

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1900

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif
en Mai 1901.



GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS
—
1901

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1900

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif
en Mai 1901.



GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

1901



COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1900

MESSIEURS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1900.

Comme d'habitude, nous suivrons, dans ce rapport, l'ordre adopté pour le budget. Les matières qui n'ont pas de place déterminée dans le cadre budgétaire sont classées dans le Chap. I, *Administration*.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE DE 1900.

Le budget voté pour 1900 prévoyait un excédent de dépenses sur les recettes de	Fr.	175 137 70
Dans le courant de l'année il a été voté des crédits supplémentaires au montant de	»	45 000 —
Portant le déficit prévu à	Fr.	220 137 70
Le déficit a été en réalité de	»	145 255 35
Il reste donc inférieur aux prévisions d'une somme de	Fr.	74 882 35
Les crédits alloués par le budget étaient de	Fr.	7 011 819 20
Il faut y ajouter le montant des crédits supplémentaires	»	45 000 —
Le total présumé des dépenses s'élevait donc à	Fr.	7 056 819 20
Il a été dépassé de	»	411 302 80
Montant effectif des dépenses	Fr.	7 468 122 —
Les recettes étaient prévues pour	Fr.	6 836 681 50
Elles présentent une augmentation de	»	486 185 15
Montant effectif des recettes	»	7 322 866 65
Déficit , somme égale à celle indiquée ci-dessus	Fr.	145 255 35

Voici, par chapitres, le tableau des différences entre les évaluations budgétaires et les résultats de l'exercice :

RECETTES

DEPENSES

		BUDGET DE 1900	RECETTES EN 1900	EN PLUS	EN MOINS			BUDGET DE 1900	DÉPENSÉ EN 1900	EN PLUS	EN MOINS
I	Administration	—	—	—	—	I	Administration	81.250 —	86.270 —	5.020 —	—
II	Intérêts et redev ^{ces} spéc ^{ies}	486.498 —	579.529 10	93.031 10	—	II	Amortis ^t et int ^{ts} d ^s empr ^{ts} , rescrip ^s , dép ^{ts} et rentes.	1.783.377 50	1.653.166 45	—	130.211 05
III	Taxe municipale. . . .	762.300 —	780.111 90	17.811 90	—	III	Taxe municipale. . . .	10.200 —	10.125 35	—	74 65
IV	Abattoir, march. au bétail	181.700 —	187.337 30	5.637 30	—	IV	Abattoir, march. au bétail	50.700 —	51.479 —	779 —	—
V	Administrat ⁿ générale des Services industriels. . .	—	—	—	—	V	Administrat ⁿ générale des Services industriels. . .	161.600 —	153.793 20	—	7.806 80
VI	Serv. des Eaux Couloivr.	970.000 —	1.035.022 75	65.022 75	—	VI	Serv. d ^s Eaux (Couloivr.)	264.100 —	311.562 35	47.462 35	—
VII	Serv. énerg. élect. Chèvres	624.300 —	630.635 10	6.335 10	—	VII	Serv. énerg. élect. Chèvres	235.400 —	235.378 30	49.978 30	—
VIII	Serv. éclairage électrique.	777.000 —	894.558 15	117.558 15	—	VIII	Serv. éclairage électrique.	403.600 —	486.615 20	83.015 20	—
IX	Serv. éclairage et Chauff- fage par le gaz. . . .	1.990.500 —	2.218.736 55	228.236 55	—	IX	Serv. éclair. et Chauff ^g par le gaz.	1.314.400 —	1.566.280 50	251.880 50	—
X	Halles et Marchés	120.000 —	123.831 40	3.831 40	—	X	Halles et Marchés	16.400 —	17.106 90	706 90	—
XI	Convois funèbres.	89.000 —	80.094 90	—	8.905 10	XI	Convois funèbres	70 600 —	74.181 85	3.581 85	—
XII	Cimetières	60.000 —	40.525 —	—	19.475 —	XII	Cimetières	28.200 —	30.032 35	1.832 35	—
XIII	Etat civil.	2.200 —	2.692 60	492 60	—	XIII	Etat civil.	15.910 —	15.724 —	—	186 —
XIV	Instruction publique . . .	211.083 50	209.531 55	—	1.551 95	XIV	Instruction publique . . .	1.014.256 70	1.043.773 30	29.516 60	—
XV	Théâtre	1.500 —	700 —	—	800 —	XV	Théâtre (crédit supplé- mentaire 4.000)	193.200 —	191.044 80	—	2.155 20
XVI	Propriétés municipales . .	448.950 —	469.578 35	20.628 35	—	XVI	Propriétés municipales . .	413.875 —	458.867 45	44.992 45	—
XVII	Voirie	83.150 —	41.625 60	—	41.524 40	XVII	Voirie	694.250 —	703.666 05	9.416 05	—
XVIII	Eclairage de la Ville . . .	2.400 —	2.726 30	326 30	—	XVIII	Eclairage de la Ville . . .	144.000 —	168.359 45	24.359 45	—
XIX	Police et surveillance . . .	21.300 —	24.099 60	2.799 60	—	XIX	Police et surveillance . . .	34.600 —	35.988 30	1.888 30	—
XX	Secours pour incendies . .	1.800 —	1.009 35	—	790 65	XX	Secours pour incendies . .	39.700 —	42.065 95	2.365 95	—
XXI	Recettes div. et imprév.	3.000 —	521 15	—	2.478 85	XXI	Dépenses div. et imprév.	46 200 —	47.242 35	1.042 35	—
							Crédits extraordinaires : Hangar d ^s pompes à Chan- tepoulet (16 mars 1900)	10.000 —	9.452 15	—	547 85
							Envoi de citoyens suisses à Paris en 1900 (8 juin 1900).	4.000 —	4.000 —	—	—
							Concours p ^r l'élaboration d'un plan de la ville de Genève (3 juillet 1900)	5.000 —	5.000 —	—	—
							Frais p ^r le recensement fédé- ral (25 octobre 1900) . .	22.000 —	16.946 75	—	5.053 25
		<u>6.836.681 50</u>	<u>7.322.866 65</u>	<u>561.711 10</u>	<u>75.525 95</u>			<u>7.056.819 20</u>	<u>7.468.122 —</u>	<u>557.337 60</u>	<u>146.034 80</u>
	Insuffisance des recettes .	175.137 70	145.255 35	—	29.882 35						
		<u>7.011.819 20</u>	<u>7.468.122 —</u>	<u>561.711 10</u>	<u>105.408 30</u>						

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION

<i>Dépenses.</i>	<i>Recettes.</i>
Chapitre 1 ^{er} , n ^{os} 1 à 5.	Chapitre 1 ^{er} .
Voté. Fr. 81 250 —	—
Dépensé 86 270 —	Pour mémoire.
Dép. en plus. <u>Fr. 5020 —</u>	

N^o 1. *Conseil Municipal.*

Voté Fr. 4 900. — Dépensé Fr. 7 901 65. — En plus Fr. 3 001 65.

L'augmentation porte sur les lettres *a. Impression du Mémorial* (1053 fr.) *b. Impression de projets, rapports* (1823 fr. 65) *c. Chauffage et éclairage* (125 fr.)

N^o 2. *Indemnité aux membres du Conseil Administratif.*

Voté Fr. 21 000. — Dép. Fr. 21 000. —

N^o 3. *Conseil Administratif.*

Voté Fr. 26 900. — Dépensé Fr. 28 189 95. — En plus Fr. 1 289 95

L'augmentation porte sur les lettres *g. Traitements des 2^{me} et 3^{me} commis* (420) *h. Traitement de l'huissier* (100 fr.) *i. Frais de copies* (20 fr.) et *traitement du chef du bureau du secrétariat* (9 mois 2700 fr.). Par contre, il y a économie sur *f. Traitement du 1^{er} commis* (9 mois 1950 05).

N^o 4. *Hôtel Municipal.*

Voté Fr. 9 000. — Dép. Fr. 8 404 50. — Dép. en moins Fr. 595 50.

L'économie porte sur les lettres *e. Chauffage*, 598 65 et *f. Eclairage*, 153 25 ; par contre, il y a excédent de dépense sur *d. Entretien du mobilier*, 96 60.

N° 5. *Frais généraux divers.*

Voté Fr. 19 450. — Dép. Fr. 20 773 90. — Dép. en plus Fr. 1 323 90.

L'augmentation porte sur les rubriques suivantes de ce numéro :
a. Economat, 584 20 ; *b. Menus frais des divers services*, 598 65 ;
c. Imprimés et registres divers, 341 50 ; *f. Abonnements téléphoniques*, 2071 15 ; *g. Bibliothèque administrative*, 216 65. Le crédit de la lettre *f.*, *Abonnements téléphoniques*, a été augmenté au budget de 1901, car malgré les taxes de conversation remboursées par les divers services et qui viennent en diminution des dépenses, ce crédit se trouvait toujours dépassé depuis plusieurs années.

Il y a économie sur les deux postes suivants : *d. Frais de consultations et contentieux*, 1 488 25 et *e. Gratifications diverses*, 1000. Le crédit pour ce dernier poste a été supprimé au budget pour 1901.

I

Autorités municipales. Administration centrale.

M. Charles Piguet-Fages a été nommé président du Conseil Administratif pour l'année 1900-1901, en remplacement de M. Lamunière, dont les fonctions expiraient le 31 mai.

M. Adrien Babel a été nommé vice-président.

Le Conseil Municipal a eu le chagrin de perdre son président, M. Félix Ricou, décédé le 15 janvier après une cruelle maladie. Le Conseil Administratif s'est fait auprès de la famille l'interprète du profond sentiment de regret des Autorités municipales. Il s'est fait un devoir d'offrir à la famille une place dans le cimetière de Plainpalais pour l'inhumation du défunt, et de prendre les frais de ses obsèques à la charge de la Ville.

M. G.-H. Boveyron a été nommé président du Conseil Municipal en remplacement de M. Ricou.

Une place étant devenue vacante au secrétariat du Conseil Administratif, nous avons proposé au Conseil Municipal, qui l'a approu-

vée, la création d'un emploi de chef de bureau du secrétariat. M. Edouard Chapuisat, licencié en droit, a été nommé à ces fonctions.

M. Charles Pilloux, second commis au secrétariat, a été promu à l'emploi de premier commis et remplacé, comme second commis, par M. Paul Roch.

A l'occasion de nominations et de confirmations dans le personnel des services industriels, le Conseil Administratif a décidé qu'en règle générale, pour les services administratifs aussi bien que pour les services industriels, les nominations ne seraient faites, à l'avenir, qu'à terme et pour une durée de quatre années. Les titulaires d'emplois municipaux seront donc soumis à des confirmations périodiques tous les quatre ans.

La première nomination d'un employé continuera, d'ailleurs, dans la règle, à être faite pour le terme d'un an, à titre d'épreuve.

II

Délibérations du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a tenu, en 1900, vingt-six séances, dont douze dans les deux sessions périodiques du printemps et de l'automne, et quatorze en sessions extraordinaires.

Le Conseil Municipal a pris un arrêté sur la proposition individuelle d'un conseiller, savoir :

3 juillet. — Ouverture d'un crédit de 5000 fr. pour un concours à ouvrir en vue de l'élaboration d'un plan de rectification, d'embellissement et d'assainissement de la ville de Genève, ainsi que d'amélioration de ses voies de communication en application de la loi du 17 mars 1900 sur le plan d'extension de la ville de Genève.

Le Conseil Municipal a pris quarante-trois arrêtés sur des propositions du Conseil Administratif. En voici l'énumération :

12 janvier. — Acquisition pour le prix de 210,000 fr. de l'immeuble appartenant à l'hoirie Spiess et sis place de St Gervais et rue du Pont des Frises.

30 janvier. — Acquisition pour le prix de 180,000 fr. de l'immeuble appartenant à M. Louis Cocquio et sis quai du Rhône, à la Coulouvrenière.

9 février. — Emission d'un emprunt de 10 millions de francs.

16 février. — Arrêté fixant le chiffre des recettes et des dépenses du budget de l'année 1900.

27 février. — Vente à M. A. Malet pour le prix de 5853 fr. 75 d'une parcelle sise à front du n° 35 de la rue de la Croix d'Or.

16 mars. — Ouverture d'un crédit de 10,000 fr. pour la construction d'un dépôt d'engins de secours contre l'incendie dans le square de Chantepoulet.

16 mars. — Ouverture d'un crédit de 26,000 fr. pour l'installation du chauffage à vapeur à basse pression à la Bibliothèque publique.

23 mars. — Arrêté acceptant l'unification de la durée de concession des diverses lignes de tramways.

23 mars. — Acquisition pour le prix de 80,000 fr. d'un terrain sis à Varembe en vue de l'établissement d'un dépôt pour le service de la voirie.

23 mars. — Ouverture d'un crédit de 1,100 fr. pour l'institution, à l'Ecole de commerce, d'un cours destiné aux élèves de langues étrangères.

23 mars. — Approbation d'un procès-verbal de délimitation entre les Communes de Genève et de Plainpalais constatant des cessions réciproques de terrains.

27 mars. — Renvoi au Conseil d'Etat du tableau préparatoire des électeurs de la commune de Genève.

30 mars. — Ratification d'une convention passée avec le Conseil d'Etat au sujet de l'Ecole professionnelle, de l'Ecole des métiers et de l'Ecole de mécanique.

30 mars. — Ratification d'une convention passée avec M. J.-H. Baud relative à l'alignement de son immeuble sis rue de Rive, 12.

27 avril. — Arrêté autorisant l'émission de rescriptions au montant de 398,124,75 fr. pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés de la Ville pour des installations d'eau et d'éclairage.

8 mai. — Adoption du nouveau règlement sur l'organisation du corps des sapeurs-pompier.

8 mai. — Ouverture d'un crédit de 10,000 fr. pour un concours à ouvrir en vue de la construction d'un musée.

8 mai. — Ratification de la convention passée avec l'Union instrumentale genevoise au sujet de la « Fanfare municipale de la Ville de Genève. »

8 juin. — Ouverture d'un crédit de 560,000 fr. pour la construction d'un bâtiment destiné à l'installation de l'Ecole des beaux-arts.

8 juin. — Ouverture d'un crédit de 440,000 fr. pour la construction d'un bâtiment d'école primaire à la rue des Casemates.

8 juin. — Acquisition pour le prix de 95,000 fr. de l'immeuble appartenant aux consorts Cayla et situé 3, rue des Corps-Saints.

8 juin. — Ouverture d'un crédit de 850,000 fr. pour le développement des services industriels.

8 juin. — Ratification de la convention conclue avec la C^{te} genevoise de tramways électriques relativement à la fourniture du courant électrique.

8 juin. — Ouverture d'un crédit de 4000 fr. destiné à faciliter l'envoi de citoyens suisses à l'Exposition universelle de Paris.

3 juillet. — Arrêté déterminant l'organisation d'un fonds d'assurances des propriétés municipales.

3 juillet. — Acquisition pour le prix de 95 000 fr. de l'immeuble appartenant aux consorts Defer et sis entre les rues du Môle et de la Navigation.

3 juillet. — Ratification d'une convention conclue avec M. F. Revacier pour un échange de terrains rue du Prieuré et rue de l'Entrepôt.

27 juillet. — Vente au prix de fr. 1,25 le m² à la société « La Volta » d'une parcelle de 1 hectare, 60 ares, 50 mètres, sise en la commune de Vernier.

27 juillet. — Ouverture d'un crédit de 4000 fr. pour le remplacement de la batterie d'accumulateurs du Théâtre.

27 juillet. — Ratification d'une convention conclue avec M. J. Corte pour un échange de terrains relatif à l'élargissement de la rue de la Croix d'Or et de la place du Fort de l'Ecluse.

27 juillet. — Ratification d'une convention conclue avec la Société anonyme de reconstruction et relative à l'élargissement et à la rectification de la rue de la Croix d'Or et de la rue d'Enfer.

26 octobre. — Ouverture d'un crédit de 22 000 fr. destiné à couvrir les frais du recensement fédéral de 1900.

2 novembre. — Ratification d'une convention conclue avec la Commune du Petit-Saconnex relative à la fréquentation des écoles de la Ville et du Petit-Saconnex.

2 novembre. — Arrêté chargeant le Conseil Administratif de demander aux Autorités cantonales l'autorisation pour la Ville de Genève de s'imposer extraordinairement pour 1901 de 40 centimes additionnels.

2 novembre. — Acquisition au prix de 1701,70 fr. de deux parcelles de terrain sises en la commune de Vernier.

2 novembre. — Ratification de la convention conclue avec la Commune de Genthod pour la fourniture de l'éclairage et de l'énergie électriques.

13 novembre. — Arrêté chargeant le Conseil Administratif de demander aux Autorités cantonales d'approuver le projet de revision de la taxe municipale de la Commune de Genève.

7 décembre. — Ratification de la convention conclue avec la Commune de Carouge pour la fourniture de l'éclairage et de l'énergie électriques.

7 décembre. — Arrêté constituant la fondation Jean-Isaac Chevalier destinée à la création de bourses pour les élèves des écoles spéciales de la Ville.

7 décembre. — Acceptation d'un legs fait à la Ville de Genève par M^{me} Marracci.

7 décembre. — Ouverture d'un crédit de 150 000 fr. pour l'installation, à l'usine à Gaz, de la fabrication du gaz à l'eau carburé.

7 décembre. — Acquisition au prix de 106 000 fr. d'un immeuble appartenant à l'Hospice Général et sis rue de Cornavin n° 21.

7 décembre. — Acquisition au prix de 14 000 fr. d'immeubles appartenant aux consorts Laurent et sis à St-Georges.

Toutes celles de ces délibérations qui, aux termes de l'article 16 de la loi du 5 février 1849, étaient subordonnées à l'approbation du Conseil d'Etat, ont été sanctionnées par lui, à l'exception de la délibération du 3 juillet relative au fonds d'assurances des propriétés municipales. Nous faisons connaître plus loin les raisons pour lesquelles celle-ci demeure encore en suspens.

Le Conseil Municipal a procédé à cinq élections, savoir :

30 janvier. — M. Georges-Henri Boveyron est élu Président du Conseil Municipal.

9 février. — M. Jules Christin est élu secrétaire du Conseil Municipal.

27 avril. — Election du bureau du Conseil Municipal pour l'année 1900-1901 :

MM. Ferdinand Cherbuliez, président; — Georges Boveyron, vice-président; — J.-F. Brüderlein et J. Christin, secrétaires.

27 avril. — Election de la Commission des Services industriels pour l'année 1900-1901 :

MM. Jonneret — Autran — Oltramare — Gampert — Imer-Schneider — Grobéty — Minnig-Marmoud — Decrue — Turrettini.

22 juin. — Election d'un membre de la Commission de la Caisse hypothécaire en remplacement de M. Lienme, décédé: M. J.-F. Brüderlein.

Dans sa séance du *23 mars*, le Conseil Municipal a arrêté la liste de présentation des 540 jurés de la Commune de Genève pour l'année 1901.

La Commission de surveillance de l'enseignement primaire (écoles primaires et complémentaires et écoles enfantines), renouvelée le *27 avril*, a été composée de MM. Piguët-Fages, Delrieu, LeCoultré, Lombard, Spahlinger, Guillermin, Pâquet, Pictet, Christin, Deluc, Fazy.

Le Conseil Administratif a fait au Conseil Municipal diverses communications que nous rappelons ci-après :

4 janvier. — Communication sur les résultats du recensement fédéral de la Commune de Genève.

30 janvier. — Communication relative à l'élévation du prix du gaz.

23 mars. — Communication relative au legs de M. le baron Adolphe-Charles de Rothschild.

4 mai. — Communication sur l'état des négociations relatives à l'exécution de la troisième étape de l'utilisation des forces motrices du Rhône.

Enfin le Conseil Municipal, a pris dix délibérations sur des demandes de naturalisation que lui avait transmises le Conseil d'Etat. En voici le résultat:

Candidats admis . . .	183
» refusés . . .	23

III

Rapports avec les Autorités fédérales et cantonales.

1° Rapports avec les Autorités fédérales.

SUBVENTIONS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL.

En conformité de l'arrêté fédéral du 27 juin 1885 sur l'enseignement professionnel, et de l'arrêté du 15 avril 1891 sur l'enseignement commercial, la Confédération nous a accordé en 1900 les subventions suivantes :

Académie professionnelle (fondation Bouchet)	Fr. 9 000 —
Ecole d'horlogerie	» 46 216 —
» de mécanique	» 9 000 —
» supérieure de commerce	» 43 600 —
Musée des arts décoratifs	» 6 500 —
Ecoles d'art	» 33 601 —
	<hr/>
	Fr. 87 917 —

Nous transcrivons plus loin les appréciations de MM. les experts fédéraux sur la marche de nos établissements.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'UNION DES VILLES SUISSES.

C'est à Lucerne, le 27 octobre, qu'a été tenue la quatrième réunion des délégués des villes suisses. Vingt-cinq municipalités y étaient représentées. Ensuite de diverses circonstances, il n'a pas été possible à la Ville de Genève d'y envoyer un délégué, mais il nous semble intéressant de relater ici — d'après le procès-verbal de la réunion — les différents objets qui ont été traités.

La dernière assemblée avait chargé la Ville de St-Gall de s'adresser au Conseil fédéral pour obtenir de cette haute autorité que les agents des corps municipaux de police soient libérés du service militaire personnel pendant la durée de leur engagement. Le Conseil fédéral a fait droit à cette requête en ce qui concerne les municipalités les plus importantes, mais l'a refusée pour d'autres. Une commission a donc été chargée de reprendre à nouveau la question afin de parer à cette inégalité de traitement.

Sur le rapport de M. Tissot, directeur de police à la Chaux-de-Fonds, les statuts de l'Union des villes suisses ont été adoptés. Le rapport rappelle que c'est à Genève, en 1896, qu'est née l'idée d'une fédération des municipalités lors d'une invitation adressée par notre ville à l'occasion de l'Exposition nationale. Le but du règlement n'est pas d'enserrer l'association dans un corset trop étroit mais de donner à la nouvelle organisation des dispositions statutaires réglementaires.

Voici la rédaction définitive des statuts de l'Union.

Art. 1^{er}.

L'Union des villes suisses a pour but :

1. De sauvegarder dans la mesure du possible les intérêts communs et de soutenir auprès des autorités compétentes les revendications ou les réclamations que ces villes auraient à formuler dans l'intérêt commun.
2. De leur servir de lien dans leurs rapports entre elles.
3. De provoquer par le moyen de conférences et de publications la discussion de questions générales concernant l'administration urbaine.

Art. 2.

Les chefs-lieux des cantons et toutes les autres villes ayant plus de 5000 habitants peuvent faire partie de l'Union.

Art. 3.

Pour couvrir les dépenses de celle-ci, chaque ville paie une cotisation annuelle basée sur le chiffre de la population, à raison de fr. 2 pour 1000 habitants, le maximum de la cotisation étant de fr. 200 et le minimum de fr. 20. Cette cotisation pourra être augmentée par l'assemblée générale si les besoins l'exigent.

Art. 4.

L'Union tient chaque année une assemblée générale ; il peut en être convoqué d'extraordinaires.

Art. 5.

Chacune des villes faisant partie de l'Union se fait représenter aux assemblées par un ou plusieurs délégués.

La majorité absolue est de règle pour les élections et votations.

Les villes au-dessous de 10,000 habitants ont droit à deux voix, celles de 10,000 à 20,000 habitants à trois voix, de 20,000 à 50,000 à quatre voix et au-dessus de 50,000 à cinq voix.

(Deux semaines avant l'assemblée, chaque ville doit désigner au Comité les noms de ses délégués, en spécifiant leur droit de vote.)

Art. 6.

Les attributions de l'assemblée générale sont les suivantes :

1. Election du Comité et de son président.
2. Fixation du lieu de la prochaine assemblée générale.

Ce lieu doit, autant que possible, alterner entre les diverses villes représentées dans l'Union.

3. Examen du rapport et du compte-rendu du Comité et nomination des vérificateurs de comptes pour la prochaine année.
4. Discussion des questions administratives présentées par un membre ou par le Comité.
5. Examen des mémoires et rapports figurant à l'ordre du jour.
6. Nomination de Commissions spéciales.
7. Votation sur les modifications à apporter aux statuts.

Art. 7.

L'Union a à sa tête un Comité composé de 5 membres nommés pour trois ans. La ville où se réunit l'Union nomme le président de l'assemblée générale.

Art. 8.

Le Comité a les attributions suivantes :

1. Il nomme son vice-président, son caissier et son secrétaire.
2. Il prend de concert avec l'autorité exécutive de la ville où aura lieu l'assemblée générale, les mesures nécessaires pour la réunion de cette dernière.
3. Il s'occupe de l'élaboration de l'ordre du jour des assemblées générales et des sujets qui devront y être traités.
4. Il pourvoit à l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale.
5. Il dirige les publications émanant de l'Union.
6. Il représente celle-ci à l'extérieur.
7. Il présente à l'assemblée générale un rapport et un compte-rendu sur la marche de l'Union pendant l'année écoulée.

Le Comité peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au bureau.

Art. 9.

Le Comité a encore spécialement pour but :

- a) De servir de lien entre les membres pour toutes les questions se rapportant à l'Union.
- b) D'encourager la publication d'ouvrages traitant de science administrative ou de droit administratif, et de provoquer l'étude de questions y relatives et leur discussion au sein de l'assemblée générale.

Troisième question à l'ordre du jour :

Tarif d'honoraires de la Société suisse des ingénieurs et architectes. Rapporteur : M. B. van Muyden, directeur des finances de la Ville de Lausanne.

La susdite société dont les villes, ainsi que les Autorités fédérales et cantonales, sont des clients importants, a adopté un tarif qui ne paraît pas pouvoir être accepté de toutes pièces ; il présente des lacunes qu'il est nécessaire de combler dans l'intérêt des bons rapports entre parties, aussi bien que dans celui d'une bonne gestion.

Après avoir entendu la lecture d'un second rapport de M. Stirnimann, directeur des entreprises municipales de Lucerne, l'assemblée a décidé qu'une commission chercherait à s'entendre avec la Société suisse des ingénieurs et architectes pour la création d'un formulaire de contrat normal.

L'assemblée a admis en principe d'inscrire au programme de l'Union les objets suivants :

a) Ecoles ou cours d'instruction pour les agents des corps de police communaux.

b) Devoirs des administrations communales au point de vue des mesures à prendre contre le chômage involontaire, avec le concours des cantons et de la Confédération.

c) Publication d'un journal des administrations communales suisses.

d) Projet de loi sur les lignes électriques à fort courant.

Le Comité pour l'année 1900-1901 a été composé de :

MM. VON STEIGER, président de la ville de Berne, président,

PESTALOZZI, président de la ville de Zurich,

le Dr DAVID, conseiller d'Etat, Bâle,

BENOIT, directeur de police à Neuchâtel,

BOURGKNECHT, syndic de Fribourg.

La ville de Berne est désignée comme lieu de la prochaine réunion.

Le Conseil Administratif a notifié au Comité l'adhésion de la Ville de Genève à l'Union des Villes suisses.

RECENSEMENT FÉDÉRAL.

Dans la séance du Conseil Municipal du 4 janvier 1901, le Conseil Administratif a donné communication des résultats obtenus dans la Commune de Genève par le recensement fédéral du 1^{er} décembre 1900.

Alors même que tous les détails relatifs à ces opérations se trou-

vent dans le *Mémorial* du Conseil Municipal (p. 566-569; 723-726), nous croyons qu'il est utile de mentionner au compte rendu les chiffres suivants :

Résultats définitifs du Recensement fédéral :

Nombre des ménages	16,298	
Sexe :		
masculin	27,619	} 59,864
féminin	32,245	
Lieu de naissance :		
dans la commune	17,285	} 59,864
dans d'autres communes du canton	6,003	
dans d'autres cantons suisses	15,516	
à l'étranger	21,060	
Etat civil :		
Célibataires	32,514	} 59,864
Mariés	21,795	
Veufs	4,936	
Divorcés	619	
Commune d'origine :		
Ressortissants de la commune	12,653	} 59,864
Ressortissants d'une autre commune du canton	4,753	
Ressortissants d'un autre canton suisse	18,198	
Etrangers	24,260	
Confession :		
Protestants	30,376	} 59,864
Catholiques	27,664	
Israélites	716	
Autres confessions ou sans confession	1,108	
Langue maternelle :		
Allemands	8,301	} 59,864
Français	46,267	
Italiens	4,166	
Romanches	74	
Autres langues	1,056	

Résidence ordinaire :

Dans la commune.	58,867	} 60,451
Hors de la commune	1,584	

Lieu de séjour :

Dans la commune.	59,864	} 60,451
Hors de la commune	587	

NIVEAU DU LAC LÉMAN.

Lors d'une conférence qui eut lieu à Berne le 9 juin 1898, et qui réunissait, sous la présidence de M. le Conseiller fédéral Lachenal, les délégués des cantons de Vaud, du Valais et de Genève, il fut décidé que les Autorités, tant fédérales que cantonales, examineraient le rapport rédigé, pour l'Etat de Vaud, par M. le professeur Chenaux, de l'Université de Lausanne, sur les causes de surélévation des eaux du lac en 1896 et 1897, et que, dès que ce rapport aurait été examiné, les trois cantons auraient à s'expliquer entre eux et à faire discuter les détails par leurs organes techniques, après quoi on soumettrait le résultat de ces tractations au Département fédéral de l'Intérieur.

Il était indispensable, pour pouvoir discuter les conclusions de M. le professeur Chenaux, de les contrôler par une série d'observations faites pendant les diverses saisons de l'année. Ce travail a été exécuté, et le Conseil Administratif a transmis, en mars-avril 1900, au Département fédéral de l'Intérieur, le mémoire que son service technique a établi en réponse à celui de M. Chenaux. D'autre part, le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans sa lettre au Conseil Fédéral du 28 décembre 1897, avait présenté un projet de revision du règlement de manœuvre des barrages établis à Genève; la Ville a proposé comme conclusion de son propre mémoire, un contre-projet prenant pour base du nouveau règlement le règlement de 1892, modifié sur quelques points spéciaux en conformité des résultats de l'expérience. Le Conseil Administratif a demandé que la conférence des organes techniques dans laquelle seraient examinés et discutés le projet et le contre-projet, fût présidée par M. de Morlot, inspecteur en chef des travaux de la Confédération, afin d'éviter que les points de vue opposés des parties en cause ne se heurtassent trop vivement. M. de Morlot s'est déclaré tout disposé, si le canton de

Vaud n'y avait pas d'objections, à prendre part à la discussion des détails du nouveau règlement, désireux qu'il est de contribuer pour sa part à une entente dans cette question.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, en accusant, par lettre du 15 mai, réception de la communication du Conseil Administratif, nous a informé que les organes techniques de l'Etat de Vaud étudiaient le dossier, et qu'aussitôt que cette étude serait terminée, la conférence prévue entre les techniciens des Etats intéressés pourrait avoir lieu.

INSPECTION ET RECENSEMENT MILITAIRE DES CHEVAUX.

A teneur d'un arrêté du Conseil fédéral du 13 mars 1900, un recensement et une inspection des chevaux et mulets, au point de vue de leur aptitude au service militaire, a eu lieu dans la Commune de Genève les 11, 12 et 14 mai 1900. Cette inspection, faite en vue d'une mobilisation éventuelle, a été passée sous la direction de M. le lieutenant-colonel Gœtz.

Les inspecteurs désignés par le Conseil Administratif étaient MM. Trimolet et Chapuisat.

MM. Brüderlein et Pricam, conseillers municipaux, Baud, Berthet, Bousquet, Diel, Lagrange, Luya, Neydeck, Panchaud et Welti ont bien voulu remplir les fonctions de délégués.

Sur 908 chevaux et mulets inscrits, 875 ont été recensés, 33 ont été considérés comme défailants. Les inspections ont été passées sur les places du Pré l'Evêque, de Cornavin et de la Navigation.

2° Rapports avec l'Autorité cantonale.

ASSURANCE DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES.

Le Conseil Municipal a pris, en date du 3 juillet dernier, une délibération relative à l'assurance des propriétés de la Ville de Genève. Aux termes de cette délibération, l'ensemble des propriétés mobilières et immobilières de la Ville doivent être assurées contre l'incendie au moyen d'un fonds spécial à constituer suivant les dispositions déterminées par le susdit arrêté. Le Conseil Municipal demandait que la décision qu'il avait prise fût sanctionnée par une loi, comme l'avait été précédemment sa délibération relative à l'as-

surance du Théâtre, de manière à empêcher toute désaffectation du fonds à créer.

Nous avons transmis cet arrêté au Conseil d'Etat, en le priant de vouloir bien faire droit à la demande du Conseil Municipal; mais le Conseil d'Etat a estimé qu'il n'y avait pas lieu de faire intervenir le Grand Conseil en cette affaire. Il suffit, selon lui, que la délibération du Conseil Municipal soit approuvée par le Conseil d'Etat, conformément à la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, pour que le fonds d'assurance ne puisse en aucun cas être détourné de sa destination.

Comme le Conseil Municipal avait expressément chargé le Conseil Administratif de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de présenter au Grand Conseil le projet de loi destiné à remplacer la loi du 31 janvier 1894 autorisant la Ville à constituer un fonds de réserve inaliénable en vue de l'assurance du Théâtre, nous avons insisté pour que le Conseil d'Etat voulût bien donner à cette question la solution que réclamaient les Autorités municipales.

Le Conseil d'Etat n'a pas jugé, jusqu'ici, devoir accéder à cette demande.

Nous avons néanmoins pris au sujet de l'assurance de nos diverses propriétés les dispositions prescrites par cette délibération.

UTILISATION DES FORCES MOTRICES DU RHÔNE.

(3^e étape.)

Nous avons fait connaître au Conseil Municipal, dans sa séance du 4 Mai, l'état des négociations suivies jusqu'à cette date avec le Conseil d'Etat au sujet de la troisième étape de l'utilisation des forces motrices du Rhône. Par une lettre datée du jour même de notre communication, le Conseil d'Etat nous informait qu'il était tout disposé à accepter la proposition que nous lui avons faite d'une réunion plénière du Conseil d'Etat et du Conseil Administratif pour discuter cette question. Cette conférence a eu lieu quelques jours plus tard (11 mai). Des observations échangées, il résulta qu'il convenait de surseoir à toute décision jusqu'à ce que la question fût plus complètement élucidée, et il fut entendu que l'Etat et le Conseil Administratif constitueraient, chacun de son côté, une sous-commission

chargée de poursuivre les études. Ces deux sous-commissions se réuniront pour en conférer lorsque l'avancement de leurs travaux le permettra.

Le Conseil Administratif a désigné MM. Piguët-Fages, Lamunière et Turrettini pour composer la sous-commission municipale. Il a fixé comme suit, l'objet de l'étude qu'elle aura à faire :

1^o Détermination des bases de l'association éventuelle entre l'Etat et la Ville pour la construction de la 3^{me} usine et l'exploitation des entreprises de Chèvres et de La Plaine.

2^o Etablissement de la justification financière du projet.

3^o Convenance d'obtenir les crédits nécessaires pour poursuivre les études techniques du projet définitif, de manière qu'il puisse éventuellement être mis à exécution dès que les circonstances le comporteront.

Nous avons communiqué ce programme d'études au Conseil d'Etat en appelant son attention sur la convenance qu'il y aurait à ce que sa sous-commission prît en considération ces trois points, afin que les délégués des deux corps aient une base précise de discussion pour les conférences qui auront lieu entr'eux.

Dans une conférence entre les deux sous-commissions et après un nouvel échange d'observations, les délégués de la Ville ont exprimé l'avis que celle-ci ayant présenté une demande ferme de concession, à des conditions déterminées, et le Conseil d'Etat ayant répondu par un contre-projet basé sur une association entre l'Etat et la Ville, il était naturel dès lors que les représentants du Conseil d'Etat formulassent d'une manière précise les conditions de cette association telle que celui-ci l'entendrait. Ce point de vue a été accepté, et il a été convenu que la sous-commission du Conseil d'Etat rédigerait un avant-projet qui servirait de base de discussion.

CONVENTION CONCLUE AVEC L'ETAT DE GENÈVE AU SUJET DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE, DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS ET DE L'ÉCOLE DE MÉCANIQUE.

La Ville a conclu avec l'Etat une convention qui règle définitivement diverses questions importantes en matière d'enseignement professionnel, et simplifie les rapports entre l'Etat et la Ville dans ce domaine.

La Ville a cédé à l'Etat l'entière propriété des terrains et bâtiments occupés, dans le quartier de la Prairie, par l'Ecole professionnelle,

les écoles primaires et le dépôt de la voirie, ainsi que deux parcelles dépendant de cet établissement.

Moyennant cette cession, l'Etat prend à sa charge les prestations imposées à la Ville par l'art. 40 de la loi du 19 Octobre 1895 créant l'Ecole des métiers, et la Ville demeure en outre déchargée des prestations que lui imposait l'art. 78 de la loi sur l'instruction publique en ce qui concerne l'Ecole professionnelle.

(Le Conseil d'Etat a l'intention de construire à la Prairie l'Ecole des métiers et un technicum, et il fera les acquisitions d'immeubles et de terrains nécessaires pour assurer le développement ultérieur de l'institution.)

L'Ecole de mécanique créée et entretenue jusqu'ici par la Ville sera réunie à l'Ecole des métiers dès que les installations de cette dernière permettront l'exécution de cette stipulation.

Enfin, à partir du moment où l'Ecole de mécanique passera sous la direction de l'Etat, la Ville payera à celui-ci, en retour des prestations qu'il accepte, une allocation annuelle de 100 000 fr. pendant treize ans.

Le Conseil Municipal a ratifié cette convention par une délibération en date du 30 Mars 1900; elle a d'autre part été sanctionnée en ce qui concerne l'Etat par la loi du 2 juin 1900.

LOI PROROGANT JUSQU'À FIN 1901 LES EFFETS DE LA LOI DU 8 FÉVRIER 1896 RELATIVE A LA TAXE MUNICIPALE DE LA VILLE DE GENÈVE.

Conformément à la demande contenue dans la délibération du Conseil Municipal du 31 octobre 1899, le Conseil d'Etat a bien voulu présenter au Grand Conseil un projet de loi prorogeant jusqu'à fin 1901 les effets de la loi du 8 février 1896 relative à la taxe municipale de la Ville de Genève, loi aux termes de laquelle :

1° Le chiffre maximum du produit annuel de la taxe municipale est porté de 650 000 à 900 000 fr.

2° Le forfait prévu à l'article 414 pour la part afférente à l'Etat sur le produit brut de la taxe est maintenu jusqu'à 1901.

3° La limite de 3000 fr. comme taxe maximum concernant les compagnies et établissements sujets à une surtaxe est supprimée.

Cette loi a été votée par le Grand Conseil le 20 janvier 1900.

LOGEMENTS HYGIÉNIQUES A BON MARCHÉ.

(*Square Paul-Bouchet.*)

La quatrième et dernière étape des travaux du square Paul-Bouchet est arrivée à son terme; la construction des immeubles H et L a été achevée en 1900.

Ces immeubles comprennent, outre le rez-de-chaussée :

Pour les premiers étages : 25 pièces en 10 appartements.

2^{me}, 3^{me} et 4^{me} étages : 75 pièces en 32 appartements.

Totaux : 100 pièces en 42 appartements.

Sur les avis de mise en location de ces immeubles, il nous est parvenu 128 demandes se décomposant comme suit :

53	demandes de logements de 2 pièces,
69	» » » » 3 » et
6	» » » » 4 »

Les 42 locataires qui ont pu être servis se répartissent comme suit :

Pour les premiers étages :	8 Genevois.	
	1 Bernois.	
	1 Vaudois.	total : 10

Pour les autres étages :	26 Genevois.	
	3 Vaudois.	
	1 Neuchâtelois.	
	1 Fribourgeois.	
	1 Uranais.	: 32
		Total : 42

Au point de vue des professions, les 32 locataires des 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} étages se classent comme suit :

1 comptable — 1 fonctionnaire cantonal — 1 garde municipal —
1 employé de la voirie — 1 agent de sûreté — 1 employé des pompes funèbres — 1 horloger — 1 émailleur — 2 ouvriers électriciens — 1 plombier — 1 colleur de papiers — 1 chaîniste — 1 nettoyeur — 1 relieur — 1 employé au téléphone — 2 facteurs — 1 fonction-

naire postal — 2 cordonniers — 1 magasinier — 1 menuisier — 1 peintre en bâtiments — 1 tailleur de limes — 1 employé de commerce — 1 chemisière — 1 tricoteuse — 2 ménagères — 1 vendeuse — 1 sans profession. — Total 32.

Deux des logements du premier étage ont été loués à des négociants locataires des magasins du rez-de-chaussée, les 8 autres l'ont été à des locataires de la classe ouvrière.

En ce qui concerne l'état civil des locataires, il se résume comme suit : 76 adultes et 32 enfants, ou 31 ménages, 4 veuves et 7 célibataires; total 42 locataires.

L'immeuble H (rue Lissignol 8) ne comporte au rez-de-chaussée qu'un seul petit local locatif, le surplus ayant été réservé par la Ville de Genève pour y installer des écoles. Le local disponible a été loué au prix de 300 francs l'an.

L'état locatif des susdits immeubles est le suivant :

Pour l'immeuble L.

Location du rez-de-chaussée	Fr. 5 630 —
Une arcade vacante	» 800 —
Premier étage, 43 pièces à 430 fr.	» 1 690 —
Autres étages, 39 pièces à 100 fr.	» 3 900 —
Total	<u>Fr. 12 020 —</u>

Pour l'immeuble H.

Location de l'entrepôt du rez-de-chaussée	Fr. 300 —
Valeur locative des locaux occupés par les écoles. (à fixer)	
Premier étage, 41 pièces et 1 cabinet.	» 1 455 —
Autres étages, 33 pièces à 100 fr. et 3 cabinets à 25 fr.	» 3 375 —
Total	<u>Fr. 5 130 —</u>

La cour d'appel a rendu le 23 juin son arrêt dans la cause relative à l'expropriation des consorts Meüsel. L'indemnité totale accordée à ces derniers a été arrêtée à 477 500 fr. C'est un chiffre très supérieur aux évaluations primitives du projet, mais qui reste néanmoins encore notablement au-dessous des prétentions des consorts Meüsel.

Lorsque la Ville de Genève se chargea, en 1896, de faire construire,

pour le compte de l'Etat, des logements hygiéniques à bon marché, il fut convenu que la gestion des immeubles serait confiée à un régisseur spécial nommé par la Ville et agréé par l'Etat. Selon le désir du Conseil d'Etat, le Conseil Administratif confia cette régie à MM. Téron et Christin, ce dernier ayant fait toutes les démarches préliminaires auprès des propriétaires intéressés. D'autre part, le Conseil Administratif estimant qu'il serait plus naturel de faire régir ces immeubles par le bureau municipal des loyers et redevances, stipula qu'après un délai de quatre ans la disposition de la convention que nous venons de rappeler pourrait être révisée, et que la Ville aurait la faculté de gérer elle-même ces immeubles.

Le Conseil Administratif a jugé qu'il y avait lieu pour la Ville d'user du droit qu'elle s'était réservé, et, après entente avec le Conseil d'Etat, il a été décidé que la gérance des immeubles du Square Paul-Bouquet serait remise au bureau des loyers et redevances de la Ville dès le 1^{er} Janvier 1901.

D'accord également avec le Conseil d'Etat, il a été alloué à MM. Téron et Christin une indemnité de 6000 fr. par eux réclamée pour les travaux d'études préliminaires faites par leur bureau et jusqu'alors non rémunérés. La Ville a fait l'avance de cette somme, qui doit lui être remboursée au moyen de l'arrangement suivant :

La Ville recevra pour la gestion des immeubles du square Paul Bouquet une indemnité annuelle de 1000 fr. fixée à forfait. La différence entre cette somme et le montant des frais de régie qui étaient précédemment payés à MM. Téron et Christin sera versée à un compte spécial jusqu'à l'extinction de l'avance de 6000 fr. — Une fois l'amortissement opéré, le compte d'exploitation ne sera plus grevé que de la somme de 1000 fr. représentant les frais de régie alloués à la Ville.

Le Conseil Administratif se plaît à reconnaître la parfaite gestion de MM. Téron et Christin et leur a fait savoir, en les remerciant, que, seules, des raisons administratives et qui ne leur étaient en rien personnelles l'avaient engagé à reprendre cette régie.

IV

Divers.

POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1900

D'APRÈS LE DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS DU RECENSEMENT A FIN MAI 1900.

(Chiffres communiqués par le Bureau cantonal de recensement.)

		Hommes. Femmes.		Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux.
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	R.	F.	
Genevois	Mariés	3,645	3,692	2,450	2,615	1,150	1,036	45	41	7,337
	Célibataires. .	1,818	2,305	1,275	1,726	510	568	33	11	4,123
	Veufs	357	1,730	264	1,191	89	532	4	7	2,087
	Divorcés . . .	84	206	65	131	18	75	1	—	290
	Mineurs	2,487	2,411	1,827	1,760	631	625	29	26	4,898
	Totaux	8,391	10,344	5,881	7,423	2,398	2,836	112	85	18,735
Population genevoise en 1899 18,673										
Augmentation 62										
Confédérés	Mariés	2,932	2,948	2,292	2,345	624	589	16	14	5,880
	Célibataires. .	2,139	3,032	1,612	2,510	525	519	2	3	5,171
	Veufs	199	882	150	736	49	142	—	4	1,081
	Divorcés . . .	47	162	39	140	8	22	—	—	209
	Mineurs	2,381	2,557	1,843	2,065	533	482	5	10	4,938
	Totaux	7,698	9,581	5,936	7,796	1,739	1,754	23	31	17,279
Population de Confédérés en 1899 17,499										
Diminution 220										

		Hommes.	Femmes.	Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux.
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Population suisse										
totale		16,089	19,925	11,817	15,219	4,137	4,590	135	116	36,014
Population suisse en 1899 36,172										
Diminution 158										
Etrangers	Mariés	4,146	4,195	1,008	1,217	6,674	7,407	221	214	8,341
	Célibataires. .	3,460	3,372							6,832
	Veufs	280	1,204	886		5,487		196		1,484
	Divorcés . . .	17	67							84
	Mineurs	3,317	3,252							6,569
	Totaux	11,220	12,090	3,111		19,568		631		23,310
Population étrangère en 1899 23,720										
Diminution 410										

Population totale		28,309	32,015	30,147		28,295		882		59,324
La population totale du recensement de 1899 était de 59,892										
Diminution totale 568										

La Ville de Genève comporte	}	6,295 ménages genevois	}	16,865
		4,454 » confédérés		
		6,116 » étrangers		

La population occupe :			Les loyers d'appartements se répartissent comme suit :		
1,640 appartements de	1 pièce.		509 appartements de	100 et au-dessous.	
4,656	» 2 »		2,972	» 101 à 200 Fr.	
4,168	» 3 »		3,946	» 201 à 300 »	
2,916	» 4 »		2,620	» 301 à 400 »	
1,284	» 5 »		1,901	» 401 à 500 »	
748	» 6 »		1,183	» 501 à 600 »	
365	» 7 »		798	» 601 à 700 »	
231	» 8 »		610	» 701 à 800 »	
144	» 9 »		387	» 801 à 900 »	
124	» 10 »		310	» 901 à 1,000 »	
69	» 11 »		167	» 1,001 à 1,100 »	
72	» 12 »		184	» 1,101 à 1,200 »	
44	» 13 »		136	» 1,201 à 1,300 »	
51	» 14 »		117	» 1,301 à 1,400 »	
47	» 15 »		103	» 1,401 à 1,500 »	
51	» au delà de		110	» 1,501 à 1,750 »	
	15 pièces.		123	» 1,751 à 2,000 »	
255 en garni.			115	» 2,001 à 2,500 »	
<u>16,865</u>			76	» 2,501 à 3,000 »	
			56	» 3,001 à 3,500 »	
			53	» 3,501 à 4,000 »	
			45	» 4,001 à 5,000 »	
			34	» 5,001 à 6,000 »	
			22	» 6,001 à 7,000 »	
			10	» 7,001 à 8,000 »	
			5	» 8,001 à 9,000 »	
			4	» 9,001 à 10,000 »	
			14	» 10,001 et au delà.	
			255	en garni.	

16,865 appartements.

Statistique des étrangers par nationalités.

Nations.	Hommes.	Femmes.	Mineurs.	Totaux.
Africains	4	1	1	6
Allemands	909	870	580	2,359
Américains	40	40	42	122
Anglais	79	111	71	261
Arméniens	2	4	2	8
Australiens	—	1	—	1
Autrichiens	111	98	88	297
Belges	30	35	28	93
Bulgares	16	2	4	22
Danois	5	1	—	6
Espagnols	25	30	20	75
Français	4,273	6,242	3,940	14,455
Grecs	15	5	9	29
Hollandais	13	17	16	46
Indiens	—	1	—	1
Italiens	2,262	1,234	1,640	5,136
Japonais	1	—	—	1
Luxembourgeois	1	3	—	4
Norvégiens	4	4	2	10
Persans	1	—	—	1
<i>A reporter</i>	7,791	8,699	6,443	22,933

Nations.		Hommes.	Femmes.	Mineurs.	Totaux.
	<i>Report</i>	7,791	8,699	6,443	22,933
Portugais		—	1	—	1
Roumains		14	10	22	46
Russes		60	110	84	254
Serbes		3	3	1	7
Suédois		11	6	6	23
Turcs		23	9	13	45
Heimatlozes		1	—	—	1
		<u>7,903</u>	<u>8,838</u>	<u>6,569</u>	<u>23,310</u>

NOUVEAU MUSÉE.

Le Conseil Municipal a adopté, dans sa séance du 8 mai 1900, la proposition du Conseil Administratif pour l'ouverture d'un concours en vue de la construction du Musée sur l'emplacement des Casemates.

Le jury du concours a été composé comme il suit :

- MM. PIGUET-FAGES, président du Conseil Administratif, président.
- CAMILLE FAVRE, président de la Société auxiliaire du Musée.
- J.-E. GOSS, architecte à Genève.
- JAQUES MAYOR, directeur du Musée Rath.
- F. BLUNTSCHLI, architecte, professeur à Zurich.
- LEO CHATELAIN, architecte à Neuchâtel.
- CH. MELLY, architecte à Lausanne.

Ces trois derniers membres, désignés par la section de Genève de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Le jury a proposé et le Conseil Administratif a décidé un concours à deux degrés, savoir :

1^o Un concours général d'esquisses, destiné à la comparaison des idées et au choix de cinq concurrents au maximum pour la seconde épreuve.

2^o Un concours définitif réservé aux concurrents choisis par le jury.

Le terme du concours du 1^{er} degré était fixé au 30 décembre. Quarante-trois projets ont été présentés. Le jury en retint neuf. Avant de désigner les cinq projets dont les auteurs seraient admis au second degré, le jury décida que, dans le cas où il se trouverait en présence de plusieurs projets d'un même concurrent, il prendrait à la suite. Cette éventualité s'est réalisée. Sur les neuf projets trouvés les meilleurs, MM. de Morsier et Weibel avaient les numéros 1, 3, 4 7, de sorte que le choix du jury a été, en définitive, le suivant :

MM. de Morsier frères et Weibel. }
Marc Camoletti, } à Genève.
F. Saulnier et Bordigoni, }
Edmond Fatio, }
Regamey et Meyer, à Lausanne.

Sur la demande de la Société des ingénieurs et architectes, le Conseil Administratif a décidé que les projets qui avaient participé au concours du 1^{er} degré ne seraient pas rendus publics avant le concours définitif, non plus que le rapport du jury, afin que les concurrents du second degré ne pussent choisir dans les projets présentés les dispositions qui leur paraîtraient les meilleures.

Sur la demande de la section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et architectes, et avec l'assentiment de MM. les membres du jury et des concurrents eux-mêmes, M. Louis Dunki, artiste peintre, a été adjoint au jury pour le concours du second degré.

Le terme du second concours est fixé au 16 mai 1901.

VISITE DE CITOYENS SUISSES A L'EXPOSITION DE PARIS.

Le Conseil Municipal a voté, le 8 juin, un crédit de 4000 fr. pour faciliter l'envoi de citoyens suisses à l'Exposition de Paris. En vertu d'une entente entre l'Etat et la Ville, cette somme a été jointe au crédit de 8000 fr. que le Grand Conseil avait alloué pour le même objet, et il a été convenu que l'Administration cantonale serait chargée de désigner les délégués, sur le préavis de la Commission centrale des prud'hommes, la Ville se réservant seulement d'indiquer, pour être compris dans les choix à faire, un certain nombre de professeurs des écoles techniques municipales.

Ensuite de cet accord, le Conseil Administratif a demandé au Département de l'Industrie et du Commerce d'appeler à faire partie de la délégation genevoise, sept professeurs de l'Académie professionnelle (fondation Bouchet), dont trois dames.

LEGS CHEVALIER.

M. Jean-Isaac Chevalier, citoyen genevois, décédé le 18 octobre dernier, a institué la Ville de Genève sa légataire universelle. L'actif net de la succession, déduction faite des legs particuliers, s'est élevé,

selon inventaire, à 164 000 fr. En outre, deux rentes viagères de 1200 fr. étaient léguées par le testateur, l'une à sa veuve, l'autre à une personne qui avait été au service de sa famille. Les bénéficiaires de ces deux rentes sont décédées depuis lors, et la succession est maintenant libérée de toute charge de ce chef.

Le Conseil Municipal a décidé, sur la proposition du Conseil Administratif, de constituer, au moyen de ce legs, un fond dont le revenu sera affecté à la création de bourses pour les élèves des écoles spéciales de la Ville, à raison de deux tiers du revenu pour les élèves des écoles techniques, et un tiers pour ceux de l'Ecole des beaux-arts.

LEGS DU BARON ADOLPHE DE ROTHSCHILD.

Aux termes de son testament, feu M. le baron Adolphe-Charles de Rothschild a légué aux familles d'ouvriers dont les chefs seront « morts dans l'indigence à Genève ou dans le canton, la somme de « 5000 francs par an, à verser aux Autorités municipales de Genève, « qui devront justifier de l'emploi à la fin de l'année. »

L'Etat de Genève a été mis, par la famille de M. le baron de Rothschild, en possession du capital de ce legs, qui a été placé, moitié en obligations de l'Etat et moitié en obligations de la Ville.

D'accord avec le Conseil d'Etat, nous avons demandé à l'Administration de l'Hospice général de faire, annuellement, des propositions pour l'application de ce legs et de se charger des enquêtes qu'elles nécessiteront. Cette administration a bien voulu entrer dans ces vues, et la question a été ainsi réglée par une convention conclue entre l'Etat, la Ville et l'Hospice général, à la date du 1^{er} février 1901.

Comme les bénéficiaires de ce legs ne seront pas nécessairement des Genevois, une légère rémunération a été stipulée en faveur du personnel de l'Hospice général, pour le travail supplémentaire que lui imposeront ces enquêtes.

BOURSE DU BARON ADOLPHE DE ROTHSCHILD.

En présentant le projet de budget pour 1901, nous avons fait connaître au Conseil Municipal l'arrangement intervenu entre la Ville et la communauté israélite pour l'usage d'une salle d'école destinée aux leçons données aux ressortissants de celle-ci. La Ville a concédé

à la communauté israélite la jouissance de ce local, moyennant une redevance annuelle de 300 francs que, d'accord avec M. le grand-rabbin, nous avons convenu d'affecter à la création d'une bourse à l'Ecole d'horlogerie. Cette bourse a reçu le nom du baron Adolphe de Rothschild, dont les dispositions testamentaires en faveur de la communauté israélite ont permis de réaliser la création dont il s'agit.

DONS ET LEGS.

En dehors des dons et legs mentionnés dans les articles concernant les diverses collections auxquelles ils se rapportent, nous avons encore à indiquer les suivants :

M. Camille FERRIER a versé à la Caisse municipale la somme de 300 fr. à titre de don pour la caisse destinée à fournir les soins du médecin et les médicaments aux sapeurs-pompiers ayant quitté le corps après quinze ans de service.

M. Charles SCHAUB a légué à la Ville de Genève la somme de 300 francs à affecter à la restauration du temple de Saint-Pierre.

M^{me} MARRACCI née Moricand a légué à la Bibliothèque publique la somme de 1000 fr.

CONVENTION SCOLAIRE CONCLUE AVEC LA COMMUNE DU PETIT-SACONNEX.

Une convention, que nous rappelons plus loin, à l'article des écoles enfantines, a été conclue avec la Commune du Petit-Saconnex pour régler les conditions de la fréquentation réciproque des écoles de la ville par les enfants du Petit-Saconnex et des écoles du Petit-Saconnex par des enfants habitant la ville. Cette convention s'appliquera aux écoles primaires comme aux écoles enfantines.

SERVICE FUNÈBRE A LA MÉMOIRE DE S. M. LE ROI D'ITALIE.

Le Consulat d'Italie à Genève a fait célébrer un service funèbre en l'honneur de S. M. le roi Humbert I^{er}.

Les Autorités municipales ayant été priées d'assister à cette cérémonie, le Conseil Municipal y a été représenté par M. Cherbuliez, son président, et le Conseil Administratif par M. Piguet-Fages, son président et M. le Conseiller Turrettini.

FONDATION D'UNE CAISSE DE RETRAITE POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX.

Le Conseil Municipal avait chargé le Conseil Administratif d'examiner les conditions dans lesquelles pourrait être instituée une caisse de retraite pour les employés de l'Administration municipale. Cette étude a démontré qu'une semblable création ne serait pas possible dans la situation budgétaire actuelle de la Ville. En effet, la participation de la Ville à la cotisation annuelle serait, au minimum,

pour 200 employés des services administratifs, de .	Fr. 16 000
» 556 » » » industriels.	» 48 000
	<hr/>
Ensemble	Fr. 64 000

Actuellement, la contribution annuelle de la Ville aux deux caisses existantes (exercice de 1899) est la suivante : Services industriels 12 738 fr. 50

» administratifs 6 616 fr. 50.	» 49 355
--	----------

ce qui donnerait une augmentation de dépenses annuelles de. Fr. 45 000

En outre, les employés nommés avant la création de la caisse de retraite devraient pouvoir participer aux avantages de celle-ci en effectuant des versements pour les années antérieures, jusqu'à concurrence de dix à quinze ans de service; la Ville ferait les versements correspondants. Cette rétroactivité donnée à l'institution de la caisse aurait pour effet d'imposer encore à la Ville une dépense — une fois payée — de 250 000 à 300 000 francs. Le Conseil Administratif n'a pas jugé que les finances de la Ville fussent actuellement en état de supporter ces nouvelles charges.

L'absence d'un premier capital et les sacrifices que la Ville aurait à faire pour la formation d'un fonds suffisant, constituent la principale difficulté que rencontrerait la création d'une caisse de retraite. Pour y pourvoir, le Conseil Administratif a proposé au Conseil Municipal l'inscription au budget d'une allocation annuelle de 5000 fr. pour l'institution d'un *Fonds d'établissement d'une caisse de retraite des employés municipaux et industriels de la Ville de Genève.*

Lorsque le fonds aurait atteint un chiffre à déterminer, le projet pourrait alors être repris sans que la Ville soit dans la nécessité de

grever son budget d'une somme excessive pour constituer la caisse de retraite.

Le Conseil Municipal a bien voulu entrer dans ces vues, et une première allocation de 5000 fr. a été portée au budget de 1901 pour la formation de ce fonds.

FONDATION REVILLIOD.

Conservateur: M. Godefroy SIDLER.

Ariana.

ACQUISITIONS. Les collections de céramique, de dentelles et de broderies et celles des médailles et monnaies étrangères ont été enrichies de très nombreuses et curieuses pièces.

Quatre bustes en marbre ont été placés dans les niches de la grande façade; ce sont ceux de Gutenberg et Rousseau, exécutés par M. Ley-salle, Shakespeare et Cervantès, exécutés par l'Ecole des Arts de Genève.

RECETTES. Le produit des entrées payantes a été de 6700 fr.

Parc.

Les bâtiments, allées, avenues, ont été entretenus dans les conditions habituelles.

Le chemin reliant l'Ariana à la route de Suisse a été transformé en une large avenue pour les piétons.

CONDITIONS DES NOMINATIONS DANS LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE.

A l'occasion de nominations et de confirmations dans le personnel des Services industriels, le Conseil Administratif a décidé qu'en règle générale, pour les Services administratifs aussi bien que pour les Services industriels, les nominations ne seraient faites, à l'avenir, qu'à terme et pour une durée de quatre années. Les titulaires d'emplois municipaux seront donc soumis à des confirmations périodiques tous les quatre ans.

La première nomination d'un employé continuera, d'ailleurs, dans la règle, à être faite pour le terme d'un an, à titre d'épreuve.

CHAPITRE II

FINANCES

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget nos 6 à 12.		Chap. II, lettres a à m.	
Voté	Fr. 1 783 377 50	Prévu	Fr. 486 498 —
Dépensé . . .	• 1 653 466 45	Reçu	• 579 529 10
Dép. en moins	<u>Fr. 130 211 05</u>	Reçu en plus .	<u>Fr. 93 031 10</u>

Comme on l'a vu plus haut, l'exercice qui, selon les prévisions du budget, aurait dû se solder (crédits extrabudgétaires compris) par une insuffisance de recettes de 220 137 fr. 70, ne présente, en réalité, qu'un déficit de 145 255 fr. 35; c'est une amélioration de 74 882 fr. 35 sur les évaluations budgétaires. Ce résultat se résume comme suit:

Plus-value sur les recettes	Fr. 486 485 15
Excédent des dépenses sur les crédits alloués par le budget	• 441 302 80
Différence, égale au chiffre ci-dessus. . . .	<u>Fr. 74 882 35</u>

Le détail de ces différences sera indiqué et justifié dans le courant de ce compte rendu. En ce qui touche le présent chapitre, toute compensation faite, la mieux value totale est de 223 242 fr. 15 savoir:

Augmentation des recettes	Fr. 93 031 10
Diminution des dépenses	• 130 211 05
Somme égale	<u>Fr. 223 242 15</u>

Quant AUX RECETTES, l'augmentation principale à signaler provient d'une recette de 62 412 fr. 05 pour l'intérêt des sommes prêtées par

la Caisse municipale aux Services industriels, recette qui n'était pas prévue au budget. Nous avons mentionné, en présentant le projet de budget pour 1901, que cet article n'avait pas été, jusqu'alors, inscrit au budget et qu'on se bornait à le porter au résultat de l'exercice. Il figurera, à partir de 1901, dans les prévisions budgétaires.

AUX DÉPENSES, les intérêts des rescriptions, pour lesquels il était prévu au budget une somme de 280 000 fr., n'ont atteint que le chiffre de 149 129 fr. 40, soit une dépense en moins de 130 870 fr. 90. Cette réduction s'explique par le fait de l'emprunt du 21 février, de 10 millions de francs, qui a permis de rembourser les rescriptions en cours à ce moment-là et dont le service d'intérêts n'a commencé qu'en septembre. La caisse municipale n'a donc eu à payer, en 1900, qu'un coupon et a ainsi bénéficié des intérêts sur l'emprunt de septembre à décembre.

Cette économie n'est que temporaire: elle sera compensée par une dépense correspondante à l'échéance de l'emprunt.

Recettes.

INTÉRÊTS ET REDEVANCES SPÉCIALES.

a. A recevoir de la Caisse hypothécaire :

Répartition sur les 13 306 parts appartenant à la Ville de Genève, à raison de 8 fr. 50 par part	Fr. 113 401 —
Sur lesquels il a été versé, selon l'usage, au compte de la restauration de St-Pierre . . .	• 3 000 —
Net.	Fr. 110 401 —
tandis que le budget prévoyait	• 96 700 —
C'est donc une plus-value de	Fr. 13 401 —

b. A recevoir de la Banque de Genève :

L'intérêt de notre dépôt, en raison du taux moyen de l'escompte, a été fixé pour 1900 à 4 %, il a donc produit $500\,000 \times 4\%$	Fr. 20 000 —
La somme prévue au budget était de	• 17 500 —
La mieux-value est donc de	Fr. 2 500 —

c. *Fondation F. Le Comte.*

Le solde espèces au 31 décembre 1899 était de	Fr.	788 65	
Il a été augmenté :			
Des intérêts s'élevant à	»	6 797 10	
D'une obligation sortie au tirage, en	»	500 —	
Ce capital a donné lieu au mouvement suivant :			
Achat de 2 obligations de la Caisse hypothécaire vaudoise	Fr.	990 —	
Rente viagère payée	»	5 000 —	
Somme portée à la lettre c. <i>Intérêts et Redevances</i>	»	1 700 —	
Solde espèces disponible	»	395 75	
Totaux	Fr.	8 085 75	Fr. 8 085 75

Le capital de la fondation est actuellement de :

Titres, à leur valeur nominale	Fr.	172 500 —
Espèces	»	395 75
Total	Fr.	172 895 75

d. à j. *A recevoir de l'Etat, allocations sur les impôts cantonaux, etc.*

Prévu	Fr.	123 650 —
Reçu	»	124 046 10
Reçu en plus.	Fr.	396 10

d) 10% sur la Contribution foncière bâtie prévu Fr. 36 000 — reçu Fr. 39 429 35

e) 20% sur la Contribution foncière non bâtie » 1 000 — » » 912 95

f) Part de la Ville dans le produit des taxes suivantes :

Permis de séjour et d'établissement	»	12 000 —	»	»	13 187 50
---	---	----------	---	---	-----------

A reporter Fr. 49 000 — reçu Fr. 53 529 80

	Report Fr.	49 000 —	reçu Fr.	53 529 80
g) Taxe sur les chiens »		3 000 —	»	3 302 85
h) Taxe sur le colportage »		15 000 —	»	14 064 15
i) Taxe sur ventes à la criée »		400 —	»	314 —
j) Versement sur la part revenant au canton sur le monopole fédéral de l'alcool »		56 250 —	»	52 835 30
Prévu	Fr.	123 650 —	reçu Fr.	124 046 10
Reçu en plus		396 40		
Somme égale	Fr.	<u>124 046 40</u>		

k. *Aménagement du Quartier de l'Île.*

Intérêts de 4 % sur la somme de 484 711 fr. 60, figurant comme solde débiteur au 31 décembre 1899.

Prévu	Fr.	17 880 —
Reçu	»	19 388 40
En plus	Fr.	<u>1 508 40</u>

Les intérêts ont été calculés sur la somme réelle figurant au bilan en 1899, soit 484 711 fr. 60 à 4 %. Le chiffre de 447 000 fr. porté au budget de 1900 était celui du bilan précédent.

l. *Pavage en bois.*

Intérêts sur les rescriptions restant à amortir au 31 décembre 1899. Fr. 416 235 à 3 1/2 % suivant tableau d'amortissement.

Prévu	Fr.	4 068 —
Reçu	»	<u>4 068 —</u>

m. *Centimes additionnels.*

20 % sur les taxes suivantes : *Taxe foncière non bâtie et bâtie*, taxes sur les *domestiques*, sur les *chevaux* et *voitures*, et sur les *billards*, ainsi que sur la *taxe municipale*, à l'exception de la 2^e catégorie (délibération du Conseil Municipal du 22 décembre 1899; loi du 7 février 1900).

Prévu	Fr.	225 000 —
Reçu.	»	238 413 55
En plus.	Fr.	<u>13 413 55</u>

Recettes.

RESRIPTIONS.

Depuis l'émission de l'emprunt 1900, le Conseil Municipal a voté les rescriptions suivantes :

Mars	16.	Installation du chauffage à vapeur à la Bibliothèque publique	Fr.	26 000 —
Mars	23.	Achat de terrain à Varembe	»	80 000 —
Avril	27.	Services industriels	»	850 000 —
Juin	8.	Acquisition immeuble Cayla, Corps-Saints	»	95 000 —
Juillet	3.	Acquisition immeuble Coppier-Defer, Pâquis	»	95 000 —
Décemb.	7.	Acquisition immeuble, Cornavin, 21.	»	106 000 —
	»	7. Services industriels	»	150 000 —
	»	7. Acquisition immeuble Laurent, Saint-Georges.	»	14 000 —
			Fr.	<u>4 446 000 —</u>

Il faut y ajouter :

Rescriptions autorisées pour le quartier de l'île	Fr.	96 452 —
» » » pavage en bois, suivant tableau d'amortissement	Fr.	116 235 —
Adéduire: amortissement annuel	»	<u>18 332 —</u>
Rescriptions autorisées pour création de logements à bon marché.	»	<u>1 659 000 —</u>
Total des rescriptions votées	Fr.	3 269 355 —
Les rescriptions en cours au 31 décembre 1899 étaient de	Fr.	7 575 000 —
Il en a été émis en 1900 pour	»	<u>5 675 000 —</u>
Soit un total de.	Fr.	13 250 000 —
Il en a été remboursé pour	»	<u>12 750 000 —</u>
Il en restait donc au 31 décembre 1900	»	<u>500 000 —</u>
Reste à émettre au 31 décembre 1900.	Fr.	<u><u>2 769 355 —</u></u>

Résultats généraux.

Ce compte, au 31 décembre 1899 (suivant tableau n° 5 du compte rendu financier) soldait au débit par. . . . Fr. 443 705 10

Pour 1900, il se décompose comme suit :

Déficit budgétaire de 1900	Fr.	145 255 35
Excédents de dépenses sur divers comptes soldés :		
Acquisition immeuble Spiess	»	561 20
» de terrain à Varembe	»	2 855 15
Acquisition immeuble Coppier-Defer	»	369 —
Acquisition immeuble Cayla	»	357 20
Réfection de la triperie à l'Abattoir	»	4 511 50
Solde des frais de l'emprunt de 1900.	»	76 262 35
Vente à S ^r Boissonnas d'une parcelle de terrain, Croix-d'Or, 31, supplément	Fr.	570 —
Remboursement p ^r prise d'eau, W. C. Saint-Jean.	»	150 —
Excédent de recettes sur les dépenses au magasin de l'Ecole d'horlogerie	»	4 368 15
Balance par fonds capital.	»	225 083 60
		<u>Fr. 230 171 75</u>
		<u>Fr. 230 171 75</u>

Comptes spéciaux.

RESTAURATION DE SAINT-PIERRE.

Ce compte était débiteur au 31 décembre 1899 de	Fr.	895 65
Il a été payé en 1900 pour divers travaux.	»	31 088 40
		<u>Fr. 31 984 05</u>
Ensemble.	Fr.	31 984 05
<i>A reporter</i>	Fr.	31 984 05

Report Fr. 31 984 05

Dont à déduire :

Prélèvement annuel sur la répartition des bénéfices de la Caisse hypothécaire, budget

Ch. II *a* Fr. 3 000 —

Annuité prévue au budget Ch. XVI » 40 000 —

Versement du legs Schaub . . . » 300 —

43 300 —

Solde créditeur au 31 décembre 1900 Fr. 11 315 95

ELARGISSEMENTS DE RUES.

Ce compte était débiteur, au 31 décembre 1899, de Fr. 3 900 85

Il a été payé en 1900 pour divers travaux . . . » 10 260 45

Ensemble . . . Fr. 14 161 30

Dont il faut déduire :

Annuité prévue au budget, Ch.

XVII *m* Fr. 5 000 —

Vente de terrain, rue de la Croix-d'Or à S^r Malet » 5 853 75

10 853 75

Solde débiteur au 31 décembre 1900 . . . Fr. 3 307 55

BAINS DU RHÔNE.

Ce compte était débiteur au 31 décembre 1899 de Fr. 49 872 90

Les recettes nettes se sont élevées à Fr. 8 732 65

Il faut en déduire :

l'intérêt à 3% en compte courant . . . » 1 389 70

ce qui laisse un amortissement de » 7 342 95

La Société des Bains du Rhône reste donc débitrice au 31 décembre 1900 de

Fr. 42 529 95

ASSURANCES DES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES.

D'après l'arrêté du Conseil Municipal en date du 3 juillet 1900, le compte « *Fonds d'assurance du Théâtre,* » dont le solde créancier était au 31 décembre 1899 de Fr. 253 425 65

a dû être réuni au nouveau compte « Assurance des Propriétés municipales, » dont le montant en 1900 a été de » 36 276 45

Le solde créancier au 31 décembre 1900 est de Fr. 289 701 80

FONDS DE BIENFAISANCE DE LA VILLE DE GENÈVE.

Ce fonds, qui est remis à l'Hospice général, était au 31 décembre 1899 de Fr. 41 541 40

Il s'est accru en 1900 des versements faits par la Chancellerie pour le $\frac{1}{3}$ de la finance payée par les nouveaux citoyens admis à la naturalisation dans la commune de Genève. » 5 687 05

Il est donc actuellement de Fr. 47 228 45

Emprunt.

En vertu de la délibération du Conseil Municipal du 9 février 1900 et de la loi du 21 février 1900, la Ville de Genève a contracté l'année dernière un emprunt de 40 millions de francs, destiné à consolider la dette flottante, à faire face à diverses dépenses résultant de travaux extraordinaires et à couvrir le déficit des exercices 1898 et 1899. Sur le montant de cet emprunt, un million a été réservé à la Caisse d'Épargne, et neuf millions mis en souscription publique par les soins de l'Union Financière de Genève, à laquelle la Ville l'avait cédé au prix de 99,10 %, plus 5000 fr. frais d'émission à forfait. Il était convenu avec cette société que, dans le cas où l'émission serait faite à un prix dépassant le pair, l'Union Financière partagerait avec la Ville l'excédent de bénéfice réalisé entre ce prix de 100 % et le prix d'émission. L'emprunt ayant été émis au cours de 100 $\frac{1}{2}$ %, la Ville a reçu la moitié de cette prime de $\frac{1}{2}$ %, soit $\frac{1}{4}$ % sur les neuf millions mis en souscription, c'est-à-dire une somme de 22,500 fr.

Le résultat de l'opération a été le suivant :

Montant de l'emprunt	Fr. 10 000 000 —
Bonification pour prime d'émission	22 500 —
Ensemble	Fr. 10 022 500 —
Dont à déduire :	
Payé à l'Union Financière pour commission d'émission	Fr. 95 000 —
Frais: impression des titres, reliures, etc.	3 762 35 98 762 35
Produit net de l'emprunt	<u>Fr. 9 923 737 65</u>

Bilan.

ACTIF.

Caisse. Le mouvement total de la caisse, en entrées et en sorties, a été de 56 719 786 fr. 25, ce qui représente une moyenne par jour ouvrable de 184 755 fr., soit une diminution de 8 779 fr. 25 sur l'exercice 1899.

Cette diminution dans le mouvement de caisse provient de l'emprunt de 1900, qui a arrêté temporairement l'émission des rescriptions.

Débiteurs divers. Ce compte est susceptible de fluctuations à chaque exercice, car les sommes qui y figurent doivent obligatoirement disparaître par le débit ou le crédit des divers comptes auxquels ils se rapportent.

Fonds de réserve de la Caisse hypothécaire. Le fonds de réserve de la Caisse hypothécaire, qui était de 680 252 fr. 15 au 31 décembre 1899, s'élève au 31 décembre 1900 à 700 654 fr. 70; la part de la Ville à ce fonds (13 306/30 000) passe de 301 714 fr. 40 à 310 765 fr. 90.

Part de la Ville au fonds capital de la Caisse hypothécaire. La part de la Ville au fonds capital de cet établissement ne subit aucun changement.

Portefeuille. Suivant les indications du compte rendu administratif de 1899, le portefeuille a été augmenté de toutes les valeurs en espèces figurant au crédit des comptes indiqués au bilan de 1899. De plus, tous les titres formant le montant du portefeuille ont été ramenés à leur valeur nominale.

Immeubles. Ce compte a été augmenté du prix d'achat des immeubles Spiess, place de St.-Gervais; Coppier-Defer, aux Pâquis; Hospice général, Cornavin, 21; Cayla, rue des Corps-Saints, 3; consorts Laurent, à St-Georges.

Avances à recouvrer. La dette de la Société des bains du Rhône s'est amortie cette année de 7 342 fr. 95, comme il ressort du compte suivant :

	Dépenses.	Recettes.
Les recettes effectuées en 1900 ont été de		Fr. 16 123 45
Les dépenses ont été de	Fr. 7 390 50	
Il faut ajouter à ces dernières :		
Intérêts 3 % en compte-courant.	» 1 389 70	
Amortissement du capital.	» 7 342 95	
	<u>Fr. 16 123 45</u>	<u>Fr. 16 123 45</u>

Revenus de Fondations. Fondation Revilliod. L'exercice 1899 avait présenté une diminution du solde débiteur de la fondation Revilliod; cette marche décroissante a subi, cette année, un temps d'arrêt par suite de travaux urgents qui ont dû être entrepris, solde débiteur au 31 décembre 1900 est de 3 375 fr. 85.

Fondation Plantamour. Le solde débiteur de la fondation Plantamour, 36 813 fr. 85, représente les frais nécessités pour l'aménagement du parc Mon Repos, tels que : réparations de vieux bâtiments pour le logement du personnel, canalisations d'eau, établissement de water-closets, etc.

L'excédent de dépenses concernant l'entretien proprement dit de la promenade figure au compte budgétaire *Promenades et Jardins*.

Services productifs de revenus. Mêmes indications qu'en 1899.

Travaux en cours. Le bilan donne le détail complet des sommes dépensées pour les travaux en cours. L'excédent de dépenses sur les crédits votés par le Conseil Municipal pour les travaux et acquisitions ci-dessous énoncés, a été porté au compte *Résultats généraux*; ce sont :

Acquisition de terrain à Varembe pour dépôt de voirie	Fr. 2 855 45
Acquisition de l'immeuble Coppier-Defer, aux Pâquis	» 369 —
» » Cayla	» 357 20
» » Cocquio.	» 561 20
Réfection de la triperie à l'Abattoir	» 4 511 50

Débiteurs divers. Les différents comptes qui figurent au Grand Livre seront liquidés dans le courant de l'exercice 1901.

Valeurs improductives. Le solde qui figurait au bilan de 1899 en. Fr. 34 052 450 75
se trouve augmenté des dépenses suivantes représentant des valeurs improductives :

Etablissement d'une cour basse au Musée d'histoire naturelle.	•	27 505 85
Installation de l'éclairage électrique et du chauffage au Musée d'histoire naturelle	•	25 046 75
Installation du chauffage à vapeur à la Bibliothèque publique	•	25 775 75
Total. . .		Fr. 34 430 779 40

Abattoir et Marché au bétail. La valeur de ces constructions était représentée au bilan pour . . Fr. 1 530 483 65

Il y a lieu d'y ajouter :

Coût de la réfection de la porcherie	•	12 029 90
" " " de la triperie.	•	16 511 50
Total. . .		Fr. 1 559 025 05

PASSIF.

Dette consolidée. Les emprunts sont diminués des amortissements réguliers qui viennent augmenter le Fonds capital.

Rescriptions. Consulter le tableau annexé au compte rendu financier.

Créanciers. Même explication que pour les débiteurs.

Fondations spéciales. Le compte *Assurance du Théâtre*, suivant arrêté du Conseil Municipal en date du 8 juin 1900, a été versé au compte *Assurance des Propriétés municipales*.

Il y a lieu d'ajouter aux Fondations spéciales les legs *Chevalier et Rothschild*, dont les intérêts ont une destination spéciale.

Les titres formant le capital du Legs Rothschild sont en co-proprieté entre l'Etat et la Ville et sont déposés entre les mains du Département cantonal des Finances.

La *fondation Plantamour*, dont le budget est annexé au compte rendu financier, solde par un déficit de 4 245 fr. 95, lequel, suivant

les indications du budget de 1900, doit être compris dans les dépenses de *Promenades et Jardins*.

Services productifs de revenus. Mêmes explications qu'à l'Actif.

Immeubles du square Paul Bouchet. Le revenu de ces immeubles ne suffisant pas à couvrir les intérêts des capitaux engagés dans l'entreprise, le déficit a été soldé par l'Etat de Genève, en conformité de la convention relative à cette entreprise.

Comptes créanciers sur Exercices budgétaires. Ces soldes créanciers qui figurent au bilan représentent pour la plupart des économies réalisées sur plusieurs exercices successifs ; ces soldes restent à la disposition des collections auxquels ils se rattachent, pour acquisitions.

Fonds capital. Le mouvement du Fonds capital et du compte « Résultats généraux » est donné dans les tableaux qui sont annexés au compte rendu financier.

Le compte capital est augmenté de :

Versement fait à l'Hospice général pour le fonds de bienfaisance de la Ville.

Augmentation de la part de la Ville au fonds de réserve de la Caisse hypothécaire.

Amortissements effectués sur la dette consolidée.

Coût de la réfection de la porcherie et de la triperie de l'Abattoir.

D'autre part, il se trouve diminué des amortissements des services industriels et du solde débiteur du compte « Résultats généraux. »

Le solde au 31 décembre 1899

était de Fr. 30 018 626 40

Plus les amortissements des

emprunts » 331 000 — = 30 349 626 40

Il est au 31 décembre 1900 de » 30 410 343 70

Diminution de Fr. 239 312 70

CHAPITRE III

TAXE MUNICIPALE

Chef du bureau : M. Emile REY.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 40 200 —	Prévu. . . .	Fr. 762 300 —
Dépensé	40 425 35	Reçu	780 441 90
En moins . . .	<u>Fr. 74 65</u>	En plus . . .	<u>Fr. 17 841 90</u>

Le budget prévoyait une recette brute de 840 000 francs plus 225 000 francs, etc.

Le percepteur a versé à la caisse de l'Etat, pour l'exercice 1900, la somme de Fr. 1 008 706 55

L'Etat a prélevé :

- 1° Sa part à forfait Fr. 39 500 —
- 2° La part de l'Hôpital cantonal et de l'Asile des vieillards 26 200 —
- 3° La remise au percepteur :
1.15 % sur 1 008 706 fr. 55 41 600 10
- 4° Rembours^t des frais de poursuite. 490 10

La Ville a tenu compte
au percepteur des
taxes que ce dernier
a remboursées, soit Fr. 496 35

La Ville a payé pour hono-
raires à M. Racine,
pour diverses in-
stances » 737 25

Fr. 933 60
Fr. 78 723 80
A reporter Fr. 929 982 75

	<i>Report</i>	Fr. 929 982 75
dont il faut déduire la somme de	»	149 870 85
représentant les centimes additionnels afférents à la taxe municipale		
Recette nette		<u>Fr. 780 111 90</u>

Aux dépenses, l'économie porte entièrement sur la lettre *e*. *Frais divers et impressions.*

Emission des rôles.

Les rôles des contribuables soumis à la taxe municipale pour l'exercice 1900 ont été arrêtés comme suit :

	Principal.	Centimes addit.	Totaux.
Reliquat de l'exercice 1900	41 991 75	—	41 991 75
Hôtels, cafés, débits, pensions	195 531 25	39 406 25	234 637 50
Industriels et commerçants	510 194 65	102 038 90	612 233 55
Fonctionnaires, employés (9 ^{me} catégorie)	22 920 —	4 584 —	27 504 —
Capitalistes, rentiers (10 ^{me} caté- gorie)	88 723 75	17 744 75	106 468 50
Propriétaires (11 ^{me} catégorie)	90 440 —	—	90 440 —
Rôle de régularisation	9 513 35	1 902 65	11 416 —
	<u>959 314 75</u>	<u>165 376 55</u>	<u>1 124 691 30</u>

Perception.

La perception sur le reliquat et les rôles émis a produit :

Sur le reliquat	Fr. 24 886 75
Sur l'exercice	» 982 410 —
Les recettes hors rôle, pour frais de surtaxes et de poursuites se sont élevées à	» 1 709 80
Total	<u>Fr. 1 008 706 55</u>

Dégrèvements.

Il a été ordonné 1698 dégrèvements, dont :

203 sur le reliquat	Fr. 40 034 95
<u>1495</u> sur l'exercice	» 62 174 15
<u>1698</u>	Total Fr. <u>72 206 40</u>

470 dégrèvements ont été accordés à la suite de requêtes.

1228 » d'office.

1698 total égal.

Ces dégrèvements se décomposent comme suit :

Sur requêtes transmises par le Département.

168 déclassements	Fr. 2 206 30
124 exceptionnels	» 2 396 90
75 accordés par la Commission de recours	» 6 151 45
22 ordonnés par arrêtés du Con- seil d'Etat	» 4 458 —
52 disparus ou n'exerçant plus .	» 1 757 —
22 pas imposables	» 248 60
4 décédés	» 54 —
2 doubles emplois	» 27 —
1 entente avec le Conseil Admi- nistratif	» 5 840 —
<u>470</u>	Fr. <u>20 139 25</u>

Dégrèvements d'office : sur le reliquat.

60 disparus ou n'exerçant plus .	Fr. 2 728 75
64 insolubles	» 2 449 80
25 faillites.	» 3 412 45
35 concordats	» 762 95
10 décédés.	» 425 —
3 arrêtés Conseil d'Etat et juge- ment.	» 180 —
6 doubles emplois	» 73 —
<u>203</u>	Fr. <u>40 034 95</u>

A reporter Fr. 30 171 20

Report Fr. 30 171 20

Sur l'Exercice.

445 disparus ou n'exerçant plus	Fr. 19 737 20	
194 déclassés	» 7 835 90	
184 exceptionnels	» 5 066 50	
73 décédés	» 4 222 —	
63 pas imposables ou insolubles.	» 952 20	
43 doubles emplois	» 1 567 55	
23 faillites.	» 2 653 55	
<u>1025</u>		Fr. 42 034 90
	Total.	<u>Fr. 72 206 10</u>

Le total des dégrèvements ci-dessus représente le 6,42 % de la somme à recouvrer, résultat très satisfaisant si l'on considère que les contribuables avaient à supporter une augmentation de 20% de centimes additionnels, ce qui a occasionné un nombre inusité de requêtes.

Réclamations.

1336 contribuables ont adressé des réclamations qui ont été réglées comme suit :

787 dégrèvements ont été accordés par le Conseil Administratif, dont 373 à la suite de requêtes au Département des Contributions.

75 dégrèvements ont été accordés par la Commission de recours.

22 dégrèvements ont été ordonnés par arrêtés du Conseil d'Etat.

452 réclamations ont été retournées aux contribuables avec notes explicatives.

1336 Total égal.

Commission de recours.

Cette commission a été composée, pour l'exercice 1900, de :

MM. Victor Lamunière, Conseiller Administratif, président.

A. Coulin, négociant.

H. Boveyron, banquier.

J. Christin, régisseur.

F. Forestier, négociant.

} nommés par le Conseil d'Etat
Arrêté du 11 mai 1900.

MM. M. Rojoux, négociant.

A. Decrue, Conseiller Municipal.

G. Pâquet, ,

A. Gampert, ,

} nommés par le Conseil Admi-
nistratif le 11 mai 1900.

Le service de la taxe municipale a transmis à cette commission 221 requêtes, sur lesquelles 145 classifications ont été maintenues, 75 dégrèvements accordés et une affaire a été retournée au Conseil Administratif pour arrangement.

Recours au Conseil d'Etat.

42 contribuables ont adressé des recours au Conseil d'Etat.

19 classifications ont été maintenues.

22 dégrèvements ont été ordonnés.

1 recours n'a pas encore reçu la sanction du Conseil d'Etat.

42 Total égal.

4 contribuables ont recouru aux tribunaux : 2 ont été déboutés de leurs prétentions et condamnés aux dépens ; le 3^e a obtenu gain de cause. Enfin, le 4^{me} litige est encore en suspens.

Reliquat.

Le reliquat à fin 1900 est de 45 488 fr. 45, soit le 4,05 de la somme à recouvrer.

ROLES	Nombre des cotes	SOMMES à recouvrer	Degrèvements	Reliquat	SOMMES ENCAISSÉES		
					Principal.	Cent. addit.	Totaux
Cafés, hôtels, etc. . . .	1005	234 637 50	10 602 05	5 394 —	182 201 20	36 440 25	218 641 45
Industriels	4912	612 233 55	36 367 60	26 070 40	458 162 95	91 632 60	549 795 55
9 ^e catégorie, employés. .	2266	27 504 —	2 174 —	833 —	20 414 15	4 082 85	24 497 —
10 ^e » capitalistes .	1219	106 468 50	11 215 50	378 —	79 062 50	15 812 50	94 875 —
11 ^e » propriétaires.	1660	90 440 —	1 815 —	5 740 —	82 885 —	—	82 885 —
Rôle de régularisation . .	276	11 416 —	—	—	9 513 35	1 902 65	11 416 —
Reliquat de 1899. . . .	841	41 991 75	10 031 95	7 073 05	24 886 75	—	24 886 75
	<u>12179</u>	<u>1 124 691 30</u>	<u>72 206 10</u>	<u>45 488 45</u>	<u>857 125 90</u>	<u>149 870 85</u>	<u>1 006 996 75</u>
			6,42 %	4,05 %		Poursuites	374 20
						Surtaxes	1 335 60
							<u>1 008 706 55</u>

Taxe municipale. Tableau comparatif des Rôles et des Dégrèvements des Ex.: 1891 à 1900.

ROLES ÉMIS	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898 ¹	1899 ²	1900 ³
Cafés, hôtels, etc.	175,432 50	171,483 50	172,069 25	171,617 25	167,121 —	190,925 —	197,730 —	190,312 75	193,524 50	234,637 50
10 ^e catégorie capitalistes .	84,287 50	89,380 —	79,647 50	84,267 50	87,195 —	81,972 50	80,530 —	87,635 —	88,962 50	106,468 50
11 ^e catégorie propriétaires	67,910 —	69,040 —	67,940 —	67,045 —	68,800 —	71,855 —	76,070 —	78,665 —	87,420 —	90,440 —
Employés	12,672 50	12,545 —	12,017 50	11,197 50	15,312 50	14,442 50	15,882 50	15,965 —	19,687 50	27,504 —
Industriels, négociants .	403,802 30	408,131 05	425,446 55	429,511 75	415,578 —	468,889 45	460,835 30	484,527 20	490,673 —	612,233 55
Rôle de régularisation .	17,313 60	13,860 70	18,150 40	20,272 35	20,976 80	37,326 55	36,125 25	27,378 05	14,395 55	11,416 —
Reliquat	98,738 60	73,375 95	55,070 25	48,257 10	46,069 55	29,518 85	70,266 20	70,579 25	54,654 80	41,991 75
	<u>860,157 —</u>	<u>837,816 20</u>	<u>830,341 45</u>	<u>832,168 45</u>	<u>821,052 85</u>	<u>894,929 85</u>	<u>937,439 25</u>	<u>955,062 25</u>	<u>949,317 85</u>	<u>1,124,691 30</u>
Dégrèvements	126,782 45	115,356 75	104,906 30	92,025 55	76,616 20	74,533 45	78,000 15	79,335 05	58,154 55	72,206 10
Soit % des sommes à recouvrer	14.74 %	13.76 %	12.53 %	11.05 %	9.33 %	8.33 %	8.32 %	8.30 %	6.12 %	6.42 %
Dégrèvements d'office .	1,290	1,253	1,199	1,245	904	738	877	1,029	981	1,228

¹ 5000 fr. de dégt, Crédit Lyonnais.
² 12,900 fr. de dégt sur le Jura-Simplon.
³ 5,640 fr. sur le P. L. M.

CHAPITRE IV

ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL

Directeur : M. Cérès Prost.

		Budget n° 14.	
<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 50 700 —	Prévu	Fr. 181 700 —
Dépensé	» 51 479 —	Reçu. . . .	» 187 337 30
En plus	<u>Fr. 779 —</u>	En plus	<u>Fr. 5 637 30</u>

Aux dépenses, seul, le crédit *chauffage industriel*, lettre *g*, 6700 fr. a été dépassé de 4265 fr. 55. Cette différence provient de l'élévation du prix des combustibles; depuis le 1^{er} Juillet, le coke a subi une augmentation de 80 %, la houille de 30 %, la consommation annuelle pour le chauffage de la porcherie et de la triperie est d'environ 240 tonnes de coke et 70 tonnes de houille.

Aux recettes, les différences en plus sont les suivantes :

<i>a Abatage</i>	Fr. 2247 —
<i>b Triperie</i>	» 400 —
<i>c Magasins.</i>	» 40 —
<i>d Pesage.</i>	» 326 85
<i>f Ecuries publiques</i>	» 429 65
<i>g Dépôt et cheville</i>	» 3305 40
<i>h Glacière</i>	» 13 50
<i>j Procès-verbaux</i>	» 137 75
<i>k Recettes diverses</i>	» 276 55
<i>l Poids à bascule.</i>	» 960 30
	<u>Fr. 8137 —</u>
<i>A reporter</i>	Fr. 8137 —

Report Fr. 8 137 —

Par contre sont restés au-dessous des prévisions :

e. Droit d'entrée au marché . . .	Fr. 618 40	
i. Voirie et engrais	• 1881 30	
	<u>Fr. 2499 70</u>	• 2499 70
Moins value.		<u>Fr. 5637 30</u>
Reçu en plus.		

Le droit d'abatage a été perçu sur :

4 751 bœufs produisant	Fr. 33 257 —
706 vaches produisant	• 4 236 —
337 chevaux »	• 1 685 —
12 593 porcs »	• 37 779 —
9 ânes »	• 18 —
12 970 veaux »	• 25 940 —
22 332 moutons »	• 22 332 —
<u>53 698 têtes produisant</u>	<u>Fr. 125 247 —</u>

soit 293 têtes et 8239 fr. de moins qu'en 1899.

La frontière est fermée depuis le 19 Juin 1899 à l'importation du bétail de boucherie français (sauf pour les veaux). Cet état de choses devient toujours plus pénible pour nos finances et se traduit par une diminution de 605 bœufs, 274 vaches et 1653 porcs sur l'abatage de 1899. Les bouchers et les charcutiers s'habituent de jour en jour davantage à aller abattre en dehors du canton, et par la suite, des abattoirs s'établiront dans la zone de Savoie et le pays de Gex, au grand détriment du nôtre et de celui de Carouge.

La levée de l'interdiction serait bien accueillie par tous les intéressés et mettrait fin à bien des conflits existant, surtout entre bouchers et tripiers.

Le service du pesage a porté sur 60 532 pesées et 28 712 bulletins de poids, qui ont produit. Fr. 11 326 85
soit 1221 fr. 70 de moins qu'en 1899.

Le droit d'entrée au marché a été perçu sur :

3 209 veaux produisant	Fr. 641 80
12 398 moutons »	• 1 239 80
<u>15 607 têtes produisant</u>	<u>Fr. 1 881 60</u>

soit 161 fr. 60 de moins qu'en 1899.

Cette différence est compensée par la perception d'un plus grand nombre de droits de marché dans les écuries publiques, plusieurs marchands de veaux y introduisant ce bétail la veille des marchés.

Toutefois l'interdiction du marché au gros bétail du lundi et les veaux amenés morts sur la place nous causent un grave préjudice.

Les *écuries publiques* ont rapporté 12 429 fr. 65 dont voici le détail :

834 bœufs . . .	2 791 journées	Fr.	837 30
97 vaches . . .	243 »	»	72 90
711 chevaux . . .	1320 »	»	396 —
15 048 porcs . . .	21 248 »	»	2 124 80
7 176 veaux . . .	9 440 »	»	944 —
3 831 moutons . . .	18 993 »	»	949 65
823 droits de marché à 50 cent.		»	411 50
22 021 »	à 20 »	»	4 404 20
2 955 »	à 10 »	»	295 50
733 bottes de foin	à 60 »	»	439 80
Locations diverses		»	1 554 —
			Fr. 12 429 65

soit 2 517 fr. 90 de moins qu'en 1899.

Cette différence provient de l'absence du bétail français et aussi du départ de deux clients qui ont quitté nos écuries pour occuper celles qu'ils ont fait construire dans le voisinage de l'abattoir. L'administration ayant reçu des propositions de marchands de bœufs, leur a loué deux écuries devenues vacantes pour le prix annuel et total de 1500 fr. suivant convention.

Le droit de dépôt et de cheville a produit 4305 fr. 40., soit 2161 fr. 65 de plus qu'en 1899; cette plus-value est due à la quantité de viandes provenant d'animaux abattus au delà de la frontière, introduites dans les frigorifiques et qui ont payé le droit de dépôt équivalent à celui d'abatage et un peu aussi à la taxe perçue à partir du 1^{er} Janvier sur les viandes destinées à être revendues dans l'abattoir.

Les *poids publics* de Cornavin, Rive et Rond-Point de Plainpalais, rattachés au service de l'abattoir, ont produit . . . Fr. 9 460 30
soit 637 fr. 60 de plus qu'en 1899.

Récapitulation.

Abatage	Fr. 125 247 —
Triperie	» 7 225 —
Magasins et loyers divers	» 5 040 —
Pesage	» 11 326 85
Marché	» 1 881 60
Ecuries publiques	» 12 429 65
Dépôt et cheville	» 4 305 40
Glacière	» 6 813 50
Voirie et engrais	» 2 618 70
Procès-verbaux ¹	» 212 75
Recettes diverses	» 776 55
Poids à bascule	» 9 460 30
	<hr/>
	Fr. 187 337 30

Les recettes sont de 5 637 fr. 30 supérieures aux prévisions budgétaires.

L'état sanitaire dans nos écuries a été excellent durant toute l'année.

En vue du renouvellement du traité de commerce avec la France, le Conseil Administratif a adressé dans le courant de mars à l'Autorité fédérale une note pour lui signaler le grave préjudice que fait éprouver à nos recettes le droit d'entrée minime perçu par la Confédération sur les viandes mortes, comparativement à celui grevant le bétail sur pied, et principalement les veaux. Le Conseil d'Etat a bien voulu appuyer cette démarche.

A la demande du Conseil Administratif et vu la pétition de la Société des charcutiers, le Conseil d'Etat a, le 30 octobre, modifié l'art. 4 de son arrêté du 9 août 1898 en fixant pour les porcs un délai d'abatage de quatre jours.

Par un nouvel arrêté en date du 29 décembre, le Conseil a accordé cinq jours pour le même objet.

Parmi les travaux exécutés cette année, nous devons signaler ceux de réfection des écuries publiques et bergeries, avec création de quatre

¹ Le produit des procès-verbaux est de 425 fr. 50; la moitié, soit 212 fr. 75, a été payée aux employés qui ont relevé les contraventions.

portes donnant accès sur le marché, installation de 4 cheminées de ventilation sur l'écurie des pores, réparations urgentes du bureau de recette, des appartements du concierge du marché et du sous-inspecteur sanitaire, du clocheton et des cadrans de l'horloge (cette dernière a été aussi remise en état), transformation des sonneries électriques par le service municipal, réfection des cabinets et urinoirs, transfert des romaines n° 1 et 2, etc., etc.

Le tablier du poids public du Rond-Point de Plainpalais a été remplacé, celui de Rive a été réparé.

Pas de changement quant au personnel.

CHAPITRES V, VI, VII, VIII ET IX

SERVICES INDUSTRIELS

Conseiller délégué : M. TH. TURRETTINI.

Suppléant : M. CH. PIGUET-FAGES.

Commission des Services industriels.

MM. TURRETTINI, président; — GAMPERT, secrétaire; — AUTRAN, —
DECROUTE, — GROBÉTY, — IMER-SCHNEIDER, — JONNERET, — MINNIG-MAR-
MOUD, — OLTRAMARE.

Directeur général : M. C. BUTTICAZ, ingénieur.

Bureau central : MM. C. BRÉLAZ, premier secrétaire.

A. DUNOYER, chef du contrôle et de la
comptabilité générale.

J. DOVAZ, économiste.

CHAPITRE V

Administration générale.

<i>Dépenses.</i>	
Voté	Fr. 461 600 —
Dépensé	> 453 793 20
Dép. en moins .	Fr. <u>7 806 80</u>

<i>Recettes.</i>
Pour mémoire.

CHAPITRE VI

Service des Eaux et Forces motrices du Rhône.

Chef de service : M. H. MEIER.

Chef de bureau : M. J. EBERSBERGER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 264 400 —	Prévu	Fr. 970 000 —
Dépensé	» <u>311 562 35</u>	Reçu	» <u>1 035 022 75</u>
Dép. en plus	Fr. <u>47 462 35</u>	Reçu en plus	Fr. <u>65 022 75</u>
Recettes nettes en plus du budget Fr. 17 560 40			

CHAPITRE VII

Forces motrices, Usine de Chèvres.

Chef de service : M. M. SAUGEY.

Chef de bureau : M. A. PERRENOUD.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 235 400 —	Prévu	Fr. 624 300 —
Dépensé	» <u>285 378 30</u>	Reçu	» <u>630 635 10</u>
Dépensé en plus	Fr. <u>49 978 30</u>	Reçu en plus	Fr. <u>6 335 10</u>
Recettes nettes en moins du budget Fr. 43 643 20			

CHAPITRE VIII

Service de l'Eclairage électrique.

Chef de service : M. JEAN GRAIZIER.

Chef de bureau : M. L. SOLDANO.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 403 600 —	Prévu	Fr. 777 000 —
Dépensé	» <u>486 615 20</u>	Reçu	» <u>894 558 15</u>
Dép. en plus	Fr. <u>83 015 20</u>	Reçu en plus	Fr. <u>117 558 15</u>
Recettes nettes en plus du budget Fr. 34 542 95.			

CHAPITRE IX

Service d'éclairage et de chauffage par le gaz.

Chef de service : M. E. BLANC, ingénieur.

Chef de bureau : M. H. HOFFMANN.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 4 314 400 —	Prévu	Fr. 4 990 500 —
Dépensé. . . .	» <u>4 566 280 50</u>	Reçu	» <u>2 218 736 55</u>
Dép. en plus .	Fr. <u>251 880 50</u>	Reçu en plus .	Fr. <u>228 236 55</u>

Recettes nettes en moins du budget Fr. 23 643 95.

Le rapport annuel des Services industriels est divisé comme suit :

	Pages.
1° Arrêtés du Conseil Municipal.	61
2° Correspondance du Bilan général de la Ville avec la comptabilité des services industriels.	63
3° Résultats généraux.	67
4° Administration générale	84-85
5° Eaux	86
6° Forces motrices.	120
7° Eclairage électrique	132
8° Gaz	162

1° ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le courant de l'année 1900, le Conseil Municipal a pris les arrêtés suivants :

30 janvier.

Ouverture d'un crédit de	Fr. 180 000 —
pour acquisition des immeubles Cocquio, 9, rue du Rhône.	
<i>A reporter.</i>	<u>Fr. 180 000 —</u>

Report . . Fr. 180 000 —

27 avril.

Nomination de la Commission des Services industriels. Elus: MM. Jonneret, Oltramare, Autran, Gampert, Imer-Schneider, Grobéty, Decrue, Minnig-Marmoud et Turrettini.

Ouverture d'un crédit de » 398 124 75
pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés pour des installations d'eau et d'éclairage.

8 juin.

Ouverture d'un crédit de » 850 000 —
pour le développement des services (canalisations nouvelles et usine électrique des tramways).

Ratification de la convention avec la C. G. T. E. pour la fourniture de la force destinée à la traction.

27 juillet.

Ratification d'une convention conclue avec la Société anonyme suisse de l'industrie électrochimique « Volta »

2 novembre.

Ouverture d'un crédit de » 1 701 70
pour l'achat de deux parcelles de terrain aux Iles d'Aïre (parcelles 4527 et 4528 commune de Vernier).

Ratification d'une convention conclue avec la commune de Genthod pour la fourniture de l'énergie et de l'éclairage électriques dans cette commune.

7 décembre.

Ratification d'une convention conclue avec la commune de Carouge pour la fourniture de l'énergie et de l'éclairage électriques dans la dite commune.

A reporter

Fr. 1 429 826 45

	<i>Report</i>	Fr. 1 429 826 45
Ouverture d'un crédit de	*	150 000 —
pour l'installation à l'Usine à gaz de la fabrication du gaz à l'eau carburé.		
Total. .		<u>Fr. 1 579 826 45</u>

**2° CORRESPONDANCE DU BILAN GÉNÉRAL DE LA VILLE AVEC
LA COMPTABILITÉ DES SERVICES INDUSTRIELS**

ACTIF

Service des Eaux.

Folio N° 269¹

Usine N° 1 : Installations diverses 5 676 470 fr. 85. La justification de cette somme se trouve à la page 78 du Compte rendu, où se trouvent les détails des capitaux engagés par service. Cette somme représente par conséquent le montant dû actuellement par le service des eaux, défalcation faite des amortissements effectués au 31 décembre de la présente année 1900. En outre, cette somme figure encore à la page 114 du bilan du service des eaux.

Folio 267.

Divers débiteurs, au montant de 27 175 fr. 85, se retrouvent également à la page 114 pour une somme égale.

Folio 259.

Extension du réseau hydraulique contre l'incendie.

Le bilan de la Ville porte une somme de 31 321 fr., qui se rapporte à une canalisation de 250 mm. passant par la rue du Stand, la rue Diday, les Bastions, rue Imbert-Gallois et le Boulevard des Philosophes, savoir 1075 mètres de tuyaux de 250 mm. et 308 mètres de tuyaux de 120 mm. et 8 hydrantes. Le crédit relatif à cette canalisation a été voté par le Conseil municipal dans sa séance du 14 mars 1899 (voir pages 977 et suivantes du Mémorial de 1898-99).

¹ Folio du Grand-Livre de la comptabilité municipale.

Usine de Chèvres.

Folio 270.

6 760 819 fr. 20. Ce chiffre se retrouve à la page 78 du Compte rendu. Il représente les dépenses effectuées par la Ville, amortissements déduits.

Folio 278.

Divers débiteurs 47 503 fr. 95. Cette somme se compose de 44 903 fr. 95, indiqués à la page 129 du Compte rendu, et de 2 600 fr. qui proviennent d'une recette pour indemnité de retard, passée en compte après règlement du compte de recettes et qui a été portée en diminution de dépenses, de sorte que le solde à nouveau au premier janvier 1901 donne des écritures conformes.

Eclairage électrique.

Folio 277.

Installations diverses.

Capital 3 033 013 fr. 55. Cette somme se trouve page 78 du Compte rendu, avec le décompte suivant :

Capital engagé	Fr. 3 011 409 20
Eclairage de Plainpalais, dépense de 1900	21 904 35
Total	Fr. 3 033 013 55

Folio 278.

Divers débiteurs. Le chiffre de 147 762 fr. 20 des divers débiteurs se retrouve porté au bilan intérieur des services à la page 160 du Compte rendu.

Service du gaz.

Folio 278.

Installations diverses.

Capital 5 850 185 fr. 55. Cette somme se trouve portée pages 78 et 188 du Compte rendu.

Folio 278.

Divers débiteurs, 5 258 fr. 70. Cette somme se retrouve dans la comptabilité intérieure du service du gaz.

Folio 281.

Magasins des quatre services.

Avance de la Caisse 882 710 fr. 90. Cette somme se trouve en correspondance avec celle indiquée au détail du compte Magasins, de la page 83.

Avances de Caisse.

Folio 208.

Voir au compte *Personnel* des services industriels : 13 000 fr. page 80 du Compte rendu.

Folio 208.

Le service du gaz a une avance de 4000 fr. Cette avance est nécessaire par le fait qu'il faut payer les transports comptant, tandis que les factures de marchandises ne sont payées que mensuellement. Cette somme a été versée directement à la Voie Etroite par la Caisse municipale, contre reçu.

Folio 208.

Avance de 500 fr. à l'Usine de gaz. Cette somme est versée au service du gaz, pour ses besoins, directement par la Caisse municipale.

PASSIF

Fol. 268.

Service des eaux. — Divers créanciers.

Solde du compte créancier Fr. 34 448 30
(Voir page 115 du Compte rendu.)

Fol. 262.

Commune de Versoix, sa participation aux bénéfices du service électrique en 1899 Fr. 1 865 90
(Voir page 158 du Compte rendu.)

Cette somme n'a pas été payée, la commune de Versoix devant son compte d'éclairage électrique.

Fol. 263.

Part des recettes nettes produites par l'exploitation de l'usine de Chèvres en 1900. (Voir page 129 du Compte rendu.)

En faveur de l'Etat de Genève Fr. 35 679 25
» de la commune de Plainpalais. » 16 004 65

Fol. 265.

Solde des dépôts faits à la Compagnie du Gaz par des particuliers au montant de Fr. 23 684 15
(Cette somme figure au folio 149 du livre des recettes du gaz, et fait l'objet d'un compte spécial non budgétaire.)

Fol. 262.

Dépôts en garantie de la consommation du gaz . Fr. 5 500 —
(Voir livre des recettes, p. 146 (compte non budgétaire.)

Fol. 285.

Réserve générale. (Voir page 80 du Compte rendu.)

Fol. 283.

Main d'œuvre. Fr. 7 506 85
(Voir page 81 du Compte rendu.)

Fol. 273.

Caisse d'Epargne du personnel des Services industriels Fr. 241 988 50
(Voir page 79 du Compte rendu.)

3° RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Les comptes suivants donnent une plus-value sur les prévisions budgétaires :

Administration générale . . .	Fr. 7 806 80
Eaux	» 17 560 40
Eclairage électrique	» 34 542 95

tandis que les suivantes donnent une moins-value :

Force motrice	Fr. 43 643 20
Gaz	» 23 643 95

en sorte que l'ensemble des Services industriels donne une moins-value de 7 377 frs. — sur les prévisions budgétaires.

Les recettes brutes se montent à 4 778 952 fr. 55, contre, en 1899, 4 247 478 fr. 20, soit une augmentation de 531 474 fr. 35.

Les dépenses se montent à 2 803 629 fr. 55, contre, en 1899, 2 334 719 fr. 45, soit une augmentation de 468 910 fr. 10.

Les recettes nettes atteignent 1 975 323 fr., contre, en 1899, 1 912 758 fr. 75. Elles sont donc en augmentation de 62 564 fr. 25.

Le nombre des communes desservies par les Services industriels est de 32, comme en 1899.

La plus forte recette est fournie par Genève-Ville, avec 3 539 830 fr. 45; la plus faible vient de Meinier, avec 300 francs.

Le capital dépensé par la Ville est de 27 128 712 fr. 80, pour une recette nette de 1 975 323 fr., ce qui représente 7,28 % pour intérêts et amortissements, contre 7,42 en 1899.

L'avoir de la Caisse d'épargne du personnel a passé de 183 811 fr. 65 en 1899 à 241 988 fr. 50 en 1900. Le nombre des participants s'est élevé de 494 à 549.

Les remboursements effectués dans l'année se sont élevés à 10 501 fr. 75. L'avoir moyen de chaque participant au 31 décembre 1900 était de 440 fr. 78, contre 372 fr. 09 au 31 décembre précédent.

Les sommes versées par la Ville pour accidents et maladies se sont élevées à 32 599 fr. 10 pour accidents, et 17 872 fr. 35 pour maladies, soit respectivement 3,89 et 2,13 % du coût de la main-d'œuvre.

Enfin les allocations de la Ville à la Caisse d'épargne du personnel se sont élevées à 11 611 fr. 65, ce qui porte la participation totale de la Ville, pour accidents, maladies et épargne, à 62 073 fr. 10, contre 54 732 fr. 85 en 1899.

Les travaux effectués en 1900 se sont élevés à 1 369 724 fr., tandis qu'en 1899 ils atteignaient 2 499 244 fr. 40. La diminution déjà constatée dans le Compte Rendu de 1899 continue à s'accroître, les diverses installations étant sensiblement achevées. Les capitaux dépensés ont ainsi passé de 25 758 988 fr. 80 à 27 150 617 fr. 15.

Les amortissements de la comptabilité industrielle se sont élevés en 1900 à 510 446 fr. 30, ce qui porte à 5 830 128 fr. le total des amortissements à fin 1900, en sorte que le capital engagé n'est plus que de 21 298 584 fr. 80.

Administration générale. Le budget, pour l'année 1900, a prévu pour l'Administration générale un chapitre dans lequel figurent les frais d'*administration générale* proprement dite, Direction, Comptabilité, Economat, et puis ceux d'*administration spéciale* à chaque service, chefs de bureaux, commis, etc., frais qui, les années précédentes, se trouvaient répartis dans les chapitres des divers services.

La somme votée pour ce nouveau chapitre en 1900 s'élevait à 161 600 fr. Il a été dépensé 152 793 fr. 20. Dépensé en moins des prévisions 7 806 fr. 80.

Service des Eaux. Les *recettes brutes* se sont élevées à 1 035 022 fr. 75, contre 1 005 590 fr. 05 en 1899. Il y a donc une augmentation de 29 432 fr. 70. Les principaux facteurs de cette augmentation sont la vente de l'eau ménagère, qui accuse une plus-value de 25 288 fr. 65 sur 1899, et celle de l'eau industrielle en augmentation de 5 758 fr. 90. Le produit de l'eau motrice offre, par contre, une diminution de 5 012 fr. 95, ce qui s'explique par le fait que la force hydraulique a été chez quelques abonnés remplacée par l'énergie électrique. Les autres postes offrent des variations de minime importance.

Les *dépenses d'exploitation* se sont élevées à 311 562 fr. 35 contre 283 770 fr. 60 en 1899, en augmentation de 27 791 fr. 75. Les principales augmentations sont les suivantes : Energie et service du réseau, 21 114 fr. 45, dépense supplémentaire due en partie à une marche plus prolongée de la pompe de 1000 HP. et qui est compensée par une recette supplémentaire à l'usine de Chèvres. Entretien des bâtiments, en augmentation de 1 748 fr. 90. Chauffage, 649 fr. 05. Entretien des canalisations, 3 732 fr. 75. Contentieux, réserve à laquelle il n'a rien été porté en 1899, 8 500 fr. D'autre part, on peut noter une diminution de dépenses de 9 174 fr. 75 sur l'entretien des pompes et turbines.

Les recettes brutes s'élevant à	Fr. 1 035 022 75
Les frais d'exploitation à	Fr. 311 562 35
Les frais de bureaux à	» 11 932 40
Les frais de direction à	» 5 637 —
	<hr/>
Total.	» 329 132 65

Il en résulte, pour 1900, une recette nette de . . . Fr. 705 890 10 pour un capital engagé au 31 décembre 1899 de 10 484 225 fr. 85, ce qui représente du 6,75 % pour intérêts, amortissements et bénéfice. Ce rapport était, en 1899, de 6,85 %.

Usine de Chèvres. Les recettes brutes se sont élevées à 630 635 fr. 10, contre 512 544 fr. 45 en 1899. L'augmentation de 118 090 fr. 60 est due à l'utilisation plus complète des machines actuellement entièrement installées.

Les *dépenses d'exploitation* ont atteint 285 378 fr. 30; elles étaient en 1899 de 214 063 fr. 15, il y a donc une augmentation de 71 315 fr. 15. Cette augmentation provient, comme l'augmentation de recettes, de l'utilisation plus complète des installations. Les principaux postes d'entretien qui participent à cette augmentation de dépense sont les suivants : Entretien du barrage et des grilles pour 24 483 frs. 15. Entretien des turbines, 18 831 fr. 95; des dynamos, 26 174 fr. 40. Service d'huile, 10 331 fr. 35. Entretien de l'outillage, 1 732 fr. 10. Indemnités pour accidents et maladies, 1 330 fr. 75.

D'autre part, l'entretien des lignes aériennes et souterraines, dont la mise au point peut être considérée comme achevée, offre une diminution de dépenses de 4 490 fr. 70.

Les recettes brutes se sont élevées à	Fr. 630 635 10
Les dépenses d'exploitation à	Fr. 285 378 30
Les frais de bureau	» 7 172 —
Les frais de direction à	» 4 510 30
	<hr/>
Total.	» 297 060 60

Les recettes nettes sont ainsi de Fr. 333 574 50

pour un capital dépensé, au 31 décembre 1899, de 6 544 483 fr. 50, représentant ainsi du 5,1 % pour intérêts, amortissements et bénéfices; ce rapport était, en 1899, de 5,6 %.

Le nombre de kwh.¹ produits en 1900 atteint 31 111 454 contre 28 066 480 l'année précédente, soit une augmentation de 3 044 974.

Comme en 1899, l'usine de Chèvres dessert 7 communes; la plus forte consommation provient de Genève (368 881 fr. 85) et la plus faible de Carouge (4 000 fr.).

Service d'éclairage électrique. Les recettes brutes ont atteint 894 558 fr. 15, contre, en 1899, 775 525 fr. 20, en augmentation de 119 032 fr. 95.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 486 615 fr. 20, contre, en 1899, 440 670 fr. 95, accusant ainsi sur l'année 1899 une augmentation de 45 944 fr. 25.

Les principales augmentations sont provoquées par le développement du service et trouvent leur équivalent dans les augmentations de recettes; ce sont: achat de l'énergie, en augmentation de 36 493 fr. 25; entretien du réseau aérien et souterrain, 6 051 fr. 05.

D'autre part, l'amortissement des comptes extra-budgétaires a été de 3 417 fr. 60 supérieur à celui de 1899.

Les différences sur les autres postes se balancent sensiblement.

Les recettes brutes étant de	Fr. 894 558 15
Les dépenses d'exploitation de	Fr. 486 615 20
Les frais de bureau	» 29 835 50
Les frais de direction	» 6 636 60
	<hr/>
Total.	» 523 087 30
	<hr/>
Les recettes nettes ressortent à	<u>Fr. 371 470 85</u>

pour un capital engagé, au 31 décembre 1899, de 2 819 125 fr. 75, ce qui représente un rapport de 13,17 % pour bénéfices, intérêts et amortissement. Ce rapport était en 1899 de 13,08 %.

Le nombre des communes tributaires du service d'Eclairage électrique était de 19; la plus forte recette provient de Genève avec 695 329 fr. 65, la plus faible de Thônex avec 314 fr. 80.

Le nombre de kwh. vendus aux clients du service d'Eclairage électrique a atteint 1 877 430, contre 1 510 983 en 1899, en augmentation de 366 447.

¹ Kilowattheure.

Service du Gaz. Les recettes brutes ont atteint 2 218 736 fr. 55, contre, en 1899, 1 953 818 fr. 50, en augmentation de 264 918 fr. 05. Cette augmentation provient surtout de l'augmentation de la vente du gaz (gaz produit en 1900 : 8 179 830 m³ contre 7 878 150 m³ en 1899), de l'augmentation du prix de vente porté de 0,20 à 0,22 le m³ à partir du 1^{er} juillet et de l'augmentation sensible du prix du coke.

Les dépenses d'exploitation ont atteint 1 566 280 fr. 50, contre, en 1899, 1 263 754 fr. 95, l'augmentation est ainsi de 302 525 fr. 95. Cette augmentation considérable est due en majeure partie à l'augmentation de la consommation de la houille, et surtout à l'augmentation du prix de cette dernière, dont le prix moyen a passé de 30 fr. 29 en 1899 à 35 fr. 03 en 1900. Le seul achat des houilles présente sur la dépense de 1899 une augmentation de 204 416 fr. D'autre part, les augmentations de salaires consenties aux employés de l'usine ont sensiblement augmenté le montant de la main d'œuvre à l'usine qui a été de 214 406 fr. 25 cette année, contre 156 913 fr. 20 en 1899, en augmentation de 57 493 fr. 05.

Les recettes brutes étant de	Fr. 2 218 736 55
les frais d'exploitation de	Fr. 1 566 280 50
les frais de bureau de	72 636 70
les frais de direction de	45 431 75
	<hr/>
Total	Fr. 1 654 348 95
	<hr/>
les recettes nettes ressortent à	Fr. 564 387 60

pour un capital engagé au 31 décembre 1899 de 5 911 153 70, donnant ainsi pour bénéfice, intérêts et amortissement du 9,55 %. Ce rapport était en 1899 de 41,2 %, la moins value s'explique aisément par les divers motifs énumérés ci-dessus.

En résumé l'ensemble des services a produit une recette nette de 1 975 323 fr., contre, en 1899, 1 912 758 fr. 75; il y a donc une plus value de 62 564 fr. 25.

Le nombre total d'abonnés est également en progression puisqu'il a passé de 26 950 à 28 117, en augmentation de 1 167.

Travaux neufs exécutés.

Service des Eaux. Réseau. Le réseau des canalisations hydrauliques a été augmenté en 1900 de 4155 mètres de tuyaux basse pression et de 2979 mètres de tuyaux haute pression. Il a été établi en outre, pour le réseau de l'Etat, 15 206,3 mètres de canalisations à haute pression.

Bâtiment. Au Bâtiment des Turbines on a établi une paire de pistons de rechange pour le groupe n° 9. La turbine n° 10 a dû être mise à sec pour le remplacement de boulons usés.

Usine de Chèvres. Les installations mécaniques et électriques ayant été terminées en 1899, il n'y a eu à l'Usine que quelques travaux de parachèvement pendant l'année 1900. Les réseaux aériens et souterrains n'ont pas été étendus cette année, il n'a été posé qu'un seul câble primaire immergé dans le Rhône à travers le bras droit pour relier le Bâtiment des Turbines de la Coulouvrenière à la cabine de St-Jean. Cette dernière a reçu quelques modifications, entr'autres le remplacement de la toiture en charpente en bois par un toit incombustible en fer et béton.

Rhône. On a terminé le travail commencé en 1899, pour l'endiguement des berges du fleuve sur une longueur d'environ 600 mètres à l'aval de l'Usine. Cet ouvrage s'est fort bien comporté pendant la période des hautes eaux et a eu une heureuse influence sur le régime du fleuve; la section d'écoulement étant régularisée, la vitesse de l'eau a augmenté et les dépôts ont été entraînés.

Eclairage électrique. Le réseau des canalisations secondaires a été augmenté de 6 219 mètres de câbles aériens et de 2 170,80 mètres de lignes souterraines, non compris 1 238,80 mètres de câbles, 500 volts faisant partie du réseau d'éclairage municipal. Il a été établi en outre 175 prises d'abonnés, représentant 1 950,60 mètres de câbles souterrains et 2 062 mètres de câbles aériens.

Gaz. Le réseau des canalisations du gaz a été augmenté en 1900 de 2 407 mètres de tuyaux, répartis dans 8 communes.

Le Gazomètre n° 6 d'une contenance de 10 000 m³ a été commencé, la cuve en béton est terminée, la charpente métallique de la cloche est en montage. Il entrera en service dans le courant de l'année 1901.

Situation budgétaire au 31 décembre 1900.

COMPTE	RECETTES			DÉPENSES			RECETTES	RECETTES
	EFFECTIVES	PRÉVUES AU BUDGET	EN PLUS	FAITES	PRÉVUES AU BUDGET	EN PLUS	NETTES	NETTES EN PLUS DU BUDGET
Eaux	1,035,022 75	970,000 —	65,022 75	311,562 35	264,100 —	47,462 35	723,460 40	17,560 40
Forces motrices . . .	630,635 10	624,300 —	6,335 10	285,378 30	235,400 —	49,978 30	345,256 80	— 43,643 20
Electricité	894,558 15	777,000 —	117,558 15	486,615 20	403,600 —	83,015 20	407,942 95	34,542 95
Gaz	2,218,736 55	1,990,500 —	228,236 55	1,566,280 50	1,314,400 —	251,880 50	652,456 05	— 23,643 95
	4,778,952 55	4,361,800 —	417,152 55	2,649,836 35	2,217,500 —	432,336 35	2,129,116 20	— 15,183 80
Administration . . .	— —	— —	— —	153,793 20	161,600 —	— —	— 153,793 20	+ 7,806 80
	4,778,952 55	4,361,800 —	417,152 55	2,803,629 55	2,379,100 —	432,336 35	1,975,323 —	— 7,377 —

RÉPARTITION DES RECETTES DE 1900

Faites dans les communes.

Nos	COMMUNES	Eaux	FORCES MOTRICES	ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE	GAZ	TOTAL 1900	TOTAL 1899
1	Genève	614,749 95	368,881 45	695,329 65	1,860,869 40	3,539,830 45	3,145,481 65
2	Plainpalais	181,516 60	36,624 65	73,886 20	1,125 80	293,153 25	234,992 55
3	Eaux-Vives	60,513 35	— —	31,023 65	168,559 25	260,096 25	241,146 10
4	Petit-Saconnex	80,280 20	33,767 95	19,221 30	97,459 50	230,728 95	201,453 15
5	Vernier	7,088 30	107,841 90	4,174 95	5,221 80	124,326 95	125,893 85
6	Satigny	— —	71,125 15	— —	— —	71,125 15	76,520 50
7	Carouge	28,193 35	4,000 —	8,162 35	— —	40,355 70	44,725 85
8	Chêne-Bougeries	— —	— —	4,695 35	29,594 25	34,289 60	25,656 10
9	Lancy	14,691 75	— —	2,488 65	11,478 45	28,658 85	19,557 60
10	Pregny	11,294 30	— —	2,288 50	4,084 25	17,667 05	14,989 45
11	Versoix	260 —	— —	13,182 55	— —	13,442 55	11,191 90
12	Dardagny	— —	8,394 —	4,396 20	— —	12,790 20	11,555 75
13	Cologny	2,908 50	— —	— —	9,639 70	12,548 20	10,993 —
14	Chêne-Bourg	— —	— —	— —	11,665 50	11,665 50	9,895 20
15	Bellevue	5,723 —	— —	2,539 25	— —	8,262 25	7,341 65
16	Thônex	2,319 05	— —	314 80	5,048 25	7,682 10	5,248 35
17	Grand-Saconnex	3,286 —	— —	2,413 10	425 70	6,124 80	5,816 15
18	Collonge-Bellerive	1,100 —	— —	— —	4,516 35	5,616 35	5,031 35
19	Genthod	4,935 50	— —	323 10	— —	5,258 60	4,688 05
20	Veyrier	484 —	— —	— —	4,373 65	4,857 65	2,596 95
21	Vandœuvres	— —	— —	— —	4,165 30	4,165 30	3,390 65
22	Plan-les-Quates	2,997 50	— —	414 65	— —	3,412 15	2,824 95
23	Corsier	2,516 50	— —	— —	— —	2,516 50	2,595 —
24	Onex	2,510 —	— —	— —	— —	2,510 —	2,512 —
25	Troinex	1,782 50	— —	— —	— —	1,782 50	1,540 —
26	Bernex	1,694 40	— —	— —	— —	1,694 40	1,372 50
27	Confignon	1,393 —	— —	— —	— —	1,393 —	1,390 30
28	Meyrin	1,375 —	— —	— —	— —	1,375 —	1,195 —
29	Anières	1,110 —	— —	— —	— —	1,110 —	1,106 50
30	Collex	— —	— —	546 80	— —	546 80	462 10
31	Choulex	— —	— —	— —	509 40	509 40	577 60
32	Meinier	300 —	— —	— —	— —	300 —	380 —
	Recettes comptes d'appareillage	1,035,022 75	630,635 10	865,401 05	2,218,736 55	4,749,795 45	4,224,121 75
		—	—	29,157 10	—	29,157 10	23,356 45
		—	—	894,558 15	—	4,778,952 55	4,247,478 20

Abonnés des différents services.

E A U X	E A U			TOTAL
	Ménagère.	Motrice.	Industrie.	
Au 31 décembre 1900.	5,173	313	97	5,583
» 1899	4,972	307	83	5,362
Augmentation en 1900	201	6	14	221
FORCES MOTRICES				
Au 31 décembre 1900.				16
» 1899				13
Augmentation				3
SERVICE ÉLECTRIQUE				
		Lumière.	Force.	TOTAL
Au 31 décembre 1900.		3,130	78	3,208
» 1899		2,544	57	2,601
Augmentation		586	21	607
G A Z				
		Eclairage.	Force Motrice.	TOTAL
Au 31 décembre 1900.		19,300	10	19,310
» 1899		18,965	9	18,974
Augmentation		335	1	336
RÉCAPITULATION				
		<i>1900.</i>	<i>1899.</i>	Augmentation.
Eaux.		5,583	5,362	221
Forces motrices		16	13	3
Service Electrique		3,208	2,601	607
Gaz		19,310	18,974	336
Totaux.		28,117	26,950	1,167

Comptabilité

DÉPENSES					
	Administration	Entretien	Total d'Exploitation	VILLE	
				Intérêts	Amortissements
Eaux	17,570 30	218,322 —	235,892 30	202,848 80	302,788 10
Forces motrices . . .	11,682 30	233,694 40	245,376 70	224,340 15	—
Eclair. électrique . .	36,472 10	427,286 30	463,758 40	93,500 40	61,551 50
Gaz	88,068 45	1,471,737 25	1,559,805 70	194,686 35	130,427 10
	153,793 15	2,351,039 95	2,504,833 10	715,375 70	494,766 70
1899.	132,460 20	1,912,313 40	2,044,773 60	645,706 —	456,459 —
Augmentation	21,332 95	438,726 55	460,059 50	69,669 70	37,307 70
Diminution	—	—	—	—	—

RÉPARTITION						
	Solde à répartir.	ÉTAT	VILLE	PLAIN- PALAIS	EAUX- VIVES	PETIT SACONNEX
Eaux	243,493 55	—	235,998 15	7,495 40	—	—
Forces motrices	160,918 25	35,679 25	109,234 35	16,004 65	—	—
Eclair. électr. . . .	220,325 15	—	209,371 95	7,750 85	73 55	-1,579 80
Gaz	333,817 40	—	306,478 85	—	15,789 40	8,769 90
	958,554 35	35,679 25	861,083 30	31,250 90	15,862 95	7,190 10
1899	1,000,722 30	39,234 25	894,053 90	29,503 55	22,725 60	10,672 —
Augmentation	—	—	—	1,747 35	—	—
Diminution	42,167 95	3,555 —	32,970 60	—	6,862 65	3,481 90

1899		
	—	894,053 90
Ville	—	—
Etat.	39,234 25	—
Plainpalais	29,503 55	—
Eaux-Vives.	22,725 60	—
Petit-Saconnex	10,672 —	—
Versoix	1,865 90	—
Chêne-Bougeries	1,859 90	—
Chêne-Bourg	317 60	—
Cognoy	150 25	—
Thônex	122 —	—
Collonge-Bellerive	95 60	—
Lancy	121 75	—
Vernier	—	—
Veyrier	—	106,668 40
	—	1,000,722 30

industrielle

		RÉSULTATS		
RÉSERVE	SOLDE à répartir.	TOTAL	Bénéfice Appareil. au compte Ville seulement.	TOTAL GÉNÉRAL
50,000 —	243,493 55	1,035,022 75	—	1,035,022 75
—	160,918 25	630,635 10	—	630,635 10
—	220,325 15	839,135 45	29,157 10	868,292 55
—	333,817 40	2,218,736 55	—	2,218,736 55
50,000 —	958,554 35	4,723,529 85	29,157 10	4,752,686 95
50,000 —	1,000,722 30	4,197,660 90	23,356 45	4,221,017 35
—	—	525,868 95	5,800 75	531,669 60
—	42,167 95	—	—	—

DU SOLDE

VERSOIX	CHÈNE-BOUGERIES	CHÈNE-BOURG	COLOGNY	CHÈNE-THONEX	COLLONGE-BELLERIVE	LANCY	VERNIER	VEYRIER
—	—	—	—	—	—	—	—	—
3,367 45	1,341 15	—	—	—	—	—	—	—
—	1,720 45	280 35	128 05	105 55	86 75	275 35	106,05	76,70
3,367 45	3,061 60	280 35	128 05	105 55	86 75	275 35	106,05	76,70
1,865 90	1,859 90	317 60	150 25	122 —	95 60	121 75	—	—
1,501 55	1,201 70	—	—	—	—	153 60	106,05	76,70
—	—	37 25	22 20	16 45	8,85	—	—	—

1900		En plus.	En moins.
—	861,083 30	—	32,970 60
35,679 25	—	—	3,555 —
31,250 90	—	1,747 35	—
15,862 95	—	—	6,862 65
7,190 10	—	—	3,481 90
3,367 50	—	1,501 55	—
3,061 60	—	1,201 70	—
280 35	—	—	37 25
128 05	—	—	22 20
105 55	—	—	16 45
86 75	—	—	8 85
275 35	—	153 60	—
106 05	—	106 05	—
76 70	—	76 70	—
—	97,471 05	4,786 95	46,954 90
—	958,554 35	en moins 42,167 95	

Capital engagé par la Ville.

	Au 31 décembre 1899			Au 31 décembre 1900					
	A Capital dépensé	B Amortissements	C Capital engagé A—B	D Dépensé en 1900	E Capital dépensé A + D	F Amortissements en 1900	G Total des Amortissements B + F	H Capital engagé E—G	Rendement en % du capital engagé au 31 décembre 1899
Eaux	10,484,225 85	4,688,545 50	5,795,680 35	183,578 60	10,667,804 45	302,788 10	4,991,333 60	5,676,470 85	6 75
Forces motrices . .	6,544,483 50	134,765 05	6,409,718 45	366,780 35	6,911,263 85	15,679 60	150,444 65	6,760,819 20 ¹	5 10
Eclairage électrique	2,819,125 75	147,685 35	2,671,440 40	401,220 30	3,220,346 05	61,551 50	209,236 85	3,011,109 20	13 17
Gaz	5,911,153 70	348,685 80	5,562,467 90	418,144 75	6,329,298 45	130,427 10	479,112 90	5,850,185 55	9 55
	<u>25,758,988 80</u>	<u>5,319,681 70</u>	<u>20,439,307 10</u>	1,369,724 —	27,128,712 80	510,446 30	5,830,128 —	21,298,584 80	<u>8 25</u>
Eclairage Municip.) de Plainpalais . . }	18,722 70	— —	18,722 70	21,904 35	40,627 05	374 45	374 45	40,252 60	
	<u>25,777,711 50</u>	<u>5,319,681 70</u>	<u>20,458,029 80</u>	<u>1,391,628 35</u>	<u>27,169,339 85</u>	<u>510,820 75</u>	<u>5,830,502 45</u>	<u>21,338,837 40</u>	

¹ Participations de l'Etat frs. 700,000 — et Plainpalais frs. 314,000 — non comprises.

Services industriels.

Caisse d'épargne.

	Au 1 ^{er} janvier 1900.	En 1900.	TOTAL Au 31 décembre 1900. Sans remboursement.	Rembourse- ments 1900.	RESTE Au 31 décembre 1900.
Allocation de la Ville	30,639 35	12,931 90	43,571 25	807 95	42,763 30
Part des titulaires	153,171 70	55,747 30	208,919 —	9,693 80	199,225 20
Totaux	183,811 05	68,679 20	252,490 25	10,501 75	241,988 50
Nombre de participants	494	160	654	105	549
Avoir moyen des participants	372 09	—	389 —	100 01	440 78

RÉSERVE GÉNÉRALE

Situation au 31 décembre 1900.

	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDES	
			DÉBIT	CRÉDIT
Réserve générale	224,989 30	—	224,989 30	—
Versements du service des eaux, intérêts compris .	—	404,833 85	—	404,833 85
Prélèvements de l'Usine de Chèvres	131,325 50	—	131,325 50	—
Assurance contre l'incendie	—	19,206 10	—	19,206 10
» responsabilité civile	17,247 90	17,424 55	—	176 65
Amortissement des dépenses de 1900 résultant de l'incendie, compte Ville	67,901 80	—	67,901 80	—
	<u>441,464 50</u>	<u>441,464 50</u>	<u>424,216 60</u>	<u>424,216 60</u>

Main-d'œuvre en 1900.

1900	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDES	
			DÉBIT	CRÉDIT
Ville de Genève	1,161,985 50	925,490 15	236,495 35	—
Main-d'œuvre	851,330 45	14,157 25	837,173 20	—
Épargne	10,501 75	252,490 25	—	241,988 50
Maladies	17,924 35	52 —	17,872 35	—
Accidents	32,599 10	—	32,599 10	—
Frais généraux	14,291 75	—	14,291 75	—
Allocations au pers ¹¹	11,601 65	—	11,601 65	—
Magasins	—	44,873 90	—	44,873 90
Budget	—	592,033 85	—	592,033 85
Travaux en cours	—	278,345 95	—	278,345 95
Dépôt pr petite caisse	13,000 —	—	13,000 —	—
Profits et Pertes	—	5,791 20	—	5,791 20
Total	<u>2,113,234 55</u>	<u>2,113,234 55</u>	<u>1,163,033 40</u>	<u>1,163,033 40</u>

Main-d'œuvre (avec épargne)	Fr.	837,173 20
Maladies	2,13 %	17,872 35
Accidents	3,89 %	32,599 10
Frais généraux	1,70 %	14,291 75
Allocations au personnel	1,38 %	11,601 65
		<u>913,538 05</u>
Dépôt pour petite caisse	Fr.	13,000 —
Ville de Genève	»	236,495 35
Total égal au chiffre ci-dessus	Fr.	<u>1,163,033 40</u>

Profits et pertes du compte main-d'œuvre.

DOIT

AVOIR

1900	à main-d'œuvre, solde de		1900	par compte vieux, solde an-	
31 Déc.	compte.	837,173 20	Janvier	cien	5,791 20
»	» maladies	17,872 35	Déc. 31	» magasins, paiements en	
»	» accidents	32,599 10		1900	44,873 90
»	» frais généraux	14,291 75	»	» budget	592,033 85
»	» allocations de 1900	11,601 65	»	» travaux en cours (tra-	
»	» compte nouveau, solde à		»	vauz neufs).	278,345 95
	ce jour.	7,506 85			
		<u>921,044 90</u>	Déc. 31	par compte vieux, solde à ce	<u>921,044 90</u>
				jour	<u>7,506 85</u>

SITUATION DES MAGASINS A LA FIN DE L'ANNÉE 1900

N ^o	DÉSIGNATION DES MAGASINS	Stock au commencement de l'année	Entrées de l'année ¹	TOTAL	Sorties de l'année	Stock fin de l'année
A	Rue de l'Arquebuse	162,524 95	108,538 50	271,063 45	122,403 45	148,660 —
B	Avenue des Abattoirs	378,546 80	557,156 40	935,703 20	592,635 25	343,067 95 ²
C	Pose, en l'Île.	93,992 80	147,014 85	240,007 65	156,633 40	83,374 25
D	Lustres »	56,194 —	46,081 30	102,275 30	52,028 75	50,246 55
E	Compteurs, »	25,235 75	93,236 15	118,471 90	86,574 65	31,897 25
F	Lampes, »	13,560 35	38,587 20	52,147 55	30,365 —	21,782 55
G	Usine à gaz	147,703 70	1,224,240 20	1,371,943 90	1,095,427 35	276,516 55
H	Usine de Chèvres	33,077 25	59,089 90	92,167 15	51,092 25	41,074 90
I	Fournitures de bureau	4,551 90	24,192 55	28,744 45	24,529 90	4,214 55
	Totaux	<u>914,387 50</u>	<u>2,298,137 05</u>	<u>3,212,524 55</u>	<u>2,211,690 —</u>	<u>1,000,834 55</u>

¹ Sans majoration.

² Marchandises concernant les eaux 111,415 90
 » » l'électricité 231,652 05
 Total 343,067 95

Répartition des Marchandises sorties pendant l'exercice 1900¹.

	Eaux	Electricité	Usine de Chèvres	Gaz	Crédits spéciaux	Mouvement entre magasins et divers	Total
Magasin A, rue de l'Arquebuse . . .	90,630 60	895 50	2,462 05	11,151 05	93 50	17,170 75	122,403 45
» B, avenue des Abattoirs . . .	355,364 25	179,754 25	2,592 55	2,813 35	—	52,110 85	592,635 25
» C, Pose en l'Île	184 65	143,565 40	1,776 75	153 05	—	10,953 55	156,633 40
» D, Lustres »	—	47,142 05	41 65	—	—	4,845 05	52,028 75
» E, Compteurs »	—	79,747 05	—	—	—	6,827 60	86,574 65
» F, Lampes »	—	30,365 —	—	—	—	—	30,365 —
» G, Usine à gaz	—	589 40	—	1,094,632 —	—	205 95	1,095,427 35
» H, Usine de Chèvres	26 80	3,814 65	44,752 70	19 80	—	2,478 30	51,092 25
» I, Economat	2,109 15	5,973 55	1,026 40	3,730 25	5 50	11,685 05	24,529 90
	448,315 45	491,846 85	52,652 10	1,112,499 50	99 00	106,277 10	2,211,690 —

¹ Sans majoration.

Bilan du Compte Magasins pour 1900.

1900			1900		
31 Déc.	Stock de marchandises à ce jour.	1,000,834 55	31 Déc.	Avances de la Ville pour achats de marchandises	882,710 90
»	Débiteurs divers	940 65	»	Créanciers divers	26,913 05
»	Outillage	3,447 45	»	Réserve p ^r le bureau central . .	26 20
»	Solde du compte Profits et Pertes magasin E (compteurs, en l'Ile)	4,715 70	»	» mag ⁱⁿ A (rue Arquebuse)	48,350 45
			»	» C (pose, en l'Ile)	41,515 50
			»	» D (lustres, en l'Ile)	3,988 25
			»	» F (lampes »)	6,434 —
		<u>1,009,938 35</u>			<u>1,009,938 35</u>

Doit. Compte Profits et Pertes généraux. Avoir.

1900			1900		
31 Déc.	A Divers, dépréciation des marchandises pour 1900	53,218 —	31 Déc.	Par Divers, bénéfices sur frais généraux de magasin (solde) .	8,020 05
»	Magasin G, déficit sur les frais généraux de ce magasin (solde)	4,575 40	»	Escompte solde de ce compte. .	18,674 55
»	Frais généraux bureau central, solde de ce compte	21,505 65	»	Solde à reporter	53,971 15
»	Mobilier, solde de ce compte . .	1,366 70			
		<u>80,665 75</u>			<u>80,665 75</u>
31 Déc.	Report du solde	53,971 15	31 Déc.	Par Divers, extourne des dépréciations des marchandises . .	53,218 —
»	A Divers, extourne des bénéfices sur frais généraux de magasins	8,020 05	»	Profits et pertes magasin G, extourne du déficit sur les frais généraux de ce magasin. . .	4,575 40
»	Profits et pertes, bureau central extourne du solde du compte escomptes.	18,674 55	»	Profits et pertes bureau central, extourne du solde du compte frais généraux bureau central.	21,505 65
			»	Profits et pertes bureau central, extourne du solde du compte Mobilier	1,366 70
		<u>80,665 75</u>			<u>80,665 75</u>

4^o VILLE DE GENÈVE

DÉPENSES BUDGET CHAPITRE V ADMINISTRATION GÉNÉRALE	VOTÉ	Dépenses suivant comptabilité	
		partielles	totales
<i>Direction :</i>			
a) Directeur général	12,000 —	12,000 —	
b) Ingénieur-conducteur de travaux.	5,000 —	5,000 —	
c) Premier secrétaire	4,200 —	4,200 —	
d) Contrôle et comptabilité générale	4,000 —	4,000 —	
e) Deuxième secrétaire	3,600 —	3,416 60	
f) Econome	3,600 —	3,600 —	32,216 60
<i>Frais de Bureaux :</i>			
Service des eaux.			
g) Chef de bureau	3,600 —	3,600 —	
h) Commis	2,400 —	2,400 —	
i) Frais généraux	6,000 —	5,932 40	11,932 40
Usine de Chèvres.			
j) Comptable	2,000 —	2,000 —	
k) Frais généraux	5,000 —	5,172 —	7,172 —
Eclairage électrique.			
l) Chef de bureau	3,900 —	3,900 —	
m) Employés de bureaux	11,000 —	14,241 —	
n) Frais généraux	12,000 —	11,694 50	29,835 50
Gaz.			
o) Chef de bureau	4,000 —	4 000 —	
p) Premier commis	4,000 —	4,000 —	
q) Employés de bureaux et recettes	65,000 —	54,782 75	
r) Frais généraux	10,300 —	9,853 95	72,636 70
TOTAUX	161,600 —		153,793 20 161,600 —
DÉPENSÉ EN MOINS			7,806 70

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RECETTES	PRÉVU AU BUDGET	RECETTES 1900
.....	pour mémoire	pour mémoire

5° EAUX

Les *abonnements* sont répartis comme suit :

RÉSEAU A BASSE PRESSION.

I. A la jauge.

Eau ménagère.

Le nombre des concessions d'eau était, au 31 décembre 1900, de	3196	concessions débitant.	5080 ¹ / ₄ litres
Il était en 1899 de	<u>3158</u>	»	<u>4986³/₄</u> »
Augmentation	38	»	93 ¹ / ₂ litres

Les concessions se répartissent comme suit :

Genève	2020	concessions débitant	3116 ³ / ₄ litres
Plainpalais	639	»	4109 »
Eaux-Vives	427	»	711 »
Petit-Saconnex	402	»	428 ¹ / ₂ »
Pregny	8	»	15 »
Ensemble	<u>3196</u>	concessions débitant	<u>5080¹/₄</u> litres

En outre, il y a 7 concessions gratuites avec 30 litres

II. Au compteur.

<i>Eau ménagère</i>	645	compteurs.
<i>Eau industrielle</i>	57	»
<i>Eau agricole</i>	9	»
<i>Eau pour arrosage des routes cantonales et communales</i>	<u>17</u>	»
<i>Total</i>	<u>728</u>	compteurs.

Eau motrice.

a) A la jauge.

8 abonnés.

b) Au compteur.

81 abonnés avec 88 compteurs,
dont 58 » appartenant aux abonnés.

RÉSEAU A HAUTE PRESSION.

I. A la jauge.

Eau ménagère.

Rive droite . . .	660 concessions débitant	1142 ³ / ₁₀ litres
Rive gauche . . .	496	746 ¹ / ₂
Ensemble . . .	1156 concessions débitant	1888 ⁴ / ₅ litres
En 1899 . . .	1059	1781 ¹ / ₂
Augmentation . . .	97	107 ³ / ₁₀

En outre, il y a 7 conces. gratuites avec 33 litres

Ces concessions se répartissent comme suit :

Rive droite.

Commune de Genève . . .	57 concessions débitant	97 litres
» du Petit-Saconnex	361	551 ⁴ / ₅
» de Bellevue . . .	46	86 ¹ / ₂
» de Genthod . . .	24	103
» de Pregny . . .	35	78 ¹ / ₂
» de Versoix . . .	2	6
» du Grand-Saconnex	31	59
» de Vernier . . .	94	134 ¹ / ₂
» de Meyrin . . .	10	26
Ensemble . . .	660 concessions débitant	1142 ³ / ₁₀ litres

Rive gauche.

Commune d'Anières . . .	5 concessions débitant	19 litres
» de Bernex . . .	25	40
» de Carouge . . .	14	24
» de Collonge-Bellerive	15	18 ³ / ₄
» de Cologny . . .	12	145
» de Confignon . . .	29	26 ¹ / ₄
» de Corsier . . .	24	40
» des Eaux-Vives . . .	7	8
» de Lancy . . .	242	249 ¹ / ₄
» d'Onex . . .	28	44 ¹ / ₂
» de Plainpalais . . .	11	14

A reporter 1072 concessions débitant 1771 ¹/₂₀ litres

Report 4072 concessions débitant 1771¹/₂₀ litres

Commune du Plan-les-Ouates	52	»	70 ³ / ₄	»
» de Troinex . . .	21	»	33	»
» de Veyrier . . .	7	»	8	»
» de Meinier . . .	4	»	6	»
Ensemble . . .	<u>1156</u> concessions débitant <u>1888⁴/₅</u> litres			

II. Au compteur.

RIVE DROITE.	<i>Eau ménagère.</i>	RIVE GAUCHE.
147 compteurs		28 compteurs
	<i>Eau industrielle.</i>	
25 »		11 »
	<i>Eau agricole.</i>	
<u>5</u> »		<u>8</u> »
<u>177</u> compteurs.		<u>47</u> compteurs.

Eau motrice.

a) A la jauge.

107 abonnés.

b) Au compteur.

110 abonnés avec 116 compteurs,
dont 13 » appartenant aux abonnés.

Tableau des compteurs placés en :

	1899		1900	
	Pression haute	basse	Pression haute	basse
Eau ménagère.	161	594	177	645
Eau industrielle	28	54	36	57
Eau agricole	13	6	13	9
Eau motrice	95	33	103	30
Eau » appartenant aux abonnés	<u>13</u>	<u>62</u>	<u>13</u>	<u>58</u>
	<u>310</u>	<u>749</u>	<u>342</u>	<u>799</u>
	1059		1141	
Eau p ^r arrosage des routes can- tonales et communales . . .	<u>20</u>		<u>17</u>	
Totaux . . .	1079		1158	
			<u>1079</u>	
			Augmentation <u>79</u> compteurs.	

Consommation d'eau à basse pression

	M ³	TOTAL : M ³
Eau ménagère à la jauge.		
3196 concessions débitant 5080 ^l / ₄ litres à 525 ^m ₃₆ par litre et par an	2,670,179	
<i>Total de l'eau ménagère à la jauge.</i>		2,670,179
Eau ménagère au compteur.		
645 compteurs débitant	697,419	
<i>Total de l'eau ménagère au compteur.</i>		697,419
Eau industrielle au compteur.		
56 compteurs débitant	336,220	
1 » Chemin de fer P.-L.-M., Gare de Cornavin	158,870	
9 » eau agricole débitant	10,420	
17 » eau p ^r arrosage des routes cantonales et chemins communaux . débitant	45,890	
<i>Total de l'eau industrielle au compteur.</i>		551,400
Eau motrice.		
8 abonnés à la jauge débitant	292,250	
64 » au compteur	410,026	
17 » ascenseurs } au total 88 compteurs .	138,880	
<i>Total de l'eau motrice.</i>		841,156
Ville de Genève.		
<i>Services autres que celui des eaux.</i>		
Abattoirs au compteur	379,550	
Palais Eynard id.	970	
Ecoles primaires et collèges à la jauge	355,375	
Ecole d'horlogerie id.	18,831	
Théâtre id.	13,410	
» au compteur	4,980	
Bâtiments publics (musées, bibliot., etc.) à la jauge.	47,304	
Promenades	8,409	
Fontaines, jets d'eau, cascades	2,246,940	
Urinoirs	225,482	
Halles et marchés	4,730	
Cimetières : St-Georges	11,562	
Plainpalais	15,768	
Rachat des sources, 30 litres	1,650,000	
Lavage et arrosage des rues, étang de patinage, etc.		4,983,301
<i>Total de l'eau vendue.</i>		9,743,155
Ville de Genève.		
<i>Service des eaux.</i>		
Atelier du Service des eaux	54,000	
Turbine à basse pression (bâtiment des turbines) .	6,000	
		60,000
Restitution de la force motrice aux usiniers.		
Usine Pélaz, Coulouvrenière, 2 turbines, 18 1/2 chevaux	543,200	
Dangler, teinturier, Coulouvrenière (eau industrielle, 5 litres)	2,628	
		545,828
		605,828
		10,348,983
		2,587,245
Tolérance 1/4.		12,936,228
<i>Total de l'eau à basse pression.</i>		<u>12,936,228</u>

Consommation d'eau à haute pression

	M ^s	TOTAL M ^s	
Eau ménagère à la jauge.			
1156 concessions débitant 1888 ⁴ / ₅ litres à 525 ^m 6 par litre et par an	992,753		
<i>Total de l'eau ménagère à la jauge.</i>		992,753	
Eau ménagère au compteur.			
175 compteurs débitant Commune de Cognoy (compris d ^s l'eau ménagère)	135,806		
<i>Total de l'eau ménagère au compteur</i>		135,806	
Eau industrielle et agricole.			
5 compteurs : M ^{me} la baronne de Rothschild, Pregny.	71,350		
1 " Ci ^e P.-L.-M, gare des Eaux-Vives	5,500		
43 compteurs eau industr. et agricole.	176,731		
<i>Total de l'eau industrielle et agricole.</i>		253,581	
Eau motrice.			
107 abonnés à la jauge	10,716,381		
80 " au compteur, y compris } au total l'éclairage électrique } 116	3,038,385		
30 " au compteur pour ascenseurs } compteurs	51,660		
<i>Total de l'eau motrice.</i>		13,806,426	
Ville de Genève.			
Ecole d'horlogerie, 1 turbine, 5 chevaux	49,830		
" " éclairage	20,776		
Fontaines lumineuses, jet d'eau	552,422		
Cimetière de Châtelaine, 20 litres	10,512		
<i>Total de l'eau pour les services municipaux</i>		633,540	
<i>Total de l'eau vendue</i>			15,822,106
Ville de Genève.			
<i>Service des eaux.</i>			
Bâtiment des turbines (éclairage électr.) turb.	132,126		
" " (vannes d'introduc.) "	34,950		
Régulateur des Eaux-Vives	976,668		
M. Tronchin à Bessinges.	13,820		
A divers 33 litres gratuits de 525 ^m 6 par litre et par an.	17,344		
<i>Total pour le Service des eaux et forces motrices</i>		1,174,908	
Restitution de la force motrice aux usiniers.			
4 abonnés p ^r 9 turbines avec 174 chevaux utilisés	2,855,866	2,855,866	
			4,030,774
			19,852,880
Tolérance 1/4.			4,963,220
<i>Total de l'eau à haute pression</i>			24,816,100

Répartition de l'eau dépensée.

	basse pression m ³	haute pression m ³	TOTAL m ³
Eau ménagère à la jauge	2,670,179	992,753	3,662,932
" au compteur	697,419	135,806	833,225
Total de l'eau ménagère.	3,367,598	1,128,559	4,496,157
Eau industrielle	551,100	253,581	804,681
Eau motrice	841,156	13,806,426	14,647,582
Ville de Genève. Services municipaux	4,983,301	633,540	5,616,841
Total de l'eau vendue	9,743,155	15,822,106	25,565,261
Ville de Genève. Service des eaux	60,000	1,174,908	1,234,908
Restitution de la force motrice aux usiniers	545,828	2,855,866	3,401,694
	10,348,983	19,852,880	30,201,863
Tolérance 1/4.	2,587,245	4,963,220	7,550,465
Total.	12,936,228	24,816,100	37,752,328

Justification de l'emploi de l'eau.

	basse pression m ³	haute pression m ³	TOTAL m ³
Quantité de l'eau élevée	13,492,670	29,033,073	42,525,743
en moins { 2 % sur basse pression	269,853	—	} 2,011,837
{ 6 % sur haute pression	—	1,741,984	
Reste.	13,222,817	27,291,089	40,513,906
Apport de la haute pression	+ 200,000	— 200,000	—
	13,422,817	27,091,089	40,513,906
Consommation avec tolérance 1/4	12,936,228	24,816,100	37,752,328
Pertes par trop-plein des réservoirs, robinets de saigne, bouches à incendie, fuites, etc.	486,589	2,274,989	2,761,578

Prix de vente du mètre cube d'eau en 1900.

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Mètres cubes	Recette.	Prix de vente du m ³ .	Prix de vente en 1899.	Mètres cubes	Recette.	Prix de vente du m ³ .	Prix de vente en 1899.
Eau ménagère . . .	3,367,598	294,449 60	0,087	0,0870	1,128,559	121,055 90	0,100	0,105
Eau industrielle . . .	551,100	33,275 30	0,060	0,0560	253,581	25,150 80	0,099	0,0896
Eau motrice . . .	841,156	32,873 30	0,039	0,0391	13,806,426	363,016 20	0,026	0,0237
Eau municipale . . .	4,983,301	105,000 —	0,021	0,0209	633,540	5,000 —	0,007	0,013
	<u>9,743,155</u>	<u>465,598 20</u>			<u>15,822,106</u>	<u>514,222 90</u>		
1900 . . .	Prix moyen			0,0477	Prix moyen			0,0325
1899 . . .	» »			0,0465	» »			0,0289

Développement de la vente de la force motrice comparativement à l'ensemble de la vente de l'eau.

ANNÉES	Recettes totales de la vente de l'eau y compris l'eau municipale	Augmentation annuelle.	EAU MOTRICE		% de la recette comparée à l'ensemble des recettes.	Nombre de moteurs.	Recette moyenne par moteur.	NATURE DES INSTALLATIONS hydrauliques.
			Produit annuel.	Augmentation annuelle.				
1887	453,201 40	—	107,682	—	—	—	—	Mise en service du 6 ^{me} groupe de pompes.
1888	515,545 95	62,344	150,421	42,739	29,1	199	756	Mise en service des 7 ^{me} et 8 ^{me} groupes de pompes et du réservoir de Bessinges.
1889	537,408 —	21,863	164,964	14,543	30,6	209	786	
1890	570,064 95	32,656	190,376	25,412	33,4	240	793	Mise en service des 9 ^{me} et 10 ^{me} groupes de pompes.
1891	633,259 30	63,195	239,607	49,291	37,8	265	904	Mise en service des 11 ^{me} et 12 ^{me} groupes de pompes.
1892	658,225 70	24,966	253,346	13,679	38,5	279	908	Mise en service des 13 ^{me} et 14 ^{me} groupes de pompes.
1893	701,638 55	43,412	281,934	27,998	40,0	287	982	Mise en service du 15 ^{me} groupe de pompes.
1894	736,626 45	34,987	309,924	27,990	42,0	311	996	Mise en service du 16 ^{me} groupe de pompes.
1895	802,487 40	65,860	357,835	47,911	44,5	321	1,115	Mise en service du 17 ^{me} groupe de pompes.
1896	911,577 05	109,089	425,967	68,132	46,7	340	1,253	
1897	912,876 40	1,299	408,873	—	44,7	330	1,239	Mise en service du 18 ^{me} groupe de pompes.
1898	923,233 85	10,357	390,967	—	42,3	328	1,192	
1899	954,480 85	31,247	401,596	10,629	42,0	313	1,282	Mise en service régulateur BP, et de la pompe 1000 HP.
1900	979,821 10	25,341	395,889	—	40,4	308	1,285	

Prix de revient moyen de l'eau en 1900.

BASSE ET HAUTE PRESSION (18 groupes)	
Eau consommée	25,565,261 ^{m³}
Dépenses.	
Entretien	Fr. 235,892 30
Amortissements	» 302,788 10
Intérêts	» 202,848 80
	<u>Fr. 741,529 20</u>
Prix moyen de l'eau en 1900	Fr. 0,0290
» » » » » 1899	» 0,0265

INDUSTRIES ET

Utilisant les Forces mo

Au 31 Dé

Genre d'industries	Basse pression		Haute pression		Genre d'industries	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
Admin. des téléphones	1	0.12	—	—	<i>Report.</i>	25	44.44	84	1516.95
Abattoirs.	—	—	2	34.—	Fab ^t de cirage.	—	—	1	3.—
Ameublements	2	4.—	—	—	» de pierres fines	—	—	*1	14.—
Appareils électriques	1	2.—	3	23.—	» de cigarettes	—	—	2	1.25
» de chauffage	—	—	1	5.—	» d'eaux gazeuses	18	21.33	4	3.50
Bandagistes	1	1.—	2	5.70	» de biscuits	—	—	5	35.—
Battage de tapis	—	—	1	3.—	» de laine de bois	—	—	1	6.—
Bijouterie	3	5.—	—	—	» de chicorée.	—	—	—	—
Blancs p ^r p. à musique	—	—	*	9.50	» de meubles.	1	0.74	1	4.—
Bois de construction	—	—	3	75.—	» de balances.	1	2.—	—	—
Bonneterie et cravates	1	0.25	1	2.—	» de vis.	—	—	*1	23.—
Brasserie	—	—	10	143.—	» de limes.	—	—	1	2.—
Buanderie	3	4.—	7	19.50	» de clefs de montr.	—	—	*	2.—
Cafés torréfiés	—	—	1	2.50	» d'aiguilles	—	—	—	—
Calandrage	2	0.62	—	—	» de paille de fer	—	—	*	1.—
Chaudronnerie	—	—	2	4.—	» de spriaux	—	—	1	3.—
Chapellerie.	—	—	—	—	» de cadrans	—	—	1	2.—
Charcuterie	3	2.50	1	2.—	» de chaînes	2	5.80	*1	8.—
Charronnage	1	5.70	*	3.—	» d'appar ^s fotogr.	—	—	*	2.—
Chauffage et ventilat.	—	—	1	5.—	» d'huiles	*	3.—	*4	13.25
Chemin de fer.	—	—	3	16.—	» de corsets	—	—	1	0.50
Chocolaterie	*	8.—	1	14.—	» de sacs en papier.	—	—	1	0.50
Confiserie	—	—	4	5.—	» de papier	—	—	1	4.—
Coiffeur	1	1.—	—	—	Ferblanterie	1	1.—	2	5.—
Cour ^{nes} p ^r remontoirs	—	—	5	29.—	Fonderie.	—	—	4	14.—
Constr ^{ions} métalliques	—	—	*2	10.—	Fontaines lumineuses	—	—	1	80.—
» mécaniques	—	—	—	—	Frigorifique	—	—	5	29.—
» de charpente.	—	—	2	17.—	Horlogerie	2	4.—	*1	4.—
Coutellerie	1	2.—	*	5	Imprimerie	9	16.—	*8	40.75
Dégrossissage d'or	—	—	—	15.—	Industrie du gaz	—	—	3	2.25
Dentistes et médecins	1	0.25	—	—	Instrum ^{ts} de physique.	—	—	3	19.—
Diamantaires	—	—	*	31.—	Lithographie	3	3.—	*3	8.50
Doreur-argenteur	—	—	1	2.—	Laiterie	2	1.25	1	5.—
Eclairage électrique	—	—	*25	1019.25	Manufacture de tabacs	1	2.—	—	—
Ecole d'horlogerie	—	—	1	5.—	Marbrerie	—	—	2	16.—
Enseignement	4	8.—	2	3.50	Marchands de bois et	—	—	—	—
Fab ^t de prod ^{ts} chimiques	—	—	1	6.—	» coke	8	20.50	10	29.—
» de babouches	—	—	1	1.—	» de graines.	2	4.—	1	5.—
» de conserves	—	—	1	2.—	Machines à coudre	1	0.20	—	—
<i>A reporter.</i>	25	44.44	84	1516.95	<i>A reporter.</i>	76	129.26	155	1902.45

ÉTABLISSEMENTS

trices du Rhône à Genève

embre 1900.

Genre d'industries	Basse pression		Haute pression		Genre d'industries	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
<i>Report.</i>	76	129.26	155	1902.45	<i>Report.</i>	90	157.98	197	2770.20
Mécanique	*1	5.—	*9	27.50	Industriels louant des locaux avec force mot.	—	—	3	—
Menuiserie	1	1.80	*6	53.—	Restitution de force motrice aux usiniers . . .	2	—	9	—
Monteur de boîtes	—	—	*2	14.—	<i>N.B.</i> Les chevaux employés sur les turbines ci-dessus sont répartis plus haut suivant les industries respectives qui occupent les locaux.	—	—	—	—
Minoterie	—	—	*1	85.—		—	—	—	—
Nickelage	—	—	1	2.—	<i>Service des eaux :</i>	—	—	—	—
Parfumerie	—	—	3	16.—	Vannés du bâtiment des turbines	1	5.—	3	20.—
Parqueterie	—	—	—	—	Eclairage électrique	—	—	1	5.—
Perceur de bijoux	1	0.25	—	—	Atelier	1	2.—	—	—
Pharmacie	—	—	2	4.25	Régulateur-compensateur	—	—	1	120.—
Pilerie	*	6.36	—	—	TOTAL GÉNÉRAL.	94	164.98	214	2915.20
Poterie	—	—	1	17.—					
Réglure de papiers	1	0.25	—	—					
Robinerie	1	1.—	2	3.—					
Serrurerie	1	1.—	2	10.—					
Service du gaz.	—	—	4	20.—					
Soufflerie d'orgue	1	1.—	1	4.—					
Traction électrique	—	—	3	600.—					
Tourneur	—	—	*3	6.—					
Ventilation	7	12.06	1	3.—					
Photographie	—	—	1	3.—					
<i>A repor. er.</i>	90	157.98	197	2770.20					

Nota. — Les industries marquées d'un (*) utilisent des ateliers à location de force motrice.

RÉCAPITULATION

	1899		1900		Augmentation p ^r 1900		Diminution pour 1900	
	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux
Réseau, haute pression.	210	2898.20	214	2915.20	4	17	—	—
Réseau, basse pression.	103	173.50	94	164.98	—	—	9	8.52
	313	3071.70	308	3080.18	4	17	9	8.52

Concessions réparties d'après le chiffre de la
recette de 1900.

Eau ménagère à la jauge.

BASSE ET HAUTE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
de 0 à 60	2853
de 61 à 120	1093
de 121 à 500	401
de 501 et au-dessus.	5

Eau ménagère au compteur.

BASSE ET HAUTE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
de 0 à 72	352
de 73 à 110	181
de 111 à 120	28
de 121 à 200	126
de 201 à 500	111
de 501 à 1,000	4
de 1,001 à 4,000	3

Eau motrice au compteur et à la jauge.

RECETTE ANNUELLE	BASSE PRESSION		HAUTE PRESSION		TOTAL
	à la jauge	au compteur y compris ascenseurs	à la jauge	au compteur y compris éclair. élec. ascenseurs	
Francs					
de	Concessions	Concessions	Concessions	Concessions	Concessions
0 à 50	—	11	—	4	15
51 à 100	—	13	1	15	29
101 à 200	1	25	—	19	45
201 à 300	2	9	7	13	31
301 à 400	1	8	28	5	42
401 à 500	1	7	4	6	18
501 à 600	—	4	8	8	20
601 à 700	—	2	1	6	9
701 à 800	4	—	13	4	21
801 à 900	—	1	3	—	4
901 à 1,000	1	1	3	1	6
1,001 à 1,500	1	4	10	7	22
1,501 à 2,000	—	—	1	6	7
2,001 à 3,000	—	1	17	4	22
3,001 à 4,000	—	—	5	3	8
4,001 à 5,000	—	—	4	1	5
5,001 à 6,000	—	—	1	—	1
6,001 à 8,000	—	—	1	—	1
8,001 à 9,000	—	—	—	—	—
9,001 à 17,000	—	—	2	2	4
17,001 à 32,000	—	—	—	—	—
32,001 à 60,000	—	—	1	—	1
60,001 à 80,000	—	—	—	—	—
au dessus de 80,001	—	—	—	1	1

Eau industrielle et agricole au compteur.

RECETTE ANNUELLE		Basse pression	Haute pression	TOTAL
Francs		Concessions	Concessions	Concessions
de 0 à 50		11	8	19
51 à 100		2	9	11
101 à 200		4	6	10
201 à 300		5	3	8
301 à 400		7	2	9
401 à 500		5	3	8
501 à 600		1	2	3
601 à 700		2	—	2
701 à 800		1	1	2
801 à 900		2	—	2
901 à 1,000		—	1	1
1,001 à 1,500		3	3	6
1,501 à 2,000		3	1	4
2,001 à 3,000		2	2	4
4,001 à 5,000		—	1	1
5,001 à 6,000		—	—	—
9,001 à 10,000		—	—	—
10,001 à 20,000		1	—	1

ENTRETIEN DES CONCESSIONS.

Dépenses de 1883 à 1899	Fr. 200 000 25	
» en 1900	» 17 185 —	
		Fr. 217 185 25
Recettes de 1883 à 1899.	Fr. 196 296 80	}
» en 1900	» 15 220 —	
		» 211 516 80
Dépensé en plus		Fr. 5 668 45

MARCHE DES POMPES PENDANT L'ANNÉE 1900

DÉSIGNATION DES MOTEURS	NOMBRE DE TOURS	HEURES DE MARCHÉ	MÈTRES CUBES élevés	Tours par minute	SALAIRES des soigneurs des pompes	GRAISSAGE ET DÉCHETS	ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE	Frais divers, Droguerie, etc.	BARRAGE	Régulateur, entretien, graissage et chauffage	RÉPARATIONS fournitures et main-d'œuvre	ENERGIE et service de réserve	TOTAUX
Groupe N° 1 hp.	10.006.400	8083 ³ / ₄	6.003.840	20.6									
id. N° 2 hp.	9.918.200	8058 ¹ / ₂	5.950.920	20.5									
id. N° 3 hp.	4.388.600	2783 ³ / ₄	1.536.010	26.2									
id. N° 3 hp.	506.800	416 ³ / ₄	177.380	20.2									
id. N° 4 hp.	8.552.900	6142 ² / ₄	1.753.344	23.2									
id. N° 5 hp.	9.673.400	7011	1.983.047	22.9									
id. N° 6 hp.	8.244.100	5781 ¹ / ₄	1.690.040	23.7									
id. N° 7 hp.	5.199.600	4043 ¹ / ₂	1.299.900	21.4									
id. N° 8 hp.	8.935.000	6734 ⁵⁰	2.233.750	22.1									
id. N° 9 hp.	4.200.700	3452 ¹ / ₄	1.470.245	18.4	29.600	6.434.20	1.006.90	722.90	6.379.65	1.118.10	17.965.75		63.227 50
id. N° 10 hp.	5.918.100	5520 ³ / ₄	2.071.335	17.8									
id. N° 11 hp.	4.032.500	4093 ¹ / ₄	1.411.375	16.4									
id. N° 12 hp.	6.027.400	5723	2.109.590	17.5									
id. N° 13 hp.	6.962.500	6456 ¹ / ₂	2.436.875	17.9									
id. N° 14 hp.	6.392.700	6132	2.237.445	17.3									
id. N° 15 hp.	3.984.300	3912 ¹ / ₄	1.394.505	16.9									
id. N° 16 hp.	7.375.500	7179 ³ / ₄	2.581.425	17.1									
id. N° 17 hp.	6.577.700	6069 ¹ / ₂	2.302.495	18.1									
id. N° 18 hp.	4.700.100	4553	1.645.035	17.2								7.652.90	7.652 90
1000 ch. hp.		277	300.555										
Pompes à vapeur													
N° 1 hp.											364.20		364 20
N° 2 hp.													
N° 2 hp.													
			42.588.844		29.600	6.434.20	1.006.90	722.90	6.379.65	1.118.10	18.329.95	7.652.90	71.244 60

Prix de 1000 mètres cubes d'eau théoriquement élevés en 1900 par les pompes hydrauliques : 1 fr. 67, non compris l'intérêt et l'amortissement. Ce prix était de 1 fr. 68 en 1899.

Fontaines et bouches nouvelles.

I. *Fontaines.*

Il n'a pas été établi de fontaines nouvelles cette année.

Le nombre des fontaines est de 161, réparties comme suit :

14 fontaines à 4 jets.

16 » à 2 »

13 » à 1 »

2 » wallace.

5 borne-fontaines en pierre.

70 » » en fonte.

5 » » en fonte et pierre.

5 » » petit modèle.

16 lavoirs.

5 jets d'eau.

9 grottes.

1 fontaine décorative.

161 fontaines.

H. *Bouches à eau.*

Ville de Genève :

Il a été établi sur le réseau à basse pression, 3 bouches :

1 hydrante, square de Chantepoulet.

1 id. rue Senebier.

1 id. square des Philosophes.

Sur le réseau à haute pression :

3 hydrantes, Bourg-de-Four,

2 id. rue de St-Jean.

1 id. rue Rousseau.

1 id. rue Bonivard.

1 id. rue de Chantepoulet.

1 id. rue Bautre.

2 id. rue de l'Observatoire.

1 id. quai du Mont-Blanc.

1 id. rue de Lausanne.

1 » place des XXII Cantons.

1 » rue Ami-Lullin.

1 hydrante rue du Mont-Blanc.

1 » rue de Neuchâtel.

Sur routes cantonales, pour le compte de l'Etat :

1 hydrante, route de Pregny.

1 id. route du Grand-Pré.

1 id. rampe Quidort.

1 id. rampe de Lancy.

1 id. rampe d'Onex.

1 id. rampe de Bernex.

8 id. sur canalisation de l'Etat Coulouvrenière-Confignon.

Commune de Plainpalais.

1 hydrante, rue des Jardins.

1 id. quai du Cheval-Blanc.

1 id. rue de l'Ecole-de-Médecine.

1 id. rue du Stand prolongée.

Commune des Eaux-Vives.

1 hydrante, avenue Pictet-de-Rochemont.

Commune du Petit-Saconnex :

1 hydrante, avenue des Chênes.

1 id. chemin Colladon.

1 id. chemin du Bouchet.

1 id. chemin de Mœllebeau.

1 id. chemin de Varembeé.

Commune de Corsier.

1 hydrante.

Commune de Carouge.

1 hydrante.

Commune de Bernex.

2 hydrantes, à Loëx.

3 » à Lully.

Pour les particuliers.

Réseau à basse pression.

Ecole de Médecine 5 bouches.

Ecole de Commerce 5 »

Casino de St-Pierre 7 »

Crédit Lyonnais 3 »

Réseau à haute pression :

Bâtiment des décors 1 »

M. Durel, Kursaal de Genève	8 bouches.
Musée Rath	1 »
Institut pathologique	3 »
Asile de Loëx	2 »

Le nombre total des bouches est de :

732	basse pression dans la ville de Genève.
40	» » dans les promenades.
85	haute pression dans la ville de Genève.
8	» dans le bâtiment des turbines.
6	basse pression » »
2	» à l'usine hydraulique à vapeur.
3	» dans l'immeuble, 2, quai de la Poste.
51	dans la commune de Plainpalais.
27	» des Eaux-Vives.
7	» de Carouge.
40	» du Petit-Saconnex.
1	» de Corsier.
9	» de Bernex.
6	» du Grand-Saconnex.
2	» de Pregny.
8	» de Bellevue.
1	» de Choulex.
1	» de Genthod.
7	» de Vernier.
1	» de Meyrin.
7	» de Lancy.
2	» d'Onex.
3	» de Confignon.
6	» de Plan-les-Ouates.
2	» de Cologny.
1	» de Meinier.

56 sur routes cantonales (Etat de Genève).

205 particulières dont 21 dans les bâtiments municipaux.

Total 1289 bouches au 31 décembre 1900.

Moteurs et ascenseurs.

I. Moteurs à basse pression.

Le nombre des moteurs en activité à la fin de 1899 était de 103.

Par contre 9 moteurs ont cessé de marcher, savoir :

- 1 chez M. Mérienne, rue de Chantepoulet.
- 2 chez M. Soullier, rue de la Cité.
- 1 à l'Imprimerie suisse, rue du Commerce.
- 1 chez M. Woller, rue Gutenberg.
- 1 chez MM. Carfagny, rue de Monthoux.
- 1 chez M. Malavallon, rue de la Synagogue.
- 1 chez M. Duc, quai de la Poste.
- 1 chez M. Marta, rue Kléberg.

Le nombre des moteurs en service à la fin de 1900 est de 94 dont 8 dans les bâtiments municipaux et 2 pour la restitution de la force aux usiniers.

II. Ascenseurs.

Il a été établi 6 nouveaux ascenseurs, savoir :

- 1 Hôtel de la Paix. hp.
- 1 immeuble Choisy, cours des Bastions, 15. »
- 1 immeuble Cayla, rue de l'Hôtel-de-Ville. »
- 1 Hôtel de Genève. »
- 1 immeuble Maunoir, rue de la Monnaie. »
- 1 immeuble Dupont, quai des Eaux-Vives, 50. »

Le nombre des ascenseurs est maintenant de 59, se répartissant dans 19 hôtels, 21 maisons locatives, 1 à l'Hôpital et 13 pour monte-charges, dont 2 au Théâtre.

III. Turbines à haute pression.

Le nombre des turbines en activité à la fin de 1899 était de 210.

9 nouvelles turbines ont été installées, savoir :

- 1 chez M. Malavallon, avenue des Abattoirs.
- 1 chez M. Breuillé, rue St-Victor, à Carouge.
- 1 à la Société d'Édition, quai de la Poste.
- 1 chez MM. Pricam et fils, boulevard de Plainpalais, 2.
- 1 chez M. Navonne, rue des Etuves.

1 chez M. Mérienne, rue de Neuchâtel.

1 à l'Usine à gaz de Plainpalais.

1 chez M. Woller, rue Gutenberg.

1 chez M. Gianziroli, rue Coutau.

Par contre, 5 turbines ont cessé de marcher :

1 à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or (Coulouvrenière, aérogène).

1 chez M. Bertholetto, rue Coutau.

1 chez MM. Zaracosta et C^{ie}, rue de Fribourg.

1 chez M. Posth, rue des Délices, 4.

1 chez M. Stœcklé, rue des Vollandes.

Le nombre des turbines à la fin de 1900 est de 214, y compris 9 pour la restitution de la force motrice aux usiniers.

Canalisations nouvelles.

RÉSEAU A BASSE PRESSION.

Il a été établi dans la

Ville de Genève :

Rue Sénebier	45 ^m	tuyaux de	100 ^{mm}	diam.
Rue du Vuache	13 ^m	»	100 ^{mm}	»
Rue de l'Entrepôt	504 ^m	»	250 ^{mm}	»
Rue Lissignol	39 ^m	»	100 ^{mm}	»
Rue de la Tour-Maitresse . . .	1 ^m	»	100 ^{mm}	»
Rue Tœpffer	99 ^m	»	100 ^{mm}	»

Commune de Plainpalais :

Chemin des Battoirs	52 ^m	»	100 ^{mm}	»
Chemin des Ronzades	31 ^m	»	100 ^{mm}	»
Rue des Pavillons	53 ^m	»	100 ^{mm}	»
Boulevard de la Cluse	61 ^m	»	100 ^{mm}	»
Rue de la Ferme	15 ^m	»	100 ^{mm}	»
Rond-Point de Plainpalais . . .	64 ^m	»	100 ^{mm}	»

Commune des Eaux-Vives :

Avenue Pictet-de-Rochemont . .	85 ^m	»	100 ^{mm}	»
Rue des Cordiers	36 ^m	»	100 ^{mm}	»

A reporter 1 098^m

Report 1 098^m

Commune du Petit-Saconnex :

Chemin Neuf de Saint-Jean . . .	57 ^m tuyaux de 100 ^{mm} diam.
Total des conduites posées en 1900	4 155 ^m
Total au 31 décembre 1899 . . .	100 470 ^m 70
Total au 31 décembre 1899 . . .	<u>101 625^m70</u>

Tableau du réseau des canalisations à basse pression suivant leur diamètre.

Diamètre	Longueur	Diamètre	Longueur
600 ^{mm}	33,8	<i>Report.</i>	30781,2
500 ^{mm}	2286,8	100 ^{mm}	20077,9
350 ^{mm}	1294,3	90 ^{mm}	43,0
300 ^{mm}	124,0	82 ^{mm}	1417,8
250 ^{mm}	10971,5	80 ^{mm}	27802,2
200 ^{mm}	2313,6	75 ^{mm}	578,9
180 ^{mm}	174,0	70 ^{mm}	3802,8
165 ^{mm}	140,6	65 ^{mm}	949,2
160 ^{mm}	343,4	60 ^{mm}	9049,7
150 ^{mm}	4205,5	55 ^{mm}	1835,6
135 ^{mm}	217,7	50 ^{mm}	3572,5
120 ^{mm}	3736,5	40 ^{mm}	1714,9
110 ^{mm}	4939,5	Total.	<u>101625,7</u>
<i>A reporter.</i>	30781,2		

RÉSEAU A HAUTE PRESSION.

Ville de Genève :

Rue de l'Hôtel-de-Ville	168 ^m tuyaux de 200 ^{mm} diam.
Rue de la Tour-Maitresse	135 ^m » 200 ^{mm} »
Quai du Mont-Blanc	52 ^m » 150 ^{mm} »
Rue des Etuves	58 ^m » 100 ^{mm} »
Rue de Neuchâtel	90 ^m » 100 ^{mm} »
Rue de la Monnaie	33 ^m » 60 ^{mm} »
<i>A reporter</i>	<u>536^m</u>

Report 536^m

Commune de Plainpalais :

Avenue des Abattoirs. 150^m tuyaux de 100^{mm} diam.

Commune de Lancy :

Plateau de St-Georges. 112^m » 60^{mm} »
 Plateau du Petit-Lancy 81^m » 80^{mm} »
 Chemin du Nouveau-Stand 72^m » 60^{mm} »
 Chemin des Voirons 201^m » 60^{mm} »
 Plateau de St-Georges (chemin
 sans nom) 522^m » 80^{mm} »

Commune de Troinex :

Troinex (p. propriété Lullin) 119^m » 100^{mm} »

Commune de Carouge :

Rue St-Victor 130^m » 150^{mm} »

Commune du Plan-les-Ouates :

Arare 72^m » 100^{mm} »

Commune du Petit-Saconnex :

Chemin Liotard 42^m » 100^{mm} »
 Chemin du Colombier 33^m » 60^{mm} »
 Chemin du Nant 285^m » 100^{mm} »
 Chemin du Cimetière (Châtelaine) 300^m » 100^{mm} »

Commune de Vernier :

Route de Peney 137^m » 100^{mm} »

Commune de Meyrin :

Route de Meyrin 134^m » 100^{mm} »

Commune de Pregny :

Chemin de Roellebeau 83^m » 40^{mm} »

Total des cond. posées en 1900 2 979^m
 Total au 31 décembre 1899. 137 238^{m5}

 Total au 31 décembre 1900. 140 217^{m5}

En outre, les canalisations exécutées pour le compte de l'Etat de Genève au 31 décembre 1900, se montent à :

900 ^m	tuyaux de 150 ^{mm} , route de Lausanne, sous Genthod
5 763 ^m 5	» 300 ^{mm} , Coulouvrenière-Confignon.
2 517 ^m 8	» 200 ^{mm} , croisée de Confignon à Loëx.
375 ^m	» 200 ^{mm} , de Loëx à Chèvres.
3 063 ^m	» 200 ^{mm} , de Confignon à Soral (pas terminé).
2 241 ^m	» 200 ^{mm} , de Bernex à la Brunette (id.).
846 ^m	» 100 ^{mm} , de la croisée de Loëx au hameau.
<hr/>	
15 706 ^m 3.	

Tableau du réseau des canalisations à haute pression suivant leur diamètre (Réseau de la Ville).

Diamètre.	Longueur.	Diamètre.	Longueur.
700 ^{mm}	30,0		
600 ^{mm}	4474,5	120 ^{mm}	2335,2
500 ^{mm}	2265,5	110 ^{mm}	875,0
450 ^{mm}	16,0	100 ^{mm}	45924,6
400 ^{mm}	6799,5	90 ^{mm}	3812,4
350 ^{mm}	703,8	80 ^{mm}	11286,8
300 ^{mm}	3389,8	75 ^{mm}	5993,7
250 ^{mm}	6954,6	60 ^{mm}	10167,3
200 ^{mm}	11608,3	50 ^{mm}	9840,7
150 ^{mm}	6685,3	40 ^{mm}	5120,0
135 ^{mm}	1837,5	30 ^{mm}	97,0
	<hr/>		<hr/>
<i>A reporter.</i>	44764,8	<i>Report.</i>	44764,8
		<i>Total.</i>	140217,5

En plus, canalisations exécutées pour l'Etat de Genève.	15 705 ^m 3
En plus, canalisations exécutées pour la commune du Petit-Saconnex (1899).	2 908 ^m
	<hr/>
Longueur totale des canalisations au 31 décembre 1900	158 830 ^m 8

Comptes extra-budgétaires.

I. Distribution de l'eau dans les quartiers populaires.

De 1887 à 1899, 421 installations ont été faites pour	Fr. 136 342 55
En 1900 15 » »	4 475 25
	<hr/>
Total	Fr. 140 517 80

Dont à déduire :

Amortissement au 31 déc. 1899	Fr. 48 653 05	} Fr. 76 796 20
83 avances remboursées au 31 décembre 1899	» 18 895 45	
En 1900, amortissement	» 6 879 50	
» avances remboursées	» 2 368 20	
	<hr/>	
Reste	Fr. 63 721 60	

II. Traction électrique des Tramways.

Décisions du Conseil Municipal en date des 22 décembre 1893, 31 juillet 1896, 10 juillet 1898 et 27 avril 1900.

Crédits votés : Fr. 495 000.

Il a été payé, au 31 décembre 1899, sur les travaux	
exécutés	Fr. 195 090 —
id. en 1900	» 87 788 70
	<hr/>
Total	Fr. 282 878 70

A déduire :

Amortissement au 31 décembre 1899,	Fr. 40 957 75
» en 1900	» 15 413 20
	<hr/>
Reste débiteur au 31 décembre 1900	Fr. 226 507 75

III. Etablissement de Compteurs en location.

Coût des compteurs placés au 31 décembre 1899	Fr. 94 322 70
» » » en 1900	6 002 90
	<hr/>
Total	Fr. 100 325 60

A déduire :

Amortissement au 31 décembre 1899	Fr. 53 095 05
» en 1900	4 122 75
	57 217 80
	<hr/>
Reste	Fr. 43 107 80

DÉPENSES					
BUDGET CHAPITRE VI		VOTÉ		DÉPENSE SUIVANT COMPTABILITE	
				INDUSTRIELLE	BUDGÉTAIRE
		Fr.	C.	Fr.	C.
				Fr.	C.
A. Exploitation.					
<i>a</i>	Traitement du chef de service, logement	4,200	—	4,200	—
<i>b</i>	Assurance du personnel	3,500	—	3,565	95
<i>c</i>	Indemnité pour habillements	500	—	294	35
<i>d</i>	Entretien des bâtiments	3,500	—	4,686	65
<i>e</i>	Chauffage	2,000	—	2,052	05
<i>f</i>	Eclairage	1,500	—	2,566	70
<i>g</i>	Entretien des barrages	6,000	—	6,379	65
<i>h</i>	» des pompes et turbines	45,000	—	56,847	85
<i>i</i>	Energie et service des réserves, pompes et dynamos.	30,500	—	48,335	05
<i>j</i>	Entretien des canalisations et des réservoirs . . .	16,000	—	20,538	75
<i>k</i>	» des concessions particulières	12,000	—	17,185	00
<i>l</i>	» de l'outillage et des appareils électriques.	6,000	—	3,339	50
<i>m</i>	» des compteurs en location	5,000	—	6,618	80
<i>n</i>	» des bouches à eau particulières	500	—	536	35
<i>o</i>	» des turbines à domicile	2,000	—	3,884	25
<i>p</i>	Contributions et assurances	7,000	—	7,624	60
<i>q</i>	Entretien de la station des tramways	18,000	—	18,771	25
	Pour contentieux	8,500	—	8,500	—
B. Divers.					
<i>r</i>	Amortissement supplémentaire sur les comptes extra-				
	budgetaires	22,400	—	—	26,415 45
<i>s</i>	Part du bénéfice en faveur de la Commune de Plain-				
	palais, pour l'exercice de 1900	5,500	—	—	6,794 85
C. Réserve.					
	Pour l'usine n° 3.	50,000	—	—	50,000 —
D. Dépenses pour le compte général de la Ville.					
<i>t</i>	Entretien des fontaines	4,000	—	—	3,293 05
<i>u</i>	» des hydrantes	4,500	—	—	3,674 10
<i>v</i>	» des fontaines lumineuses	2,500	—	2,395 25	—
<i>w</i>	Fontaines et bouches nouvelles	3,500	—	—	3,062 90
				218,322 —	
		1900			
		264,100	—	311,562 35	
1899 (Administration déduite)		248,300	—	283,770 60	
VOTÉ EN MOINS		15,800	—	—	
DÉPENSÉ EN PLUS				27,791 75	

RECETTES

BUDGET CHAPITRE VI		PRÉVUES AU BUDGET		RECETTES 1900	
		Fr.	C.	Fr.	C.
<i>a</i>	Recettes des concessions d'eau et de la vente de la force motrice :				
	Eau ménagère, basse pression.			294,449	60
	» haute pression, rive gauche.			42,538	75
	» haute pression, rive droite.			78,517	15
	Eau motrice, basse pression.	815,000	—	33,567	65
	» haute pression.			363,016	20
	Eau industrielle, basse pression.			33,275	30
	» haute pression.			25,150	80
<i>b</i>	Recettes de l'entretien des concessions et de la location des appareils et outils	14,700	—	15,220	—
<i>c</i>	Recettes de la location des compteurs	10,000	—	10,651	75
<i>d</i>	» » » vente de vieux matériaux.	1,000	—	2,237	15
<i>e</i>	» des bouches à eau particulières.	2,500	—	3,043	50
<i>f</i>	» » vacations	300	—	334	—
<i>g</i>	» compensant les frais généraux pour travaux faits pour des particuliers.	10,000	—	16,625	65
<i>h</i>	Produit de l'eau affectée aux services municipaux	110,000	—	110,000	—
<i>i</i>	Loyers divers	4,000	—	4,000	—
<i>j</i>	Fontaines lumineuses (voir dépenses diverses)	2,500	—	2,395	25
	1900	970,000	—	1,035,022	75
	1899	920,000	—	1,005,590	05
	EN PLUS	50,000	—	29,432	70

VILLE DE GENÈVE - 1900

Tableau des dépenses d'installations du Service des Eaux.

	COUT DES INSTALLATIONS			Capital au 31 décembre 1900 à compter pour la comptabilité annuelle avec la C ^{te} de Plainpi ^{er}
	au 31 Déc. 1899	en 1900	Total au 31 Décembre 1900	
Installations faites au 31 Déc. 1883				
1 Terrain	60,500 —		60,500 —	
2 Barrages	71,359 75		71,359 75	
3 Bâtimens, en l'Île	490,108 35		490,108 35	
4 » usine hydraulique à vapeur	139,034 35		139,034 35	
5 » quai de la Poste	50,000 —		50,000 —	
6 Réservoir, Bois de la Bâtie	85,260 80		85,260 80	
7 Passerelle sur l'Arve	63,568 90		63,568 90	
8 Canalisations nouvelles b. p.	1,001,269 50		1,001,269 50	
9 Conduites d'alimentation des machines à vapeur	74,447 75		74,447 75	
10 Pompes et turbines	433,360 35		433,360 35	
11 Machines à vapeur	140,488 20		140,488 20	
12 Matériel	38,240 05		38,240 05	
13 Compteurs en location	5,369 —		5,369 —	
14 Prises d'eau gratuites	13,172 60		13,172 60	2,666,179 60
Installations faites dès le 1^{er} Janv. 1884				
1 Canalisations nouvelles b. p.	264,801 20	21,429 40	286,230 60	
2 Matériel	26,661 30	—	26,661 30	
3 Compteurs en location	88,953 70	6,002 90	94,956 60	
4 Prises d'eau gratuites	13,233 75	—	13,233 75	
5 Avances aux propriétaires	136,342 55	1,807 05	138,149 60	
6 Agrandissement de l'atelier	2,241 95		2,241 95	
7 Turbines à domicile	17,945 60		17,945 60	
8 Concessions des forces motrices	35,000 —		35,000 —	
9 Batardeaux	304,796 55		304,796 55	
10 Digue séparative	102,521 30		102,521 30	
11 Digue, 2 ^{me} période	24,516 65		24,516 65	
12 Barrage à rideaux	88,825 90		88,825 90	
13 Vannes et radier en aval de l'Île	81,596 60		81,596 60	
14 » en amont de l'Île	38,251 85		38,251 85	
15 Restitution de la force motrice aux usiniers	62,735 70		62,735 70	
16 Bâtiment des turbines et vannes	1,392,166 10		1,392,166 10	
17 Pompes et turbines	1,316,786 10		1,316,786 10	
18 Machine à vapeur (transformation)	21,945 80		21,945 80	
19 Conduite d'alimentation	435,136 —		435,136 —	
20 Canalisations nouvelles h. p.	1,684,806 25	39,336 25	1,724,142 50	
21 Canalisation du réservoir de Bessinges	275,030 60		275,030 60	
22 Réservoir de Bessinges	253,275 75		253,275 75	
23 Intérêts des capitaux engagés	159,070 55		159,070 55	
24 Imprévu et frais généraux	188,926 70	27,214 30	216,141 —	
25 Digue de la Jonction	47,370 60		47,370 60	
26 Transmission électrique	11,790 —		11,790 —	
27 Rachat de la Société des Eaux du Rhône, r. d.	255,600 —		255,600 —	
28 » » » r. g.	47,500 —		47,500 —	
29 Traction électrique des tramways	195,090 —	87,788 70	282,878 70	
30 Groupe de pompes N ^o 17	82,749 10		82,749 10	
31 Id. id. N ^o 18	78,011 —		78,011 —	
32 Régulateur basse pression	24,740 20		24,740 20	
33 Prolongement, conduite d'alimentation	89,626 90		89,626 90	8,031,624 85
	10,514,225 85	183,578 60	10,697,804 45	10,697,804 45
<i>A déduire : Subvention</i>	30,000 —		30,000 —	30,000 —
	10,484,225 85		10,667,804 45	9,201,624 85

1900

COMPTABILITÉ

Doit	COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
	DÉPENSES	Fr.	C.
	Frais d'exploitation	218,322	—
	» de bureaux	11,932	40
	Part des frais de la Direction générale 17,5 % de Fr. 32,216 60	5,637	90
	Intérêts 3 1/2 % sur capital net au 31 décembre 1899	202,848	80
	Amortissements	302,788	10
	Réserve	50,000	—
	Bénéfice net	243,493	55
		<hr/> 1,035,022	<hr/> 75
	Actif	BILAN AU 31	
	Installations.	Fr.	C.
	Capital dépensé au 31 décembre 1899 . . Fr. 10,484,225 85		
	Amortissements acquis au 31 décembre 1899 » 4,688,545 50		
	Capital au 31 décembre 1899. » 5,795,680 35		
	Amortissements de 1900 » 302,788 10		
	Reste . . . Fr. 5,492,892 25		
	Installations de 1900 » 183,578 60	5,676,470	85
	Recettes et dépenses, solde à nouveau	34,148	30
	Compte exploitation.		
	Réserve	404,833	85
	Débiteurs divers	27,175	85
		<hr/> 6,142,628	<hr/> 85

SERVICE DES EAUX

1900

AU 31 DÉCEMBRE 1900	Avoir	
RECETTES	Fr.	C.
Abonnements divers, etc.	1,035,022	75
	1,035,022	75
DÉCEMBRE 1900	Passif	
	Fr.	C.
Compte Capital	5,676,470	85
Créanciers divers	34,148	30
Compte exploitation	432,009	70
	6,142,628	85

SERVICE

Situation des

Désignation des travaux.	Crédits votés et subventions.	DÉPENSES brutes au 31 déc. 1899.	DÉPENSES 1900	TOTAL des DÉPENSES brutes au 31 déc. 1900.
Coût de la concession	35,000	35,000 —		35,000 —
Approfondissement du lit du Rhône		791,680 46		791,680 46
Vannes de décharge		81,596 59		81,596 59
Digue séparative.		102,521 31		102,521 31
Batardeaux.		312,586 58		312,586 58
Bâtiments des turbines et vannes		1,193,184 75		1,193,184 75
Pompes 1 à 10		821,628 05		821,628 05
Pont de la machine et barrage.		230,089 35		230,089 35
Abaissement des seuils des 4 anciennes machines		23,062 07		23,062 07
Vannes Séchehaye		38,251 84		38,251 84
Restitution de force		97,858 59		97,858 59
Démolition de l'Île	4,469,064	184,482 43		184,482 43
Conduite d'alimentation.		122,509 07		122,509 07
Epuisement des enceintes		260,266 62		260,266 62
Echelle à poissons		4,707 73		4,707 73
Dragage entre les ponts		14,222 55		14,222 55
Dragage du port		75,901 35		75,901 35
Digue, 2 ^{me} période.		24,516 68		24,516 68
Mur et dragage, bras gauche		32,435 75		32,435 75
Service des capitaux		159,070 55		159,070 55
Imprévu, frais généraux		495,676 16	30,214 30	525,890 46
Canalisations nouvelles	1,890,000	1,839,932 35	60,765 65	1,900,698 —
Conduite du Rond-point des Bergues	100,000	95,000 —		95,000 —
Machine à vapeur	22,000	21,945 80		21,945 80
Machine hydraulique.	7,936	7,940 49		7,940 49
Réservoir de Bessinges	200,000	253,590 95		253,590 95
Canalisation du réservoir	270,000	275,030 60		275,030 60
Digue Jonction	49,000	47,621 54		47,621 54
Egouts collecteurs	1,136,000	1,159,440 89		1,159,440 89
Pompes 11 et 12.	175,000	173,590 65		173,590 65
Achèvement du bâtiment	215,000	199,736 35		199,736 35
Pompes 13 et 14.	175,000	162,042 50		162,042 50
Conduites en fer.	300,000	219,216 05		219,216 05
Transmission électrique.	36,000	40,795 60		40,795 60
Pompes 15 et 16.	180,000	160,205 05		160,205 05
Porté à l'aménagement de l'Île.	—	100,000 —		100,000 —
Pompe 17.	90,000	82,749 10		82,749 10
Pompe 18.	90,000	78,011 —		78,011 —
Prolongement de la conduite d'alimentation	150,000	89,626 90		89,626 90
Station des Tramways	495,000	195,090 —	87,788 70	282,878 70
Régulateur, basse pression	40,000	24,740 20		24,740 20
	10,125,000	10,327,554 50	178,768 65	10,506,323 15

DES EAUX

crédits spéciaux, 1900.

RECETTES au 31 déc. 1900.	DÉPENSES			TRAVAUX restant à faire.	COUT NET des TRAVAUX au 31 déc. 1900.	DÉPENSES	
	recettes déduites	concernant le Service des Eaux.	ne concernant pas le Service des Eaux.			en plus.	en moins.
	35,000 —	35,000 —			35,000 —		
461,579 13	330,101 33		330,101 33		330,101 33		
	81,596 59	81,596 59			81,596 59		
	102,521 31	102,521 31			102,521 31		
7,790 05	304,796 53	304,796 53			304,796 53		
755 —	1,192,429 75	1,192,429 75			1,192,429 75		
680 15	820,947 90	820,947 90			820,947 90		
1,263 45	228,825 90	88,825 90	140,000 —		228,825 90		
	23,062 07		23,062 07		23,062 07		
	38,251 84	38,251 84			38,251 84		
35,122 90	62,735 69	62,735 69			62,735 69		
14,465 —	170,017 43		170,017 43		170,017 43	54,777 18	
1,589 10	120,919 97	120,919 97			120,919 97		
	260,266 62		260,266 62		260,266 62		
3,599 60	1,108 13		1,108 13		1,108 13		
	14,222 55		14,222 55		14,222 55		
	75,901 35		75,901 35		75,901 35		
	24,516 68	24,516 68			24,516 68		
	32,435 75		32,435 75		32,435 75		
	159,070 55	159,070 55			159,070 55		
82,678 35	443,212 11	216,141 —	227,071 11	36,901 13	480,113 24		
48,959 40	1,851,738 60	1,851,738 60		38,261 40	1,890,000 —		
	95,000 —	95,000 —			95,000 —		5,000 —
	21,945 80	21,945 80			21,945 80		54 20
	7,940 49		7,940 49		7,940 49	4 49	
315 20	253,275 75	253,275 75			253,275 75	53,275 75	
	275,030 60	275,030 60			275,030 60	5,030 60	
250 95	47,370 59	47,370 59			47,370 59		1,629 41
7,991 20	1,151,449 69		1,151,449 69		1,151,449 69	15,449 69	
	173,590 65	173,590 65			173,590 65		1,409 35
	199,736 35	199,736 35			199,736 35		15,263 65
	162,042 50	162,042 50			162,042 50		12,957 50
	219,216 05	219,216 05			219,216 05		80,783 95
1,567 50	39,228 10	39,228 10			39,228 10	3,228 10	
	160,205 05	160,205 05			160,205 05		19,794 95
	100,000 —		100,000 —		100,000 —	100,000 —	
	82,749 10	82,749 10			82,749 10		7,250 90
	78,011 —	78,011 —			78,011 —		11,989 —
	89,626 90	89,626 90			89,626 90		60,373 10
	282,878 70	282,878 70		212,121 30	495,000 —		
	24,740 20	24,740 20			24,740 20		15 250 90
668,606 98	9,837,716 17	7,304,139 65	2,533,576 52	287,283 83	10,125,000 —	231,765 81	231,765 81

TABLEAU
des débits moyens du Rhône à la seconde.
(à Genève).

ANNÉES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septb.	Octob.	Novb.	Décb.	Moyennes
1873 . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	295	143	120	220,8
1874 . . .	108	87	68	62	117	322	440	484	395	311	—	—	
1889 . . .	—	—	—	—	320	536	607	492	304,2	238,3	204,7	148,2	—
1890 . . .	113,8	144,7	129	162,7	236,1	386,3	517,5	516,5	393,1	198,1	154,9	128,6	256,8
1891 . . .	96,1	87,4	92,1	116,8	309,2	422,8	510,8	358,5	344,3	202,7	208,2	163,1	242,7
1892 . . .	217,6	180,3	185,6	204,7	161,6	481,9	479,5	448,5	288	228,2	151,5	83,6	259,3
1893 . . .	72,3	91,4	246,1	218,5	164,4	250,8	443,2	401,6	263,3	229,5	106,5	94,2	215,2
1894 . . .	86,7	84,8	80	103	138	279	456	376	240	103	160	83	182,5
1895 . . .	73	83	108	267	264	317	423	441	261	171	191	138	228,1
1896 . . .	142	103	225	181	146	376	533	520	355	384	234	143	278,5
1897 . . .	123	248	221	377	280	505,5	652,5	586,7	553	147,5	114,5	132	328,4
1898 . . .	121,6	91,8	97,6	195,3	300,6	401	473,2	467,9	328,3	163	156	150	245,5
1899 . . .	202,9	176,8	128,5	162,8	300	339,7	446,6	467,4	278,3	172,3	118,5	116,4	242,5
1900 . . .	141,6	230	197,7	126	291,9	402,2	491,1	471	334,3	179,8	103	114,5	256,9
Moyenne	124,9	134	148	181,4	233	386,2	498	464,4	333,6	216	157,3	124,2	246,4

RÉGULARISATION DU NIVEAU DU LAC.

L'année 1900 quoique non bissextile fait partie de la série à laquelle s'applique l'art. 8 du règlement de manœuvre des barrages établis à Genève, article qui prévoit un abaissement des eaux à la cote PN-2,10, à partir du 15 mars, et si possible jusqu'au 15 avril. Cette clause a pu être observée avec une marge suffisante pour satisfaire entièrement les intéressés, puisque du 15 mars au 22 avril le niveau du lac est constamment resté au-dessous de PN-2,10: la cote la plus basse a été atteinte le 13 avril, à PN-2,212.

Les hautes eaux d'été sont restées en général dans les limites conventionnelles, l'altitude normale PN-1,30 n'a été dépassée que du 27 juillet au 3 août, puis du 21 au 31 août et cela de quantités insignifiantes, puisque le maximum n'a été qu'à PN-1,225, les 25 et 26 août.

Le nombre *journalier moyen* de rideaux ouverts a été pendant les mois d'été,

En juin,	de 15 rideaux.
juillet	30 »
août	24 »
septembre	11 »

Le barrage à rideaux n'a été entièrement ouvert que du 29 juillet au 6 août (cadres baissés) et du 23 août au 2 septembre (cadres relevés).

Le débit moyen du Rhône à l'aval de la Coulouvrenière a été pour l'année de 256,9 m³ par seconde, le débit maximum a été de 610 m³ sec. le 26 août et le débit minimum de 60 m³ sec. le dimanche 2 décembre.

6° FORCES MOTRICES

Utilisation de l'énergie de l'Usine de Chèvres.

A. Moteurs.

PROPRIÉTAIRES	DOMICILE	Industrie en usage	Nombre de moteurs	Force en chevaux
<i>Réseau souter. à 2500 volts :</i>				
Au 31 décembre 1899			13	1713,50
(En 1900, il n'a pas été construit de ligne souterraine.)				
Total des moteurs sur le réseau souterrain			13	1713,50
<i>Réseau aérien à 5000 volts :</i>				
Au 31 décembre 1899			13	145,—
Posé en 1900 :				
Société chimique des Usines du Rhône.	La Plaine		1	400,—
Total			14	545,—
A. — Récapitulation des moteurs.				
		Réseau souterrain	13	1713,50
		» aérien	14	545,—
		Total	27	2258,50
B. — Eclairage électrique et force motrice, 500 volts et 110 volts par transformateurs (4627,41 Kw. installés au 31 déc. 1899)				
				6287,20
Eclairage des rues (303 lampes posées au 31 déc. 1899)				
				303,—
C. — Usines électro-chimiques et La Plaine				
				4500,—
		Total		13348,70

Répartition de l'Energie fournie par l'Usine de Chèvres (Kilowatts-heures)

1900 M O I S	A R C S			Eclairage et moteurs sur le réseau.		Tramways	Force motrice haute tension.	Industries Electro- Chimiques.	Pertes diverses.	Production totale.
	Ville.	Etat.	Communes.	Alternatif.	Continu.					
Janvier	62,030	2,854	5,591	245,062	36,503	538	217,347	1,871,715	57,023	2,498,663
Février	48,246	2,193	4,384	200,475	27,515	7,012	235,116	1,731,758	51,739	2,308,438
Mars.	47,258	2,123	4,321	315,175	24,746	35,481	243,220	2,104,049	62,019	2,838,392
Avril	39,512	1,766	3,596	248,459	19,708	30,481	235,743	1,882,001	56,267	2,517,533
Mai	33,637	1,421	2,986	256,455	16,088	31,069	250,611	2,065,473	58,173	2,715,913
Juin	27,745	1,138	2,455	243,971	13,990	62,398	231,803	2,261,224	56,302	2,901,026
Juillet	30,704	1,273	2,713	259,871	14,625	84,332	245,595	2,300,132	60,059	2,999,304
Août	36,612	1,579	3,330	255,920	20,384	92,779	515,266	1,616,754	77,263	2,619,887
Septembre	43,255	1,920	4,024	192,627	24,812	66,377	269,399	1,868,011	64,761	2,535,186
Octobre	53,205	2,368	4,958	242,478	31,531	91,300	203,040	2,072,774	69,990	2,771,644
Novembre	56,802	2,617	8,880	321,532	33,518	94,722	213,623	1,472,616	66,749	2,271,059
Décembre	64,398	2,975	11,375	242,230	39,468	128,338	171,562	1,411,916	62,147	2,134,409
Total	543,404	24,227	58,613	3,024,255	302,888	724,827	3,032,325	22,658,423	742,492	31,111,454

Total des kilowatts-heures vendus = 30,368,962

*Prix de revient du kilowatt-heure vendu, sans intérêts
ni amortissements (à la sortie de l'usine).*

Partie des dépenses d'exploitation.		Kilowatts vendus.	Prix de revient du kilowatt.
	Fr.	Kilowatts.	Fr. C.
Salaires et assurances	Fr. 10 517 75	} 30 368 962	0,007
Eclairage et chauffage	» 1 552 —		
Entretien des bâtiments.	» 4 175 30		
» du barrage et des grilles	» 50 391 25		
» des turbines	» 39 706 05		
» des dynamos.	» 64 810 90		
» de l'outillage.	» 4 233 60		
Service d'huile	» 24 215 —		
Contributions et assu- rances	» 12 065 25		
	<u>Fr. 211 667 10</u>		

Prix de vente moyen du kilowatt-heure.

Recettes : Fr. 630 635 10.

Kilowatts-heures vendus : 30 368 962.

Prix de vente moyen du kilowatt-heure :

$$\frac{630\,635\,10}{30\,368\,962} = \text{Fr. } 0,0208$$

Heures de marche des alternateurs en 1900.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Totaux
Janvier . . .	—	382	527	517	605	33	—	683	630	675	395	41	107	—	91	4,686
Février . . .	—	309	375	415	603	5	—	536	521	548	204	209	186	—	640	4,551
Mars	169	456	353	376	641	—	—	702	672	682	224	108	111	—	674	5,168
Avril	562	580	—	534	56	235	—	659	552	477	229	64	27	—	638	4,613
Mai	473	455	172	458	—	561	—	—	666	644	272	384	268	—	622	4,976
Juin	—	578	406	610	—	668	358	—	285	654	553	250	530	107	699	5,698
Juillet	—	556	678	633	—	392	4	—	650	628	559	—	577	592	614	5,883
Août	129	617	681	76	23	156	477	23	563	648	482	294	476	569	177	5,391
Septembre . . .	—	71	626	—	—	648	546	—	533	595	398	2	651	556	—	4,626
Octobre	—	58	456	—	—	670	554	—	549	688	459	166	437	374	635	5,046
Novembre	—	418	329	—	—	593	401	—	272	646	397	326	91	124	608	4,205
Décembre	—	406	573	—	—	575	609	545	—	527	115	421	47	70	545	4,433
En 1899	1,333	4,886	5,176	3,619	1,928	4,536	2,949	3,149	5,893	7,412	4,287	2,265	3,508	2,392	5,943	59,276
Augmentation	4,078	4,334	6,802	7,581	7,277	3,563	1,422	5,545	5,237	3,600	419	328	551	1,213	1,691	53,641
Augmentation	-2745	552	-1,626	-3,962	-5,349	973	1,527	-2,396	656	3,812	3,868	1,937	2,957	1,179	4,252	5,635

Ce qui correspond à une marche moyenne de 6,75 groupes pendant 365 jours de 24 heures.

Energie fournie par les alternateurs en 1900.

ALTERNATEURS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Totaux
	Kwh.												
N° 1	—	—	88,462	393,517	327,194	—	—	45,735	—	—	—	—	854,908
N° 2	209,998	183,734	256,375	235,162	241,847	339,128	205,900	247,322	40,565	40,367	213,987	176,472	2,390,857
N° 3	187,672	262,971	247,100	—	120,050	277,258	469,429	475,266	438,316	319,491	179,796	236,077	3,213,426
N° 4	284,796	132,103	142,996	217,027	183,582	332,540	434,470	53,350	—	—	—	—	1,780,864
N° 5	205,680	211,115	269,557	29,253	—	—	—	—	—	—	—	—	715,605
N° 6	10,279	997	—	142,187	392,933	468,125	273,291	89,895	454,243	468,591	414,925	391,233	3,106,699
N° 7	—	—	—	—	—	250,657	1,350	264,048	177,530	246,089	192,406	354,455	1,486,535
N° 8	478,041	375,141	491,400	461,592	583	—	—	—	—	—	—	207,029	2,013,786
N° 9	440,533	364,875	468,500	386,167	465,908	171,544	454,300	309,038	218,924	270,166	131,406	—	3,681,361
N° 10	472,558	382,667	477,225	334,250	449,608	457,683	483,550	429,806	403,249	481,658	452,083	226,304	5,050,641
N° 11	133,143	75,257	111,359	90,488	97,395	108,615	150,374	148,408	162,351	208,470	189,249	39,651	1,514,760
N° 12	12,582	66,566	44,081	26,147	150,429	85,864	—	197,050	2,043	116,375	228,141	293,968	1,223,246
N° 13	36,081	60,845	39,112	10,243	99,709	172,353	162,386	134,542	433,660	286,011	29,661	19,250	1,483,853
N° 14	—	—	—	—	—	36,484	169,979	172,177	204,305	144,076	56,930	26,545	810,496
N° 15	27,300	192,167	202,225	191,500	186,675	200,775	194,275	53,250	—	190,350	182,475	163,425	1,784,417
Totaux en 1900	2,498,663	2,308,438	2,838,392	2,517,533	2,715,913	2,901,026	2,999,304	2,619,887	2,535,186	2,771,644	2,271,059	2,134,409	31,111,454
» en 1899	1,626,270	2,005,558	1,762,526	1,982,073	2,759,789	2,519,733	2,365,549	2,478,229	2,411,941	2,950,292	2,734,262	2,470,256	28,066,480
Augmentation	872,393	302,880	1,075,866	535,460	— 43,876	381,293	633,755	141,658	123,245	— 178,648	— 463,203	— 335,849	3,044,974

Usine de Chèvres.

RECETTES D'EXPLOITATION

MOIS	1900			1899	EN PLUS POUR 1900
	Eclairage des rues de la Ville.	Exploitation.	TOTAL	TOTAL	
Janvier	3,112 50	28,954 25	32,066 75	24,168 70	7,898 05
Février	3,062 50	33,253 25	36,315 75	27,039 50	9,276 25
Mars	3,100 —	57,848 90	60,948 90	43,504 25	17,444 65
Avril	3,125 —	41,844 15	44,969 15	29,743 —	15,226 15
Mai	3,287 50	38,161 25	41,448 75	37,560 95	3,887 80
Juin	3,325 —	67,592 05	70,917 05	59,382 25	11,534 80
Juillet	3,325 —	45,510 65	48,835 65	43,263 85	5,571 80
Août	3,325 —	30,992 85	34,317 85	41,128 40	— 6,810 55
Septembre	3,325 —	60,027 40	63,352 40	51,661 90	11,690 50
Octobre	3,325 —	48,453 20	51,778 20	41,072 10	10,706 10
Novembre	3,125 —	47,684 45	50,809 45	40,563 10	10,246 35
Décembre	3,125 —	71,750 20	94,875 20	73,456 45	21,418 75
	<u>38,562 50</u>	<u>572,072 60</u>	<u>630,635 10</u>	<u>512,544 45</u>	<u>118,090 65</u>

Transformateurs.

	Transformateurs.	Kilowatts.
Au 31 décembre 1899 il y avait :	. 15	4420
Il n'en a pas été posé en 1900:	. . .	—
Total au 31 décembre 1900	15	4420

LIGNES ÉLECTRIQUES.

Le réseau primaire comprenait au 31 décembre 1899 :

1° Lignes souterraines	38,298 ^m 10
2° » aériennes	43,145 ^m —
Total	81,443 ^m 10

Il s'est complété en 1900 par :

a) Lignes <i>souterraines</i> :	Section des câbles mm ²	Longueurs canalisées m
Du bâtiment de la Coulouvrenière à la cabine de St-Jean, câbles immergés dans le Rhône. (Reste à poser la partie du quai à la cabine).	2×(2×150)	84
Rue de l'École-de-Médecine. Raccordement de la tourelle de transformateurs installée devant l'École de Médecine	2×50	40
Total des lignes souterraines posées en 1900.		<u>94</u>

b) Lignes *aériennes* :

Il n'a pas été établi de nouvelles lignes cette année.

RÉSEAU PRIMAIRE

Désignation des lignes.	Lignes établies.		Total au 31 décemb. 1900
	avant le 31 décemb. 1899	en 1900	
	m	m	m
Lignes souterraines	38,298,10	94	38,392,10
» aériennes	43,145,—	—	43,145,—
TOTAUX	81,443,10	94	81,537,10

Usine de Chèvres (Construction).

Situation au 31 décembre 1900.

TRAVAUX	Total au 31 décembre 1899	Total des travaux en 1900	Total au 31 décembre 1900
Etudes et travaux préliminaires	16,813 50	—	16,813 50
Elargissement, Rive gauche	54,001 45	—	54,001 45
Barrage, maçonnerie	156,921 35	—	156,921 35
Canal d'amenée	108,074 75	—	108,074 75
Bâtiment des turbines, fondations	388,160 60	16,404 60	404,565 20
Canal de fuite	18,105 15	—	18,105 15
Bâtiment des turbines, élév. 2 ^e pér.	346,619 95	45,492 30	392,112 25
Digue séparative	34,457 15	—	34,457 15
Echelle à poissons	1,565 70	—	1,565 70
Turbines	163,433 95	6,057 —	169,490 95
Distribution en Ville	243,341 35	10,274 45	253,615 80
Intérêts	185,371 80	5,818 10	191,189 90
Barrage, batardeaux	25,670 75	—	25,670 75
id. épaissements	21,894 10	—	21,894 10
id. fouilles	35,151 30	—	35,151 30
Bâtiment des turbines, batardeaux	67,089 65	—	67,089 65
Transmission électrique	27,438 10	—	27,438 10
Bâtiment, vannes, treuils, passerelles	112,930 10	—	112,930 10
id. épaissements	39,185 60	—	39,185 60
id. fouilles	43,072 85	—	43,072 85
Pont de Chèvres	9,354 35	—	9,354 35
Barrage, partie métallique	480,136 20	—	480,136 20
Outillage neuf d'exploitation	3,974 25	—	3,974 25
Machines électriques	358,455 90	—	358,455 90
Imprévu	112,377 05	-8,795 35	103,581 70
Expropriations	253,914 15	-19,622 15	234,292 —
Pompes à huile	48,489 40	2,225 —	50,714 40
Groupes IV et V	255,404 10	—	255,404 10
Ligne électrique Chèvres-Genève	494,062 95	—	494,062 95
id. A. Chèvres-Carouge	113,270 15	30 —	113,300 15
id. C. Onex-Plainpalais	62,245 70	22 70	62,268 40
id. D. Chèvres-La Plaine	83,457 50	33 10	83,490 60
id. B. Chèvres-Versoix	148,866 35	1,519 70	150,386 05
Développement du réseau souterrain	700,559 60	17,136 25	717,695 85
id. id. aérien	35,864 65	4,844 30	40,708 95
Transformateurs et cabines	188,231 10	12,714 85	200,945 95
Routes d'accès	18,982 20	159 75	19,141 95
Déplacements	37,183 55	—	37,183 55
Groupes VI, VII et XV	500,135 75	39,882 45	540,018 20
Groupes X, XI, XII et XIII	576,293 75	73,747 85	650,041 60
Voies ferrées	5,399 50	—	5,399 50
Terrains industriels	53,212 25	1,000 —	54,212 25
Ligne E.	46,818 05	7 15	46,825 20
Protection des berges	23,156 15	67,250 —	90,406 15
Grue de 30 tonnes	37,634 90	—	37,634 90
Groupes VIII, IX et XIV. Divers	609,277 65	74,216 10	683,493 75
Outillage de l'Usine	20,746 75	1,056 55	21,803 30
Eau claire	20,915 65	196 —	21,111 65
Frais d'incendie	167,764 80	18,109 65	185,874 45
	7,555,483 50	369,780 35	7,925,263 85

Usine de Chèvres.

Situation au 31 décembre 1900.

TRAVAUX	CRÉDITS VOTÉS	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1899	DÉPENSE EN 1900	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1900	TRAVAUX RESTANT A PAYER	TRAVAUX RESTANT A FAIRE	TOTAL	DÉPENSÉ EN MOINS	DÉPENSÉ EN PLUS
Barrage	632,850 —	780,570 50	—	780,570 50	—	—	780,570 50	147,720 50	—
Canal d'aménée.	176,636 —	108,074 75	—	108,074 75	—	—	108,074 75	—	68,561 25
Bâtiment des turbines, 1 ^{re} période.	885,000 —	764,747 65	38,242 90	802,990 55	—	—	802,990 55	—	82,009 45
Canal de fuite	70,000 —	18,105 15	—	18,105 15	—	—	18,105 15	—	51,894 85
Travaux accessoires	40,000 —	36,022 85	—	36,022 85	—	—	36,022 85	—	3,977 15
Turbines	180,000 —	211,923 35	8,282 —	220,205 35	—	—	220,205 35	40,205 35	—
Installations électriques	675,000 —	852,518 85	274 45	852,793 30	—	—	852,793 30	177,793 30	—
Distribution en ville.	300,000 —	136,885 35	10,600 —	146,885 35	—	153,114 65	300,000 —	—	—
Expropriations	233,989 25	253,914 15	- 19,622 15	234,292 —	—	—	234,292 —	302 75	—
Groupes 4 et 5	300,000 —	255,404 10	—	255,404 10	—	—	255,404 10	—	44,595 90
Extension du réseau aérien	1,650,000 —	490,522 40	6,456 95	496,979 35	—	435,324 80	1,650,000 —	—	—
» » » souterrain		700,559 60	17,136 25	717,695 85					
Intérêts pendant la construction.	250,000 —	185,371 80	5,818 10	191,189 90	—	—	191,189 90	—	58,810 10
Imprévu	330,514 —	158,934 35	- 8,795 35	150,139 —	—	32,148 65	182,287 65	—	148,226 35
Etudes	10,000 —	16,813 50	—	16,813 50	—	—	16,813 50	6,813 50	—
Pont de Chèvres.	—	9,354 35	—	9,354 35	—	11,500 —	- 2,145 65	—	2,145 65
Bâtiment 2 ^{me} période.	200,000 —	225,515 75	23,654 —	249,169 75	11,730 —	—	260,899 75	60,899 75	—
Transmissions électriques, rachat.	27,438 10	27,438 10	—	27,438 10	—	—	27,438 10	—	—
Rachat de canalisations primaires	106,456 —	106,456 —	—	106,456 —	—	—	106,456 —	—	—
Transformateurs et cabines	250,000 —	188,231 10	12,714 85	200,945 95	—	49,054 05	250,000 —	—	—
Route d'accès	—	18,982 20	159 75	19,141 95	—	—	19,141 95	19,141 95	—
Groupes 6, 7 et 15	540,000 —	500,135 75	39,882 45	540,018 20	26,200 —	—	566,218 20	26,218 20	—
Outillage de l'Usine	20,000 —	20,746 75	1,056 55	21,803 30	—	—	21,803 30	1,803 30	—
Eau claire	10,000 —	20,915 65	196 —	21,111 65	—	—	21,111 65	11,111 65	—
Groupes 8, 9 et 14, accessoires	736,000 —	609,277 65	74,216 10	683,493 75	70,365 —	—	753,858 75	17,858 75	—
Grue de 30 tonnes.	30,000 —	37,634 90	—	37,634 90	—	—	37,634 90	7,634 90	—
Protection des berges	30,000 —	23,156 15	67,250 —	90,406 15	—	—	90,406 15	60,406 15	—
Terrains industriels.	52,543 —	53,212 25	1,000 —	54,212 25	1,030 —	—	55,242 25	2,699 25	—
Groupes 10, 11, 12, 13	840,000 —	576,293 75	73,747 85	650,041 60	34,140 —	—	684,181 60	—	155,818 40
Frais d'incendie.	150,444 65	167,764 80	18,109 65	185,874 45	—	—	185,874 45	35,429 80	—
	8,726,871 —	7,555,483 50	369,780 35	7,925,263 85	143,465 —	658,142 15	8,726,871 —	616,039 10	616,039 10

(Usine de Chèvres.) **Bilan résumé au 31 décembre 1900.**

Compte 1 ^{er} Etablissement	7,925,263 85	Ville son compte participation	6,911,263 85
		Etat id.	700,000 —
		Plainpalais id.	314,000 —
	<u>7,925,263 85</u>		<u>7,925,263 85</u>

Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1900.

Dépenses d'exploitation	233,694 40	Recettes perçues pour exercice 1900	585,731 15
Frais de bureaux	7,172 —	Débiteurs divers ¹	44,903 95
Part des dépenses d'administration générale 14 % de Fr. 32,216 60	4,510 30		
Recette nette Fr. 385,258 40, dont :			
Pour la Ville $\frac{6,544,483\ 50 \times 385,258\ 40}{7,558,483\ 50} =$	333,574 50		
Pour l'Etat $\frac{700,000 \times 385,258\ 40}{7,558,483\ 50} =$	35,679 25		
Pour Plainpalais $\frac{314,000 \times 385,258\ 40}{7,558,483\ 50} =$	16,004 65		
	<u>630,635 10</u>		<u>630,635 10</u>

¹ La somme ci-dessus
 Débiteurs introduits après la clôture des comptes recettes et portés en déduction des dépenses Fr. 44 903.95
 Total Fr. 2 600.—
 Total Fr. 47 503.95 égal le

1^{er} janvier 1901 dans la comptabilité municipale et dans celle des services industriels.

1900

VILLE DE GENÈVE

DÉPENSES Budget. — Chapitre VII	VOTÉ	Dépensé suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
Services d'énergie électrique (Usine de Chèvres) Fr. 235,400 —			
Exploitation.			
a) Part au traitement de l'ingénieur . . .	—	—	
b) Traitement du chef de service . . .	4,000 —	4,000 —	
c) Indemnités au personnel pour accidents et maladies	3,500 —	5,838 75	
d) Chauffage	500 —	679 —	
e) Eclairage	1,500 —	873 —	
f) Entretien des bâtiments	2,000 —	4,175 30	
g) » barrages et grilles	35,000 —	50,391 25	
h) » turbines	22,000 —	39,706 05	
i) » dynamos	45,000 —	64,810 90	
j) » câbles	10,000 —	9,251 50	
k) » des lignes aériennes	20,000 —	12,611 15	
l) » concessions	300 —	843 65	
m) » de l'outillage	3,600 —	4,233 60	
n) Service d'huile	20,000 —	24,215 —	
Divers.			
o) Contributions et assurances	10,000 —	12,065 25	
Participations.			
<i>Part des recettes nettes de l'exercice de 1900 :</i>			
p) En faveur de l'Etat	40,400 —		35,679 25
q) » » la commune de Plainpalais	17,600 —		16,004 65
			233,694 40
1900	235,400 —		285,378 30
1899 (Administration déduite)	134,000 —		214,063 15
En plus	101,300 —		71,315 15

USINE DE CHÈVRES

1900

RECETTES Budget. — Chapitre VII	PRÉVU	RECETTES
Service d'énergie électrique (Usine de Chèvres) Fr. 624,300 —		
a) Recettes de fourniture d'énergie	590,300 —	585,608 10
b) Eclairage des rues de la ville	32,000 —	38,562 50
c) Recettes diverses	2,000 —	6,464 50
1900	624,300 —	630,635 10
1899	347,000 —	512,544 45
En plus	<u>277,300 —</u>	<u>118,090 65</u>

7° ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Répartition des dépenses.

DÉPENSES SELON COMPTABILITÉ	Fourniture de courant	Entretien				
		des Câbles		des Lampes et Compteurs		
		Souterrains	Aériens			
<i>a) Administration :</i>						
Générale	29,835 50	22,835 50	500 —	500 —	6,000 —	—
Éclairage électrique	6,636 60	—	—	—	6,636 60	—
<i>b) Exploitation :</i>						
Traitement de l'ingénieur	8,000 —	6,000 —	400 —	600 —	1,000 —	—
» du contremaître	1,100 —	1,100 —	—	—	—	—
» des employés de bureau	10,807 60	9,207 60	150 —	250 —	1,200 —	—
Indemnités pour accidents et maladies	4,138 85	2,038 85	700 —	700 —	700 —	—
Entretien des commutateurs	14,411 95	14,411 95	—	—	—	—
» des transformateurs	14,013 90	7,013 90	3,000 —	4,000 —	—	—
» et service des lampes	46,657 55	—	—	—	46,657 55	—
» et lecture des compteurs	33,752 80	—	—	—	33,752 80	—
Energie hydraulique	—	—	—	—	—	—
» électrique	263,849 90	263,849 90	—	—	—	—
Entretien des câbles souterrains	11,837 40	—	11,837 40	—	—	—
» » aériens	12,886 95	—	—	12,886 95	—	—
Chauffage	1,119 40	1,119 40	—	—	—	—
Outillage	1,520 15	1,520 15	—	—	—	—
Loyer, contributions, assurances	3,189 85	1,461 10	487 10	741 65	500 —	—
TOTAUX	463,758 40	330,558 35	17,074 50	19,678 60	96,446 95	

Répartition par unités des
sans intérêts ni

GENÈVE ET COMMUNES RURALES			PLAINPALAIS			EAUX-VIVES			PETIT-SACONNEX		
Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles
Entretien											
Câbles											
32,209	60	12	386,515	4,506	40	12	54,077	6,828	05	12	81,937
847	70	6	5,086	1,076	60	6	6,460	246	50	6	1,479
Total . .			391,601				60,537				83,416
Moyenne par an			32,633				5,045				6,951
Câbles											
10,662	—	12	127,944	6,951	—	12	83,412	5,417	—	12	65,004
4,637	—	6	27,822	1,040	—	6	6,240	215	—	6	1,290
Total . .			155,766				89,652				66,294
Moyenne par an			12,980				7,471				5,525
Entretien											
44,773	—	12	537,276	4,317	—	12	51,804	3,105	—	12	37,260
410	—	11	4,510	344	—	11	3,784	70	—	11	770
215	—	10	2,150	79	—	10	790	34	—	10	340
675	—	9	6,075	93	—	9	837	64	—	9	576
1,399	—	8	11,192	183	—	8	1,464	78	—	8	624
562	—	7	3,934	104	—	7	728	71	—	7	497
318	—	6	1,908	158	—	6	948	100	—	6	600
314	—	5	1,570	65	—	5	325	70	—	5	350
584	—	4	2,336	126	—	4	504	66	—	4	264
490	—	3	1,470	121	—	3	363	274	—	3	822
1,347	—	2	2,694	545	—	2	1,090	97	—	2	194
1,161	—	1	1,161	199	—	1	199	251	—	1	251
1,021	—	—	—	141	—	—	—	74	—	—	—
Total . .			576,276				62,836				42,548
Moyenne par an			48,023				5,236				3,546
Fourniture de courant											
Eclairage.	. .		909,531	75,696		37,594		23,085			
Force.	. .		467,836	232,737		23,502		25,982			
Total.	. .		1,377,367	308,433		61,096		49,067			
Fourniture de Courant											
Eclairage.	. .		3,406 5	283 5		140 7		86 4			
Force.	. .		155 9	77 6		7 5		8 6			
Total.	. .		3,562 4	361 1		148 2		95 0			

dépenses d'exploitation

amortissements.

CHÈNE-BOUGERIES			VERSOIX			Total des unités mensuelles	DÉPENSES	
Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles		Totales	l'ar unité
des câbles								
souterrains.								
—	—	—	—	—	—	—	Fr.	Fr.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	535,554	—	—
—	—	—	—	—	—	44,629	17,074 50	0,3826
aériens.								
175	12	2,100	5,576	12	66,912	—	—	—
—	—	2,100	—	—	66,912	482,298	—	—
—	—	175	—	—	5,576	40,192	19,678 60	0,4896
des lampes								
28	12	336	767	12	9,149	—	—	—
—	—	—	—5	11		—	—	—
13	9	117	8	10	77	—	—	—
—	—	—	1	9		—	—	—
—	—	—	—2	6	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	1	2	2	1	2	—	—	—
—	—	—	4	—	—	721,228	—	—
—	—	455	—	—	—	60,102	96,446 95	1,6047
—	—	38	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
(Kilowatts-heures)								
358	—	—	19,206	—	—	1,065,470	—	—
61,903	—	—	—	—	—	811,960	—	—
62,261	—	—	19,206	—	—	1,877,430	—	—
transformé en Kilowatts-an.								
1,3	—	—	32	—	—	3,950 4	—	—
20,6	—	—	—	—	—	270 2	—	—
21,9	—	—	32	—	—	4,220 6	330,558 35	78,3202
—	—	—	—	—	—	—	463,758 40	—

SERVICE D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Répartition du bénéfice entre la Ville et les Communes.

DÉPENSES	PRIX de l'unité	GENÈVE		PLAINPALAIS		EAUX-VIVES		P ^t -SACONNEX		CHÈNE-BOUGERIES		VERSOIX <i>Compte spécial.</i>		TOTAL	
		Quantités	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quantités	Prix	Quantités	Prix
<i>Entretien.</i>															
Câbles souterrains ¹	0,3826	32,633	12,485 —	5045	1,930 15	6951	2,659 35	—	— —	—	— —	—	— —	44,629	17,074 50
» aériens ¹	0,4896	12,980	6,355 20	7471	3,657 90	5525	2,705 10	8465	4,144 60	175	85 70	5576	2,730 10	40,192	19,678 60
Lampes ²	1,6047	48,023	77,063 50	5236	8,402 35	3546	5,690 35	2490	3,995 75	38	61 —	769	1,234 —	60,102	96,446 95
<i>Fourniture du courant.</i>															
Alternatif et continu	78,3202	3,562 4	279,009 75	361,1	28,281 40	148,2	11,607 05	95	7,438 70	21,9	1,715 20	32	2,506 25	4,220,6	330,558 35
Totaux sans intérêts ni amortissements			374,913 45		42,271 80		22,661 85		15,579 05		1,861 90		6,470 35		463,758 40
<i>Intérêts et amortissements.</i>															
Usine			15,915 —		1,613 20		662 10		424 40		97 80		142 90		155,051 90
Réseaux			104,008 60		14,499 50		7,552 60		6,377 45		53 40		3,704 95		
Totaux avec intérêts et amortissements			494,837 05		58,384 50		30,876 55		22,380 90		2,013 10		10,318 20		618,810 30
Recettes			697,126 40		73,886 20		31,023 65		19,221 30		4,695 35		13,182 55		839,135 45
Excédent des recettes sur les dépenses			202,289 35		15,501 70		147 10		-3,159 60		2,682 25		2,864 35		220,325 15
A rembourser sur l'éclairage public			— —		— —		— —		— —		— —		3,870 60		
50 % du bénéfice réalisé dans les communes suburbaines			7,082 60		7,750 85		73 55		-1,579 80		1,341 10		-1,006 25 - 503 10		
Somme à payer à chaque commune			209,371 95		7,750 85		73 55		-1,579 80		1,341 15		3,367 45		220,325 15

¹ Exprimé en mètres par an.

² Exprimé en lampes par an.

³ Exprimé en Kw par an

Lampes posées en 1900.

(Lampes en service.)

1900	Genève	Plainpalais	Eaux-Vives	P ¹ -Saconnex	G ⁴ -Saconnex	Carouge	Versoir	Vernier	Pregny	Dardagny	Lancy	Collex-Bossy	Bellevue	Genthod	Chêne-Bougeries	Plan-les-Quates	Nombre de lampes
Janvier . .	375	344	70	26	7	26	5	2	—	—	—	—	—	—	—	—	845
Février . .	209	79	34	2	6	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	338
Mars . . .	668	93	64	5	2	—	1	2	—	—	2	—	1	—	13	—	851
Avril . . .	1291	183	78	34	—	—	—	—	102	—	6	—	—	—	—	—	1,694
Mai . . .	513	104	71	60	1	—	—	—	24	—	23	—	1	—	—	—	797
Juin . . .	267	158	100	8	21	—	2	5	10	—	11	2	2	—	—	—	582
Juillet . .	281	65	70	46	10	—	—	—	—	—	23	—	—	—	—	—	495
Août . . .	583	126	66	60	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	836
Septembre	488	121	274	104	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	989
Octobre . .	1298	545	97	66	—	3	—	—	—	32	—	—	—	14	—	—	2,055
Novembre	1159	199	251	4	—	—	2	—	—	1	—	—	—	1	2	—	1,619
Décembre.	985	141	74	41	2	—	4	—	1	—	—	—	3	30	—	—	1,281
Total posé en 1900	8,117	2,158	1,249	456	50	29	8	9	137	35	65	2	7	45	15	—	12,382
Total au 31 décembre 1899	42,759	4,317	3,405	2,323	283	379	767	158	395	238	41	23	418	18	28	61	55,313
Total au 31 décembre 1900	50,876	6,475	4,354	2,779	333	408	775	167	532	273	106	25	425	63	43	61	67,695

Répartition des lampes par calibre.

Lampes de:	40 boug.	46 boug.	20 boug.	24 boug.	32 boug.	40 boug.	50 boug.	60 boug.	100 boug.	TOTAUX
Lampes tot. au 31 déc. 1899	43,920	7,948	1,196	1,147	878	58	126	—	40	55,313
Lampes posées en 1900	10,078	1,334	632	206	117	—	20	8	13	12,382
Lampes tot. au 31 déc. 1900	53,998	9,282	1,828	1,353	995	58	146	8	27	67,695

Lampes à arc pour éclairage privé.

	8 amp.	10 amp.	12 amp.	15 amp.	25 amp.	30 amp.	35 amp.	Totaux
En service au 31 déc. 1899	26	28	45	75	8	—	2	185
Lampes posées en 1900 . .	—	3	—	32	—	6	—	41
Total au 31 décembre 1900	26	31	45	107	8	6	2	225

COMPTEURS EN SERVICE

au 31 Décembre 1900.

DÉSIGNATION DES COMPTEURS	GENÈVE	PLAINPA- LAIS	EAUX-VIVES	PETIT- SACONNEX	GRAND- SACONNEX	CAROUGE	VERSOIX	VERNIER	PREGNY	DARDAGNY	LANCY	BELLEVUE	GENTHOD	CHÈNE- BOUGERIES	PLAN LES Ouates	THONEX	COLLEX	TOTAUX		AUGMENTA- TION	DIMINU- TION	
																		en 1899	en 1900			
Aron . .	232	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	245	236	—	9
Batault. .	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	12	—	1
Véritas. .	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	3	—	1
Brillié . .	174	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	172	175	3	—
Hummel . .	49	16	12	5	—	—	—	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	83	85	2	—
Schuckert.	2	6	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	9	2	—
Simplex . .	1219	257	182	61	8	7	14	8	11	3	6	10	3	2	1	—	—	—	1201	1792	591	—
Vulcain . .	39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	39	32	—
Thomson . .	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—
C. I. E. . .	1630	104	36	4	—	—	15	—	—	3	—	1	—	4	—	—	2	—	1917	1799	—	118
Aubert. . .	589	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	656	605	—	51
Villon . . .	30	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	44	34	—	10
Theiler . .	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2	—
Totaux . .	3981	405	231	71	8	7	29	9	11	8	6	13	3	6	1	1	2	—	4349	4792	633	190
																					Augmentation 443	

Moteurs électriques alimentés par le réseau-lumière.

PROPRIÉTAIRES	Domicile	Industrie ou usage	C ^t alternatif		C ^t continu	
			Nombre de Moteurs	Force en HP	Nombre de Moteurs	Force en H P
<i>Réseau souterrain à 110 volts:</i>						
Au 31 décembre 1899 . . .			33	6,92	14	3,88
<i>En 1900:</i>						
MM. Prod'hom	Rue Bonivard 2				1	0,75
Cuisines populaires	Rue Pécolat				2	0,60
Total			<u>33</u>	<u>6,92</u>	<u>17</u>	<u>5,23</u>
<i>Réseau souterrain à 500 volts:</i>						
Au 31 décembre 1899 . . .			72	583,05	—	—
MM. Stöckle	Grange-Canal	Brasserie	1	30,—		
Wecker, Duruz et Cie . . .	Acacias	Fab. d'objets en plomb	1	1,—		
C. G. T. E.	La Jonction		—	—	1	15,—
Pierre et Cie	Rue de Monthoux		1	5,—		
Raiss et Burkhardt	Route de Vernier	Fabrique	1	15,—		
Tempia, frères	R ^{te} de Lyon	Marchand de vins	1	3,—		
Patek, Philippe et Cie . . .	Rue du Rhône	Horlogerie	1	2,—		
Ducommun	Sq. du Stand	Toilerie	1	1,—		
Richter	id.	Imprimerie	1	2,—		
Soc. coop. Suisse de consom.	Chemin Liotard		1	3,—		
Total			<u>81</u>	<u>635,05</u>	<u>1</u>	<u>15,—</u>

Prix de revient du kilowatt à la sortie des usines.

PRODUCTION	Kilowatts	Force motrice	Salaires	Entretien main-d'œuvre et fournitures	Direction et Admi- nistration	Totaux
Par turbines :		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Coulouvrenière . . .	—	263,849 90	16,307 60	27,565 35	22,835 50	330,558 35
Ile.	9,969					
Par Chèvres	3,327,143					
	<u>3,337,112</u>					

Le prix de revient du kilowatt produit par les usines en 1900, sans intérêts ni amortissements, s'élève donc à :

$$\frac{330,558 \text{ 35}}{3,337,112} = \text{Fr. 0,099}$$

Prix de revient en 1899 0,1021

Prix de revient du kilowatt vendu.

USINES	Kilowatts vendus	Entretien	Intérêts et Amortissements	Totaux
Coulouvrenière	1,877,430	463,758 30	155,051 90	618,810 20
Ile.				
Chèvres.				

Le prix de revient du kilowatt vendu par les usines en 1900, y compris les intérêts et amortissements, s'élève donc à :

$$\frac{618,810 \text{ 20}}{1,877,430} = \text{Fr. 0,33}$$

Prix de revient en 1899. 0,36

Répartition des abonnés d'après leur chiffre de recettes pour 1900.

	Nombre d'abonnés de 0 à fr. 30	Nombre d'abonnés de fr. 31 à fr. 60	Nombre d'abonnés de fr. 61 à fr. 120	Nombre d'abonnés de fr. 121 à fr. 250	Nombre d'abonnés de fr. 251 à fr. 500	Nombre d'abonnés de fr. 501 à fr. 1000	Nombre d'abonnés de fr. 1001 à fr. 5000	Nombre d'abonnés de fr. 5001 à fr. 10,000	Nombre d'abonnés de fr. 10,001 à fr. 20,000	Nombre d'abonnés de fr. 20,001 et au delà
Eclairage	462	531	867	751	306	135	67	6	2	3
Force	11	8	9	15	11	12	11	—	1	—
Total	473	539	876	766	317	147	78	6	3	3

Production des Usines en 1900.

MOIS	Usine de l'île Courant continu	Usine de la Coulouvren. Courant alternatif	Usine de Chèvres		Totaux	Production en 1899	Augmentation en 1900	Diminution en 1900
	Kwh.	Kwh.	fourni à l'Usine de l'île et transformé en courant continu	fourni directement au service d'éclairage				
Janvier . . .	1,277	—	36,503	245,062	282,842	219,591	63,251	—
Février . . .	398	—	27,515	200,475	228,388	222,757	5,631	—
Mars . . .	512	—	24,746	315,175	340,433	242,205	98,228	—
Avril . . .	6	—	19,708	248,459	268,173	221,460	46,713	—
Mai . . .	5	—	16,088	256,455	272,548	193,996	78,552	—
Juin . . .	28	—	13,990	243,971	257,989	178,730	79,259	—
Juillet . . .	5	—	14,625	259,871	274,501	243,203	31,298	—
Août . . .	—	—	20,384	255,920	276,304	207,830	68,474	—
Septembre . .	157	—	24,812	192,627	217,596	246,085	—	28,489
Octobre . . .	1,495	—	31,531	242,478	275,504	273,256	2,248	—
Novembre . . .	2,775	—	33,518	321,532	357,825	281,477	76,348	—
Décembre . . .	3,311	—	39,468	242,230	285,009	338,799	—	53,790
Totaux . . .	9,969	—	302,888	3,024,255	3,337,112	2,869,389	550,002	82,279
Chèvres . . .	302,888	3,024,255						
Totaux . . .	312,857	3,024,255					Augmentation totale 467,723	
							Augmentation % 16,03	

JUSTIFICATION DE L'EMPLOI DE L'ÉNERGIE.

1° *Usine de l'Île.*

Courant continu.

Production :

Par turbines et dynamos	kwh.	9 969
Par l'Usine de Chèvres	»	302 888

2° *Usine de la Coulouvrenière.*

Courant alternatif.

Production :

Par turbines et dynamos	kwh.	—
Par l'Usine de Chèvres	»	3 024 255

Total kwh. 3 337 412

L'énergie vendue en lumière ou en force n'étant pas toujours facturée en kilowatts heures, mais le plus souvent en heures-lampes ou à forfait, on ne peut évaluer les kilowatts vendus que d'après la recette, en comptant :

a) Pour l'éclairage :

1° Recette effectuée.	Fr. 728 782 65
Rabais selon tarifs	» 122 389 30
Prix de vente sans rabais	» 851 471 95

Le prix de vente nominal de 0.04 l'heure lampe de 10 bougies est donc réduit en moyenne à

$\frac{0.04 \times 728\,782\,65}{851\,471\,94} = 0.0342$, ce qui porte le prix moyen de la bougie à 0 fr. 00342.

2° La dépense moyenne de la lampe de 10 bougies à 50 watts, les lampes ayant un pouvoir lumineux supérieur à leur valeur nominale.

$$50 \text{ watts} : 10 \text{ bg.} = 5 \text{ w. par bg.}$$

b) Pour la force :

1° Le prix moyen du cheval-an (736 watts \times 3000 heures) à 400 fr., soit $\frac{400}{0,736 \times 3000} = \text{fr. } 0,181$ par kilowatt utilisé.

2° Le rendement du moteur de 1 HP à 70 % }
Le facteur de puissance 0,7 } = 49 %.

3° Une tolérance de 25 % dans la fourniture de l'énergie aux moteurs.

Nous trouvons donc comme suit le nombre de kilowatts vendus :

a) Eclairage : Recettes Fr. 728 782 65

$$\frac{728\,782\,65 \times 5 \text{ w.}}{0,00342 \times 1000} = \text{kwh. } 1\,065\,470$$

b) Forces motrices : Recettes Fr. 57 607 95

$$\frac{57\,607\,95}{0,181 \times 0,49} = 649\,570$$

Tolérance 25 % 162 390 811 960

Total de l'énergie vendue kwh. 1 877 430

Production totale kwh. 3 337 412

Travail d'aimantation dans les transformateurs 2½% de la puissance totale :

$$4\,627,41 \text{ kw.} \times 0,025 \times 8760 \text{ heures} = \underline{1\,013\,402}$$

Production nette kwh. 2 323 710

Kilowatts-heures vendus 1 877 430

Perte sur le réseau (429 724 kw. à fin 1899) et pertes diverses

kwh. 446 280

Soit 13,3 % de la puissance totale.

RÉSEAU ALTERNATIF

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1900

1° Réseau souterrain. 500 volts.

STATIONS	NOMBRE DE TRANSFORMATEURS	KILOWATTS	TOTAL	FOURNISSEURS
Installation de M. Tempia, r ^{te} de Lyon	2	3.—	6.—	Br. Boveri
Cabine de l'av. du Mail	1	1.50	1.50	» »
Local pour la distribution de force motrice dans l'immeuble industriel square du Stand	2	3.—	6.—	» »
Tourelle d. l'école d. médecine	1	23.—	23.—	Alioth
Cabine de Longemalle	1	100.—	100.—	»
Augmentation des stations existantes	7	—	136.50	
Cabine du Kursaal, remplacement d'un transformateur de 12 kw. par un de 20 kw.		8.—		
Tourelle, rue du Général Dufour, remplacement d'un transformateur de 20 kw. par un de 23 kw.		3.—		
Tourelle, rue des Rois, remplacé le transformateur de 12 kw. (C. J. E.) par un de 23 kw. Alioth		11.—		
Tourelle, cours des Bastions, remplacé le transformateur de 12 kw. (C. J. E.) par un de 23 kw. (Alioth) augment		11.—	33.—	
Total			169.50	

RÉSEAU ALTERNATIF

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1900

2° Réseau aérien.

COMMUNES	STATIONS	Nombre de trans- formateurs.	Kilowatts.	Fournisseurs
A. STATIONS PRINCIPALES :				
en 1900.				
Versoix	Cabine de Büren 2 × 66 kilowatts	2	132 —	Alioth.
		2	132 —	
B. TRANSFORMATEURS D'ABONNÉS :				
en 1900.				
Genève	MM. Kübler, aux Délices	1	1,50	B. Boveri.
»	Posth, aux Délices	1	5	»
»	Sauter, route de Lyon	1	0,75	»
»	Sandoz, à Montbrillant	1	2,50	Schuckert.
Plainpalais	Claparède, chemin de Champel	1	1,50	B. Boveri.
»	Meyer, queue d'Arve	1	4	»
»	Maillard, chemin Miremont	1	0,75	Serv. Electr.
»	Société des frigorifiques, Boul ^d Karl Vogt	1	0,75	»
»	MM. Erismann, chemin de Champel	1	1,50	B. Boveri.
»	Schell, chemin de Miremont	1	0,75	Serv. Electr.
»	Ravex, chemin des Caroubiers	1	0,75	»
»	Tavan, chemin des Crêts de Champel	1	0,75	»
»	Bovet-Bolens, chemin de Champel, 35	1	0,50	B. B. et Cie
»	Selleger, chemin de Miremont	1	0,75	Serv. Electr.
»	Bonnet, chemin de la Roseraie	1	0,75	»
»	M ^{lle} Sillem, à Champel pr. mémoire, rem- placem. d'un transf. de 600 w. par 1 de 1,50 kw.	—	0,90	»
»	MM. Brémont, chemin de Miremont	1	1,50	B. Boveri.
»	Reissner, chemin de Miremont	1	0,75	Serv. Electr.
»	Privat, chemin de Florissant	1	0,75	»
»	Bouet, chemin de Miremont	1	3	B. Boveri.
Eaux-Vives	Importation de pétrole, chemin de Richemont	1	0,60	Schuckert.
»	Société suisse, chemin de Richemont	1	0,60	»
»	MM. Déona, route de Malagnou	1	2,50	»
»	Brot, route de Malagnou	1	4,50	»
»	Fayot, route de Chêne	1	3	Alioth.
»	Privat, route de Florissant	1	0,75	Serv. Electr.
»	de Beaumont, chemin des Contamines	1	3	»
Petit-Saconnex	Maystre, chemin des Chalets	1	1,50	B. Boveri.
»	Kleger, chemin de l'Orangerie	1	0,75	»
»	Buys, chemin de la Fontaine	1	0,75	Serv. Electr.
»	Fol, chemin des Chalets	1	0,75	B. Boveri.
»	Rouff, Sécheron	1	1,50	»
»	Kuhn, chemin Schaub	1	1,50	»
»	Favre, Grand-Pré	1	0,75	Serv. Electr.
»	Galopin, Morillon	1	6	Schuckert.
»	Kari, avenue Wendt	1	3	B. Boveri.
»	Duval, chemin de l'Impératrice	1	2,50	Schuckert.
»	Ody, avenue Wendt	1	1,50	Serv. Electr.
»	Ponti, chemin Colladon	1	3	Alioth.
»	Heinen, avenue Wendt	1	0,75	Serv. Electr.
Grand-Saconnex	—	—	—	—
Carouge	Wecker et Duruz, remplacé un trans- formateur de 3 kilowatts par 1 de 5	—	2	—
Versoix	Temple de Versoix, remplacé les 2 trans- formateurs de 0,500 kilowatt par 1 de 2,500	—	1,30	Schuckert.
Vernier	Eclairage municipal	4	0,40	Serv. Electr.
Pregny	MM. Reverdin, route de Suisse	1	0,75	»
»	Léopold Favre	1	0,75	»
Bellevue	—	—	—	—
Genthod	Eclairage communal	10	1	»
»	(Augmentations des install. d'abonnés.)	—	—	—
»	Eclairage communal, 2 × 0,100	2	0,20	»
»	Ecole	1	0,75	»
	<i>A reporter</i>	58	75,75	

RESEAU ALTERNATIF (suite).

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1900.

2° Réseau aérien.

COMMUNES	STATIONS	Nombre de transformateurs.	Kilowatts.	Fournisseurs.
	B. TRANSFORMATEURS D'ABONNÉS :			
	en 1900.			
	<i>Report.</i>	58	75,75	
Genthod	Mairie	2	1,20	Schuckert.
»	Eglise	2	1,20	»
»	MM. Duboule	1	0,75	Serv. Electr.
»	Polliand	1	0,75	»
»	Poste de gendarmerie	1	0,75	»
Chêne-Bougeries	MM. Puthon, Grange-Canal	1	2,50	Schuckert.
Plan-les-Ouates	—	—	—	—
Lancy	Guillaumet, Pont-Rouge	1	1,50	B. Boveri.
»	Choquens, Pont de Lancy	1	0,75	Serv. Electr.
»	Désarzens, Pont de Lancy	2	1,20	Schuckert.
	Total au 31 Décembre 1900	70	85,35	

RÉCAPITULATION DES TRANSFORMATEURS

DÉSIGNATION DU RÉSEAU	Posé au 31 déc. 1899		POSÉ EN 1900		Total au 31 déc. 1900	
	Nombre	KILOWATTS	Nombre	KILOWATTS	Nombre	KILOWATTS
Souterrain	103	3,605 —	7	169 50	110	3,774 50
Aérien { Stations principales .	15	234 75	2	132 —	17	366 75
	» d'abonnés .	220	400 81	70	85 35	290
TOTAUX	338	4,240 56	79	386 85	417	4,627 41

PRISES

a) Réseau souterrain.

COMMUNES	PRISES ÉTABLIES				TOTAL	
	au 31 décembre 1899		en 1900		au 31 déc. 1900	
	Nombre de prises	Longueur des câbles	Nombre de prises	Longueur des câbles	Nombre de prises	Longueur des câbles
<i>a) Réseau souterrain.</i>						
Genève	756	13,501 20	75	1,230 —	831	14,731 20
Plainpalais	76	1,248 85	30	558 20	106	1,807 05
Eaux-Vives	42	892 60	13	162 40	55	1,055 —
Petit-Saconnex	1	25	—	—	1	25 —
TOTAUX	875	15,667 65	118	1,950 60	993	17,618 25

b) Réseau aérien.

Genève	19	459 —	4	40 —	23	499 —
Plainpalais	27	1,033 —	16	666 50	43	1,699 50
Eaux-Vives	28	1,296 —	10	620 50	38	1,916 50
Petit-Saconnex	43	2,709 —	12	435 —	55	3,144 —
Grand-Saconnex	9	256 —	—	—	9	256 —
Carouge	7	83 —	—	—	7	83 —
Versoix	49	2,453 —	1	12 —	50	2,465 —
Vernier	9	428 —	1	50 —	10	478 —
Pregny	4	61 —	2	11 —	6	72 —
Dardagny	4	135 —	—	—	4	135 —
Lancy	2	28 —	3	68 —	5	96 —
Bellevue	8	376 —	1	18 —	9	394 —
Genthod	2	45 —	5	59 —	7	104 —
Chêne-Bougeries	3	107 —	1	50 —	4	157 —
Plan-les-Ouates	1	20 —	—	—	1	20 —
Collex	—	—	1	32 —	1	32 —
TOTAUX	215	9,489 —	57	2,062 —	272	11,551 —

Réseau à 500 Volts.

Rues canalisées au 31 décembre 1900.

RUES CANALISÉES	Longueur des Câbles posés	Section des Câbles	Nombre de lampes	Destination
	m.	mm.		
<i>Rues canalisées en 1900 :</i>				
Boul ^d St-Georges, de la cabine de l'usine à gaz à la Jonction, Société d'appar. électr. et industriel	404 50	4 × 30		force motrice
De la rue du Mont-Blanc (lampe de la gare) à la place de Montbrillant	94 —	2 × 10 — 1 × 14	1	écl. municip.
Rue de Monthoux, de l'angle de la rue Gevray au n ^o 34	149 50	2 × 20 — 1 × 28		force motrice
Rue de Lyon, de la station du collège de la Prairie à l'angle de la rue Tronchin	210 50	2 × 50 — 1 × 70		f. mot. & lum.
Du Boul ^d de Plainpalais à la rue de l'Arquebuse, (vis-à-vis du n ^o 22) par la rue du Stand . .	89 —	2 × 20 — 1 × 28		force motrice
Une lampe sur réseau 110 volts, installée sur la plaine de Plainpalais	—	—	1	éclairage
Du coffret Coulouv. au Bâtiment industriel, square du Stand, par la rue de l'Arquebuse et la rue du Stand	190 80	2 × 20 — 1 × 28		force motrice
Lampes à arc installées autour de la plaine de Plainpalais, avenue du Mail et avenue de Lancy, les lampes sont branchées sur le réseau 110 volts			20	éclairage
Boul ^d Helvétique, prolongement du n ^o 2 à l'immeuble Gay frères, rue du Sel	100 50	2 × 20 — 1 × 28 2 × 10 — 1 × 14		force motrice
Total des travaux exécutés en 1900 .	1238 80		22	
» » » » au 31 déc. 1899 .	19053 60		303	
Total au 31 décembre 1900 .	20292 40		325	

Canalisations posées en 1900.

Canalisations secondaires.

1° Lignes souterraines :

La longueur des canalisations souterraines secondaires s'élevait, au 31 décembre 1899, à 38 967^m05.

Elles se sont complétées en 1900 comme suit :

	Section des câbles. mm ²	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
<i>a) Ville :</i>			
Rue de la Monnaie, de la place Bel-Air au n° 3	2 1/2 × 90	26 ^m 50	
Rue du Passage, de la rue Guillaume-Tell à la rue Kléberg, n° 13	2 × 35 1 × 15	43 ^m —	
Rue des Etuves, du n° 10 au n° 12 prolongement	2 × 50 — 1 × 35	26 ^m 10	
Rue Vallin, de la rue des Corps-Saints au n° 12.	2 1/2 × 50	20 ^m —	
Rue de l'Entrepôt, de la rue de l'Ecole au n° 44.	3 × 35	58 ^m —	
De la rue de l'Ecole de Chimie au n° 17 rue de Candolle	2 1/2 × 90	47 ^m 80	
Rue Grenus prolongée, de la rue du Temple à la rue Vallin	2 1/2 × 50	36 ^m 60	
Rue Versonnex, prolongement de la canalisation du boulevard Helvétique jusqu'au n° 6.	2 1/2 × 50	79 ^m 50	
Rue de Lyon, du n° 39 au n° 43	3 × 35	44 ^m 50	
De la tourelle Cours des Bastions au n° 9	2 1/2 × 50	50 ^m —	
Rue de la Pélisserie, du n° 22 au n° 18.	3 × 25	13 ^m 80	
Remplacé le câble 3 × 35 desservant la Grand'Rue, depuis la tourelle du Grand-Mézel jusqu'au n° 19 par un câble 2 1/2 × 70 (pour mémoire).			
	<i>A reporter</i>	<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 442 ^m 80	

	Section des câbles. mm ²	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
	<i>Report</i>	442 ^m 80	
De la tourelle de la place des Grottes jusqu'au n° 70 rue de l'Industrie	2 ¹ / ₂ ×90 et 3×35	129 ^m 60	
Rue de l'Entrepôt, entre les nos 5 et 8.	2 ¹ / ₂ ×90	70 ^m 50	
Rue Thalberg, prolongement de la canalisation existante depuis la place des Alpes jusqu'au n° 8. .	3×35	30 ^m 50	
Rue Tœpffer, de la rue Lefort au n° 1.	2 ¹ / ₂ ×50 } 3×35 }	75 ^m 30	
Glacis de Rive, depuis la tourelle de transformateurs, rue de Malagnou jusqu'à la rue du Sel	2 ¹ / ₂ ×50	99 ^m —	
		<hr/>	847 ^m 70
 <i>b) Plainpalais :</i>			
Chemin de la Mairie et boulevard du Pont-d'Arve, jusqu'au chemin Dancet	2 ¹ / ₂ ×50	106 ^m 50	
Rue de Carouge, traversée de la rue pour alimenter le n° 112 et immeubles avoisinants	2 ¹ / ₂ ×50	33 ^m 80	
De la cabine de l'Ecole de Chimie jusqu'au n° 16 du boulevard des Philosophes par la rue de l'Ecole de Chimie	2 ¹ / ₂ ×50 } 2 ¹ / ₂ ×90 }	162 ^m 50	
Rue de Carouge, traversée pour le n° 53.	2 ¹ / ₂ ×50	22 ^m 10	
Avenue du Mail, du chemin des Savoises au chemin du Vieux-Billard	2 ¹ / ₂ ×90	64 ^m 50	
De la tourelle du Rond-Point de Plainpalais à l'avenue de Lancy, vie-à-vis du n° 5	2 ¹ / ₂ ×120	121 ^m —	
Boulevard de St-Georges, entre la rue du Diorama et le n° 73 . .	2 ¹ / ₂ ×50	95 ^m 20	
	<i>A reporter</i>	605 ^m 60	847 ^m 70

	Section des câbles. mm ²	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
	<i>Report</i>	605 ^m 60	847 ^m 70
Rue du Stand, prolongement de la canalisation existante jusqu'aux immeubles industriels, Square du Stand	2 1/2 × 90 } 3 × 35 }	55 ^m 70	
Avenue de Lancy, depuis la cabine de la mairie de Plainpalais jus- qu'au n° 16.	2 1/2 × 150	266 ^m —	
Avenue du Mail, entre le chemin du Vieux-Billard et le n° 5	2 1/2 × 90	30 ^m —	
Avenue du Mail, entre la rue des Casernes et la rue Bernard Dus- saud	2 1/2 × 50	38 ^m —	
De l'avenue de Lancy n° 49 jusqu'à l'avenue du Mail vis-à-vis du n° 29.	2 1/2 × 50	62 ^m 70	
Rue de la Violette, depuis la rue de Carouge jusqu'au n° 3.	2 1/2 × 50	29 ^m 50	
Avenue de Lancy, du n° 5 au n° 9.	2 1/2 × 120	34 ^m 50	
		<hr/> 1122 ^m —	
A déduire câble alimentant l'ancien café Dutruit et rendu inutile par l'installation du nouveau câble .	3 × 25	— 45 ^m 40	
		<hr/> 1076 ^m 60	
<i>c) Eaux-Vives :</i>			
Avenue Pictet-de-Rochemont, pro- longement jusqu'à l'angle de la route de Frontenex.	3 × 35	45 ^m —	
Carrefour de Rive, du n° 9 au n° 7.	2 1/2 × 50	17 ^m 50	
Chemin du Jeu de l'Arc, depuis la tourelle du Pré l'Evêque jusqu'à la rue de la Mairie devant le n° 13.	2 1/2 × 120 } 2 1/2 × 50 }	184 ^m —	
		<hr/> 246 ^m 50	
		Total	<hr/> <u>2170^m80</u>

2° *Lignes aériennes (réseau à 500 volts) :*

La longueur totale des canalisations aériennes s'élevait au 31 décembre 1899 à 37 082 mètres.

Les canalisations exécutées en 1900 sont les suivantes :

	Section des câbles. mm ²	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
<i>a) Ville :</i>			
Rue de Montbrillant, de l'angle du chemin des Artichauts au n° 4	2×28	<u>260m—</u>	260m—
<i>b) Plainpalais :</i>			
Ligne provisoire du bâtiment des Turbines au dépôt de la C. G. T. E. à la Jonction, par le quai de la Coulouvrenière et le chemin des Saules	2×28	820m—	
Chemin de Miremont, pour raccord de l'immeuble de M. Maillard	2×12	40m—	
Chemin de la Queue d'Arve, prolonge- ment de la ligne existante jus- qu'à l'immeuble Meyer.	2×12	<u>180m—</u>	1040m—
<i>c) Eaux-Vives :</i>			
Chemin des Contamines, depuis la route de Malagnou	2×20	215m—	
Mise en biphasé de la ligne du che- min des Cottages, pose d'un fil supplémentaire de 40 ^{mm} ² , longueur 500 mètres (pour mémoire)		<u>—</u>	215m—
<i>d) Petit-Saconnex :</i>			
Chemin des Chalets, depuis le che- min Liotard.	2×12	150m—	
Chemin de l'Orangerie, depuis le chemin Schaub.	2×12	70m—	
Prolongement sur la route de Pre- gny du Petit-Morillon à la cam- pagne de M. Galopin	2×20	<u>107m—</u>	327m—
	<i>A reporter</i>		<u>1842m—</u>

	Section des câbles. mm ²	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
<i>e) Carouge :</i>		<i>Report</i>	1842m—
Prolongement de la ligne passant sur la route des Acacias, de la rue des Usines au Pont Rouge	2×28	415m—	
		<hr/>	415m—
<i>f) Lancy :</i>			
Prolongement de la ligne ci-dessus située sur la commune de Lancy. De la route de Lancy jusqu'à la pro- priété de M. Desarzens, par le che- min des Glais	2×28 2×12	490m— 70m—	
		<hr/>	260m—
<i>g) Genthod :</i>			
De la cabine de transformateurs jus- qu'au passage à niveau du J.-S.	2×28	355m—	
Du passage à niveau jusqu'au che- min du Saugy	2×28	500m—	
Chemin du Saugy jusqu'à l'usine du village de Genthod	2×28—1×12	460m—	
Chemin du Saugy jusqu'à l'usine du village de Genthod	2×28	155m—	
Dans le village de Genthod	2×28—1×12	330m—	
	3×12	140m—	
	2×12	160m—	
Dans le chemin du Creux de Gen- thod	2×12	120m—	
Prolongement du réseau de Belle- vue sur la route suisse, entre la route de Bellevue à Collex et le chemin de la gare de Genthod- Bellevue.	2×12	120m—	
		<hr/>	2040m—
<i>h) Pregny :</i>			
Prolongement sur la route de Pre- gny, du Petit-Morillon à la campa- gne de M. Galopin	2×20	30m—	
	<i>A reporter</i>	30m—	<hr/>
			4557m—

	Section des câbles. mm ²	Longueur partielle.	Total d. lignes canalisées.
		<i>Report</i>	30 ^m —
Chemin de l'Impératrice, de la route suisse à la campagne Duval . . .	2×12	120 ^m —	4557 ^m —
		<hr/>	150 ^m —
<i>i) Vernier :</i>			
Pour extension de l'éclairage muni- cipal (4 lampes supplémentaires chemin de la Crotte aux Loups).	2×12	102 ^m —	
Village de Vernier	2×12	30 ^m —	
Chemin de Vernier à Poussy . . .	2×12	290 ^m —	
» » » »	2×7	250 ^m —	
De la cabine de Buren à la fabrique Raiss et Burkhardt route de Ver- nier	2×50—1×70	840 ^m —	
		<hr/>	1512 ^m —
		Total	<u>6219^m—</u>

RÉSEAU SECONDAIRE (récapitulation)

Désignation des lignes.	Lignes établies.		Total au 31 décemb. 1900
	avant le 31 décemb. 1899.	en 1900.	
Lignes souterraines	38,967,05	2,170,80	41,137,85
» aériennes	37,082,—	6,219,—	43,301,—
TOTAUX	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	76,049,05	8,389,80	84,438,85

Eclairage électrique. — Travaux neufs au 31 décembre 1900.

		USINES	RÉSEAU	COMPTEURS	LAMPES	AVANCES pour installat. chez particul. par appareil.	AVANCES pr instal- lat. chez partic. par entrep.	PRISES ET RACCOR- DEMENTS	TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
									1899	1900	
Usines . . .	1899 . . .	342,825 60	—	—	—	—	—	—	342,825 60	—	355,777 35
	1900 . . .	12,951 75	—	—	—	—	—	—	—	12,951 75	
Ville . . .	1899 . . .	—	1,199,477 65	214,080 05	14,859 40	210,273 60	66,375 50	185,999 35	1,891,065 55	—	2,094,353 10
	1900 . . .	—	77,703 40	34,552 35	—	28,707 25	16,515 70	45,808 85	—	203,287 55	
Plainpalais	1899 . . .	—	167,307 95	25,921 70	—	7,486 85	12,772 —	50,139 20	263,627 70	—	371,309 35
	1900 . . .	—	54,727 95	10,262 —	—	14,712 70	6,262 35	21,716 65	—	107,681 65	
Eaux-Vives	1899 . . .	—	86,993 85	14,852 15	—	4,399 45	8,384 80	22,689 70	137,319 95	—	181,343 65
	1900 . . .	—	20,741 65	6,959 30	—	666 05	2,971 10	12,685 60	—	44,023 70	
Pt-Saconnex	1899 . . .	—	84,150 05	7,116 55	—	4,656 85	4,252 —	15,778 25	115,953 70	—	142,229 40
	1900 . . .	—	19,424 35	1,157 25	—	1,160 25	421 40	4,112 45	—	26,275 70	
Versoix . . .	1899 . . .	—	62,657 05	2,179 40	—	722 35	—	1,803 65	67,362 45	—	73,152 75
	1900 . . .	—	5,876 40	— 38 —	—	— 20 70	—	— 27 40	—	5,790 30	
Chêne-Bougeries	1899 . . .	—	750 60	1 07 80	—	—	—	112 40	970 80	—	2,180 45
	1900 . . .	—	612 40	166 15	—	50 65	—	380 45	—	1,209 65	
		<u>355,777 35</u>	<u>1,780,423 30</u>	<u>317,316 70</u>	<u>14,859 40</u>	<u>272,815 30</u>	<u>117,954 85</u>	<u>361,199 15</u>	<u>2,819,125 75</u>	<u>401,220 30</u>	<u>3,220,346 05</u>
Au 31 décembre 1899 . . .		342,825 60	1,601,337 15	264,257 65	14,859 40	227,539 10	91,784 30	276,522 55	2,819,125 75	—	2,819,125 75
Extra-budgétaires de 1900 . . .		—	—	53,059 05	—	45,276 20	26,170 55	84,676 60	—	209,182 40	401,220 30
Crédits spéciaux de 1900 . . .		12,951 75	179,086 15	—	—	—	—	—	—	192,037 90	—
		<u>355,777 35</u>	<u>1,780,423 30</u>	<u>317,316 70</u>	<u>14,859 40</u>	<u>272,815 30</u>	<u>117,954 85</u>	<u>361,199 15</u>	<u>2,819,125 75</u>	<u>401,220 30</u>	<u>3,220,346 05</u>

TRANSPORT & DISTRIBUTION

Valeur d'installation par tensions du réseau et raccordements.

	Tension 500 volts.			TOTAL	Tension 110 volts.			TOTAL				
	Réseau	Prises et Raccordements.			Réseau	Prises et Raccordements.						
Ville.	197,647	—	16,334	35	213,981	35	1,079,534	05	215,473	85	1,295,007	90
Plainpalais . . .	56,899	90	11,601	65	68,501	55	165,136	—	60,254	20	225,390	20
Eaux-Vives . . .	58,906	—	7,032	70	65,938	70	48,829	50	28,342	60	77,172	10
Petit-Saconnex . .	102,639	50	14,410	25	117,049	75	934	90	5,480	45	6,415	35
Versoix.	62,642	90	1,332	20	63,975	10	5,890	55	444	05	6,334	60
Chêne-Bougeries.	612	40	380	45	992	85	750	60	112	40	863	—
	479,347	70	51,091	60	530,439	30	1,301,075	60	310,107	55	1,611,183	15

SERVICE ÉLECTRIQUE

Situation des crédits au 31 décembre 1900.

COMPTES	VOTÉ	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1899	DÉPENSES EN 1900	TOTAL	RESTE A EXÉCUTER	TOTAL	DÉPENSÉ EN PLUS	DÉPENSÉ EN MOINS
Rachat	1,218,069 70*	1,300,688 80	—	1,300,688 80	—	1,300,688 80	82,619 10	—
Nouveau réseau	1,275,000 —	805,144 05	179,086 15	984,230 10	208,150 80	1,192,380 90	—	82,619 10
Usine	157,000 —	136,154 20	12,951 75	149,105 95	7,894 05	157,000 —	—	—
	<u>2,650,069 70</u>	<u>2,241,987 05</u>	<u>192,037 90</u>	<u>2,434,024 85</u>	<u>216,044 85</u>	<u>2,650,069 70</u>	<u>82,619 10</u>	<u>82,619 10</u>
Installation de l'éclairage élec- trique dans les principales rues de la ville	330,000 —	341,976 80	1,793 75	343,770 55	—	343,770 55	13,770 55	—

* Réseau primaire Fr. 106,456 — déduit, passé au compte « Usine Chèvres, construction. »

DÉPENSES Budget. - Chapitre VIII.	VOTÉ	Dépenses suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
Exploitation.			
a. Traitement du chef de service	8,000 —	8,000 —	
b. Un contremaître	3,600 —	1,100 —	
c. Employés de bureau	15,000 —	10,807 60	
d. Indemnités au personnel (accidents et ma- ladies)	4,000 —	4,138 85	
e. Indemnités pour habillements	200 —	—	
f. Entretien des commutatrices et surveil- lance de l'Usine à courant continu	15,000 —	14,411 95	
g. Entretien des transformateurs	10,000 —	12,458 75	
h. Essais des transformateurs, machines et câbles	3,500 —	1,555 15	
i. Lampes	35,000 —	31,944 30	
j. Service des lampes	10,000 —	14,713 25	
k. Entretien et lecture des compteurs	16,000 —	33,752 80	
l. Energie électrique	200,000 —	263,849 90	
m. Entretien des câbles souterrains	10,000 —	11,837 40	
n. » du réseau aérien	10,000 —	12,886 95	
o. Chauffage	1,000 —	1,119 40	
p. Outillage	1,000 —	1,520 15	
Divers.			
q. Loyers, contributions et assurances	3,000 —	3,189 85	
Participations.			
Part du bénéfice de l'exercice 1899 en faveur des Communes suivantes:			
r. Plainpalais	3,000 —		5,109 35
s. Eaux-Vives	1,500 —		3,531 90
t. Petit-Saconnex	250 —		—
u. Versoix	1,550 —		1,865 90
Chêne-Bougeries			3 15
v. Amortissement des comptes extra-budgé- taires	20,000 —		22,553 —
Eclairage électrique de la Ville.			
<i>Dépenses pour le compte général de la Ville :</i>			
x. Charbons	8,500 —		8,644 05
y. Main-d'œuvre	16,800 —		14,374 70
z. Fournitures	6,700 —		3,246 85
			427,286 30
1900	403,600 —		486,615 20
1899 (Administration déduite)	342,950 —		440,670 95
En plus	60,650 —		45,944 25

SERVICE D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

1900

RECETTES Budget. - Chapitre VIII.	VOTÉ	Recettes suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
Service d'éclairage électrique Fr. 777,000			
a. Recettes d'éclairage	625,000 —	728,782 65	
b. » des moteurs	42,000 —	57,607 95	
c. » des compteurs	45,000 —	52,744 85	
d. Eclairage électrique de la Ville	32,000 —	—	26,265 60
e. Appareillage privé	33,000 —	29,157 10	
			868,292 55
1900.	777,000 —		894,558 15
1899.	685,000 —		775,525 20
En plus	92,000 —		119,032 95

COMPTABILITÉ

Doit	COMPTE DE PROFITS	
DÉPENSES	Fr.	Fr.
Frais d'exploitation		427,286 30
de bureaux		29,835 50
Part des frais d'Administration générale 20,6 % de	32,216 60	6,636 60
Intérêts 3 1/2 % sur capital au 31 décembre 1899		93,500 40
Amortissements		61,551 50
Bénéfice net		249,482 25
		868,292 55
Actif	BILAN AU 31	
Capital dépensé au 31 décembre 1899	2,819,125 75	
Amortissements acquis au 31 décembre 1899	147,685 35	
		2,671,440 40
Amortissements de 1900		61,551 50
		2,609,888 90
Installations de 1900		401,220 30
		3,011,109 20
Compte exploitation.		
Débiteurs divers		147,762 20
		3,158,871 40

INDUSTRIELLE

ET PERTES	Avoir.
RECETTES	
Abonnements, etc.	839,135 45
Bénéfice du compte Appareillage privé	29,157 10
	868,292 55
DÉCEMBRE 1900	
Passif.	
Compte capital	3,011,109 20
» exploitation	147,762 20
	3,158,871 40

8° GAZ

La consommation totale de l'année 1900 est de . . .	8 179 830 m ³
Celle de 1899 a été de	7 878 150 m ³
Différence en faveur de 1900	<u>301 680 m³</u>

Soit 3,829 %.

VENTE DU GAZ ET DES SOUS-PRODUITS.

GAZ.

Le produit total de la vente du gaz aux abonnés a été de Fr. 4 465 740 55 en augmentation de » 81 927 50 sur l'exercice 1899. (Prix du mètre cube de gaz pour tous les usages 20 centimes jusqu'au 30 juin et 22 centimes depuis le 1^{er} juillet.)

Le produit de la vente du gaz pour l'éclairage public de la Ville a été de Fr. 90 253 35 en augmentation de » 6 356 60 sur l'exercice de 1899. Cette augmentation provient du fait que la Ville a payé 31 487 fr. 25 pour l'entretien des lanternes et fr. 9213 pour l'entretien des becs Auer. Le prix du mètre cube a été de 15 centimes.

COKE.

Produit net de la vente du coke en 1900 Fr. 401 222 15 en augmentation de » 434 071 50 Le prix du coke vendu aux adjudicataires (MM. Empeyta & C^{ie}, à Genève) a été de 25, 23, 21 fr. 50 et 20 fr. 50 la tonne jusqu'au 30 juin. Depuis le 1^{er} juillet une nouvelle convention a été conclue avec MM. Empeyta & C^{ie}, Pâquet et la Société des marchands de combustible. Les prix ont sensiblement augmenté et le coke a été vendu 40, 39 et 35 fr. la tonne.

GOUDRON.

Produit net de la vente du goudron en 1900 . . . Fr. 41 538 25 en augmentation de » 3 355 35 sur l'exercice 1899. Le prix du goudron vendu aux adjudicataires (MM. Empeyta & C^{ie}, à Genève) a été de 33 fr. la tonne, rendue sur

wagon-citerne en gare de Genève, par les soins de la Voie Etroite, ce qui fait une différence en plus de 2 fr. par tonne sur l'année 1899. Le camionnage de l'usine à gaz à la gare est déduit des prix ci-dessus (camionnage payé : 1302 fr. 35.)

EAUX AMMONIACALES.

La recette s'est élevée à	Fr. 43 960 55
les dépenses ont été de	» 4 417 30
le bénéfice brut s'est donc élevé à	Fr. 39 843 25
dans le chiffre ci-dessus, la vapeur et la main d'œuvre ne sont pas comprises, la dépense s'est élevée de ce chef à	» 8 400 —
soit un bénéfice net de	<u>Fr. 31 443 25</u>

SOLDE DE L'USINE.

Le montant total de la <i>solde de l'usine</i> a été en 1900 de	Fr. 214 106 25
en augmentation de	» 57 193 05
sur l'exercice de 1899; il convient d'ajouter à ce chiffre la somme de	» 12 997 —
payée comme indemnités pour accidents et maladies.	

FABRICATION.

La production totale du gaz en 1900 s'est élevée à .	8 181 920 m ³
en 1899 elle s'est élevée à	<u>7 879 220 »</u>
différence en faveur de 1900	<u>302 700 m³</u>
Soit 3,842 %.	

La *proportion de gaz perdu* (fuites et condensation) a été de 6,40 % au lieu de 4,55 % en 1899.

La <i>quantité de houille distillée</i> en 1900 a été de	kgs 28 721 460
En 1899 elle s'est élevée à	» 26 650 010
en augmentation de	<u>kgs 2 071 450</u>

Le *prix moyen de la houille rendue à l'usine* a été de 35 fr. 03 la tonne, au lieu de 30 fr. 2914 en 1899.

Sur les 28 721 460 kgs de charbon distillés en 1900, nous avons consommé 293 680 kgs de boghead (charbon destiné à augmenter

le pouvoir éclairant du gaz), soit 1,02 %, contre 470 060 kgs, soit 1,76 % en 1899. Il a été employé 41 368 kgs. de benzol, soit 0,14 %.

Nos charbons proviennent, comme les années précédentes, de Montrambert, de la Béraudière, de Malafolie et de Blanzly, ainsi que des houillères allemandes et anglaises.

Le *rendement* moyen de la houille par % kgs a été de 28,487 %, contre 29,565 % en 1899, soit une diminution de 1,078 %.

Sous-PRODUITS.

Coke.

La production totale de coke en 1900 a été de 20 712 645 kgs, soit le 72,12 % de la houille distillée.

Ce chiffre se divise de la manière suivante :

A. *Coke vendu.*

1° Adjudicataire	kgs	12 092 480
2° Divers	»	2 279 400
	Total	<u>kgs 14 371 880</u>

B. *Coke employé.*

1° Chauffage des fours.	}	gros . kgs	4 838 980	kgs	5 964 930
		menu . »	<u>1 125 950</u>		
2° Chauffage de la chaudière		»			333 630
3° Divers	}	gros . kgs	1 945	»	<u>42 205</u>
		menu . »	40 260		
		Total	kgs	<u>6 340 765</u>	

Résumé :

Coke vendu	kgs	14 371 880
» employé.	»	<u>6 340 765</u>
Total général	kgs	<u>20 712 645</u>

La proportion de *coke employé au chauffage des fours* par rapport à la houille distillée est de 20,77 %, dont 3,92 % de menu.

Il a été vendu en outre 29 830 kgs de graphite de cornue.

Goudron.

La production totale du *goudron* en 1900 a été de kgs 1 303 175, soit le 4,53 % de la houille distillée.

Ce chiffre se divise en :

Goudron <i>vendu</i> à l'adjudicataire et à des tiers	kgs 1 301 275
Goudron <i>employé</i> pour le chauffage des fours	kgs 1 900
Total	<u>kgs 1 303 175</u>

La proportion du goudron employé au chauffage des fours par rapport à la houille distillée est de 0,006 %.

Eau ammoniacale.

La production d'eau ammoniacale a été, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1900, de kgs 239 520, d'une moyenne de 21°,01 B au prix de 0 fr. 873 par kilog. d'ammoniaque.

Le rendement en ammoniaque par tonne de houille distillée a été de 0,175 %.

CONSOMMATION.

La *consommation totale* ou la *quantité de gaz émis* par l'usine a été de 8 179 830 m³ ; elle se décompose comme suit :

Consommation de gaz au compteur	6 673 121 m ³
Consommation de l'usine et des bureaux	74 725 »
Becs fixes	391 610 »
Eclairage public	516 925 »
Gaz perdu	523 449 »
Total	<u>8 179 830 m³</u>

La *consommation totale au compteur* a été obtenue par 18012 abonnés avec 19 350 compteurs, représentant 370 47 m³ par abonné.

En 1899, la consommation totale au compteur a été obtenue par 17 668 abonnés avec 18 759 compteurs représentant 371 m³ par abonné.

ABONNÉS.

Le nombre total des abonnés au 31 décembre 1900 était de :

a) Abonnés au compteur :	
au-dessus de 20 000 m ³ de consommation annuelle	3
de 10 000 à 20 000 m ³ »	12
» 5 000 » 10 000 » »	37
» 4 000 » 5 000 » »	13
» 3 000 » 4 000 » »	39
au-dessous de 3 000 » »	<u>17 908</u>
	Ensemble 18 012
b) Abonnés au bec fixe.	<u>1 298</u>
	Total <u>19 310</u>

Il était au 31 décembre 1899 de 18 974; l'augmentation en 1900 est donc de 336, soit 1,77 %.

Le nombre des compteurs en location au 31 décembre 1900 était de 17 584

Il était au 31 décembre 1899 de 17 069

Cela représente une augmentation de 515
soit 3,01 %.

COMPTEURS A PAIEMENT PRÉALABLE.

Les compteurs placés au 31 décembre 1900 étaient au nombre de 35. La consommation moyenne par mois et par compteur a été de 11 m³ 83, soit de 142 m³ par an.

Le gaz a été payé à raison de 25 centimes le mètre cube jusqu'au 30 juin et de 27 centimes depuis cette date jusqu'à la fin de l'année, le compteur et l'installation complète sont fournis gratuitement.

APPAREILS DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE.

Il a été vendu en 1900, par les appareilleurs, 1213 appareils de cuisine et de chauffage; voici les chiffres correspondants des dernières années :

Années.	Nombre d'appareils de cuisine ou de chauffage vendus.
1892	2250
1893	2427
1894	2271
1895	2184
1896	2220
1897	1655
1898	1951
1899	1516
1900	1213

Le nombre des fourneaux de cuisine ou cuisinières placés en compte à demi entre la Ville et l'abonné était au 31 décembre 1900 de 232, contre 207 au 31 décembre 1899. La consommation annuelle moyenne des compteurs alimentant ces appareils a été de 678 m³, représentant une recette brute de 142 fr. 55. Si nous estimons la dépense d'éclairage prise sur les mêmes compteurs au tiers de la consommation totale, il reste comme recette due au placement d'une cuisinière, en compte à demi, une somme de 99 fr. 55. La part de la Ville a été en moyenne de 61 fr. 45.

Le nombre des *appareils de chauffage* placés au 31 décembre 1900 était de 125, contre 96 au 31 décembre 1899.

La consommation moyenne annuelle des compteurs alimentant ces fourneaux a été de 528,5 m³, représentant une recette brute de 107 fr. 80. En soustrayant, comme précédemment, un tiers pour la dépense d'éclairage pris sur le même compteur, nous obtenons comme recette due au placement d'un fourneau de chauffage en compte à demi, une somme de 77 fr. 50.

MOTEURS A GAZ.

Les *moteurs à gaz* en fonction au 31 décembre 1900 étaient au nombre de 10, savoir :

	Calibre des compteurs.	Chevaux.	Consomma- tion annuelle.
MM. Eggimann & C ^{ie} , rue de la Pélisserie	50 becs	6	4382 m ³
Peillonex frères, Chêne-Bourg	20 »	2	1629 »
Maire, rue du Perron, 25	20 »	2	537 »
Borgeaud, Cologny	20 »	3	635 »
<i>La Tribune de Genève</i> , rue Bartholony	150 »	20	6539 »

	Calibre des compteurs.	Chevaux.	Consommation annuelle.
MM. Vivardy, rue des Gares, 15 ^{bis}	10 becs	4	352 m ³
Neidhart-Wieser, rue Traversière, 18 .	20 »	2	1437 »
Hinderberger, rue du Stand	20 »	8	1426 »
Bretton, Grand-Lancy	5 »	3/4	323 »
Reymond & C ^{ie} , rue de St-Jean	50 »	6	535 »
Total			<u>17 795 m³</u>

La consommation des moteurs à gaz a été en 1899 de 21 312 m³.

ECLAIRAGE PUBLIC.

Le nombre total des appareils d'éclairage public de la Ville et des communes était au 31 décembre 1900, de 1805; il était au 31 décembre 1899, de 1773, soit une augmentation de 32 appareils.

Les 1805 appareils d'éclairage public placés au 31 décembre 1900 se répartissent par communes et par calibre ou par régime de la manière suivante :

- 10 becs nouveaux ont été placés dans la Ville et dans les communes.
- 5 ont été enlevés en ville par suite de l'établissement de l'éclairage électrique ou de démolition d'immeubles.
- 5 reste augmentation.

Les 32 appareils placés à nouveau se répartissent par communes de la manière suivante :

Ville de Genève	5 becs
Etat (routes cant.)	8 »
Eaux-Vives	8 »
Petit-Saconnex	9 »
Chêne-Bougeries	2 »
Total	<u>32 becs</u>

	Becs de 250 litres	Becs de 150 litres	Becs de 120 litres	Becs de 100 litres	Becs de 75 litres	Becs à minuit 1/2	Becs à nuit entière	TOTAL
Ville de Genève	3	58	805	167	21	615	439	1054
Etat (routes)	—	77	103	96	—	267	9	276
Eaux-Vives	—	1	199	65	1	210	56	266
Petit-Saconnex	—	—	79	—	—	77	2	79
Chêne-Bougeries	—	—	37	—	—	37	—	37
Chêne-Bourg	—	—	15	—	—	15	—	15
Cognony	—	1	—	25	—	26	—	26
Vandœuvres	—	—	—	5	—	5	—	5
Vernier	—	—	1	—	—	1	—	1
Thônex	—	5	—	—	—	5	—	5
Collonge-Bellerive	—	—	—	1	—	1	—	1
Veyrier	—	—	1	9	—	10	—	10
Lancy	—	—	25	—	—	25	—	25
Plainpalais	—	—	5	—	—	3	2	5
TOTAUX	3	142	1270	368	22	1297	508	1805

Tableau des états mensuels de consommation et de fabrication.

1900	Production mètres cubes	Consommation mètres cubes	Houille distill. kilogr.	Nombre de cornues en feu
Janvier	808,020	805,430	2,743,820	3,840
Février	664,620	666,320	2,263,380	3,061
Mars	689,540	689,490	2,342,370	3,225
Avril	618,290	618,490	2,099,480	2,868
Mai	636,280	635,600	2,227,830	3,155
Juin	599,110	597,640	2,063,310	2,865
Juillet	594,270	595,000	2,042,590	2,964
Août	615,990	620,150	2,157,520	3,038
Septembre	668,970	664,080	2,475,190	3,871
Octobre	749,790	749,070	2,773,300	4,526
Novembre	752,550	753,790	2,669,250	4,008
Décembre	784,490	784,770	2,863,420	4,236
Totaux	8,181,920	8,179,830	28,721,460	41,657
en 1899	7,879,220	7,878,150	26,650,010	36,389
Augmentation sur 1899	302,700	301,680	2,071,450	5,268
Diminution sur 1899				

Tableau du Gaz émis dans les douze dernières années.

1889	4 837 360 mètres cubes.
1890	5 425 990 »
1891	5 653 860 »
1892	5 841 490 »
1893	6 248 070 »
1894	6 679 800 »
1895	7 089 920 »
1896	7 103 860 »
1897	7 252 350 »
1898	7 605 720 »
1899	7 878 150 »
1900	8 179 830 »

Tableau des recettes.

1900	VENTE DU GAZ AU COMPTEUR	Vente en supplé- ments et abonne- ments semestriels	ÉCLAIRAGE DE LA VILLE	VENTE DU COKE	VENTE DU GOUDRON	LOCATION DES COMPTEURS	TOTAL
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Janvier	118,968 65	54,976 65	8,375 —	28,392 40	3,497 10	52,566 05	266,775 85
Février	104,951 75	245 95	8,700 20	24,735 40	5,127 60	242 65	144,003 55
Mars	115,840 60	7,307 95	7,294 80	24,172 85	3,070 90	262 10	157,949 20
Avril	98,461 75	223 35	6,106 80	23,125 40	3,128 05	275 10	131,320 45
Mai	105,669 35	42 35	5,186 20	23,470 95	3,430 35	236 —	138,035 20
Juin	108,629 65	7,382 65	4,346 80	22,706 95	2,568 80	65 30	145,700 15
Juillet	94,146 45	55,856 60	5,282 45	33,924 50	2,562 20	53,325 20	245,097 40
Août	113,346 85	306 60	6,297 75	39,181 80	4,250 90	269 60	163,653 50
Septembre	119,775 95	7,452 25	12,825 25	42,190 25	3,199 —	302 25	185,744 95
Octobre	136,562 05	939 15	8,163 95	49,668 60	4,043 10	275 40	199,652 25
Novembre	133,758 20	291 80	8,523 50	46,953 70	4,282 95	133 55	193,943 70
Décembre	133,443 45	7,938 60	9,150 65	42,699 35	3,679 65	243 05	197,154 75
Totaux	1,383,554 70	142,963 90	90,253 35	401,222 15	42,840 60	108,196 25	2,169,030 95
1899	1,307,062 20	131,357 —	83,896 75	267,150 65	39,471 90	104,052 90	1,932,991 40
Augm ^{tion} sur 1899	76,492 50	11,606 90	6,356 60	134,071 50	3,368 70	4,143 35	236,039 55
Dimin ^{tion} » »	—	—	—	—	—	—	—

Recettes principales	Fr. 2,169,030 95
+ recettes eaux ammoniacales	» 39,843 25
+ » diverses (loyers)	» 9,862 35
Total	<u>Fr. 2,218,736 55</u>

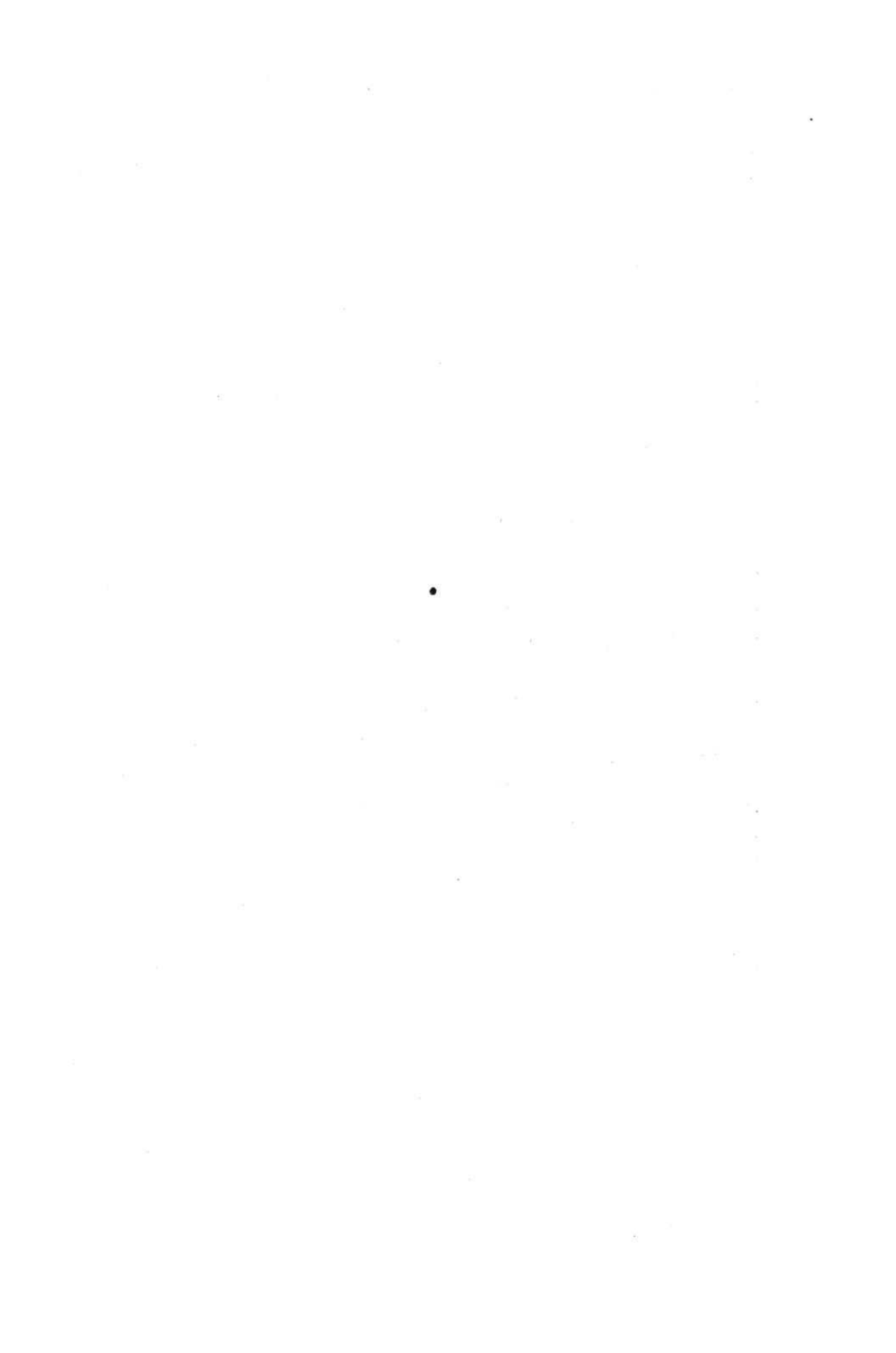
RÉSUMÉ GÉNÉRAL

de la Consommation et des Recettes de gaz en 1900 par Communes.

COMMUNES	COMPTEURS						Eclairage public	Becs fixes	Consom-mat. totale en m ³	PRODUIT NET*	
	à 15 C.	à 20 C.	à 21 C.	à 22 C.	à 23 C.	Consom. d. compteurs				Fr.	C.
	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	Fr.	C.
Ville de Genève	63,628	2,564,296	—	2,512,445	—	5,141,369	330,354	354,948	5,826,671	1,194,186	90
Eaux-Vives	7,478	341,799	—	373,690	—	722,967	71,593	29,116	823,676	168,559	25
Petit-Saconnex	11,931	206,997	—	216,714	—	435,642	36,480	5,329	477,451	96,437	10
Chêne-Bougeries	577	57,156	—	67,393	—	125,126	21,143	368	146,637	29,594	25
Chêne-Bourg	179	1,243	19,935	1,163	26,084	48,604	6,323	—	54,927	11,205	30
Lancy	642	—	19,401	—	26,127	46,170	5,946	1,849	53,965	11,004	65
Cologny	1,580	9,527	—	17,178	—	28,285	24,788	—	53,073	9,639	70
Vernier	—	10,200	—	12,760	—	22,960	2,497	—	25,457	5,221	80
Thônex	—	9,688	—	12,990	—	22,678	1,686	—	24,364	5,048	25
Collonge-Bellerive	5	8,348	—	10,436	—	18,789	3,667	—	22,456	4,516	35
Veyrier	—	6,887	—	9,535	—	16,422	5,990	—	22,412	4,373	65
Vandœuvres	1,871	6,029	—	8,661	—	16,561	5,157	—	21,718	4,165	30
Pregny	—	5,678	—	13,403	—	19,081	—	—	19,081	4,084	25
Plainpalais	—	1,753	—	2,279	—	4,032	1,301	—	5,333	1,125	80
Choulex	—	1,018	—	1,390	—	2,408	—	—	2,408	509	40
Grand-Saconnex	—	1,013	—	1,014	—	2,027	—	—	2,027	425	70
TOTAUX	87,891	3,231,632	39,336	3,262,051	52,211	6,673,121	516,925	391,610	7,581,656	1,550,097	65
Usine						70,121			74,725		
Bureau						4,604					
						6,747,846			7,656,381	**	

* Débiteurs non déduits.

** Sans gaz perdu.



Collonge-Bellerive	1900	18,789	3,667	—	22,456
	1899	17,633	3,526	—	21,159
	Augmentation Diminution	1,156 —	141 —	— —	1,297 —
Choulex	1900	2,408	—	—	2,408
	1899	2,888	—	—	2,888
	Augmentation Diminution	— 480	— —	— —	— 480
Vernier	1900	22,960	2,497	—	25,457
	1899	11,758	871	—	12,629
	Augmentation Diminution	11,202 —	1,626 —	— —	12,828 —
(12 mois) (7 ") Veyrier	1900	16,422	5,990	—	22,412
	1899	8,271	3,085	—	11,356
	Augmentation Diminution	8,151 —	2,905 —	— —	11,056 —
(12 mois) (6 ") Lancy	1900	46,170	5,946	1,849	53,965
	1899	20,463	2,413	548	23,424
	Augmentation Diminution	25,707 —	3,533 —	1,301 —	30,541 —
Pregny	1900	19,081	—	—	19,081
	1899	16,322	—	—	16,322
	Augmentation Diminution	2,759 —	— —	— —	2,759 —
Plainpalais (Cn ^m des Cottages)	1900	4,032	1,301	—	5,333
	1899	2,766	1,191	—	3,957
	Augmentation Diminution	1,266 —	110 —	— —	1,376 —
Grand-Saconnex	1900	2,027	—	—	2,027
	1899	2,120	—	—	2,120
	Augmentation Diminution	— 93	— —	— —	— 93
CONSOMMATION TOTALE					
	1900	6,673,121	516,925	391,610	7,581,656*
	1899	6,566,371	501,632	383,727	7,451,730
	Augmentation Diminution	106,750 —	15,293 —	7,883 —	129,926 —
	%	+ 1,626	+ 3,05	+ 2,05	—

* Non compris le gaz Usine, bureaux et gaz perdu.

+ 6,13	3,966 25	550 10	—	4,516 35
	3,526 45	528 90	—	4,055 35
	439 80	21 20	—	461 —
— 1,66	509 40	—	—	509 40
	577 60	—	—	577 60
	68 20	—	—	68 20
+ 101,58	4,847 20	374 60	—	5,221 80
	2,351 60	130 65	—	2,482 25
	2,495 60	243 95	—	2,739 55
—	3,475 10	898 55	—	4,373 65
	1,654 20	462 75	—	2,116 95
	1,820 90	435 80	—	2,256 70
—	9,705 90	891 90	406 85	11,004 65
	4,072 40	361 95	115 05	4,549 40
	5,633 50	529 95	291 80	6,455 25
+ 16,73	4,084 25	—	—	4,084 25
	3,264 40	—	—	3,264 40
	819 85	—	—	819 85
+ 34,77	852 —	273 80	—	1,125 80
	553 20	238 20	—	791 40
	298 80	35 60	—	334 40
— 4,39	425 70	—	—	425 70
	424 —	—	—	424 —
	1 70	—	—	1 70
RECETTES TOTALES				
+ 1,744	1,590,294 50	77,617 45	82,185 70	1,550,097 65**
	1,310,676 —	92,107 55	76,750 85	1,479,534 40
	79,618 50	—	5,434 85	70,563 25
	—	14,490 10	—	—

** Non compris débiteurs insolvables, robinets et service.

Prix de revient du m³ de gaz vendu en 1900.

Dépenses d'exploitation.

Entretien	Fr. 1 471 737 25
Administration	» 72 636 70
Part des frais de l'Administration générale	» <u>15 431 75</u>
Total	Fr. 1 559 805 70

Recettes autres que celles provenant de la vente
du gaz :

Coke	Fr. 401 222 15
Goudron	» 42 840 60
Robinets de becs fixes	» 32 713 85
Location de compteurs	» 108 196 25
Eaux ammoniacales	» 39 843 25
Loyers	» 9 862 35
	Fr. 634 678 45
Dépenses nettes	<u>Fr. 925 127 25</u>

Gaz vendu = 7 581 480 m³.

Prix de revient d'exploitation du m³ de gaz :

$$\frac{925\,127\,25}{7\,581\,480} = \text{Fr. } 0\,12203$$

Intérêts et amortissements 5,5 % sur capital au 31
décembre 1899 » 0 04289

Prix de revient du m³ de gaz Fr. 0 16492

**Compte de participation au bénéfice sur le gaz
livré dans les communes.**

Commune des Eaux-Vives.

Eclairage public.

Prix de revient du m ³ de gaz	Fr. 0 16492
» payé par la commune	» <u>0 15000</u>
Différence en faveur de la Ville	Fr. 0 01492
consommation : 79 071 m ³ à Fr. 0 01492	<u>Fr. 1 179 75</u>

Consommation chez les particuliers :

355 728 m ³ à Fr. 0 20 =	Fr. 71 145 60
388 877 m ³ à , 0 22 = ,	85 592 95
<hr/>	<hr/>
744 605 m ³	Fr. 156 738 55
744 605 m ³ au prix de revient	
Fr. 0 16492 = ,	122 800 25
	<hr/>
	Fr. 33 938 30
dont 1/2 pour la commune	Fr. 16 969 15
à rembourser sur éclairage public	, 1 179 75
	<hr/>
Reste au profit de la commune	<u>Fr. 15 789 40</u>

Commune du Petit-Saconnex.

Eclairage public.

Différence en faveur de la Ville = 29 434 m ³	
à fr. 0 01492	Fr. 439 15

Consommation par les particuliers :

209 555 m ³ à Fr. 0 20 =	Fr. 41 911 10
219 485 m ³ à , 0 22 = ,	48 286 70
<hr/>	<hr/>
429 040 m ³	Fr. 90 197 80
429 040 m ³ à Fr. 0 16492 = ,	70 757 25
	<hr/>
	Fr. 19 440 55
Bonification à la C ^{ie} de l'Industrie	
électr. Sécheron 51 120 m ³ à Fr. 0 02 ,	1 022 40
	<hr/>
	Fr. 18 418 15
dont 1/2 pour la commune	Fr. 9 209 05
à rembourser sur éclairage public	, 439 15
	<hr/>
Reste au profit de la commune	<u>Fr. 8 769 90</u>

Commune de Chêne-Bougeries.

Consommation chez les particuliers :

57 276 m ³ à Fr. 0 20 = Fr.	11 455 20
67 644 m ³ à „ 0 22 = „	14 881 —
<hr/>	<hr/>
124 917 m ³	Fr. 26 336 20
124 917 m ³ au prix de revient	
Fr. 0 16492 = „	20 601 30
<hr/>	<hr/>
Bénéfice dans la commune . . .	Fr. 5 734 90
dont 30 % au profit de la commune	<u>Fr. 1 720 45</u>

Commune de Chêne-Bourg.

Consommation chez les particuliers :

1 243 m ³ à Fr. 0 20 = Fr.	248 60
19 935 m ³ à „ 0 21 = „	4 186 35
1 163 m ³ à „ 0 22 = „	255 85
26 084 m ³ à „ 0 23 = „	5 999 30
<hr/>	<hr/>
48 425 m ³	Fr. 10 690 10
Remboursement à la commune	
46 020 m ³ à Fr. 0 01 = „	460 20
<hr/>	<hr/>
	Fr. 10 229 90
48 425 m ³ au prix de revient	
Fr. 0 16492 = „	7 986 25
<hr/>	<hr/>
Bénéfice dans la commune . . .	Fr. 2 243 75
dont 12 ¹ / ₂ % à son profit	<u>Fr. 280 35</u>

Commune de Lancy.

Consommation chez les particuliers :

20 321 m ³ à Fr. 0 21 = Fr.	4 267 40
27 056 m ³ à „ 0 23 = „	6 222 90
<hr/>	<hr/>
47 377 m ³	Fr. 10 490 30
<i>A reporter</i>	Fr. 10 490 30

	<i>Report</i>	Fr.	10 490 30	
Remboursé à la commune 47 377 m ³				
à Fr. 0 01			473 80	
			<hr/>	
		Fr.	10 016 50	
47 377 m ³ au prix de revient				
	Fr. 0 16492 =		7 813 25	
			<hr/>	
Bénéfice dans la commune . . . Fr. 2 203 25				
dont 12½ % à son profit		Fr.	275 35	
			<hr/>	

Commune de Cologny.

Consommation chez les particuliers :

	9 527 m ³ à Fr. 0 20 =	Fr.	1 905 40	
	17 178 m ³ à » 0 22 =	»	3 779 15	
	<hr/>		<hr/>	
	26 705 m ³	Fr.	5 684 55	
26 705 m ³ au prix de revient				
	Fr. 0 16492 =		4 404 20	
			<hr/>	
Bénéfice dans la commune . . . Fr. 1 280 35				
dont 10 % à son profit		Fr.	128 05	
			<hr/>	

Commune de Thônex.

Consommation chez les particuliers :

	9 688 m ³ à Fr. 0 20 =	Fr.	1 937 60	
	12 990 m ³ à » 0 22 =	»	2 857 80	
	<hr/>		<hr/>	
	22 678 m ³	Fr.	4 795 40	
22 678 m ³ au prix de revient				
	Fr. 0 16492 =		3 740 05	
			<hr/>	
Bénéfice dans la commune . . . Fr. 1 055 35				
dont 10 % au profit de la commune		Fr.	105 55	
			<hr/>	

Commune de Collonge-Bellerive.

Consommation chez les particuliers :

8 348 m ³ à Fr. 0 20 = Fr.	1 669 60
10 436 m ³ à „ 0 22 = „	2 295 90
<hr/>	<hr/>
18 784 m ³	Fr. 3 965 50
18 784 m ³ à Fr. 0 16492 = „	3 097 85
<hr/>	<hr/>
Bénéfice dans la commune	Fr. 867 65
dont 10 % à son profit	Fr. 86 75
	<hr/>

Commune de Vernier.

Consommation par les particuliers :

10 200 m ³ à Fr. 0 20 = Fr.	2 040 —
12 760 m ³ à „ 0 22 = „	2 807 20
<hr/>	<hr/>
22 960 m ³	Fr. 4 847 20
22 960 m ³ au prix de revient	
Fr. 0 16492 = „	3 786 55
<hr/>	<hr/>
Bénéfice dans la commune	Fr. 1 060 65
dont 10 % à son profit	Fr. 106 05
	<hr/>

Commune de Veyrier.

Consommation chez les particuliers :

6 887 m ³ à Fr. 0 20 = Fr.	1 377 40
9 535 m ³ à „ 0 22 = „	2 097 70
<hr/>	<hr/>
16 422 m ³	Fr. 3 475 10
16 422 m ³ au prix de revient	
Fr. 0 16492 = „	2 708 30
<hr/>	<hr/>
	Fr. 766 80
dont 10 % au profit de la commune	Fr. 76 70
	<hr/>

Les canalisations posées en 1900 ont été établies dans les rues et routes suivantes :

	Diamètre des tuyaux en mm.	Longueurs en mètres	
<i>Ville de Genève :</i>			
Rue Lissignol	80	44,—	
Rue de Monthoux	{ 100	160,70	
	{ 80	6,40	
Boulevard Helvétique	100	77,75	
Cours des Bastions	80	139,—	427,55
<i>Commune des Eaux-Vives :</i>			
Rue Jean Charles	80	48,—	
Florissant (branchement Thury) .	{ 60	6,20	
	{ 33 (fer)	39,50	93,70
<i>Commune du Petit-Saconnex :</i>			
Chemin Liotard	80	36,—	
Chemin de St-Jean	80	84,—	
Chemin du Bouchet	80	189,—	309,—
<i>Commune de Chêne-Bougeries :</i>			
Chemin des Bougeries	80	90,—	
	{ 50 fonte	165,80	
	{ 40 fer	164,50	
	{ 27 fer	4,30	
	{ 33 fer	25,20	
Chêne-Bougeries	50	201,65	
Chemin privé donnant sur le chemin de la Chevillarde	80	243,—	891,45
<i>Commune de Chêne-Bourg :</i>			
Route de Jussy (avenue de la gare).	80	72,—	
	{ 33	105,—	
Promenade de Chêne-Bourg . . .	{ 27	100,—	
	{ 20	109,—	386,—
<i>Commune de Vandœuvres :</i>			
Route de Choulex	80	63,—	63,—
<i>Commune de Collonges-Bellerive :</i>			
Route de Douvaine	100	45,—	45,—
		<i>A reporter</i>	2 215,70

	Diamètre des tuyaux en mm.	Longueurs en mètres	
		<i>Report</i>	2 215,70
<i>Commune de Lancy :</i>			
Chemin des Voirons	80	192,—	<u>192,—</u>
		Total	2 407,70
Le nombre de mètres de canalisations posées jusqu'au			
31 décembre 1899 était de			<u>146 363,30</u>
		Total au 31 décembre 1900	<u><u>148 771,—</u></u>

Tableau des canalisations d'après leur diamètre.

Diamètre.	Longueur.	Diamètre.	Longueur.
500 ^{mm}	663 ^m —	<i>Report.</i>	44 803 ^m 30
400 ^{mm}	484 —	80 ^{mm}	41 537 70
385 ^{mm}	310 —	75 ^{mm}	445 80
300 ^{mm}	1 002 85	70 ^{mm}	4 075 70
250 ^{mm}	2 732 —	65 ^{mm}	996 50
220 ^{mm}	328 —	60 ^{mm}	25 046 45
200 ^{mm}	2 297 50	55 ^{mm} en fonte.	21 254 75
170 ^{mm}	928 —	55 ^{mm} en fer	411 50
165 ^{mm}	489 —	50 ^{mm}	3 540 05
150 ^{mm}	12 779 80	40 ^{mm} en fonte.	2 267 60
135 ^{mm}	4 221 —	40 ^{mm} en fer	548 10
120 ^{mm}	450 50	33 ^{mm} »	840 50
110 ^{mm}	2 017 50	27 ^{mm} »	2 489 05
100 ^{mm}	16 400 15	20 ^{mm} »	514 —
	<u>A reporter.</u> 44 803 ^m 30	Total	<u><u>148 771^m—</u></u>

G A Z. — Relevé des travaux neufs au 31 décembre 1900.

COMPTE RENDU 1899	USINE	Canalisations et appareils d'éclairage public	COLONNES montantes	Installations en compte à demi	Installations de 30 francs	Installations à paiement préalable	COMP- TEURS	Cuisinières et appareils de chauffage en compte à demi	TOTAUX		TOTAL GÉNÉRAL	
									1899	1900		
Usine	1899 2,881,457 50	—	—	—	—	—	—	—	2,881,457 50	—	—	
	1900 668 20	—	—	—	—	—	—	—	—	668 20	2,882,125 70	
Genève	1899 —	797,615 75	396,083 45	62,981 55	235,241 30	420	491,996 40	17,755 30	2,002,093 75	—	—	
	1900 —	4,269 05	13,348 10	8,302 25	6,218 45	—	21,712 80	4,070 45	—	57,921 10	2,060,014 85	
Eaux-Vives	1899 —	134,405 90	109,367 55	18,142 —	38,112 95	—	74,226 30	—	374,254 70	—	—	
	1900 —	2,511 60	5,917 10	3,477 65	970 65	—	6,121 30	—	—	18,998 30	393,253 —	
Petit-Saconnex	1899 —	88,891 45	65,247 15	6,713 15	23,129 80	—	37,777 45	—	221,759 —	—	—	
	1900 —	4,440 70	4,055 90	2,104 05	606 65	—	2,399 65	—	—	13,606 95	235,365 95	
Chêne-Bougeries	1899 —	62,164 85	22,760 60	2,729 35	6,195 70	—	11,479 60	—	105,330 10	—	—	
	1900 —	3,836 15	937 30	1,658 85	91 —	—	1,191 60	—	—	7,714 90	113,045 —	
Chêne-Bourg	1899 —	6,093 10	9,939 —	228 35	3,921 35	—	5,939 35	—	26,121 15	—	—	
	1900 —	2,980 70	837 50	196 05	60 70	—	359 30	—	—	4,434 25	30,555 40	
Vandœuvres	1899 —	17,586 65	4,331 15	838 05	1,549 80	—	2,224 —	—	26,529 65	—	—	
	1900 —	971 75	27 90	—	30 25	—	— 244 55	—	—	785 35	27,315 —	
Cognoy	1899 —	55,538 50	3,310 75	811 75	1,024 80	—	1,878 55	—	62,564 35	—	—	
	1900 —	—	148 35	279 70	60 65	—	381 70	—	—	870 40	63,434 75	
Vernier	1899 —	30,575 05	9,941 95	959 25	2,612 25	—	3,389 90	—	47,478 40	—	—	
	1900 —	—	347 30	28 45	151 65	—	729 10	—	—	1,256 50	48,734 90	
Pregny	1899 —	5,062	—	—	—	—	37 15	—	5,099 15	—	—	
	1900 —	—	—	—	—	—	0 55	—	—	0 55	5,099 70	
Grand-Saconnex	1899 —	—	—	—	—	—	148 95	—	148 95	—	—	
	1900 —	—	—	—	—	—	2 30	—	—	2 30	151 25	
Choulex	1899 —	—	752 80	33 60	240 30	—	386 55	—	1,413 25	—	—	
	1900 —	—	—	—	—	—	5 85	—	—	5 85	1,419 10	
Thônex	1899 —	10,544 40	7,316 80	529 50	2,727 35	—	3,793 80	—	24,911 85	—	—	
	1900 —	—	428 40	52 90	91 —	—	244 10	—	—	816 40	25,728 25	
Collonge-Bellerive	1899 —	17,130 80	6,606 50	616 30	2,383 40	—	3,176 95	—	29,913 95	—	—	
	1900 —	452 05	207 95	—	30 35	—	119 30	—	—	809 65	30,723 60	
Lancy	1899 —	45 996 85	11,276 80	1,313 65	2,484 95	—	5,030 60	—	66,102 85	—	—	
	1900 —	2,035 35	1,977 40	385 —	424 65	—	1,636 70	—	—	6,459 10	72,561 95	
Veyrier	1899 —	25,720 15	5,550 55	741 —	1,545 55	—	2,417 85	—	35,975 10	—	—	
	1900 —	—	243 80	—	90 95	—	143 40	—	—	478 15	36,453 25	
		2,882,125 70	1,318,822 80	113,122 40	329,996 45	420	678,706 50	21,825 75	5,911,153 70	114,827 95	6,025,981 65	
Nouvelle usine, dép. de 1900.	120,551 70	—	—	—	—	—	—	—	—	120,551 70	—	
Achat immeuble Cocquio ..	182,023 25	—	—	—	—	—	—	—	—	182,023 25	303,316 80	
Amél. de l'usine, dép. de 1900	636 20	—	—	—	—	—	—	—	—	636 20	—	
Gaz à l'eau, dépenses de 1900	105 65	—	—	—	—	—	—	—	—	105 65	—	
	3,185,442 50	1,318,822 80	680,962 05	113,122 40	329,996 45	420	678,706 50	21,825 75	5,911,153 70	418,144 75	6,329,298 45	
Totaux	Au 31 décembre 1899.	2,881,457 50	1,297,325 45	652,485 05	96,637 50	321,169 50	420 —	643,903 40	17,755 30	5,911,153 70	—	5,911,153 70
	Extra crédits	668 20	—	28,477 —	16,484 90	8,826 95	—	34,803 10	4,070 45	—	93,330 60	418,144 75
	Crédits spéciaux	303,316 80	21,497 35	—	—	—	—	—	—	—	324,814 15	—
Sommes égales ...	3,185,442 50	1,318,822 80	680,962 05	113,122 40	329,996 45	420	678,706 50	21,825 75	5,911,153 70	418,144 75	6,329,298 45	

Service du Gaz.

Situation des crédits au 31 décembre 1900.

COMPTES	VOTÉ	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1899	DÉPENSES EN 1900	TOTAL	RESTE A EXÉCUTER	TOTAL	DÉPENSÉ EN PLUS	DÉPENSÉ EN MOINS
Rachat	3 566 859 67	3 565 228 32	—	3 565 228 32	—	3 565 228 32	—	1 631 35
Canalisations	530 000 —	424 754 10	21 497 35	446 251 45	83 748 55	530 000 —	—	—
Nouvelle usine.	1 445 000 —	1 218 468 —	120 551 70	1 339 019 70	115 000 —	1 454 019 70	9 019 70	—
Eaux ammoniacales	25 000 —	32 641 90	—	32 641 90	—	32 641 90	7 641 90	—
Achat immeuble Cocquio	180 000 —	—	182 023 25	182 023 25	—	182 023 25	2 023 25	—
Amélioration de l'usine.	115 000 —	—	636 20	636 20	114 363 80	115 000 —	—	—
Installation gaz à l'eau	150 000 —	—	105 65	105 65	149 894 35	150 000 —	—	—
	<u>6 011 859 67</u>	<u>5 241 092 32</u>	<u>324 814 15</u>	<u>5 565 906 47</u>	<u>463 006 70</u>	<u>6 028 913 17</u>	<u>18 684 85</u>	<u>1 631 35</u>

VILLE DE GENÈVE

DÉPENSES Budget-Chapitre IX.	VOTÉ	Dépensé suivant comptabilité	
		Industrielle	Budgétaire
Exploitation.			
a) Traitement du directeur	4,500 —	4,500 —	
b) » du contremaître	3,600 —	3,600 —	
c) Indemnités au personnel p ^r accid. et maladies.	13,000 —	12,997 —	
d) Entretien de l'usine	70,000 —	102,920 35	
e) Houilles	875,200 —	1,019,376 20	
f) Manutention des houilles	13,000 —	27,720 75	
g) Fabrication	128,000 —	184,053 30	
h) Manutention du coke	13,000 —	13,762 75	
i) Epuration	4,000 —	—	
j) Goudron	1,500 —	1,302 35	
k) Entretien et lecture des compteurs . . .	12,000 —	16,676 65	
l) Allumeurs	62,000 —	68,541 25	
Divers.			
m) Assurances, loyers et contributions . . .	16,000 —	16,286 65	
Eclairage à incandescence.			
n) Entretien	15,000 —	—	14,645 95
Participations.			
Part au bénéfice de l'exercice de 1899 :			
o) en faveur de la commune des Eaux-Vives	23,000 —	—	19,193 70
p) » » » » du Petit-Saconnex.	12,600 —	—	10,750 45
q) » » » diverses communes	3,000 —	—	2,663 95
r) Amortissement supplémentaire en plus de l'emprunt 0,08 du capital	45,000 —	—	47,289 20
			<hr/> 1,471,737 25
	1900	1,314,400 —	1,566,280 50
	1899 (Administration déduite)	1,068,472 —	1,263,754 55
	En plus	<hr/> 245,928 —	<hr/> 302,525 95

SERVICE DU GAZ

RECETTES Budget-Chapitre IX.	PRÉVU	RECETTES
a) Vente du gaz aux abonnés	1,400,000 —	1,465,740 55
b) » » à la Ville (éclairage public)	80,000 —	90,253 35
c) » » aux Communes et à l'Etat.	23,000 —	28,064 20
d) Vente du coke	286,000 —	401,222 15
e) » du goudron	41,000 —	42,840 60
f) » des eaux ammoniacales.	15,000 —	39,843 25
g) Robinets de becs fixes et de service	32,000 —	32,713 85
h) Locations de compteurs	110,000 —	108,196 25
i) Recettes diverses	3,500 —	9,862 35
1900	1,990,500 —	2,218,736 55
1899	1,750,800 —	1,953,818 50
En plus	239,700 —	264,918 05

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉPENSES	Fr.	Cent.	Fr.	Cent.
	Frais d'exploitation			1,471,737
» de bureaux			72,636	70
Part des frais d'administration générale 47,9% de .	32,216	60	15,431	75
Intérêts 3 1/2 % sur capital 31 décembre 1899 . . .			194,686	35
Amortissements			130,427	10
Bénéfice net			333,817	40
			<hr/>	
			2,218,736	55

BILAN AU 31

DÉPENSES	Fr.	Cent.	Fr.	Cent.
	Capital dépensé au 31 décembre 1899	5,911,153	70	
Amortissements acquis au 31 décembre 1899 . . .	348,685	80		
			<hr/>	
Amortissements de 1900			5,562,467	90
			130,427	10
			<hr/>	
Installations de 1900			5,432,040	80
			418,144	75
			<hr/>	
			5,850,185	55

AU 31 DÉCEMBRE 1900

RECETTES		Fr.	Cent.
Vente de gaz, etc.		2,218,736	55
		2,218,736	55

DÉCEMBRE 1900

RECETTES		Fr.	Cent.
Compte capital		5,850,185	55
		5,850,185	55

CHAPITRE X

HALLES ET MARCHÉS

Directeur : M. Emile DECOR.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté.	Fr. 16 400 —	Prévu	Fr. 120 000 —
Dépensé	» 17 106 90	Reçu.	» 123 831 40
En plus. Fr.	<u>706 90</u>	En plus. Fr.	<u>3 831 40</u>

L'excédent de dépenses porte sur les lettres :

b) Traitement des trois concierges et indemnités de logements	Fr. 198 30
c) Entretien, nettoyage et divers	» 704 65
e) Service et entretien des poids publics sur les marchés	» 122 40
	<u>Fr. 1 025 35</u>

Dépensé en moins sur :

d) Habillements	Fr. 109 50
f) Chauffage	» 51 65
g) Eclairage	» 457 30
	<u>318 45</u>
Dépensé en plus	<u>Fr. 706 90</u>

La plus-value des recettes porte sur :

a) <i>Locations de places dans les Halles.</i>	Fr. 349 55
b) » » » <i>par abonnements</i>	» 3 377 25
c) » » » <i>au jour le jour.</i>	» 104 60
Ensemble	<u>Fr. 3 831 40</u>

	Prévu.	Reçu.
a) Halles de Rive, de l'Île et des Pâquis	Fr. 36 000 —	Fr. 36 349 55
b) Places par abonnements	» 36 000 —	» 39 377 25
c) Places au jour	» 48 000 —	» 48 104 60
Ensemble	Fr. 120 000 —	Fr. 123 831 40
Reçu en plus	» 3 831 40	
Somme égale	Fr. 123 831 40	

Le produit de chaque halle se répartit comme suit :

Halle de Rive.

Cases et magasins	Fr. 13 395 50
-----------------------------	---------------

Halle de l'Île.

Cases.	Fr. 15 205 60	
Greniers	» 900 —	» 16 105 60

Halle des Pâquis.

Cases.	Fr. 5 039 40	
Caves	» 1 809 05	» 6 848 45
Ensemble		Fr. 36 349 55

Le nombre des jetons vendus par les agents sur les marchés est de 116 651, ayant produit 48 109 fr. 60.

Ils se décomposent comme suit :

26 765 jetons à Fr. 0 10	Fr. 2 676 50
52 423 » » 0 20	» 10 484 60
5 029 » » 0 50	» 2 514 50
32 434 » » 1 —	» 32 434 —
<u>116 651 jetons</u>	<u>Fr. 48 109 60</u>

MM. Samuel Delapierre, Lucien Montant et Charles Dunand ont été nommés concierges des halles.

CHAPITRE XI

CONVOIS FUNÈBRES

Chef de bureau : M. Jules BouËr

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 70 600 —	Prévu	Fr. 89 000 —
Dépensé	» 74 181 85	Reçu	» 80 094 90
En plus	<u>Fr. 3 581 85</u>	En moins	<u>Fr. 8 905 10</u>

Il y a augmentation sur les rubriques :

<i>b)</i> Traitement du commis	Fr. 193 15
<i>f)</i> Service du dimanche	» 111 —
<i>h)</i> Frais de voitures	» 1 405 50
<i>i)</i> Frais de cercueils	» 2 667 25
<i>k)</i> Frais généraux, publicité, etc.	» 152 35
	<u>Fr. 4 529 25</u>

En moins sur :

<i>c)</i> Traitement du contrôleur-chef des porteurs	Fr. 143 40
<i>d)</i> Traitement des porteurs	» 71 95
<i>e)</i> Courses supplémentaires	» 129 40
<i>j)</i> Fournitures de deuil	» 602 95
	<u>» 947 40</u>
En plus	<u>Fr. 3 581 85</u>

Pendant l'année 1900, notre bureau a organisé 1 262 convois, soit 4 de plus qu'en 1899.

Ils se répartissent comme suit :

	Classes	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	7 ^{me}	Total
Bureau central		1	23	56	81	36	72	12	331
Bureau Rive droite.		—	4	9	25	47	37	2	124
Totaux.		1	27	65	106	83	109	14	455
Enfants de 1 à 13 ans, 24; et de 0 à 1 an, 82									106
Convois gratuits									
				Bureau central.			Rive droite.		
Adultes				455			33		488
Enfants de 1 à 13 ans.				21			3		24
» de 0 à 1 an				188			1		189
				664			37		1262
Fosses seules									425
Total général des convois inscrits au bureau.									1 687

Ils se répartissent ainsi qu'il suit dans les différents lieux d'inhumation :

19	dans le cimetière de Plainpalais.
60	» » Châtelaine.
1 543	» » St-Georges.
65	en d'autres lieux.

Total 1 687 convois.

Le service d'inhumations gratuites institué par arrêté du Conseil Municipal du 15 avril 1898 a donné les résultats suivants en 1899 :

Nombre des convois.	Prix de revient par convoi.	Coût.
Adultes 488	Fr. 28 50	Fr. 13 908 —
Grands enfants 24	» 19 50	» 468 —
Petits enfants. 189	» 12 25	» 2 315 25
701	Coût total	Fr. 16 691 25

D'autre part, nous avons reçu les contributions suivantes :

Département de Justice et Police	Fr. 4 000 —
Commune des Eaux-Vives	» 1 000 —
» de Plainpalais	» 1 500 —
Hospice général.	» 2 500 —
Ensemble	» 9 000 —
Reste net à la charge de la Ville	Fr. 7 691 25

Des plaintes ont été formulées au sujet de l'insuffisance d'épaisseur des cercueils d'adultes dans les catégories à bon marché. Ces réclamations ayant été reconnues fondées, la convention avec notre fournisseur a été modifiée en ce sens que l'épaisseur des cercueils est portée de 15 à 20^{mm} moyennant une augmentation de prix de 2 fr. à 2 fr. 25 suivant les catégories.

M. John Coutarel, contrôleur-chef des porteurs, a été nommé premier commis du bureau des pompes funèbres en remplacement de M. Colomb, décédé. M. William Vuichoud a été nommé contrôleur.

CHAPITRE XII

CIMETIÈRES

Chef de Bureau : M. Jules BOUËR.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Prévu . . .	Fr. 28 200 —	Prévu . . .	Fr. 60 000 —
Dépensé . . .	» 30 032 35	Reçu . . .	» 40 525 —
En plus . . .	Fr. <u>1 832 35</u>	En moins . . .	Fr. <u>19 475 —</u>

L'augmentation des dépenses porte sur :

<i>c.</i> Traitement d'un gardien	} Cimetières de St.-Georges	Fr. 433 35
<i>g.</i> Entretien		» 794 85
<i>h.</i> Chauffage et éclairage		» 404 70
<i>k.</i> Entretien	} Cimetières de Châtelaine	» 652 15
<i>m.</i> Traitement du concierge-jardinier		» 76 25
<i>n.</i> Entretien	Cimetières de Plainpalais	» 226 35
		<u>Fr. 2 587 65</u>

Dépensé en moins :

<i>f.</i> Nouveaux aménagem ^{ts}	St.-Georges	Fr. 165 75
<i>i.</i> Traitement du jardinier-fossoyeur	} Châtelaine	» 333 50
		» 56 05
<i>l.</i> Chauffage et éclairage	} Plainpalais	» 200 —
<i>o.</i> Chauffage et éclairage		<u>» 200 —</u>
		<u>755 30</u>
Dépensé en plus.		<u>Fr. 1 832 35</u>

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS.

Il y a eu, dans ce cimetière, pendant l'année 1900, 19 inhumations, dont 8 dans des places concédées, sur lesquelles 1 place dans les caveaux pour 40 ans; toutes les autres pour la durée normale.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE.

Dans le courant de l'année 1900, il y a eu à Châtelaine 60 inhumations, dont 54 adultes, 2 grands enfants et 4 petits.

Il a été pris 5 concessions dont 1 dans les caveaux pour 99 ans, les autres pour la durée ordinaire. En raison de la nature du sol, le triangle S d'abord destiné aux enfants a été affecté aux adultes.

CIMETIÈRE DE ST-GEORGES.

Durant l'année 1900, il y a eu à St-Georges 1 543 inhumations, soit 1 158 adultes, 41 grands enfants, 322 petits et 22 fœtus.

Il a été pris 25 concessions, dont 8 réserves, sur ces concessions 7 ont été prises pour 99 ans, dont 2 dans les caveaux et 3 dans les nécropoles.

Plus 65 inhumations en d'autres lieux.

Le Conseil Administratif a procédé à une revision du règlement des cimetières de la Ville de Genève. Diverses modifications indiquées par l'expérience y ont été apportées, et il a été mis d'accord avec la nouvelle organisation du service des cimetières adoptée par le Conseil Administratif et que le Conseil Municipal a approuvée. Ce règlement, qui est inséré au Recueil annuel des arrêtés municipaux, à la date du 2 mars 1900, a été approuvé par arrêté du Conseil d'Etat du 22 mai 1900.

CHAPITRE XIII

ÉTAT CIVIL

Secrétaire : M. Henri PANCHAUD.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 15 910 —	Prévu	Fr. 2 200 —
Dépensé	» 15 724 —	Reçu	» 2 692 60
Dép. en moins	<u>Fr. 186 —</u>	Reçu en plus	<u>Fr. 492 60</u>

L'économie porte sur les lettres :

<i>h.</i> Traitement d'un copiste	Fr. 200 —
<i>i.</i> Service du dimanche	» 4 —
	<u>Fr. 204 —</u>

Dépensé en plus :

<i>f.</i> Service du dimanche	» 18 —
Dépensé en moins	<u>Fr. 186 —</u>

Les recettes se décomposent comme suit :

Produit des actes délivrés	Fr. 2 473 60
id. de la vente des livrets de famille	» 219 —
	<u>Fr. 2 692 60</u>
	Reçu . Fr. 2 692 60
	Prévu . » 2 200 —
Soit une plus-value de	<u>Fr. 492 60</u>

MARIAGES.

Il a été célébré 713 mariages, contre 680 en 1899, dont :

65	entre Genevois et Genevoises . . .	(60 en 1899)
58	» Genevois et Confédérées. . .	(57 »)
30	» Confédérés et Genevoises . . .	(37 »)
67	» Genevois et étrangères . . .	(55 »)
41	» Etrangers et Genevoises. . .	(36 »)
126	» Confédérés et Confédérées . . .	(130 »)
72	» Etrangers et Confédérées . . .	(72 »)
62	» Confédérés et étrangères . . .	(64 »)
192	» Etrangers et étrangères . . .	(169 »)

Ces mariages ont été contractés par :

326	Genevois	(305 en 1899)
474	Confédérés	(490 en 1899)
626	étrangers	(565 en 1899)

Transcriptions d'actes de mariage: 300, soit 60 de plus qu'en 1899.

Publications de mariages : 1096, soit 92 de plus qu'en 1899.

DIVORCES.

Entre :

Genevois et Genevoises	10
Genevois et Confédérées	14
Confédérés et Genevoises	6
Genevois et étrangères	9
Confédérés et Confédérées	18
Confédérés et étrangères	14
Etrangers et étrangères	4
Total.	<u>75</u>

contre 99 en 1899.

NAISSANCES.

	Bureau central.	Rive droite.	Total.	
Masculins légitimes .	194	337	531	(491 en 1899)
Féminins » .	156	278	434	(501 »)
Masculins naturels .	9	21	30	(35 »)
Féminins » .	28	23	51	(44 »)
	<u>387</u>	<u>659</u>	<u>1046</u>	

contre 1071 en 1899.

Dans le total des naissances sont compris :

4 jumeaux (14 en 1899)
6 jumelles (6 en 1899)

Répartition des naissances suivant la nationalité.

Genevois	244	contre	244	en	1899
Confédérés	341	»	341	»	»
Etrangers	461	»	486	»	»
Total	<u>1046</u>	contre	<u>1071</u>	en	<u>1899</u>

Transcriptions d'actes de naissance.

437, soit 57 de plus qu'en 1899.

DECÈS.

	Bureau central.	Rive droite.	Total.	
Masculins	141	185	326	(301 en 1899)
Féminins	141	208	349	(360 »)
Mort-nés masculins.	10	16	26	(19 »)
» féminins .	8	15	23	(24 »)
Totaux.	<u>300</u>	<u>424</u>	<u>724</u>	

contre 704 en 1899.

Répartition des décès suivant la nationalité.

Genevois	240	contre	259	en	1899
Confédérés	212	»	153	»	»
Etrangers	271	»	292	»	»
Inconnu	1				
Total.	724	contre	704	en	1899

Transcriptions d'actes de décès.

668, soit 177 de plus qu'en 1899.

Il a été délivré par les deux bureaux :

1199	expéditions d'actes de naissance.
388	» d'actes de décès.
446	» d'actes de mariage.

Total. . . 2033 expéditions contre 1779 en 1899.

Le produit de ces actes s'est élevé à la somme de Fr. 2 473 60, soit une augmentation de Fr. 323 80 sur 1899.

139 actes réclamés par le Département de Justice et Police, l'Hospice général ou la Direction de l'Enfance abandonnée ont, en outre, été délivrés gratuitement.

En y ajoutant 276 certificats de publications, nous arrivons au chiffre de 2448 expéditions, contre 2174 en 1899.

Les opérations des deux bureaux, pendant l'année 1900, se résument ainsi :

		Sur 1899	
		Augmentation.	Diminution.
1° Actes de naissance	1 046	soit —	25
2° » de décès	724	» 20	
3° » de mariage	713	» 33	
4° Inscriptions de divorce	75	»	24
5° Publications de mariage	1 096	» 92	
6° Transcriptions de naissances	437	» 57	
<i>A reporter</i>	4 091	202	49

		Sur 1899	
		Augmentation	Diminution
	<i>Reports</i> 4 091	202	49
7°	Transcriptions de décès . . . 668	soit 177	
8°	» de mariages . . . 300	» 60	
9°	Expéditions d'actes. . . . 2 448	» 274	
10°	Livrets de famille 730	» 29	
11°	Légitimations par mariage . . 50	» —	5
12°	» après mariage . . . 10	» —	5
13°	Communications d'office . . . 2 879	» 237	
	Total . . . <u>11 176</u>		
	Soit une augmentation sur 1899 de . . .		<u>920</u>
	Nombre égal . . .	<u>979</u>	<u>979</u>

Onze mariages ont été célébrés, en dehors des jours et heures officiels et ont produit une somme de Fr. 220, versée, comme par le passé, moitié à l'Hospice Général et moitié à la Caisse des fonctionnaires municipaux (Fr. 440 en 1899).

Les offrandes déposées dans le tronc de la salle des mariages, au profit de l'Hospice Général, se sont élevées à Fr. 626 40 (contre Fr. 816 40 en 1899).



CHAPITRE XIV

**INSTRUCTION PUBLIQUE, INDUSTRIE ET COMMERCE
BEAUX-ARTS ET SCIENCES**

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 1 014 256 70	Prévu	Fr. 211 083 50
Dépendé	» 1 043 773 30	Reçu	» 209 531 55
	<u>Fr. 29 516 60</u>	En moins	<u>Fr. 1 551 95</u>

Les observations particulières auxquelles peut donner lieu ce chapitre seront indiquées dans les divers articles qu'elles concernent.

A. INSTRUCTION PUBLIQUE

SECTION I.

Ecoles enfantines.

Inspectrice cantonale : M^{lle} S. DOMPMARTIN.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 23.		Intérêts de la donation LeFort.	
Voté	Fr. 31 179 20	Prévu	Fr. 100 —
Dépendé	» 35 792 50	Reçu	» 67 50
En plus. . . .	<u>Fr. 4 613 30</u>	En moins	<u>Fr. 32 50</u>

L'augmentation des dépenses porte sur :

<i>a et b)</i> Traitement des maîtresses et sous-maîtresses.	Fr.	629	15
<i>c)</i> Classes gardiennes pendant les vacances	»	211	—
<i>d)</i> Surveillance des enfants en dehors des heures d'école	»	2 089	—
<i>e)</i> Traitement des concierges	»	1 361	20
<i>f)</i> Frais divers	»	422	95
	Fr.	4 713	30
Dépensé en moins :			
<i>h)</i> Achats sur les revenus de la donation en faveur des écoles enfantines	»	100	—
Dépensé en plus comme ci-dessus	Fr.	4 613	30

Le nombre des inscriptions pour les écoles enfantines a été, en 1900, de 2642, soit 10 de plus qu'en 1899.

Ensuite d'un dénombrement de la population scolaire du quartier des Pâquis, il a été reconnu que les écoles de la Ville recevaient plus de 200 enfants ressortissant de la Commune du Petit-Saconnex, ce qui correspond à la population d'au moins cinq classes.

La Ville se trouvait ainsi chargée de dépenses relativement considérables qui devaient incomber à la Commune du Petit-Saconnex. Réciproquement, un certain nombre — mais notablement moindre — d'enfants de la ville fréquentent les écoles du Petit-Saconnex. Afin de régulariser cette situation, la Commune du Petit-Saconnex a consenti à passer une convention en vertu de laquelle chaque année la compensation sera établie, jusqu'à due concurrence, entre le nombre des enfants qui, de part et d'autre, suivront les écoles de la commune voisine, et celle dont les enfants seront en excès payera à l'autre une redevance calculée à raison de 50 fr. par enfant et par année. Ce compte sera dressé chaque année d'après la fréquentation réciproque des écoles des deux communes durant l'année précédente.

L'accroissement considérable de la population dans le quartier des Pâquis nous a mis dans l'obligation de dédoubler un certain nombre de classes de l'école de la rue du Môle, et nous avons dû pour cela louer une aile de l'ancien Asile des orphelins, rue de Lausanne. Quatre classes ont été installées au rez-de-chaussée, puis, peu

de temps après, le Département de l'Instruction publique nous ayant demandé de nouvelles classes primaires, nous avons transféré les classes enfantines de la rue de l'Entrepôt au premier étage de l'Asile des orphelins; c'est un lourd sacrifice que doit s'imposer l'Administration municipale jusqu'au moment où les nouvelles écoles seront construites; du moins avons-nous la satisfaction de voir les enfants dans des locaux parfaitement aménagés.

Nous avons confié à M^{me} Bertolino, une de nos plus anciennes maîtresses, la direction de ces classes; elle s'en acquitte à notre entière satisfaction.

Comme les deux années précédentes, des classes gardiennes ont été ouvertes pendant les vacances, et le nombre des enfants inscrits nous en a démontré une fois de plus la nécessité.

M^{lles} Mathil, Maire, Menn, Mischler et Roumieux ont été admises à suivre nos écoles comme élèves-maîtresses.

M^{lle} Laplanche a été nommée sous-maîtresse.

M^{mes} Thévenaz, Chrétien, Baatard, Yersin, Moser, Bussat et Fézio, sous-maîtresses, ont été appelées aux fonctions de maîtresses.

Toutes ces nominations ont été approuvées par le Conseil d'Etat.

Le service sanitaire a fonctionné comme d'habitude; aucune épidémie présentant de dangers sérieux n'a sévi dans nos écoles.

ÉCOLES ENFANTINES, 1900

ÉCOLES	Classes.	Maitresses.	Sous-Maitresses.	Inscrits au 1 ^{er} Janvier 1900.	Inscrits pendant l'année.	Total des inscriptions.	Sortis pendant l'année.	Élèves restant au 31 Décembre 1900.	SEXE		NATIONALITÉ		
									Garçons.	Filles.	Genevois.	Suisses.	Étrangers.
Ecole de Malagnou	7	6	3	187	119	306	112	194	92	102	59	53	82
» de la Madeleine	8	6	2	278	117	395	149	246	116	130	53	72	121
» des Terreaux	8	7	5	290	150	440	146	294	138	156	81	118	95
» de Montbrillant	8	5	6	303	153	456	147	309	165	144	70	106	133
» de la rue du Môle . . .	8	7	2	441	239	680	379	301	134	167	63	87	151
» de la rue Vallin	5	4	2	147	104	251	92	159	71	88	45	54	60
» de la rue de Lausanne .	6	6	1	118	6	124	0	124	57	67	36	40	48
				1764	888	2652	1025	1627	773	854	407	530	690

1900 Statistique des enfants aptes à passer à l'école primaire.

ÉCOLES	CLASSES	Enfants.	Totaux.	Lecture satisfaite	Lecture nulle.	OBSERVATIONS	
Necker	M ^{mes} » Duchosal	50	99	32	16	8 enf. absences fréquentes, dont 3 par maladie.	
	» Bogey	49		5	—		
Croquettes	» Blanchard	37	86	42	4	3 » » »	
	» Guerry	24		33	4		1 » » » 1 enfant arriéré. dont 3 par maladie.
	» Bernardet	25		14	10		
Vallin	» Ricard	39	57	21	4	1 » » » par maladie.	
	» Borloz	18		34	5		
Môle	» Rolando	28	116	18	—	3 » » » dont 2 par maladie. tous par maladie.	
	» Baumann	28		28	—		
	» Juge	32		23	5		
	» Martin	28		27	5		
Madeleine	» Barnier	32	95	28	—	3 » » » 1 ne connaît pas la langue. 1 » » »	
	» Champod	34		29	3		
	» Bertolino	29		18	16		5 » » »
Malagnou	» Demillac	24	71	20	9	5 » » » dont 5 par maladie. 1 enfant arriéré. 3 » » »	
	» Gos	24		21	3		
	» Guillard	23		22	2		
T O T A U X			524	434	90		

SECTION II.

Ecoles primaires et Ecoles du soir.

*Commission de surveillance de l'enseignement primaire,
nommée le 27 avril 1900.*

MM. PIGUET-FAGES. — DELRIEU. — LE COULTRE. — LOMBARD. — SPAHLIN-
GER. — GUILLERMIN. — PÂQUET. — CHRISTIN. — DELUC. — FAZY.

Budget n° 24.

Voté	Fr. 137 849 —
Dépensé	» 142 698 75
Dépensé en plus .	<u>Fr. 4 849 75</u>

Dépensé en plus sur :

a. <i>Un quart du traitement de 35 régents</i>	Fr. 980 55
f. <i>Part de la Ville pour classes gardiennes</i>	» 1 570 50
i. <i>Traitement des concierges</i>	» 1 322 35
k. <i>Location de salles pour dédoublement et création de classes</i>	» 2 355 55
	<hr/> Fr. 6 228 95

Dépensé en moins sur :

b. <i>Un quart du traitement de 56 régentes.</i>	Fr. 315 —
d. <i>Un quart du traitement de 39 sous- régentes</i>	» 550 —
e. <i>Indemnité de logement aux régents et régentes</i>	» 450 —
h. <i>Part de la Ville dans le traitement de la maîtresse à l'Hôpital.</i>	» 25 —
j. <i>Entretien des salles d'écoles</i>	» 39 20
	<hr/> 1 379 20
Dépensé en plus	<hr/> <hr/> Fr. 4 849 75

La population des écoles primaires de la Ville de Genève était, en décembre 1900, de 4013 élèves, soit 2020 filles, et 1993 garçons, répartis dans 125 classes, suivant le tableau ci-dessous :

Ecoles	Nombre de classes.	Filles.	Garçons.	Genevois.	Confédé- rés.	Etrangers.	Total.
Rue Necker (y compris la Prairie et rue Argand).	24	—	838	294	266	278	838
Boulevard James-Fazy.	24	820	—	303	241	276	820
Pâquis	26	428	425	224	252	377	853
Grütli	22	309	314	215	198	210	623
St-Antoine-Malagnou	24	417	367	235	199	350	784
Enfants arriérés . . .	5	46	49	23	31	41	95
	<hr/> 125	<hr/> 2020	<hr/> 1993	<hr/> 1294	<hr/> 1187	<hr/> 1532	<hr/> 4013

Les plans de la future école des Cropettes ont été approuvés par l'Autorité cantonale.

Le Département de l'Instruction publique a fait aménager la salle de gymnastique de l'école du Grütli pour l'enseignement destiné aux jeunes filles.

Classes gardiennes.

Les classes gardiennes de 1900 ont été ouvertes du 5 janvier au 7 juillet, et du 12 novembre au 24 décembre. Comme de coutume, celles de 11 h. à 1 h. ont fonctionné pendant la durée des cuisines scolaires. L'effectif des classes gardiennes a été le suivant :

Classes de 11 heures à 1 heure	334 élèves.
» 4 » à 6 »	811 »
» 6 » à 8 » St-Gervais, Pâquis	180 »
Total.	1325 élèves.

Les classes dites de vacances ont été ouvertes du 17 juillet au 25 août.

Cuisines scolaires.

Activité des cuisines scolaires pendant l'hiver 1899-1900.

Ecoles.	Durée en jours scolaires.	Nombre moyen des repas servis.	Total des repas.
Saint-Gervais.	102	171	17 452 dîners.
		136	13 832 goûters.
Malagnou	102	173	17 629 dîners.
		67	4 521 goûters.
Pâquis	102	112	11 432 dîners.
		64	3 478 goûters.

Cours facultatifs du soir.

Les cours pour jeunes gens ont été suivis par 352 élèves qui ont pris 530 inscriptions, réparties sur 18 cours.

De ces 352 élèves, 157 sont genevois, 90 confédérés et 105 étrangers.

Les cours pour jeunes filles ont compté 176 élèves, dont 89 genevoises, 40 confédérées et 47 étrangères.

SECTION III.

Ecoles complémentaires.

Budget n° 25.

Voté	Fr. 3 750 —
Dépensé	3 248 35
En moins	<u>Fr. 501 65</u>

Au mois de décembre 1900, la population de ces écoles était de 529 élèves, ainsi répartis :

Ecoles.	Filles.	Garçons.	Genevois.	Confédérés	Etrangers.	Total.
Rue Necker.	—	99	24	28	47	99
Boul ^d James-Fazy.	95	—	26	28	41	95
Pâquis	38	51	16	29	44	89
Grütli	42	71	33	40	40	113
St-Antoine-Malagnou	79	54	31	30	72	133
	<u>254</u>	<u>275</u>	<u>130</u>	<u>155</u>	<u>244</u>	<u>529</u>

SECTION IV.

Collège de Genève.

Budget n° 26.

Voté.	Fr. 1 300 —
Dépensé	<u>1 300 —</u>

La population du Collège s'est élevée à 689 élèves, qui se répartissent comme suit :

Division inférieure	323 élèves
Section classique.	138 »
Section réelle	66 »
Section technique	104 »
Section pédagogique	26 »
Classe de jeunes gens de langues étrangères.	32 »
Total	<u>689 élèves</u>

Au point de vue de la nationalité, la répartition est la suivante :

Genevois	415
Confédérés	112
Etrangers	162

B. INDUSTRIE ET COMMERCE

SECTION V.

Ecoles d'horlogerie et de mécanique.

Doyen : M. J. NATERMANN.

Econome-inspecteur : M. J.-C. TIERCY.

Pour les détails relatifs à la marche de nos Ecoles d'horlogerie et de mécanique, comme de l'Ecole de commerce et des Ecoles d'art, nous renvoyons, suivant l'usage, au rapport qui sera présenté à la fin de l'année scolaire, à la séance de distribution des prix, certificats et diplômes.

I

Ecole d'horlogerie.

Commission de surveillance.

MM. Ch. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président.
— Louis CHEVALLIER. — Maurice COLOMB. — Antoine CONTY. —
Fr.-John CORDIER. — Const. CRAUSAZ. — Lucien DUCOMMUN. — Alexis
FAVRE. — Louis LACHENAL. — Marius LE COULTRE. — Fritz MONNARD.
— Robert-Ulysse MONTANDON. — J. MOUILLE. — PERNELLE-LOSSIER. —
Paul PERRENOD. — Henri-Auguste PITTHAN. — G.-M. REYMOND. —
Ernest ROUX. — C. SIVAN. — Ami WAGNON. — Paul ZENTLER.

Dépenses.

Recettes

Budget n° 27.		prévues pour écolages Ch. XIV, a.	
Voté	Fr. 49 293 50	Prévu	Fr. 3 500 —
Dépensé.	» 48 517 10	Reçu	» 4 050 40
Dépensé en moins	Fr. <u>776 40</u>	Reçu en plus . . .	Fr. <u>550 40</u>

Dépensé en moins sur :

c. d. e. <i>Traitement des professeurs</i>	Fr.	500 —
f. <i>Bourses</i>	»	15 —
j. <i>Matières premières</i>	»	95 25
k. <i>Acquisition d'outillage</i>	»	348 50
l. » <i>pour la classe préparatoire</i>	»	19 10
m. <i>Outils donnés aux élèves.</i>	»	68 40
s. <i>Acquisition d'outillage, classe des demoiselles</i>	»	216 —
	Fr.	<u>1 262 25</u>

Dépensé en plus sur :

b. <i>Traitement d'un économe-inspecteur</i>	Fr.	295 95
h. <i>Entretien des meubles et outils</i>	»	77 05
i. <i>Prix.</i>	»	32 40
n. <i>Bibliothèque et Musée</i>	»	80 45
	Fr.	<u>485 85</u>
Dépensé en moins.	Fr.	<u>776 40</u>

L'allocation de la Confédération a été pour 1900 de 46 216 fr. Le budget prévoyait 17 500 fr. Les dépenses de l'exercice antérieur n'ayant pas atteint le chiffre des prévisions, la Confédération a fait subir une réduction au chiffre proposé pour 1900.

L'Ecole a été fréquentée, pendant l'année 1900, par 65 élèves, savoir :

Genevois	30
Confédérés	18
Etrangers	17
dont 6 nés à Genève.	

Treize ont quitté l'Ecole pendant le courant de l'année.

Au 31 décembre, l'Ecole comptait 49 élèves répartis comme suit :

Classe préparatoire	12
» d'ébauches	5
» de remontoirs	2
» de rouages	8
» d'échappements	6
» de repassages	2
» de fabrication mécanique	7
» de pendulerie	1
» d'horlogerie électrique	1
» de jeunes filles.	5
Total.	<u>49</u>

Sur la présentation de l'Association des horlogers, M. C. Sivan a été nommé membre de la Commission de surveillance en remplacement de M. Th. Piguet décédé.

M. Morel ayant résigné ses fonctions de magasinier et M. von Kænel celles d'économiste comptable, le Conseil Administratif a réuni les deux postes en un seul qu'il a confié à M. Jules-César Tiercy.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR FÉDÉRAL.

« Concernant les classes d'horlogers, j'ai remarqué que le programme des études était bien coordonné et qu'il était scrupuleusement suivi par des maîtres de talent, capables d'enseigner les diverses branches d'horlogerie dans le sens de la fidélité dans le travail et de sa belle exécution.

« J'ai éprouvé une véritable satisfaction, en examinant des travaux finis ou en voie d'exécution; il faudra continuer à suivre cette tendance, car l'école a pour but de former des horlogers instruits et capables de perpétuer par des travaux supérieurement exécutés, la haute réputation de l'horlogerie suisse à l'étranger. »

II

Ecole de mécanique.

Commission de surveillance.

MM. Charles PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Aimé BOUVIER. — Jean GRAIZIER. — A. JAQUILLARD. — Léon JONNERET. — PICCARD, ingénieur. — Charles SCHMIDTGEN. — Jacob SCHNEEBEL. — Victor THÉLIN. — Max THUM. — Emile THURY. — FILLIOL, ingénieur.

Dépenses.

Recettes

Budget n° 27 bis		prévues pour écolages Ch. XIV, b.	
Voté	Fr. 29 140 —	Prévu. . . .	Fr. 2 000 —
Dépensé	» 32 697 40	Reçu	» 1 620 —
Dépensé en plus	<u>Fr. 3 557 40</u>	Reçu en moins	<u>Fr. 380 —</u>

Dépensé en plus sur :

b. <i>Traitement de 3 maîtres</i>	Fr. 1 225 —
e. <i>Trois bourses</i>	» 150 —
f. <i>Outils donnés aux élèves</i>	» 6 80
g. <i>Entretien des meubles et outils</i>	» 1 446 85
i. <i>Matière première</i>	» 790 95
	<hr/>
	Fr. 3 619 60

Dépensé en moins sur :

h. <i>Acquisition d'outillage</i>	Fr. 52 15
j. <i>Matériel de laboratoire</i>	» 10 05
	<hr/>
	» 62 20

Dépensé en plus. . . Fr. 3 557 40

La subvention accordée par la Confédération a été de 9000 fr., égale à la somme demandée par la Ville.

L'Ecole a été fréquentée, pendant l'année 1900, par 60 élèves, savoir :

Genevois	34
Confédérés	14
Etrangers (dont 8 nés à Genève)	12

Seize élèves ont quitté l'Ecole dans le courant de l'année.

Au 31 décembre, l'Ecole comptait 41 élèves répartis comme suit :

1 ^{re} année	17
2 ^{me} » Mécanique générale.	11
2 ^{me} » Petite mécanique appliquée à l'élec- tricité.	2
3 ^{me} » Mécanique générale.	5
3 ^{me} » Petite mécanique appliquée à l'élec- tricité.	6

M. Moïse Bulliot a été nommé sous-maître, emploi nouveau dont la création a été motivée par des considérations que nous avons exposées dans le rapport à l'appui du projet de budget et que le Conseil Municipal a approuvées.

Aux termes de la convention intervenue entre l'Etat et la Ville au sujet de l'Ecole professionnelle, de l'Ecole des métiers et de l'Ecole de mécanique, convention ratifiée par le Conseil Municipal le 30 mars 1900, la Ville de Genève s'est engagée à remettre l'Ecole de méca-

que à l'Etat pour être réunie à l'Ecole des métiers dès que les installations de cette dernière permettront de la transférer dans ses nouveaux locaux.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR FÉDÉRAL.

« J'ai visité les trois classes de cette école, les 8 et 9 Juin 1900. Elles ont été fréquentées par 41 élèves qui ont fourni un bon nombre de travaux variés, intéressants et exécutés suivant le programme de chaque classe, sous la direction de leurs maîtres respectifs. Je dois rendre à ceux-ci un bon témoignage à tous points de vue ; la surveillance est sévère, la discipline appliquée comme elle doit l'être dans toute école professionnelle de cette nature et fréquentée par des jeunes gens de l'âge admis pour cette école. La distribution des travaux divers remis aux élèves est faite logiquement suivant le degré d'avancement de chacun d'eux ; chaque classe est soumise à une progression rationnelle au point de vue des difficultés d'exécution ; le doyen de l'école, M. Natermann, et les maîtres s'entendent à cet effet, afin que les programmes soient suivis aussi exactement que possible.

« Il faut convenir que le degré de perfectionnement auquel on est arrivé dans cette école est dû aux facilités procurées aux élèves par l'outillage complet et perfectionné que l'on y a installé et qui est soigneusement entretenu par les maîtres, qui ne négligent rien pour donner aux jeunes mécaniciens le moyen de travailler bien et activement. »

SECTION VI.

Ecole des métiers.

Budget n° 28.

Voté	Fr. 10 950 —
Dépensé	» 7 260 —
En moins	<u>Fr. 3 690 —</u>

A la fin de l'année scolaire 1899-1900, l'école comptait 50 élèves, soit : 19 charpentiers-menuisiers ; 6 tailleurs de pierres ; 13 ferblantiers et 12 ébénistes. Ils se répartissaient comme suit au point de vue de la nationalité : 29 genevois, 14 confédérés et 7 étrangers.

SECTION VII.

Ecole supérieure de Commerce.

Directeur : M. Charles FIVAT.

Commission de surveillance.

MM. Charles PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — PH. BONNETON. — C.-M. BRIQUET. — Alfred DIDIER. — Auguste DUPONT. — LOUIS EGGLY. — Th. FUOG. — J.-J. GARDIOL. — Alfred GEORG. — Alphonse PATRU. — Jules ROUX-EGGLY. — Hermann SPAHLINGER. — Emile WOLF.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 29.		prévues pour écolages Ch. XIV, m, n.	
Voté	Fr. 52 180 —	Prévu	Fr. 12 500 —
Dépendé	» 53 259 35	Reçu	» 12 675 —
En plus	<u>Fr. 1 079 35</u>	En plus	<u>Fr. 475 —</u>

L'Ecole de commerce a reçu en 1900 les subventions suivantes :

De la Confédération : prévu fr. 13 800, reçu fr. 13 600.

De l'Etat de Genève : » 8 000; » 8 000.

Dépendé en plus sur :

e. <i>Traitement du concierge.</i>	Fr. 759 90
g. <i>Acquisitions pour collections.</i>	» 67 85
h. <i>Visites d'usines et voyages d'élèves</i>	» 35 80
i. <i>Fournitures et frais divers</i>	» 467 90
k. <i>Cours de vacances</i>	» 527 15
	<u>Fr. 1 858 60</u>

Dépendé en moins sur :

a. <i>Traitement des professeurs.</i>	Fr. 772 —
c. <i>id. de l'huissier, surveillant des collections.</i>	» 4 55
f. <i>Entretien du local</i>	» 2 70
	<u>» 779 25</u>
Dépendé en plus.	<u>Fr. 1 079 35</u>

L'Ecole de commerce a été fréquentée pendant l'année 1900-1901 par 120 élèves, soit 6 de moins que l'année précédente, se classant comme suit :

	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Totaux.
1 ^{re} année	27	3	23	53
2 ^e »	11	7	21	39
3 ^e »	12	5	11	28
	<u>50</u>	<u>15</u>	<u>55</u>	<u>120</u>

La finance scolaire a été réduite et fixée uniformément, pour chacune des trois divisions, à 50 fr. pour les élèves genevois et confédérés, ainsi que pour les élèves étrangers dont les parents sont établis à Genève depuis dix ans au moins, et à 200 fr. pour les étrangers qui ne remplissent pas cette condition.

Il a été institué, pour les élèves de langues étrangères, un cours spécial, destiné à les préparer à suivre les cours réguliers de l'Ecole. Cette création, proposée par la Commission, a été approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 23 mars.

L'Ecole a perdu par le décès de M. François Poggi, professeur de dessin dans la 1^{re} année, un maître très capable et très aimé de ses élèves. M. Poggi n'a pas été remplacé.

M. Louis Schœnau a été nommé professeur d'allemand dans les classes supérieures, en remplacement de M. Bally démissionnaire.

M. Jean Cheneval a été nommé, pour le terme d'un an, à titre d'épreuve, concierge de l'Ecole.

SECTION VIII.

Académie professionnelle.

(Fondation Bouchet.)

Directeur : M. Aimé BOUVIER.

Budget n° 30.

Dépenses.

Voté	Fr.	26 000 —
Dépensé	»	<u>30 394 65</u>
Dépensé en plus	Fr.	<u>4 394 65</u>

L'augmentation des dépenses porte sur :

c. Cours divers	Fr. 3 070 50
d. Matériel d'enseignement	» 115 30
e. Frais divers	» 1 208 85
	<u>Fr. 4 394 65</u>

La somme dépensée à la lettre *c*) s'explique par le fait que le nombre des cours a augmenté depuis quelques années déjà, sans que le budget ait été élevé en proportion.

L'excédent de la rubrique *e*) provient des travaux nécessités par l'aménagement des locaux pour les cours des bijoutiers et carrossiers, ainsi que par le remboursement à MM. Dunand frères, des frais d'installations d'éclairage électrique qu'ils avaient fait exécuter dans les locaux occupés par eux dans les caves de l'Ecole d'horlogerie, locaux où se sont donnés des cours de l'Académie professionnelle.

Recettes.

	Prévu.	Reçu.
Intérêts du fonds Bouchet	Fr. 6 400 —	Fr. 5 280 —
Produit des écolages	» 2 000 —	» 2 845 —
Allocations de la Confédération	» 9 000 —	» 9 000 —
» de l'Etat	» 2 500 —	» 2 500 —
	<u>Fr. 19 900 —</u>	<u>Fr. 19 625 —</u>
Reçu en moins		» 275 —
Somme égale		<u>Fr. 19 900 —</u>

Cours pour dames.

Les cours pour dames ont compté cette année, pour les deux séries, 1247 inscriptions ainsi réparties :

Vêtements de dames	448
Vêtements d'enfants	67
Lingerie	114
Couture à la machine	26
Repassage et dégraissage.	148
Dessin de broderies.	23
Broderie	180
Mode.	70
Comptabilité et calligraphie.	92
Raccommodage	79
	<u>Total 1247</u>

soit 90 inscriptions de moins que l'année dernière.

Cette diminution des inscriptions porte surtout sur la 2^{me} série des cours de coupe, de broderie et de modes, ayant lieu dans la soirée et s'adressant à des personnes de professions diverses.

Il a cependant été mérité 202 *certificats d'assiduité*, dont 40 par des élèves n'ayant pas eu une seule absence, et 162 à des élèves n'ayant pas eu plus de 3 absences pendant l'année entière.

Les examens pour l'obtention du *certificat de capacité*, institués pour les cours de coupe de vêtements de dames, de vêtements d'enfants et de lingerie ont été subis par 46 postulantes, dont 23 pour les vêtements de dames, 5 pour les vêtements d'enfants et une pour la lingerie. Deux élèves seulement n'ont pas obtenu ce certificat de capacité.

Les cours ont suivi leur marche normale et régulière; les examens qui clôturent chaque série ont été en général excellents.

La loi sur le travail des mineurs votée le 25 novembre dernier, en réglant les conditions de l'apprentissage et les examens qui le terminent, prévoit à l'article 32, que : « le temps nécessaire à l'instruction théorique doit être compris dans la durée de la journée de travail. »

L'application de cette loi apportera nécessairement quelques modifications dans l'organisation des cours professionnels pour dames.

Cours pour hommes.

Ces cours ont réuni pendant l'hiver dernier un effectif de 363 élèves se répartissant comme suit entre les divers enseignements :

	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Total.
Cours théorique à l'usage des métiers				
du bâtiment	10	8	24	42
Cours de charpente	8	6	6	20
Cours de menuiserie	5	10	20	35
Cours à l'usage des ébénistes :				
dessin de construction . . .	5	5	12	22
style et ornement	1	5	8	14
Cours à l'usage des carrossiers :				
sellerie et harnachement . .	2	3	5	10
montage de la voiture . . .	2	3	5	10
menuiserie en voiture . . .	1	4	4	9
Cours à l'usage des tapissiers :				
dessin	8	3	5	16
<i>A reporter</i>	<u>42</u>	<u>47</u>	<u>89</u>	<u>178</u>

	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Total.
<i>Report</i>	42	47	89	178
garniture de meubles	13	1	6	20
coupe et draperie	13	1	6	20
Cours à l'usage des bijoutiers	7	9	12	28
» » » chaînistes	3	3	9	15
» » » cordonniers	1	7	14	22
» » » tailleurs	6	8	23	37
» » » relieurs	—	5	6	11
» » » ferblantiers	10	5	17	32
	95	86	182	363

Comme par le passé, la majorité des élèves sont des ouvriers : 197 contre 166 apprentis.

D'une manière générale, les divers enseignements de l'Académie professionnelle ont donné, cette année encore, des résultats satisfaisants. Toutefois ces résultats seraient bien supérieurs si les professeurs n'avaient pas à lutter contre deux obstacles qui paralysent leurs efforts : l'inassiduité et l'insuffisance de préparation de certains de leurs élèves.

Il convient de noter ici que les élèves des cours destinés aux tapisseries ont participé à l'Exposition de Paris, par la présentation d'un petit salon « art moderne » dont les meubles et les tentures ont été étudiés et confectionnés pendant les leçons. L'ouvrage accompli dans des conditions qui font honneur aux professeurs a été très favorablement jugé, puisqu'il a mérité une médaille d'argent.

La Société odontologique a bien voulu mettre à la disposition de la Ville une somme de 25 francs, pour deux prix de 15 et de 10 fr. à décerner aux deux mécaniciens-dentistes les plus méritants du cours de bijouterie.

Concours Galland.

Selon le désir de M. Galland, ce concours ne figure pas au budget de la Ville. Nous continuons néanmoins à en rendre compte ici, puisque c'est au Conseil Administratif que le fondateur a confié l'organisation de ces concours destinés à encourager nos industries artistiques.

Le seizième des concours institués par M. Charles Galland pour l'encouragement des industries artistiques, qui a eu lieu l'année

dernière, avait pour objet la *gravure et la ciselure*. Un seul objet a été présenté, c'était un petit miroir monté en argent. Le jury a estimé qu'il ne répondait pas à l'intention du fondateur et au but du concours tel qu'il est énoncé dans le programme. Il n'a donc été décerné aucune récompense.

Il est regrettable que le concours ait été ainsi délaissé l'an dernier. Le jury a attribué cette absence presque complète de concurrents au fait que l'Exposition universelle avait donné momentanément une autre direction aux travaux artistiques, en concentrant sur elle, pendant plusieurs mois, l'activité des industries d'art.

C. BEAUX-ARTS ET SCIENCES

SECTION IX.

Secrétaire-inspecteur : M. C. VON KAENEL.

Ecole des Beaux-Arts.

Commission.

MM. V. LAMUNIERE, délégué du Conseil Administratif, président. — GUSTAVE DE BEAUMONT. — CHARLES BONIFAS. — JOHN BONNET. — ANDRÉ BOURDILLON. — LÉON BOVY. — EDOUARD CASTRES. — ALFRED CHABLOZ. — HIPPOLYTE COUTAU. — HIPPOLYTE DESHUSSES. — FRÉDÉRIC DUFAUX. — FRANCIS FURET. — LÉON GAUD. — HENRI JUVET. — HENRI LE GRAND-ROY. — JULES MATTHEY. — JACQUES MAYOR. — HENRI VAN MUYDEN. — LAURENT RAMBAL. — L.-C. VALLOT.

Budget n° 31.

Dépenses.

Voté	Fr. 98 065 —
Dépensé	• 95 309 —
Dépensé en moins.	Fr. 2 756 —

Recettes.

Ch. XIV.

Allocation de la Confédération	Prévu. Fr. 33 800 —	Reçu. Fr. 33 601 —
Allocation de l'Etat de Genève.	» » 3 000 —	» » 3 000 —
Produit des écolages	» » 2 000 —	» » 1 100 —
Totaux	<u>Fr. 38 800 —</u>	<u>Fr. 37 701 —</u>
	Reçu en moins	» 1 099 —
	Somme égale	<u>Fr. 38 800 —</u>

L'Ecole municipale des Beaux-Arts a compté pour l'année scolaire 1899-1900, 352 élèves, dont 142 demoiselles, soit :

Genevois	195
Confédérés	63
Etrangers.	94

représentant 544 inscriptions aux divers cours de notre Ecole, inscriptions qui se répartissent comme suit :

Cours préparatoire :	
M ^{lle} A. Dupias	34 élèves.
M. Crosnier.	38 »
Classe d'éléments d'architecture et d'ornement :	
M. C. Darier.	4 »
M. Marschall.	9 »
Classe d'architecture :	
M. G. Dériaz.	63 »
Classe d'ornement :	
M ^{me} Carteret	31 »
MM. H. et A. Silvestre.	67 »
Classe de modelage :	
M. Hugues Bovy	53 »
Classe de céramique :	
M. Elisée Mayor	42 »

A reporter 341 élèves.

Report 341 élèves.

Classe de la figure A:	
M ^{me} Sarkissoff	45 »
MM. Pignolat et Poggi	49 »
Classe de la figure B :	
M. Henri Hébert	21 »
M. B. Bodmer	21 »
Classe d'art appliqué à l'industrie :	
MM. H. Silvestre et Benoît	27 »
Classe de la figure décorative :	
M. E. Ravel	18 »
Classe d'académie d'après le mo- dèle vivant :	
M. L. Gaud	22 »
Total égal	<u>544</u> élèves.

M. Charles Bonifas, graveur, Alfred Chabloz, artiste peintre, et Jaques Mayor, directeur du Musée Rath, ont été appelés à faire partie de la Commission de surveillance en remplacement de MM. Emile Golay et Vailly, décédés, et David Estoppey, nommé professeur. M. Vailly, que la Commission a perdu l'année dernière, était un de ses membres les plus dévoués.

L'École a été très éprouvée dans le courant de l'année par le décès de trois de ses professeurs : MM. Charles Darier, François Poggi et Henri Silvestre. Nous avons, dans le rapport de fin d'année, donné à la mémoire des deux premiers le tribut de regrets dû aux services qu'ils avaient rendus à la Ville. M. Henri Silvestre est décédé depuis lors. Il était attaché depuis trente années à notre Ecole des Beaux-Arts; maître de la classe d'architecture et d'ornement, directeur de l'École d'art appliqué à l'industrie, membre de la commission de la Bibliothèque publique pour les beaux-arts et de celle du Musée des Arts décoratifs, il s'était consacré avec passion à notre enseignement artistique et s'acquittait de son professorat avec une conscience et un talent auxquels tous ceux qui en étaient témoins se plaisaient à rendre hommage. Notre Ecole a profondément ressenti cette perte.

Nous avons reçu la démission de M. Joseph Marschal, maître de la classe d'éléments d'architecture et d'ornement.

M. Henri Gallay a été nommé maître à la classe d'architecture, M. David Estoppey, maître de la classe de la figure, et M. Albert Silvestre remplace son père à la classe d'ornement et à la classe d'art appliqué à l'industrie.

La classe d'éléments d'architecture et d'ornement avait été instituée principalement dans l'intérêt des élèves de l'Ecole des Arts industriels. Cet établissement ayant repris l'enseignement donné dans cette classe, celle-ci a été supprimée dans notre école et remplacée par une classe nouvelle de perspective à l'usage des élèves qui ne fréquentent pas la classe d'architecture.

SECTION X.

Fêtes des Ecoles municipales.

Budget n° 32.	
Voté.	Fr. 12 000 —
Dépensé.	» 13 499 50
Dépensé en plus	<u>Fr. 1 499 50</u>

SECTION XI.

Fondation Diday.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 33.		Ch. XIII, A, h.	
Voté	Fr. 12 700 —	Prévu	Fr. 12 700 —
Dépensé	» 12 887 45	Reçu	» 12 887 45
Dép. en plus	<u>Fr. 187 45</u>	Reçu en plus	<u>Fr. 187 45</u>
Les revenus nets de la Fondation se sont élevés à		Fr. 12 887 45	
Il a été dépensé en réalité pour acquisitions d'œuvres d'art.		» 21 164 65	
La différence de dépense en plus, soit.		<u>» 8 277 50</u>	
a été prélevée sur le compte de réserve.			

Le fonds de réserve, au 31 décembre 1899, était de .	Fr. 15 684 70
Il s'est accru en 1900 des intérêts	• 627 40
Ce qui portait ce compte à	Fr. 16 312 40
Par contre il a été diminué du solde dépensé en plus pour acquisitions, comme ci-dessus	• 8 277 50
Ce qui laisse un solde créancier au 31 décembre 1900, de	Fr. 8 034 60

EXPOSITION MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS.

Commission d'organisation de l'Exposition.

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, Président. —
BOURDILLON, André. — BLONDEL, Auguste. — FAVRE, Camille. — LUGAR-
DON, Albert. — METTON, Edouard. — SARASIN, Edouard.

La XVI^e exposition municipale des beaux-arts a été ouverte pendant une quinzaine de jours, soit du 9 au 28 Janvier 1900. Si les recettes n'ont pas répondu à l'attente de l'Administration, c'est que le public artistique de notre ville paraît s'être réservé pour l'exposition préliminaire des œuvres des artistes suisses destinées à l'Exposition universelle de Paris; et malheureusement le résultat de celle-ci ne nous a pas dédommagé de l'insuccès financier de la première.

Les œuvres admises à l'exposition municipale se répartissent comme suit :

193 tableaux à l'huile, 102 aquarelles, 13 sujets de sculpture, médaillons ou émaux.

La Ville de Genève avait obtenu en 1889 d'être désignée comme lieu de réunion et d'exposition des œuvres d'artistes suisses destinées à l'Exposition universelle de Paris. Cette exposition avait été très goûtée du public et des artistes.

La Ville s'est de nouveau offerte à organiser, l'année dernière, l'exposition préalable des œuvres suisses qui devaient figurer à l'Exposition de 1900, et le Commissariat général voulut bien accepter cette proposition. En la faisant, le Conseil Administratif comptait que les obligations qui incomberaient à la Ville ne seraient pas plus considérables que celles de 1889. Mais désirant éviter les frais qui seraient

résultats d'une seconde exposition à Paris et d'une nouvelle réunion du jury pour l'examen des œuvres des artistes suisses établis en France, ainsi que cela avait eu lieu en 1889, le Commissariat général décida que toutes les œuvres seraient réunies à Genève à l'exception de celles des membres du jury exemptes de l'examen d'admission. Dans ces conditions, les locaux du Musée Rath n'étant plus suffisants, il fallut au dernier moment installer l'exposition au Bâtiment électoral, ce qui a entraîné des frais très élevés auxquels nous ne nous attendions pas.

D'autre part, les travaux de déballage, d'organisation et d'installation ayant dû être effectués avec une très grande hâte, quelques unes des œuvres exposées subirent des avaries, pour lesquelles la Ville a dû payer des indemnités.

Ces causes ont notablement augmenté les dépenses. Aussi les comptes de l'exposition se sont-ils soldés avec un gros déficit.

Nous avons demandé au Commissariat général de vouloir bien tenir compte de ces circonstances et participer dans une certaine mesure aux dépenses de l'exposition, ou tout au moins prendre à sa charge le règlement des indemnités pour avaries. Il s'y était d'abord absolument refusé; mais enfin, sur nos instances réitérées, il a consenti à nous verser une somme de 1000 fr. à titre de règlement définitif. Malgré cela, l'exposition préalable des œuvres des artistes suisses destinées à l'Exposition de Paris n'en laisse pas moins un fort excédent des dépenses sur les recettes, comme on l'a vu plus haut.

Cette exposition a compris 503 œuvres. La place accordée à la Suisse à Paris, pour son exposition des beaux-arts, ayant été très restreinte, le jury a dû être très sévère pour les admissions. Il n'a accepté que 126 peintures à l'huile et 87 aquarelles, pastels, gouaches et sculptures.

Nous indiquons plus loin, à l'article consacré au Musée Rath, les acquisitions faites par la Ville à l'exposition municipale et à l'exposition préliminaire des œuvres des artistes suisses destinées à l'Exposition de Paris.

SECTION XII.

Fondation Lissignol.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 34.		Chap. XIV, A, i.	
Voté	Fr. 3 550 —	Prévu	Fr. 3 550 —
Dépensé	» 3 550 —	Reçu	» 3 629 75
		Reçu en plus .	<u>Fr. 79 75</u>

La somme réellement dépensée a été de fr. 4 200.— La différence entre ce chiffre et celui qui figure en tête de cet article « dépenses », soit Fr. 650 —

a été balancé comme suit :

Réserve au 31 décembre 1899	Fr. 153 95		
Intérêts de 1900	» 6 15		
Plus-value sur les recettes en 1900	<u>» 79 75</u>		
		»	<u>239 85</u>

ce qui laisse un solde débiteur de . . . Fr. 410 15
lequel sera éteint par les recettes en 1901.

Les subventions alloués en 1900 sur le revenu de ce fonds ont été les suivantes :

MM. Dunand	Fr. 1 200 —
Perrier	» 1 200 —
Duvoisin	» 1 200 —
Kohler	» 600 —
	<u>Fr. 4 200 —</u>

SECTION XIII.

Musée Rath.

Directeur : M. Jaques MAYOR.

Commission :

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. —
GUSTAVE DE BEAUMONT, secrétaire. — Emile DELPHIN. — Etienne DUVAL.
— FRANCIS FURET. — LÉON GAUD. — Henri JUVET. — Albert LUGAR-
DON. — Edouard RAVEL. — Théodore DE SAUSSURE.

Budget n° 35.

Voté Fr. 12 400 —
Dépensé. » 12 400 —

La somme réellement dépensée n'est que de 7 762 fr. 90. La diffé-
rence en moins, entre ce chiffre et celui indiqué en tête de cet article,
se répartit comme suit :

Dépensé en moins sur :

b. Gardiens pour les jours d'ouverture Fr. 1 040 —
c. Acquisitions » 5 271 05
Fr. 6 311 05

Dépensé en plus sur :

d. Entretien des collections¹ Fr. 1 973 95
Fr. 4 337 40

Ce compte était débiteur au 31 dé-

cembre 1899 de Fr. 1 550 40
moins : Amortissement de 1900,
prévu au budget Fr. 300 —
Fr. 1 250 40

Ce qui laisse un boni de Fr. 3 087 —
dont bénéficiera l'exercice 1901.

¹ Il convient ici de faire remarquer que cette dépense en plus provient de la complète réorganisation à laquelle il a fallu se livrer après l'Exposition, dépense qui a été entièrement supportée par le Musée.

Le compte de réserve pour acquisitions, présentait		
au 31 décembre 1899, un solde créancier de . . .	Fr.	943 35
Il s'est accru des intérêts en 1900	»	37 70
		<hr/>
Ce qui le porte à	Fr.	981 05
		<hr/>
Le don de Morsier était créancier au 31 décembre		
1899 de	Fr.	16 702 40
Les intérêts en 1900 ont produit	»	668 —
		<hr/>
Créancier au 31 décembre 1900 . . .	Fr.	17 370 40
		<hr/>

Ainsi que le *Compte rendu de l'Administration municipale* pour 1899 le constatait, M. Théodore de Saussure, directeur du Musée depuis 1873, avait résigné ses fonctions à la fin de cette année. Son successeur, nommé par le Conseil Administratif dans sa séance du 3 avril 1900, rappelle, au début de son premier rapport, tout ce que le Musée doit à M. de Saussure, à son dévouement et à son zèle.

M. Gustave de Beaumont a succédé en qualité de secrétaire à feu M. Alphonse Revilliod. Ce dernier, qui jouait un rôle éminent dans plusieurs Commissions municipales, est décédé au mois de mars de l'année dernière. Sa perte a été très vivement ressentie. Il a été remplacé dans la Commission par M. Emile Delphin.

Le Musée, après avoir été occupé, en décembre 1899 et en janvier 1900, par la XVI^{me} Exposition municipale des Beaux-Arts, devait recevoir ensuite l'Exposition préliminaire des œuvres des artistes suisses destinées à l'Exposition universelle de Paris. Mais nos salles ne pouvant suffire, cette dernière Exposition a eu lieu au Bâtiment électoral, en janvier et février, et elle a été remplacée au Musée par une autre manifestation artistique fort intéressante, l'Exposition des œuvres du regretté peintre Auguste Baud-Bovy, organisée par le Cercle des Arts et des Lettres, sous les auspices de la Ville.

Le Musée se trouvait, naturellement, complètement désorganisé, à la suite de ces différentes exhibitions. Lorsque le nouveau directeur prit possession de ses fonctions, presque toutes les œuvres d'art appartenant au Musée étaient déplacées, les unes ayant été descendues au sous-sol, les autres se trouvant entassées dans les petites salles d'entrée.

La première occupation du directeur fut de se livrer à une visite attentive de l'édifice et à un examen minutieux de son contenu. Les résultats de cette visite sont consignés en détail dans le journal du

directeur; il est nécessaire, cependant, de noter ici certaines constatations, celles relatives, entre autres, à l'état de délabrement du bâtiment, qui, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, est absolument notoire. L'édifice fut légèrement bâti et il a souffert depuis lors, de la construction du Théâtre, laquelle a provoqué des mouvements de terrain assez fâcheux. En outre, en ce qui concerne les salles d'exposition seules, les continuel déménagements nécessités par les expositions municipales et autres, n'ont pas été sans causer de grands dégâts, dégâts qui, cela va sans dire, se sont étendus aux collections elles-mêmes; nombre de tableaux ont souffert de ces dangereux transports et il n'est pour ainsi dire, pas un cadre qui n'ait été endommagé. Enfin, divers travaux de réparation n'ont pas été exécutés avec tout le soin voulu, et ces différentes circonstances font que nos salles ne se présentent pas, ne se présentaient pas, surtout, à leur avantage.

D'autre part, les sous-sols, vastes et bien utilisables, renfermaient le plus singulier mélange d'objets et une accumulation de débris remontant très haut, parmi lesquels un premier triage permit de porter la lumière.

Après avoir constaté l'état des lieux, le directeur établit un plan d'organisation, qui fut approuvé par la Commission. Les salles d'exposition devaient être nettement consacrées, celle du côté de la rue Diday aux peintres décédés des écoles étrangères, classés par école et par artiste; celle du milieu aux artistes suisses et genevois décédés, classés également par artiste et, pour les genevois au moins, dans un ordre chronologique; celle du côté de la Corraterie aux artistes suisses vivants et principalement aux acquisitions faites avec le legs Diday. La sculpture serait placée dans le sous-sol, où une vaste salle lui serait consacrée, sauf deux ou trois morceaux antiques de première importance, quelques bustes et des œuvres de sculpteurs genevois, destinés à orner les petites salles d'entrée. Enfin, la collection de dessins aurait à être mise en valeur d'une manière ou d'une autre et les pastels et aquarelles encadrés devaient trouver place dans la petite salle d'entrée de gauche, tandis que la petite salle du fond, qui était censée leur appartenir jusqu'ici, serait affectée aux écoles étrangères, artistes décédés (annexe) et artistes vivants.

Ce plan fut mis promptement à exécution et le Musée a été ouvert au public le 3 juillet. Un assez grand nombre d'œuvres ayant été éliminées, vu leur peu de valeur artistique, et entreposées dans les

sous-sols, et d'autres ayant été placées dans les salons de la villa du Parc Mon-Repos, considérée dès lors par le Conseil Administratif comme une annexe du Musée Rath, les salles de ce dernier n'offraient plus cet encombrement qui les caractérisait et fut si souvent déploré. D'autre part, le classement par écoles et par artistes donnait à la collection un aspect harmonieux qui en rehaussait la valeur. Ceci, joint à quelques améliorations d'ordre purement matériel — meilleur entretien des parquets, nombreux raccords aux cimaises et à la peinture en général, réparations de divers genres, pose de rideaux et de stores, remplacement des portières passées et de mauvais goût par de simples étoffes foncées, etc., — a permis d'améliorer considérablement, et à peu de frais, l'aspect général. Le nouvel arrangement semble avoir conquis les suffrages des artistes et du public, mais, il ne faut pas se le dissimuler, il ne pourra être maintenu longtemps intact, surtout en ce qui concerne l'espace, « l'air » enfin donné aux tableaux. L'accroissement constant des collections obligera à de nouveaux remaniements, qui restreindront à coup sûr cet espace, si l'on ne se décide pas à de nouvelles éliminations et à transférer d'autres toiles à Mon-Repos, fussent-elles signées par des artistes vivants. On doit se dire, heureusement, que tout arrangement quelconque sera provisoire, puisque l'on peut admettre maintenant que, d'ici à peu d'années, le nouveau Musée, réclamé depuis si longtemps, sera enfin construit et que l'on y trouvera toute la place désirable pour loger, comme elles le méritent, les collections municipales.

L'arrangement des salles a été terminé par le placement, sur des cloisons de bois indépendantes des murailles, des pastels, aquarelles et dessins encadrés dans la petite salle d'entrée du côté de la rue Diday. Nos Liotard, réunis et bien éclairés, sont désormais mis en valeur. Quelques vitrines, appartenant à la Ville, ont été placées là également, après avoir été restaurées; elles ont reçu des spécimens d'artistes différents appartenant à la collection des dessins en portefeuille, ignorée jusqu'ici, pour ainsi dire, du public; ces dessins seront remplacés, assez fréquemment, par d'autres, de façon à faire connaître peu à peu les principales pièces de la collection, en attendant qu'on puisse l'exposer convenablement. D'autres vitrines ont reçu les émaux et miniatures, placés jusqu'alors dans l'une des grandes salles, sans être garantis ni contre le vol, ni contre la poussière, sur une sorte d'écran monumental, qui interceptait la lumière.

La sculpture enfin a été réduite au minimum dans les salles. Quelques bustes, d'une valeur artistique particulière ou intéressant le Musée à des titres spéciaux — donateurs, artistes genevois que l'on peut qualifier de chefs d'école — ont été conservés; puis les quelques antiques ont été groupés dans la petite salle d'entrée de droite, avec quelques œuvres d'artistes genevois, tandis que les Pradier étaient placés dans le vestibule d'entrée. Le reste de la sculpture a rejoint les moulages d'antiques déposés pêle-mêle dans le sous-sol où une vaste salle, formée par la réunion de deux locaux, va être organisée.

La réorganisation des collections devra être complétée par la revision des numéros, des étiquettes et des identifications, dont un assez grand nombre sont fantaisistes, enfin, par la rédaction d'un nouveau catalogue. Il est fâcheux que le catalogue actuel, daté de 1897 et augmenté depuis lors d'un supplément, existe en un stock encore trop considérable.

Enfin, il y a lieu de mentionner ici, comme mesure générale d'ordre, la revision des règlements relatifs à l'autorisation de faire des copies au Musée ou d'y photographier, règlements qui ont été adoptés par le Conseil Administratif dans sa séance du 26 juin 1900 et qui présentent des dispositions plus favorables tout en simplifiant le mode de distribution des autorisations. D'autre part, un règlement général de service a été introduit et adopté également par le Conseil Administratif (séance du 7 septembre 1900); ce règlement fixe les conditions dans lesquelles le public est admis au Musée, dont les heures d'ouverture ont été portées de 14 à 31 par semaine, de façon à donner toute satisfaction aux visiteurs. En ce qui concerne le gardiennage, un essai a été fait en prenant comme gardien un agent de la police municipale; nous avons de la sorte un employé en uniforme, et nous avons tout lieu de croire que cette tentative donnera de bons résultats. Si tel était le cas, il y aurait peut-être avantage à l'étendre aux autres collections. C'est, du reste, une question qui demeure à l'étude avec toutes celles qui concernent l'ouverture des Musées au public, qui doit être mis à même d'en profiter dans la plus large mesure.

Au point de vue purement matériel, ajoutons que des écriteaux ont été placés au Musée pour bien indiquer aux intéressés les heures d'ouverture, les principaux articles du règlement, les compétences du concierge, les heures d'ouverture de l'annexe de Mon-Repos, etc.;

que des cahiers des charges ont été établis pour le concierge et l'aide; qu'on a commencé à rassembler les archives du Musée, en copiant notamment diverses pièces conservées dans les bureaux de la Ville; que le Musée a été pourvu du téléphone, d'une bouche à eau avec dévidoir et d'une petite pompe portative, aucune précaution contre l'incendie n'ayant été prise jusqu'ici; qu'une convention a été passée avec M. Fréd. Boissonnas, photographe, pour l'organisation d'un service des photographies avantageux pour le Musée à différents points de vue. Ce n'est pas tout; grâce à l'obligeance de la section des Travaux de la Ville, la salle servant de bureau, de loge de concierge, de dépôt des dessins — et encore de lieu de réunion et de bibliothèque au Comité de la Société d'horticulture, qui en a l'usage à bien plaisir, depuis de longues années — cette salle a été partagée en deux : le concierge en a conservé la moitié pour son usage et celui de la Société d'horticulture; de l'autre partie, on a fait un bureau pour le directeur, qui reçoit au Musée deux fois par semaine. Un point important, qui a fait l'objet d'études sérieuses et qui devra absolument recevoir sa solution l'année prochaine, est celui des mesures à prendre, dans les salles d'exposition, contre la chaleur et le soleil. La chaleur y est facilement suffocante et l'on conçoit que ses effets soient désastreux pour la peinture: nombre de tableaux en ont souffert et plus encore du soleil qui les frappe directement à travers les vitrages de la toiture. On doit déplorer que rien n'ait été fait contre ce grave inconvénient.

ACCROISSEMENT ET ENTRETIEN DES COLLECTIONS.

I

Le Musée a acquis sur son budget ordinaire :

Portrait de femme âgée, peinture de PREUDHOMME; ce peintre intéressant n'était pas encore représenté au Musée.

Paysage, peinture de Jacques DUNANT.

Paysage, peinture de Charles DU BOIS, qui n'était pas non plus représenté au Musée.

La Lettre, peinture de M^{me} E. LELEUX.

Aloïs Reding et les Schavytzois, esquisse de Joseph HORNING.

Paysage, aquarelle de LINCK.

II

Le jury de la XVI^e Exposition municipale des Beaux-Arts a proposé au Conseil Administratif, qui l'a ratifiée, l'acquisition des œuvres d'art suivantes, qui figureraient soit à l'Exposition municipale, soit à l'Exposition préliminaire des œuvres d'artistes suisses destinées à l'Exposition universelle de Paris :

A l'aube des Clarides, peinture par J. RUCH.

La Dune, peinture par Albert SILVESTRE.

Petite fille devant une grange, peinture par Otto VAUTIER.

Etude de nu, peinture par Wilhelm BALMER.

Lande fleurie, peinture par M^{lle} Pauline DE BEAUMONT.

Soir d'été aux environs de Genève, peinture par feu Auguste DE BEAUMONT.

Intérieur d'écurie, peinture par A. THOMANN.

Vaches au pâturage, peinture par le même.

L'Été, peinture par Albert FRANZONI.

Salève, vision de montagne, peinture par Alexandre PERRIER.

Soir de noce, peinture par Albert WELTI.

La mer à Préfarelle, aquarelle par Jules CROSNIER.

La plupart de ces tableaux ont été envoyés à l'Exposition universelle, de même que *les Orphelines d'Amsterdam*, de Gabriel NICOLET, tableau déposé au Musée par la Confédération. Le groupe suisse des Beaux-Arts de Paris devant figurer *in globo* à l'Exposition de Vevey (Salon suisse), il est probable que le Musée ne rentrera en possession de ces tableaux que vers la fin de 1901; un grand remaniement sera alors nécessaire.

Les acquisitions suivantes ont été également faites à l'aide du legs Diday :

Le Niesen, peinture par feu Auguste BAUD-BOVY.

Portrait de Marc-Louis Bovy, peinture par le même.

La tante Louise, peinture par le même.

Une agonie, dessins par le même.

III

Le Musée a reçu les legs et dons suivants :

La Prière, peinture par Eugène FROMENTIN; *Etude de femme*, par Jules BRETON; *Paysage avec bestiaux*, par Jules DUPRÉ; ces trois tableaux légués par M^{me} Maracci.

Portrait de Castagnary, peinture de feu Auguste BAUD-BOVY, don de la famille du peintre.

Trois miniatures pour couvercles de tabatières, peintures de Adam-W. TÖPFFER, don des héritiers de feu Alphonse Revilliod, en souvenir de leur père.

Etudes de têtes, personnages bibliques, dix dessins attribués à Hippolyte FLANDRIN, don de M. J. Mayor.

Portrait de femme, peinture sur émail de CONSTANTIN, don de M. J. Mayor.

Une collection de cent dessins de Adam-W. TÖPFFER, don de M. Etienne Duval.

Buveurs, deux aquarelles de Adam-W. TÖPFFER, don de M. Etienne Duval.

Paysages, trois dessins de François DIDAY, don de M. Etienne Duval.

Le docteur Tronchin, buste en marbre par HOUDON, don de M. Charles Martin-Tronchin, en souvenir de M^{me} Martin.

Danseuse et Muse, moulages de bas-reliefs de l'époque pergaménienne, dons du Musée impérial ottoman à Constantinople.

La Confiance, groupe en marbre par DORCIÈRE, don de M. Henri Darier.

Hugues Darier, statuette en plâtre par DORCIÈRE, don de M. Henri Darier.

Enfin, on a transféré de la villa de Mon-Repos au Musée, les œuvres d'art suivantes, provenant du legs Plantamour :

Paysage et animaux, peinture de P.-L. DE LA RIVE.

Jeune Italienne, peinture par Léopold ROBERT.

Scène de genre, par Alfred VAN MUYDEN.

Portrait d'homme, pastel de GUILLEBAUD.

Nous attirons spécialement l'attention sur l'intérêt et l'importance de certains de ces dons, comme le buste du Dr Tronchin, œuvre remarquable de Houdon, les dessins de A.-W. Töpffer, etc.

Il faut signaler encore, en fait de dons, celui d'un certain nombre d'ouvrages destinés à former la base de la Bibliothèque du Musée, par M. J. Mayor, et celui du *Catalogue de la Bibliothèque publique* par la direction de cet établissement.

IV

Le Musée a reçu en dépôt de la Fondation Gottfried Keller, les précieuses maquettes originales en plâtre exécutées par Pradier pour

les statues de la fontaine monumentale de Nîmes. Ces maquettes, acquises à Nîmes par notre concitoyen M. Georges Hantz, auquel on doit une vive reconnaissance pour son intelligente et patriotique initiative, avaient été achetées par ladite Fondation, sur la demande de M. le Conseiller Administratif délégué aux Beaux-Arts, de la Commission du Musée et de nombreux amateurs.

V

En ce qui concerne l'entretien des collections, en dehors des travaux nécessités par leur réorganisation, les restaurations de tableaux ont été fort peu importantes et c'est, du reste, un genre de travail auquel il faut recourir le moins possible ; il n'y a guère à citer que la restauration d'un portrait attribué à Porbus, celle du grand tableau de Rod. Koller, celles d'un Piazzetta et d'un Vernet, opérations qui avaient été décidées avant 1900. Le directeur a fait subir une légère restauration à un petit portrait du médailleur Jean Dassier, attribué à Gardelle, qui a été déposé au Cabinet de Numismatique de la Ville, où se trouvait sa place naturelle.

FRÉQUENTATION DU MUSÉE.

Le Musée, comme l'on sait, a été complètement fermé pendant les six premiers mois de l'année. Il a reçu néanmoins, du 3 juillet au 31 décembre, 22,654 visiteurs se répartissant ainsi :

Juillet	3 699
Août	6 147
Septembre	4 164
Octobre	3 622
Novembre	3 604
Décembre	1 418
Total	22 654

Il a été fait l'acquisition d'un numéroteur automatique pour contrôler plus facilement les entrées.

Un très petit nombre de personnes ont pu travailler au Musée cette année, par suite de la longue fermeture des salles et des nombreux travaux qui y ont été faits. Quatorze autorisations de copier ont été accordées à 8 Genevois, 3 Confédérés, 1 Italien, 2 Français.

DIVERS.

Le Musée avait abrité, pendant la période de construction du nouvel hôtel des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, les portraits des rois possédés par cette société; ces tableaux ont été placés dans la nouvelle salle par les soins du personnel du Musée, aux frais des Exercices.

Mademoiselle Emilie Gautier a fait au Musée, devant les élèves des cours de vacances de l'Université, une causerie sur les anciens peintres genevois.

Le directeur a entrepris le recollement des tableaux appartenant au Musée ou à la Ville, qui se trouvent dispersés dans divers bâtiments publics. Certains d'entre eux devront rentrer au Musée et en tout cas, un inventaire de toutes ces toiles sera dressé. Ce travail n'est pas terminé; il permettra une meilleure répartition des œuvres d'art qui, sans être absolument dignes du Musée, sont de nature à figurer avec avantage dans les salons ou les bureaux de différentes administrations.

SECTION XIV.

Musée d'histoire naturelle.

Directeur : M. Maurice BEDOT, professeur.

Commission du Musée :

MM. PIGUET-FAGES, Conseiller Administratif, Président. — Alfred CARTIER, bibliothécaire. — Louis DUPARC, professeur. — Victor FATIO, docteur. — Perceval de LORIOL. — Théodore LULLIN. — Alphonse PICTET. — Henri de SAUSSURE. — Charles SARASIN, professeur. — Charles SORET, professeur. — Emile YUNG, professeur.

Dépenses.

Recettes.

Budget n° 36.		Allocation de l'Etat Ch. XIV C. c.	
Voté	Fr. 37 600 —	Prévu	Fr. 4 000 —
Dépensé	» 39 246 20	Reçu	» <u>4 000 —</u>
Dépensé en plus .	<u>Fr. 1 646 20</u>		

Le compte de ce musée était débiteur au 31 décembre 1899, pour excédent de dépenses, d'une somme de Fr. 3 804 65

Ce solde a été diminué en 1900 de l'amortissement prévu au budget. » 2 500 —

Il n'est plus au 31 décembre 1900 que de. Fr. 1 304 65

Le don de Morsier était créancier au 31 décembre 1899
de Fr. 451 80

Il a été dépensé en 1900 sur ce don » 265 — Fr. 186 80

Les dons Plantamour . . Fr. 2 000 —
de Saussure . . » 500 —
augmentés des intérêts de 1899 » 98 30

donnaient Fr. 2 598 30

Ensemble Fr. 2 785 10

Intérêts sur ces dons en 1900 » 122 —

Ce qui laisse un solde créancier au 31 décembre
de Fr. 2 907 10

M. le Dr A. FRITZE, qui remplissait au Musée les fonctions d'assistant d'entomologie, a donné sa démission. M. le Dr J. CARL a été appelé à lui succéder. Nous avons eu le chagrin de perdre notre garçon de laboratoire, M. Jules CHAPUIS, qui a succombé aux atteintes d'une longue et cruelle maladie. C'était un employé intelligent, zélé et consciencieux qui rendait de grands services au Musée. Il a été remplacé par M. Henri FORESTIER.

De nombreux dons sont venus enrichir le Musée. On en trouvera la liste plus loin. Mais nous devons une mention spéciale à la collection minéralogique de M. LEFORT-NAVILLE, donnée par M. Perceval de LORIOL-LEFORT, et à la collection de Crustacés fossiles qui nous a été remise par la Société auxiliaire du Musée d'Histoire naturelle de Genève. Parmi les acquisitions importantes, nous devons signaler celle de la collection des objets provenant de la Station paléolithique de Veyrier, réunie par M. B. Reber.

Le Musée a fait don : au Musée de Sion, de neuf oiseaux ; aux écoles enfantines de Genève, de 108 oiseaux, et aux écoles primaires, de 40 minéraux et fossiles. Ces échantillons provenaient du dépôt des doubles.

Notre bibliothèque a remis à la Bibliothèque publique 57 volumes, 212 fascicules et 87 brochures.

Quinze personnes ont été autorisées à travailler dans les galeries. En outre, le Musée a reçu pendant l'année la visite de 14 savants étrangers venus pour étudier diverses parties de nos collections.

Zoologie et Anatomie comparée.

Anatomie comparée. — Notre collection d'anatomie comparée. — si l'on en excepte l'ostéologie — est malheureusement très incomplète. Les quelques préparations qui la constituent datent de loin et ont été remises en état cette année. Nous avons pu acquérir une intéressante série de préparations de systèmes nerveux et circulatoires de Vertébrés.

Vertébrés. — Le gros travail de l'année a été la revision des collections de Poissons, Amphibiens et Reptiles d'après une classification qui a été affichée dans la galerie.

Le même travail a été entrepris pour les oiseaux avec le concours obligeant de M. Eugène ROSIER. Nous avons introduit dans la collection de Mammifères une amélioration qui sera certainement appréciée par le public. Dorénavant, chaque spécimen sera accompagné d'une petite carte géographique sur laquelle la région habitée par l'espèce est peinte en rouge. Ce travail assez long sera terminé dans quelques mois.

Mollusques. — M. P. DE LORIOLE-LÉFORT a bien voulu entreprendre le classement de la magnifique collection d'*Helix* qui nous a été léguée par M. le Dr BROU.

Arthropodes. — Nous devons également à l'obligeance de M. de LORIOLE la revision des Cirrhipèdes vivants et fossiles.

La collection d'Insectes continue à se développer grâce au dévouement infatigable de M. H. de SAUSSURE et à la collaboration de spécialistes distingués qui veulent bien nous prêter leur précieux concours. Nous devons, à cette occasion, adresser nos remerciements à M. P. de BORRE, qui s'est chargé de l'étude des Carabiques, à M. MAERKI, qui a continué la détermination des Longicornes, et à M. CULOT, qui a classé les Microlépidoptères.

Biologie. — Cette collection s'est enrichie de quelques préparations relatives à la vie des Insectes, à leurs organes de locomotion, de stri-

dulation, etc... M. A. BARBEY a bien voulu revoir notre collection de bois ravagés par les Insectes, et en a entrepris le classement.

Minéralogie.

La revision de la collection minéralogique a été terminée, cette année, et l'on a mis dans chaque vitrine des tableaux indiquant la composition chimique des minéraux exposés. Nos séries se sont enrichies grâce au don de la collection LEFORT-NAVILLE et à l'acquisition de quelques beaux échantillons du Valais.

Géologie et paléontologie.

La collection Ernest FAVRE, contenant les échantillons-types de ses recherches sur le Jurassique supérieur du canton de Fribourg, a été classée suivant l'ordre adopté dans l'ouvrage de cet auteur. Le même travail a été entrepris pour les matériaux recueillis par M. Ernest FAVRE en Crimée. Les parties relatives au tertiaire et au crétacique sont terminées.

On a entrepris le remaniement de la collection stratigraphique en adoptant, pour les étiquettes, les teintes conventionnelles fixées par le Congrès géologique de Bologne (1881). Le Silurien est achevé. En outre, on a placé dans les vitrines une série de cartes indiquant la répartition des terres et des mers aux différentes époques géologiques.

Nous devons adresser l'expression de notre vive reconnaissance à M. Perceval de LORIOLE-LFORT et à M. le prof. Charles SARASIN qui ont bien voulu continuer à s'occuper de la détermination des fossiles contenus dans les dépôts du Musée. M. de LORIOLE a revu et classé la collection des Trilobites et autres Crustacés qui s'est enrichie d'une belle série donnée par la Société auxiliaire du Musée d'Histoire naturelle.

Collection locale.

La collection locale cette année a reçu divers spécimens intéressants. Nous devons citer, entre autres, un très beau bois de renne donné par M. J. GARNIER et provenant des gravières situées près de Fabri. En outre, on a commencé à rassembler les matériaux nécessaires à l'établissement d'une collection d'animaux de toute la Suisse.

Bibliothèque.

Une revision de la Bibliothèque a permis de sortir un certain nombre d'ouvrages qui étaient de peu d'utilité pour le Musée. Ils ont été remis à la Bibliothèque publique, où ils rendront de plus grands services. En revanche, nous avons pu faire quelques acquisitions intéressantes et nous avons reçu un certain nombre de publications périodiques en échange de la *Revue Suisse de Zoologie*.

Nous devons adresser nos remerciements à M^{lle} BEDOT qui a continué à travailler au catalogue des brochures de géologie, et à notre dévoué bibliothécaire, M. A. CARTIER.

ACHATS.

Série de crânes humains. — Collection de produits des Insectes. — 1 Rhodochrosite. — Collection d'Insectes et d'ouvrages d'entomologie. — Collection de Vers parasites. — Collection d'ouvrages d'entomologie. — 1 Cerf. — Série de Papillons. — Echinides fossiles. — Série de Minéraux. — Collection d'objets préhistoriques de Veyrier. — 1 Squelette de Vache. — Collection d'Invertébrés marins. — 1 *Canis alpinus*. — 1 Gneiss plissé de Dazio Grande. — 2 crânes de Cerf de Johor. — 1 Anguille. — 40 Oiseaux de la Suisse pour la collection locale.

DONS.

M. B. REBER, 5 Coquilles terrestres de Colombie. — M. LECHTHALER, 1 Putois, 1 Belette et un groupe de Campagnols. — M. FRITZE, 2 vol. Abhandl. d. Naturw.-Verein Bremen. Vol. 10 et 11. — M. STROEHLIN, 1 nid de Chenilles processionnaires du Pin. — M. A.-S. WOODWARD, 5 brochures sur les Poissons crétacés du Liban. — M. MORTON, 1 Fœtus du *Tragulus javanicus* de Sarawak. — M. V. FATIO, 1 vol. Faune des Vertébrés de la Suisse, Oiseaux. T. 1. — M. GIUNTINI, 1 Chat monstrueux. — M. C. GALOPIN, 1 vitrine métallique. — M. V. FATIO, 1 *Perdrix daorica*. — M. FRITZE, 20 Insectes de provenances diverses. — M. FRITZE, 1 série d'ossements de Vertébrés de Stokelhöhle près Schonstetten (Wurtemberg). — M. E. GALOPIN, 1 série de Vairons et Rotengles de Sionnet. — M. E. GALOPIN, 1 Truite, 1 Chabot, 1 Brochet

et 4 Goujons. — M. BEDOT, 1 Hérisson et 1 Lièvre. — M. E. RIVOIRE, 3 crânes humains des Pâquis. — M. B. REBER, ossements de la station lacustre de Faoug. — M. P. DE LORIOL, collection minéralogique de M. LEFORT-NAVILLE. — M. FRITZE, 1 *Pteropus Keraudrenii* d'Okinawa (Japon). — M. J. GUILLOT, échantillons de Kaolin de la Guyane anglaise. — M. FRITZE, échantillons de Grès coquillier tertiaire de Steinheim. — M. le Dr GOSSE, collection de Jadeites et Nephrites. — M. P. PICTET, 2 cristaux de Tenardite d'Atacama. — M. PONCY, 3 crânes de Mammifères de Tanager. — M. GARNIER, 1 bois de Renne de Fabri près Saligny. — M. REVAQUIER, 1 minerai d'or de Sibérie. — M. LINDHOLM, 1 Granite orbiculaire de Kangashienn. — HOPITAL CANTONAL, 1 collection de Coquilles. — M. LASCAREW, brochures sur les dépôts sarmatiques de Transcaucasie. — M. BEDOT, 2 vol. Revue Suisse de Zoologie. T. 7, et Hydraires de l'Hirondelle. — M. CHAPUIS, 1 *Tænia serrata* du Chien. — M. LECHTHALER, 5 Mammifères du pays. — M. le Dr F. BROCHER, 16 Oiseaux empaillés, 1 groupe et 26 crânes d'Oiseaux. — M. BERGERAT, 45 œufs de 10 espèces d'Oiseaux. — M. le pasteur NÄF, de Zürich, 27 œufs de 6 espèces d'Oiseaux de Zürich. — M. Eug. ROSIER, nids et œufs de 3 espèces d'Oiseaux. — M. VUICHARD, 2 nids d'Oiseaux, 1 Mouette et 1 Renard. — M. H. VERNET, 7 Oiseaux du canton de Vaud. — M. P. NARBEL, 30 Mammifères du canton de Vaud. — M. BEDOT, 4 Oiseaux, 2 nids et 6 œufs. — M. A. GHIDINI, 16 Amphibiens et 2 Poissons du Tessin. — M. V. FATIO, 12 Mammifères et 6 Amphibiens. — M. P.-M. DE RIEDMATTEN, 150 œufs d'Oiseaux et 30 espèces d'Araignées. — M. A. BLANCHET, 1 *Lepus variabilis* du Valais. — M. C. MOTTAZ, 56 oiseaux, 4 groupes, 10 nids et 30 crânes d'Oiseaux, 60 Mammifères et 9 crânes, série d'Amphibiens et d'Insectes. — SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, une collection de Crustacés fossiles. — M. WEBER, 1 série d'Orthoptères et d'Araignées de Salvan.

SECTION XV.

Musée des Arts décoratifs.

Directeur : M. Georges HANTZ.

Commission :

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — BÉCHERAT-GAILLARD. — HENRI GALOPIN. — DE GEER. — MAURICE GIROD.

— HENRI JUVET. — HENRI LEGRANDROY. — E. LOSSIER. — ELISÉE MAYOR.
— MITTEY, professeur. — FRÉDÉRIC RAISIN. — LAURENT RAMBAL. —
CHARLES RIGAUD. — JEAN RUTISHAUSER. — HENRI SILVESTRE. — AMI
WAGNON.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 37.		Chapitre XIV B, e.	
		Allocation de la Confédération	
Voté	Fr. 19 800 —	Prévu	Fr. 6 500 —
Dépensé	» 19 816 —	Reçu	» 6 500 —
Dépensé en plus	<u>Fr. 16 —</u>		<u> </u>

Le nombre des consultants du Musée en 1900 est en augmentation sur les années précédentes; aussi le manque de place s'est-il fait particulièrement sentir et a-t-il rendu difficile l'organisation des expositions artistiques qui sont le complément prévu du Musée des Arts décoratifs.

Une exposition de reliures, œuvre d'un artisan de notre ville, a attiré des visiteurs, dont plusieurs ouvriers de la partie. Elle a été organisée par l'auteur lui-même, et autorisée à titre d'encouragement.

Une seconde exposition, d'un caractère plus décoratif, a été installée par M. Edmond Reuter; elle se composait de panneaux peints sur toile, en imitation des tapisseries du genre anglais, moyen-âge, remis en faveur par William Morris.

Enfin la troisième et dernière exposition a été celle des remarquables travaux de broderie de M^{me} Anaïs Favre, Genevoise, habitant Lyon. Les pièces qu'elle avait envoyées avaient obtenu le Grand Prix à l'Exposition de 1900, et leur exhibition a obtenu un vif succès: portraits, panneaux décoratifs, applications de soies et de dentelles sur des fonds de soie, etc., etc., toutes ces pièces acquises par les musées de Paris, de Lyon et par l'importante maison Iklé de St-Gall constituaient le fond de l'envoi de M^{me} Favre qui a été visité par près de 4500 personnes. Cette fois encore l'exiguïté du local s'est malheureusement fait sentir.

Une commission composée de MM. le Directeur du Musée, F. Raisin, et Bécherat-Gaillard, s'est rendue à l'Exposition de Paris pour y faire les acquisitions jugées nécessaires pour nos collections. Une somme de 12500 fr. prise sur différentes rubriques avait été mise à sa dispo-

sition. Avec cette somme, la commission a pu acquérir les pièces et objets suivants :

Une collection d'une cinquantaine de pièces frappées et éditées par la « Monnaie » de Paris; ces plaquettes et médailles, signées des plus grands noms des médailleurs français, sont fort intéressantes au point de vue de la gravure en relief et de la composition artistique de la figure appliquée dans la décoration;

Un émail de Grandhomme: « Océanide », pièce originale et d'une facture qui pourrait se reproduire à Genève;

De grands émaux décoratifs sur cuivre et paillonnés d'argent ont été choisis dans les vitrines du peintre émailleur Georges Jean, et des types d'émaillerie sur argent avec fonds gravés ou flinqués, des émaux opalisés de Feuillâtre ont été acquis comme spécimens susceptibles d'inspirer nos émailleurs.

La commission a choisi dans l'installation de MM. Wanner frères, de Genève, une grille de fenêtre qui était l'un des plus beaux spécimens de la ferronnerie d'art de l'Exposition universelle; elle a acquis encore une branche de vigne remarquablement travaillée par les ateliers Van Bruckel, de Lierre en Belgique.

Quelques bonnes pièces d'étain de Brateau, le grand orfèvre-potier d'étain de notre époque, des pièces plus industrielles de Kaiser, de Cologne, dit « Kaiserzinn », quelques spécimens de cuir ciselé de Hubbe, de Hambourg, des pièces de céramique de Villeroy et Boch, de Mettlach, des fabriques de Signa, près de Florence, et de Lunéville ont complété la liste des acquisitions.

En dehors de l'Exposition de 1900, le Musée s'est enrichi d'ouvrages pour la bibliothèque, et de gravures pour la collection des estampes, telles que: *Les maîtres de la Peinture au Louvre*, édité par Gorgil et du prix de 2400 fr., paru en 12 fascicules. Six gravures de Midart, batailles suisses; un album de Anker, une gravure en couleur de Pellet, éditée par Bertrand d'après Watteau, l'album de Baud-Bovy et différents ouvrages concernant l'Exposition de 1900.

N'oublions pas une importante série de gravures en couleur de Lomris, éditée par Floury, représentant une corrida espagnole.

Le Musée a reçu cette année les dons suivants :

1° de la famille de M. Alphonse REVILLIOD, une collection de 8 volumes concernant les arts décoratifs, l'héraldique, *ex-libris*, etc.; plus des portefeuilles de menus, cartes postales, etc.

2° de M. Ch. RIGAUD, une petite planche gravée par Pictet et Lugardon, plan de l'ancien Genève.

3° de la PRÉFECTURE DE LA SEINE. VILLE DE PARIS. Cinq eaux-fortes et gravures au burin.

4° de MM. Louis BBANDT et frère. Paris et Bienne. 4 boîtes de montres argent, gravées à l'eau-forte et au burin.

5° de M. Gaston DE LESSERT, une gravure au burin, portrait du peintre Jean Massi, gravé par Wille en 1755, un *ex-libris*.

6° de M. HESSÈLE, de Paris, éditeur, une planche de zinc, gravée par R. Ranft, oblitérée après un tirage de 60 planches.

7° de M. DUCHER, éditeur, Paris, dix planches lithographiées, panneaux décoratifs.

8° de M^{lle} Alice FAVRE, un volume : *S^t Antoine de Padoue et l'art italien*.

9° de M. Jacques MAYOR, un lot de six volumes de costumes variés.

10° BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, un lot de neuf gravures françaises, eau-forte et burin, provenant de la préfecture de la Seine.

SECTION XVI.

Collections diverses.

Budget n° 38.

Voté	Fr.	15 200 --
Dépensé	»	15 580 50
Dépensé en plus	Fr.	<u>380 50</u>

A

CABINET DE NUMISMATIQUE.

Conservateur : M. Eugène DEMOLE.

Conservateur-adjoint : M. Ed. AUDEOUD.

Commission :

MM. PIGUET-FAGES, Conseiller Administratif, délégué. — A. MEYER.

A. LADÉ¹.

¹ La commission a été complétée pour 1901 par MM. Maurice Barbey, Henri Cailler, Th. Grossmann, D^r Reymond.

Lettres *a, b, c.*

Voté Fr. 2750 —

Dépensé * 2750 —

Le compte de cette collection était débiteur au
31 décembre 1899 de. Fr. 13 283 30
Dépensé en 1900 * 7 000 —

Ce qui porte ce solde à . Fr. 20 283 30

D'autre part le legs Plantamour, ca-
pital et intérêts, a été porté en
diminution de cette dépense, soit. Fr. 1 061 95
Passé par Exercice. * 2 750 —
* 3 811 95

Ce qui laisse un solde débiteur au 31 décembre 1900 de Fr. 16 471 35

En 1899, les acquisitions faites à la vente Wunderly, à Zurich, qui ont doté de si précieuses pièces genevoises le cabinet de notre ville, semblaient aussi et pour bien des années, devoir mettre un empêchement à de nouveaux achats de quelque importance. Mais l'an qui vient de finir a présenté une de ces rares occasions d'accroître la collection municipale, il s'agissait de huit pièces or et argent genevoises provenant de l'ancienne collection Revilliod-Fæsch. Fallait-il, faute d'argent, se désintéresser de cette belle série et attendre des temps plus fortunés ? On dit bien que les musées sont éternels, mais les occasions comme celle de l'an dernier ne se présentent que bien rarement et les prix vont sans cesse en croissant. Aussi la Commission du cabinet de numismatique n'a-t-elle pas hésité à demander au Conseil Administratif un nouveau subside qui reportera à quelques années plus tard le moment où la dette du cabinet sera définitivement éteinte.

Les pièces acquises sont les suivantes : un quadruple de 1644, un double ducat de 1657, un ducat de 1652, une vieille pistole de 1636, deux écus pistolets de 1570 et 1580, un demi-thaler de 1625 et un teston de Lucerne de 1614, contremarqué à Genève. Ces acquisitions montaient à la somme de 7150 fr., que le détenteur de ces pièces, M. Grossmann, aujourd'hui membre de la commission, voulut bien laisser à 7000 fr. M. Grossmann eut en outre l'obligeance d'échanger

un double ducat de 1656 appartenant au cabinet et dont la conservation était médiocre contre un exemplaire de la même année beaucoup mieux conservé.

Pendant onze années, le cabinet devra limiter ses acquisitions à la somme de 500 fr. l'an, puisque 1500 fr. figurent annuellement à son budget pour l'amortissement.

Pendant l'année 1900, le cabinet a reçu les dons suivants : de M. Eug. Adert, une pièce en or ; — de M. Emile Balland, une pièce de bronze ; — du Musée Rath, un petit tableau à l'huile représentant Jean Dassier ; — de l'Association Philibert Berthelier, deux médailles argent et bronze ; — de la Société de l'Arquebuse et de la Navigation, trois médailles argent et bronze ; — de M. Roth, roi des Exercices, en 1875, une médaille d'or et une d'argent ; — de M. Albert Delessert, 230 monnaies de billon ; — de M. Alfred Vieusseux, une médaille d'or et une d'argent ; — de M. Henri Cailler, une médaille d'argent ; — de M. Paul Strœhlin, 5 jetons, dont un en argent et quatre en métal ; — de M. le Dr A. Ladé, divers catalogues numismatiques ; — de M. E. Demole, une médaille de bronze ; remis par le Conseil Administratif, une pièce de billon et une en or.

B

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE.

Conservateur . M. le Prof. H.-J. GOSSE (décédé).

Conservateur-adjoint : M. E. DUNANT.

Commission :

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. —
Henri GALOPIN. — Charles MOREL.

Lettres *d, e.*

Voté	Fr.	3 500 —
Dépendé	»	3 500 —

La dépense n'a été en réalité que de 256 fr. 30.

La différence, soit 3 243 fr. 70, a été réservée.

Le compte de réserve pour acquisitions était créancier, au 31 décembre 1899, de Fr. 3 430 25

Il se trouve augmenté en 1900 du solde non dé-
pensé indiqué ci-dessus 3 243 70

Il est donc actuellement créancier de Fr. 6 673 95

Le compte de réserve pour vitrines était créancier, au 31 décembre 1899, de Fr. 967 —

Il n'a subi aucun changement en 1900, il reste donc créancier de la même somme, au 31 décembre 1900.

Le legs Plantamour augmenté en 1900 des intérêts, est au 31 décembre 1900 de Fr. 2 124 60.

Le Musée a été visité par 2900 personnes.

Voici la liste des objets dont la collection s'est accrue durant l'année écoulée :

Age de la pierre.

Le Musée a acquis un instrument en pierre perforé, trouvé en juillet 1899 dans le sable du Rhône.

Age du bronze.

Le Musée a acquis les objets suivants, en bronze : une boucle d'oreille avec verres colorés, trouvée dans le lac à Bellevue ; deux anneaux trouvés à la Jonction ; une fibule, avec un vase en terre cuite ; une épée en bronze, une pointe de lance et une hache, en bronze également, provenant de Dali (Chypre) ; deux haches et deux fibules de bronze provenant de la Basse-Autriche.

Les travaux pour l'installation du chauffage central à eau chaude ont été exécutés durant la seconde moitié de septembre et la première moitié d'octobre, époque pendant laquelle le Musée est demeuré fermé. Le chauffage actuel contribue à la conservation des collections en diminuant l'humidité de l'air.

M. le Docteur Gosse, qui est décédé le 22 février 1901, a rédigé encore de sa main les notes du journal du Musée et du catalogue dont on s'est servi pour la rédaction de ce compte rendu, que nous ne sau-

rions terminer sans rendre hommage à l'activité et au dévouement dont il a fait preuve pendant trente-cinq ans, comme Conservateur du Musée archéologique.

C

SALLE DES ARMURES.

Conservateur : M. le Prof. H.-J. GOSSE (décédé).

Conservateur-adjoint : M. E. DUNANT.

Commission :

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. —
Henri GALOPIN. — Charles MOREL. — ELISEE MAYOR.

Lettres *f, g et h.*

Voté.	Fr. 2 700 —
Dépensé	» 2 700 —

La dépense réelle s'est élevée à 1574 fr. 50.

La différence, soit 1125 fr. 50, a été réservée.

La réserve pour acquisitions était au 31 décembre 1899 de. Fr. 4 771 10

Elle se trouve augmentée en 1900 de la somme ci-dessus » 1 125 50

Elle est donc, au 31 décembre 1900, de Fr. 5 896 60

La salle a été visitée par 12 980 personnes.

La collection a reçu de M. Jacques MAYOR un pistolet à un coup, système Correvon, de Morges, datant de 1854, et un hausse-col d'officier d'infanterie française de 1848. De l'hoirie PLANTAMOUR, elle a reçu un hausse-col gravé G. R. avec couronne et deux branches de laurier.

Il a été acquis une carabine à canon rayé avec brayures, marquée J. Vuihigo, 1677, enrichie d'ornements en cuivre doré et repoussé.

D

COLLECTIONS FOL.

Conservateur : M. Jaques MAYOR.

Lettres *i, j* et *k*.

Voté	Fr.	3 200 —
Dépensé	»	3 200 —
		<hr/>

La dépense réelle n'a été que de 3149 fr.

La différence, soit 51 fr., ainsi que le produit de la vente d'un catalogue, 100 fr., a été portée en diminution du solde débiteur de ce compte, qui était, au 31 décembre 1899, de 276 fr. 80 et qui n'est plus que de 125 fr. 80 au 31 décembre 1900.

Le Musée a été visité en 1900 par 6922 personnes, soit 188 de moins qu'en 1899.

Le Conservateur n'a eu aucun fait saillant à enregistrer, mais il déplore, une fois de plus, l'insuffisance et le mauvais emplacement des locaux du Musée, qui, indépendamment du loyer qu'ils obligent la Ville à payer (2600 fr. par an), se trouvent dans des conditions désavantageuses, au point de vue de la lumière, de l'étendue et des facilités de surveillance. Certaines salles sont, de plus, humides et le logement de la concierge est notoirement insuffisant. Le traitement de cette dernière, qui n'avait jamais été augmenté depuis 29 ans que le Musée existe, a été porté, pour 1901, de 400 à 700 fr., à charge par elle de pourvoir à l'indemnité d'un aide pour le service du calorifère.

On fait remarquer ici que la Ville a payé, durant ces 29 ans, 75 400 francs de loyer, dépense qui aurait été évitée si elle avait possédé un édifice réunissant ses différentes collections.

E

RELIEF DE GENÈVE.

Lettres <i>m</i> et <i>n</i> .	
Voté	Fr. 1850 —
Dépensé	1920 —
En plus	<u>Fr. 70 —</u>

L'excédent de dépense porte sur la lettre *n*. Loyer, assurance et entretien, il est occasionné par l'augmentation de la prime d'assurance.

SECTION XVII.

Bibliothèque publique.

Directeur : M. H. AUBERT.

Conservateur : M. Fréd. GARDY.

Commission :

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Maurice BEDOT, directeur du Musée d'histoire naturelle. — Victor VAN BERCHEM. — Philippe BONNETON. — André BOURDILLON, professeur à l'École des Arts industriels. — Bernard BOUVIER, professeur à l'Université. — Alfred CARTIER. — Edouard FAVRE, docteur en philosophie. — Camille FERRIER, avocat. — J.-J. GOURD, professeur à l'Université. — Henri JUVET, architecte. — Henri KLING. — Ernest MARTIN, recteur de l'Université. — Jaques MAYOR, directeur du Musée Rath. — Edouard MONTET, professeur à l'Université. — Paul MORIAUD, professeur à l'Université. — Louis NAVILLE. — Jules NICOLE, professeur à l'Université. — Gabriel OLTRAMARE, professeur honoraire à l'Université. — Paul OLTRAMARE, professeur à l'Université. — Constant PICOT, docteur en médecine. — Jean-Louis PREVOST, professeur à l'Université. — Albert RILLIET, professeur à l'Université. — Eugène RITTER, professeur à l'Université. — William ROSIER, professeur au Collège. — Henri DE SAUSSURE. — Emile YUNG, professeur à l'Université.

MM. les doyens des Facultés des lettres (Adrien NAVILLE), de droit (Alfred MARTIN), des sciences (CHODAT), de médecine (Ad. D'ESPINE, 1899-1900, ETERNOD, 1900-1901).

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 39.		Ch. XIV, C d. e.	
		Allocation de l'Etat.	
Voté.	Fr. 48 600 —	Prévu.	Fr. 40 000 —
Dépensé	48 657 20	Reçu.	40 000 —
Dépensé en plus.	<u>Fr. 57 20</u>		

La dépense pour acquisitions s'est élevée à . . .	Fr. 19 415 50
Il a été prélevé sur le compte <i>Dons et legs</i> . . .	1 015 50
	<u>Fr. 18 400 —</u>

Ce solde de 18 400 fr. a été payé :

1° Par l'allocation Brunswick.	Fr. 40 400 —
2° Par l'allocation de l'Etat	8 000 —
Somme égale	<u>Fr. 18 400 —</u>

L'allocation de l'Etat, Fr. 10 000 (à l'ordinaire 7000 fr. ; à l'extraordinaire 3000 fr.) a été employée comme suit :

Acquisitions.	Fr. 8 000 —
Service de la salle Naville	1 800 —
Service du dimanche.	200 —
Somme égale	<u>Fr. 10 000 —</u>

L'allocation extraordinaire de l'Etat, pour acquisitions (3000 fr.) était affectée cette année à l'achat de livres des sciences historiques et médicales.

Le compte *Dons et legs* était créancier au 31 décembre 1899

de.	Fr. 17 109 10
-------------	---------------

Il s'est accru cette année des sommes suivantes :

Legs de M ^{me} Maracci	Fr. 1 000 —
Vente de catalogues.	126 —
Intérêts de ce compte à 3 1/2 % et annuités de 5 lots 3 %	
Canton de Genève	683 25

A reporter Fr. 18 918 35

	<i>Report</i>	Fr. 18 918 35
Versé à ce compte les économies réalisées sur les articles 39 a, c. (traitements)	»	599 10
	Ensemble	Fr. 19 517 45

Par contre il a été porté au débit de ce compte :

1° L'excédent des dépenses pour acquisitions.	Fr. 1015 50
2° " " " reliures . . .	664 40
3° Frais d'impression d'un 3 ^e suppl. au Catal. »	394 85
4° Facture Burkhardt, acquisitions	48 —
	Ensemble Fr. 2 122 45
Solde créancier au 31 déc. 1900.	<u>Fr. 17 395 —</u>

Pendant l'année 1900, la Bibliothèque s'est augmentée de 2464 volumes et 7695 brochures, fascicules ou livraisons, savoir :

Par dons divers.	1042 vol.	6444 broch.	} à titre gratuit.
Par le dépôt légal (Chancellerie)	104 »	214 »	
Par achats	1175 »	328 »	
Par la Société de physique.	143 »	709 »	
	<u>2464 vol.</u>	<u>7695 brochures.</u>	

Les volumes, brochures, etc., qui représentent les suites de publications périodiques et d'ouvrages en cours, déjà portés au catalogue, sont compris dans ce chiffre.

Il a été dépensé pour achats de livres 19 445 fr. 50, dont 8920 fr. 45 pour abonnements et suites, et 10 495 fr. 05 pour ouvrages nouveaux. Ces derniers se répartissent comme suit :

Théologie	36 ouvrages, soit	45 volumes.
Philosophie	9 »	20 »
Droit et sciences sociales	29 »	35 »
Géographie et voyages	4 »	6 »
Sciences historiques	39 »	172 »
Littérature.	129 »	191 »
Beaux-Arts	30 »	48 »
Sciences mathématiques, physi- ques et naturelles	10 »	15 »
Sciences médicales	24 »	79 »
Ouvrages généraux.	2 »	6 »
	<u>312 ouvrages,</u>	<u>soit 617 volumes.</u>

Il a été catalogué en ouvrages nouveaux, achetés ou donnés, — non compris les suites de journaux, de revues et d'ouvrages en cours de publication, — 644 ouvrages, soit 1129 volumes, répartis comme suit :

Théologie	48 ouvrages, soit	96 volumes.
Philosophie	77 " " "	93 " "
Droit et sciences sociales.	77 " " "	92 " "
Géographie et voyages	31 " " "	32 " "
Sciences historiques	100 " " "	224 " "
Littérature	143 " " "	223 " "
Beaux-Arts	45 " " "	72 " "
Sciences mathématiques, physi- ques et naturelles	65 " " "	110 " "
Sciences médicales.	42 " " "	115 " "
Périodiques et mélanges	16 " " "	72 " "
	644 ouvrages, soit	1129 volumes.

DONATEURS.

M. A. ACHARD, 1 brochure. — M. T.-W. BALCH, 2 volumes. — M. E.-S. BALCH, 1 volume. — M. le prof. L. BARD, 3 volumes et 1 brochure. — M. Ch. BASTARD, 1 volume. — M. H. BAYON, 1 volume. — M. le Dr Rud. BEER, 1 brochure. — M. Victor VAN BERCHEM, 9 volumes et 1 brochure. — M. le prof. Aug. BERNUS, 1 brochure. — M. le prof. P. BERTINI, 1 brochure. — M. le Dr W.-S. BIGELOW. — M. J.-E. BLONDEL, 1 volume. — M. L. BOLLACK, 1 brochure. — M^{me} Ami BORDIER, 2 volumes. — M. Ad. BOUVIER, 1 brochure. — M. C.-M. BRIQUET, 1 brochure. — M. le Dr J. BULOVA, 1 brochure. — M^{gr} DE CABRIÈRES, évêque de Montpellier, 3 volumes. — M^{me} Marie DE CHAMBRIER, 1 brochure. — M. le prof. Jules CHEVALIER, 1 fascicule. — M. Albert CHOISY, 9 volumes. — M. A. CHRÉTIEN, 1 volume et 3 brochures. — Les héritiers de M. Henri CRAMER-PICTET, 29 volumes. — M. R.-J. CUERTO, 1 volume. — M. le capitaine DE CUGNAC, 1 volume. — M. G. D'ALLINGES, 1 brochure. — M. Emile DELPHIN, 2 volumes. — M. V. DINGELSTEDT, 9 volumes et 12 brochures. — M. Arthur DUBOIS, 1 brochure. — M. Henri DUCHOSAL, 1 brochure. — M. Th. DUFOUR, 1 brochure. — M. G. EIFFEL, 3 volumes. — M. Alfred ERICHSON, 1 volume. — M. Edouard FAYRE, 2 volumes. — M. Henri FAZY, 1 volume et 4 brochures. — M. le prof.

F.-A. FOREL, 33 brochures. — M. Frédéric GARDY, 1 volume. — M. le prof. Raoul GAUTIER, 2 volumes et 34 brochures. — M^{me} V^{ve} GODIN, 1 volume. — M. L. GRISEL, 1 volume. — M. Ed. GROS, 2 brochures. — M. H. HAGERUP, 1 brochure. — M. le D^r HALTENHOFF, 1 volume et 2 brochures. — M. le D^r F. HEINEMANX, 1 brochure. — M. Marc HENRIOD, 1 brochure. — Les héritiers de M^{me} Albert HENTSCH-VIOLLIER, 13 volumes, 11 cartes et 25 brochures. — M. J.-K. HEWISON, 2 volumes. — MM. C.-B. et A.-B. HOLINSWORTH, 6 volumes. — M. L. JACQUOT, 2 brochures. — M. Alexandre JULLIEN, 8 volumes et 18 brochures. — M. le prof. H. KLING, 21 volumes et 48 pièces musicales. — M. le D^r P. LADAME, 1 volume et 2 brochures. — M. J.-L. LADEUILLE, 1 volume. — M. A. LANDTWING, 1 brochure. — M. le D^r LONG, 10 volumes. — M. Clément LYON, 1 volume et 1 brochure. — Le Rév. Père Benoît MACKÉY, 1 brochure. — M. le prof. Ernest MARTIN, 4 volumes. — M. le D^r Paul MAUNOIR, 5 volumes et 1 brochure. — M. Jaques MAYOR, 21 volumes et 3 brochures. — M. le prof. G. MICHAUT, 1 brochure. — M. Philippe MONNIER, 1 volume. — M. Jules MONOD, 1 volume et 3 brochures. — M. Ernest NAVILLE, 6 volumes. — M. le D^r Max NETTLAU, 3 volumes. — M. OKYNCZYC, 1 brochure. — M. le prof. Paul OLTRAMARE, 14 volumes et 27 brochures. — M. Ed. PASTEUR, 11 volumes. — M. L.-G. PELISSIER, 1 brochure. — Les héritiers de M. Ph. PLANTAMOUR, 4 volumes. — M. le prof. D^r J.-L. PREVOST, 1 volume et 1 brochure. — M. Frank PUAUX, 1 brochure. — M. B. REBER, 5 brochures. — M. le prof. Elisée RECLUS, 1 brochure. — M. le prof. E. RENEVIER, 28 brochures. — M. le D^r Jaques REVERDIN, 1 volume. — M. J. DE REY-PAILHADE, 3 brochures. — M. C.-H. RICHTER, 6 brochures. — M. le prof. Eugène RITTER, 4 volumes et 1 brochure. — M. le prof. Ch. ROMIEUX, 7 brochures. — M. Edouard SARASIN, 4 volumes et 1 brochure. — M. Henri DE SAUSSURE, 1 volume. — M. Jaques SAWYER, 1 volume. — M. le prof. Ch. SORET, 4 volumes. — M. le curé Jakob STAMMLER, 1 volume. — M. F. TAPONNIER, 2 volumes. — M. A. TARDIEU, 1 brochure. — M. André THURY, 8 volumes. — M. le D^r Ed. TRAUTVETTER, 1 volume. — Legs de M. le général TRICOCHÉ, 25 volumes et 38 brochures. — M^{me} Marie VAUCHER, 9 brochures. — M. A. VOIGT, 1 brochure.

L'Académie royale de Serbie, 1 volume et 6 fascicules.

» » de Munich (Commission historique), 1 fascicule.

La Bibliothèque communale de Lille, 4 volumes.

» » de Marseille, 4 volumes.

» » de Reims, 1 volume.

La Bibliothèque grand-ducale de Carlsruhe, 2 fascicules.
» Carl von Rothschild, à Francfort-sur-Main, 1 brochure.

La Bibliothèque de l'Université de Leyde, 1 brochure.
» de l'Université de Gand, 1 volume.
» nationale de Florence, 1 volume.
» nationale de Palerme, 1 brochure.
» nationale suisse, 1 brochure.
» cantonale thurgovienne, 3 volumes.
» cantonale vaudoise, 1 fascicule.
» cantonale de Zurich, 1 volume.
» de la ville de Zurich, 3 brochures.
» de l'Université de Bâle, 1 brochure.
» de la Faculté des lettres de Genève, 1 volume.
» publique de New-York, 2 volumes et 1 brochure.
» John Crerar, à Chicago, 1 volume et 1 brochure.
» publique du district de Columbia, 1 brochure.
» nationale de Lima, 1 volume.
» nationale de Buenos-Ayres, 4 volumes.

Le British Museum, à Londres, 1 brochure.

Le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, 1820 brevets.

La « Centralkommission für schweizerische Landeskunde, » 1 brochure.

Le Cercle d'études de science sociale rationnelle, à Mons, 1 volume.

La Chancellerie d'Etat du canton de Vaud, 3 volumes et 7 fascicules.

La Chancellerie d'Etat du canton de Genève, 6 volumes et 11 brochures.

Le Comité éditeur de l'Expédition norvégienne au nord de l'Atlantique, 3 fascicules.

La Commission de géologie et d'histoire naturelle de Minnesota, 1 volume.

La Commission géologique du Canada, 3 fascicules.

Le Conseil Fédéral, 11 volumes et 15 fascicules.

Le Conseil Administratif, 25 volumes et 15 brochures.

Le Consulat général de Suède et de Norvège, à Genève, 1 volume.

Le « Deutscher Hugenotten-Verein, » 6 fascicules.

Le Département du Commerce et de l'Industrie, à Genève, 2 brochures.

- Le Département de Justice et Police, à Genève, 3 volumes.
La Faculté de médecine de Genève, 5 volumes et 30 fascicules.
La « Gesellschaft der Schildner zum Schneggen, » à Zurich, 1 volume.
- Le Gouvernement anglais, 8 volumes.
» belge, 3 volumes.
» français, 73 volumes et 22 fascicules.
» italien, 3 volumes et 9 fascicules.
» suédois, 2 fascicules.
» des Etats-Unis d'Amérique, 17 volumes et 27 fascicules.
- Le Gouvernement de la République orientale de l'Uruguay, 1 volume.
- L'Institut Smithsonien, 1 volume et 2 fascicules.
» géographique de Bruxelles, 1 brochure.
» météorologique norvégien, 1 brochure.
» électro-homéopathique de Genève, 1 volume.
- Le Laboratoire de physiologie de Genève, 1 volume et 2 brochures.
Le Musée national suisse, 2 brochures.
» d'histoire naturelle de Genève, 68 volumes et 311 fascicules.
- L'Observatoire de Genève, 2 brochures.
La Préfecture de la Seine, 3 volumes.
La Rédaction de la *Revue médicale de la Suisse romande*, 60 volumes.
- La Rédaction de *La Suisse*, 17 volumes et 25 brochures.
La Société de statistique de Londres, 4 fascicules.
» clinique de Londres, 1 volume.
» d'études psychiques de Genève, 1 volume.
» auxiliaire des sciences et des arts, 9 fascicules.
- La « St-Louis mercantile library Association, » 1 brochure.
L'Université de Genève, 96 volumes et 3697 brochures.
Le « Volta Bureau, » à Washington, 1 volume.

La famille Plantamour, le portrait de M. Philippe Plantamour (1816-1898), peint à l'huile par Edmond de Pury. — M.-G. Hantz, deux lettres autographes de Pradier, datées des 16 et 20 mai 1852. — M. Alexandre Jullien, 41 cahiers de manuscrits autographes de Jean Senebier. — M. le Dr Paul Maunoir, un recueil de documents manus-

crits concernant le 4^e régiment d'infanterie suisse au service de France (1816-1830). — Les héritiers de M^{me} Albert Hentsch-Viollier, 21 pièces mss. (correspondance, notes, etc.). — Les héritiers de M. Henri Cramer-Pictet ont donné à la Bibliothèque, par l'intermédiaire de M. Ferdinand Cherbuliez, exécuteur testamentaire, une collection de 119 volumes manuscrits et 29 volumes mélanges de manuscrits et d'imprimés, provenant des archives et de la bibliothèque du syndic Jean Cramer, et formant un recueil de documents intéressants pour l'histoire et la jurisprudence genevoise; plus un portefeuille de lettres autographes de divers savants du XVIII^{me} siècle, adressées au professeur de mathématiques Gabriel Cramer.

Une caisse de manuscrits déposée à la Bibliothèque publique en 1881 par feu M. Auguste d'Ivernois, a été ouverte, comme le portaient les clauses du dépôt, à la fin de l'année 1900. Il y a été trouvé 60 liasses de documents, correspondances diverses, carnets de notes, brouillons, ayant appartenu à Sir Francis d'Ivernois.

La Société Académique a consacré une somme de 2500 francs environ, provenant du reliquat du *Fonds Naville*, à l'achat d'ouvrages pour la Bibliothèque publique, qui a reçu de ce chef en 1900 133 volumes et 2 fascicules; d'autres volumes arriveront encore en 1901. Parmi les acquisitions les plus importantes, dont la direction de la Bibliothèque avait signalé l'utilité à la Société Académique, nous signalerons les grandes collections suivantes: *The transactions of the pathological Society of London*; *Giornale storico della letteratura italiana*; *Centralblatt für Bibliothekswesen*; un grand nombre de volumes de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pour compléter cette collection, etc.

La Bibliothèque a été ouverte tous les jours non fériés, de 9 h. à midi, et de 1 h. à 6 h. Le service du soir (8 h. à 10 h.) a eu lieu du 2 janvier au 30 avril, et du 1^{er} novembre au 30 décembre. Pendant les vacances d'été (du 15 juillet au 15 septembre), la Bibliothèque est restée ouverte de 8 h. à midi.

En 326 jours, il y a eu 21,154 demandes d'ouvrages en communication, faites par 1631 personnes différentes, et 43,532 volumes communiqués.

Ces chiffres comprennent 318 consultations de manuscrits (416 volumes) par 29 lecteurs. Mais on n'y a fait figurer ni le nombre des

personnes qui se sont bornées à consulter les ouvrages laissés à la disposition du public, ni le nombre des volumes ainsi utilisés.

Ils comprennent également :

1° Le service du soir, de 8 à 10 h. Moyenne par séance : 12 lecteurs.

2° Le service du dimanche après-midi, de 2 à 6 h. (janvier-avril, novembre et décembre) : 24 séances, 299 lecteurs, 554 volumes communiqués. Moyenne par séance : 12 lecteurs, 24 volumes.

3° Le service de la Salle Naville : 302 séances, 2046 lecteurs, 7476 volumes communiqués. Moyenne par séance : 7 lecteurs, 25 volumes.

1149 volumes de la Bibliothèque ont été prêtés à domicile sur autorisations spéciales.

La Salle Ami Lullin a été visitée par 1269 lecteurs.

Au commencement de l'année 1900, M. Théophile Dufour, directeur de la Bibliothèque depuis 1885, a demandé à prendre sa retraite, pour se consacrer à ses travaux personnels. Nous ne pouvons que rappeler ici combien cette décision, que l'on n'a pu faire fléchir, a été regrettée. L'étendue des connaissances de M. Dufour, la précision de sa méthode scientifique, sa compétence reconnue en matière de bibliographie et de bibliophilie, étaient hautement appréciées, tant à Genève qu'à l'étranger. Le deuxième supplément du catalogue, publié de 1898 à 1900, permet de constater le développement et l'enrichissement judicieux de la Bibliothèque pendant ses quinze années de direction. Le Conseil Administratif, désireux de reconnaître les services rendus par M. Théophile Dufour, lui a accordé le titre de Directeur honoraire de la Bibliothèque.

Une inscription publique a été ouverte pour le poste de directeur. Après sa clôture, et sur le préavis unanime de la Commission de la Bibliothèque, le Conseil Administratif, par arrêté du 15 mai 1900, a appelé à ces fonctions M. Hippolyte Aubert, ancien élève de l'École des Chartes, conservateur de la Bibliothèque depuis 1892, et il a promu M. Frédéric Gardy, licencié ès lettres, sous-conservateur de la Bibliothèque, au poste de conservateur. Enfin, l'emploi de sous-conservateur étant devenu vacant par suite de cette promotion, a été pourvu après ouverture d'une inscription publique. Sur le préavis de la Commission, le Conseil Administratif a nommé, par arrêté du 12 juin 1900, M. Emile Chatelan, de Genève.

La Commission de la Bibliothèque a appuyé les propositions faites par le directeur, en vue de l'agrandissement de la salle de lecture, et des mesures à prendre pour mettre à l'abri de l'incendie les précieuses collections de manuscrits et de peintures conservées dans la salle Ami Lullin, ainsi que la réserve des livres rares et de grande valeur. Le Conseil Administratif a admis le caractère d'urgence des transformations demandées. Un devis des travaux à exécuter a été préparé ; les frais s'élevaient à la somme de 80,000 fr. environ. La participation de l'Etat à ces dépenses, par moitié, a été demandée. En effet, l'agrandissement de la salle de lecture, dont la nécessité est reconnue depuis longtemps (voir le *Compte rendu* de 1885), est devenu indispensable par suite du nombre toujours croissant des étudiants de l'Université qui viennent travailler à la Bibliothèque publique. Depuis une vingtaine d'années, leur chiffre a plus que triplé et il est à souhaiter, dans l'intérêt du développement de l'Université, de le voir augmenter encore. Mais il en résulte que la salle de consultation est devenue absolument insuffisante, et qu'il y a lieu de l'agrandir sans retard. Pendant le semestre d'hiver des cours universitaires, il arrive chaque jour que des lecteurs, étudiants ou autres, venus à la Bibliothèque pour travailler, ne trouvent plus aucune place libre, et que les premiers arrivés même ne puissent pas consulter d'ouvrages de grand format, à cause de l'encombrement et de l'entassement qui se produisent dans la salle de lecture. D'autre part, la proximité des laboratoires de physique, où des incendies éclatent fréquemment, installés dans l'aile de l'Université voisine de la salle Ami Lullin, crée un danger évident pour la sécurité des dépôts et des collections de la Bibliothèque. Des dépenses assez élevées seront nécessaires pour agrandir la salle de lecture, ainsi que pour remanier certaines parties du bâtiment de la Bibliothèque et les aménager spécialement en vue de la conservation des collections les plus précieuses, à l'abri du danger d'incendie. Il est donc permis de souhaiter que la réponse de l'Etat au sujet de sa participation, qui est encore attendue, assure l'exécution de travaux aussi importants.

Les calorifères, dont l'installation présentait de graves déficiences, ont été remplacés par le chauffage central à la vapeur. Les travaux, qui ont duré plusieurs mois, ont été exécutés pendant l'été et le commencement de l'automne.

Pour faciliter et développer la consultation des acquisitions récentes, un troisième supplément au catalogue, comprenant les ouvrages catalogués depuis l'impression du deuxième supplément, c'est-à-dire depuis 1898, a été publié au mois de juin 1900. Un supplément analogue pour les acquisitions de l'année sera désormais publié annuellement. Ce nouveau supplément, classé par ordre alphabétique, mais donnant aussi les indications requises pour le classement méthodique tel qu'il existe dans les volumes I-VIII, est imprimé sur papier mince et d'un seul côté. Les titres sont découpés et collés sur fiches. Le système adopté pour la reliure des fiches permet l'intercalation facile, au fur et à mesure, des nouveaux titres. Des exemplaires de ce nouveau catalogue, soit par ordre méthodique, soit par ordre alphabétique, sont déposés dans la salle de lecture et dans la salle Naville. En outre, pendant le cours de l'année, en attendant l'impression du supplément annuel, tous les titres des ouvrages nouvellement catalogués sont reportés sur des fiches manuscrites, également placées à la disposition du public. Les lecteurs ont donc actuellement à leur portée tous les instruments de recherche nécessaires pour apprendre à connaître et à consulter les ouvrages de la Bibliothèque, même les plus récemment acquis.

Il faudrait maintenant, dans l'intérêt des travailleurs, pouvoir disposer de crédits plus élevés pour les acquisitions nouvelles. En présence des services que la Bibliothèque rend à l'Université, et de la nécessité pour celle-ci de fournir aux professeurs et aux étudiants les instruments de travail nécessaires, ne peut-on espérer que l'Etat augmentera, en vue du développement des études universitaires, l'allocation de 8000 fr. qu'il accorde à la Bibliothèque publique pour achats d'ouvrages ?

La Commission a eu le regret de perdre un de ses membres, M. Henri Sylvestre, qui faisait partie de la sous-commission des beaux-arts depuis sa création, en 1888. Il a été remplacé par M. Jaques Mayor, directeur du Musée Rath. M. Maurice Bedot, directeur du Musée d'histoire naturelle, a été appelé à suppléer M. Henri de Saussure, auquel l'état de sa santé ne permet plus de suivre assidûment les travaux de la Commission, mais qui a bien voulu consentir à continuer à en faire partie. M. Alfred Cartier a été nommé membre de la Commission au mois de juin 1900, et s'occupe avec la plus grande obligeance des questions de bibliographie et de bibliophilie.

Bibliothèques circulantes.

Conservateur : M. L. BOGEY.

Budget n° 40.

Voté	Fr. 16 100 —
Dépensé	» 16 346 —
En plus	<u>Fr. 246 —</u>

Dépensé en plus sur :

b) Traitement des distributeurs.	Fr. 26 60
c) » des concierges	» 110 —
d) Acquisitions	» 115 90
	<u>Fr. 252 50</u>

Dépensé en moins sur :

f) Entretien du mobilier	» 6 50
Somme égale	<u>Fr. 246 —</u>

Les bibliothèques circulantes ont été ouvertes aux mêmes heures que précédemment : à la *rive gauche*, durant 1080 heures, soit 270 séances; à la *rive droite*, durant 1084 heures, soit 271 séances.

Il a été prêté 107 610 volumes, savoir :

Par la bibliothèque de la *rive gauche*, 49 291, soit à peu près 183 volumes par séance.

Par la bibliothèque de la *rive droite*, 58 319, soit plus de 215 volumes par séance.

Il a été inscrit 719 lecteurs nouveaux :

	Rive gauche.	Rive droite.
Genevois	274	285
Confédérés	41	53
Etrangers	34	32
Total: <u> </u>	<u>349</u>	<u>370</u>

Des 559 Genevois inscrits, 114 habitent hors de la ville de Genève.

A la fin de 1900, les bibliothèques circulantes comptaient 4171 lecteurs :

Rive gauche, 1978, soit 15 de plus qu'en 1899.

Rive droite, 2175, soit 21 de moins qu'en 1899.

Les bibliothèques se sont enrichies de 443 volumes :

	Rive gauche.	Rive droite.
Acquisitions . . .	196 volumes.	196 volumes.
Dons	1 .	31 .
Total :	<u>197 volumes.</u>	<u>227 volumes.</u>

La salle de lecture a été ouverte 48 jours, de 5 à 9 heures du soir. Il a été consulté 880 volumes par 462 lecteurs, soit en moyenne moins de 10 lecteurs par séance.

Ne donnant pas les résultats qu'on en attendait, ce service a été suspendu dès les premiers jours de mars; il sera repris aussitôt que la Bibliothèque circulante de la rive gauche sera installée dans les locaux qui lui sont réservés dans le sous-sol de l'École de commerce.

Il a été acquis pour la salle de lecture 19 volumes de journaux illustrés et revues.

DONS AUX BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES :

Rive gauche :

M. Petrus CLAVIER 1 volume.

Rive droite :

M^{lle} Adeline GIRARD 9 .

M^{me} Jeanne STOCK 8 .

M. G. DE TRAFIT 12 .

M. TROLLUX 1 .

Bibliothèque du théâtre 1 .

Total. 32 volumes.

SECTION XVIII.

Laboratoire de bactériologie et de sérothérapie.

Directeur : M. Léon MASSOL.

Budget n° 41.

Voté	Fr. 41 500 —
Dépensé	» 42 995 60
En plus	<u>Fr. 1 495 60</u>

Dépensé en plus sur :

c) Traitement du palefrenier	Fr. 50 —
d) Frais de laboratoire	» 1 272 35
e) Nourriture et entretien de trois chevaux	» 322 35
	<u>Fr. 1 644 70</u>

Dépensé en moins sur :

f) Imprévu	» 149 10
Somme égale	<u>Fr. 1 495 60</u>

Pendant l'année 1900 l'activité du laboratoire a été grande.

Le nombre des analyses a augmenté malgré la création d'un laboratoire de bactériologie à la Clinique médicale de l'Université.

Ces analyses se décomposent comme suit :

Angines	{	Diphthériques pures	47
		Diphthériques à associations diverses.	148
		Streptococciques	347
		Répétitions d'analyses d'angines diphthériques	164
Analyses de pus de provenances diverses		199	
Analyses de crachats		498	
Analyses bactériologiques d'urines		34	
Réactions agglutinatives		27	
Examens de cheveux		4	
Analyses d'eau		8	
Total des analyses		<u>1446</u>	

SÉROTHÉRAPIE.

Pendant l'année 1900 il a été délivré :

Sérum antistreptococcique	121 doses.
Sérum antitétanique	234 »
Sérum antidiphthérique	638 »
Sérum pour l'asthme.	19 »

DIPHTHÉRIE.

Les cas de diphtérie se sont répartis de la manière suivante :

	Nombre de cas.	Décès.	%
Hôpital cantonal	36	5	13,8
Maison des enfants malades	56	2	3,5
Clientèle civile	116	2	1,7
Totaux et moyennes	208	9	4,3

Les cas de diphtérie n'ont pas été nombreux durant l'exercice 1900, par contre beaucoup de diphtéries ont revêtu un caractère particulièrement grave.

C'est ainsi qu'à la maison des enfants malades, sur 56 cas de diphtérie il y a eu 24 trachéotomies.

La statistique de cet établissement hospitalier est on ne peut plus satisfaisante; le fait que sur 56 cas de diphtérie il y a eu 24 trachéotomies témoigne de la gravité moyenne de la maladie.

Sur ces 24 trachéotomies on n'a eu à déplorer que deux décès, résultat réellement extraordinaire, étant donné que dans les croups opérés la mortalité se maintient toujours très élevée.

Il faut en conclure que les interventions sérothérapique énergiques c'est-à-dire l'administration du sérum à hautes doses dans les cas graves, ont très souvent raison des diphtéries dont le pronostic paraît le plus sombre.

Comme toujours, les cas de mort que nous enregistrons se rapportent à des interventions démesurément tardives. Tous les enfants qui ont succombé sont morts moins de 24 heures après l'injection du sérum.

TUBERCULINE. — MALLÉINE.

En 1900 il a été délivré aux vétérinaires :

Tuberculine	215 doses.
Malléine	8 .

SECTION XIX

Herbier Delessert, Conservatoire et Jardin botaniques.

Directeur : M. le D^r BRIQUET.

A. HERBIER DELESSERT ET CONSERVATOIRE BOTANIQUE.

Budget n° 42.

Voté. Fr. 9 800 —

Dépensé. Fr. 11 301 25

En plus Fr. 1 501 25

Dépensé en plus sur :

c. Entretien de la collection	Fr. 299 60
e. Acquisitions pour l'herbier	» 1 041 05
f. » pour la bibliothèque	» 154 55
g. Frais de bureau et impression du catalogue.	» 9 10
	<u>Fr. 1 504 30</u>

Dépensé en moins sur :

d. Mobilier, entretien.	» 3 05
Somme égale.	<u>Fr. 1 501 25</u>

Le personnel de l'Herbier Delessert n'a subi aucune modification pendant l'année 1900. M. le D^r Hochreutiner, assistant, a été délégué officiellement par le Conseil Administratif au congrès international de botanique tenu en octobre à Paris pour y représenter le Conservatoire et le Jardin botaniques de Genève.

Les travaux suivants ont été exécutés cette année à l'Herbier; fin

du classement de détail des Malvacées (M. Hochreutiner); classement des Ochnacées et étude d'une série de Flacourtiacées, Euphorbiacées et Verbénacées indéterminées dont beaucoup étaient nouvelles (M. Briquet), détermination de plusieurs centaines de plantes nouvelles du Brésil méridional (MM. Briquet et Hochreutiner, avec la collaboration de divers savants suisses et étrangers.)

Les collections suivantes ont été acquises par achat, don ou échange en 1900.

Europe. — Baldacci, Iter creticum alterum (305); Dörfler, Herbarium normale, cent. XXXIX (100); Flora exsiccata bavarica (250); Flora exsiccata austro-hungarica (600, échange); Kneucker, Carices exsiccatae, fasc. IV et V (66); Hoffmann, Plantæ criticae saxoniae, fasc. V (25); Naumann, Violæ suecicae (100); pl. diverses d'Europe (50, don de M. le prof. Buchenau); Siegfried, Exsiccatae Potentillarum, fasc. VIII (56); Zimmer, Kryptogamen des Kreuzeckgebietes (200). — *Asie.* Bornmüller, Iter anaticum tertium (398); Litwinow, Plantæ Turcomaniae (436); Prain, plantes diverses de l'Hindoustan et de la péninsule malaise (176, don de M. le directeur Prain à Calcutta). — *Afrique.* — Mellerio, pl. d'Algérie (2, don de M. Camus); Staudt, Flora von Kamerun (261); Zenker, Flora von Kamerun (175). — *Amérique.* — Brotherus, Bryotheca brasiliensis (40); Buchtien, Plantæ chilenses (187); Curtiss, Southern U. S. plants (192); Cusick, Eastern and Southeastern Oregon flora (344); Ellis, Fungi Columbiani, cent. XIII et XIV. (200); A et E. Nelson, Plants of Yellowstone Park, from the Rocky Mountain Herbarium (710); Rydberg et Bessey, Exploration of Montana (496, échange); Pringle, Plantæ mexicanae (260); Sintenis, Plantæ portoricenses (1387). — *Océanie.* — Reinecke, Flora samoensis (25). — Au total : 7121 parts.

La collection de Diatomées, confiée aux soins de M. le prof. Brun jusqu'au moment où un bâtiment nouveau nous donnera la place actuellement manquante, s'est augmentée de 240 préparations pendant l'année courante. Celles-ci offrent un immense intérêt scientifique par le fait qu'elles contiennent les récoltes faites par MM. Jackson et Harmsworth à la Terre François-Joseph pendant l'expédition anglaise de 1896, les récoltes de M. Nathorst faites pendant l'expédition suédoise de 1899 à l'île Jean Mayen et à la côte orientale du Groenland, enfin les récoltes opérées par M. Fridtjof Nansen lors de son expédition au Groenland en 1890 et de sa célèbre expédition polaire de 1894 à 1896.

La collection d'Europe s'est augmentée de 193 parts en 1900, comprenant 31 espèces rares de Corse (don de M. Emile Burnat) et un remarquable Herbier des Roses du Mont Salève (78), don de M. Aug. Guinet. M. Briquet a consacré à l'arrangement des matériaux énormes entassés dans cet herbier un temps considérable et a classé à peu près la moitié des Monocotylédones. La mise en ordre rapide de ces collections, de tout temps fort négligées, répond à un besoin pressant, car il ne se passe guère de semaine que les botanistes ne demandent à les consulter. M. Kohler a été employé toute l'année à fixer et naphtaliner les parties classées.

Enfin, le Conservatoire botanique s'est enrichi d'une jolie série de bois, de fruits et de graines récoltée dans la Guyane française par M. John Guillot, et gracieusement donnée par ce voyageur.

L'Herbier Delessert a reçu en 1899 environ 80 visites de botanistes suisses et étrangers, 20 collections diverses ont été communiquées à des monographes étrangers dont 7 sont rentrées déterminées et 17 publications ont eu pour objet les matériaux de l'Herbier Delessert.

Les acquisitions de la Bibliothèque portent les numéros 1366 à 1495. Parmi les dons, mentionnons un lot complet des brochures de Choisy, collaborateur de A. P. de Candolle, don de M. Albert Choisy, petit-fils de ce botaniste. Puis la superbe série des *Annals of the botanic garden of Calcutta* (10 vols. in-4°) don de M. D. Prain, directeur du jardin botanique de Calcutta. Enfin, la série complète des *Contributions from the U. S. National Herbarium*, envoi de M. le prof. Lord N. Britton, directeur du jardin botanique de New-York.

Le service de l'annuaire a continué à se développer pendant l'année écoulée. Le volume publié en 1900 compte 283 pages, une planche et 40 vignettes dans le texte; il renferme les résultats d'un travail étendu sur les Malvacées de l'Herbier Delessert par M. Hochreutiner et la description d'une belle série d'espèces nouvelles étudiées soit à l'Herbier soit au jardin. Le nombre des périodiques échangés se monte à 74.

B. JARDIN BOTANIQUE.

Budget n° 43.

Voté . . .	Fr. 11 500 —
Dépensé . . .	12 049 15
En plus . . .	<u>Fr. 549 15</u>

Dépensé en plus sur :

b. Traitement du jardinier	Fr. 46 70
c. Journées d'ouvriers	» 411 10
d. Entretien et frais de culture	» 391 35
	<hr/>
Somme égale.	Fr. 549 15

Le travail du Jardin botanique a été conduit cette année comme les précédentes, mais a été fortement entravé par le manque croissant de place dans les serres. L'attitude d'expectative dans laquelle nous nous trouvons, par rapport aux projets de transfert du jardin encore en suspens, a également empêché de travailler sérieusement à nos cultures en plein air. Les réparations les plus indispensables ont seules été exécutées. Ainsi, on a renouvelé une série de grosses caisses pour grandes plantes, une série de châssis pour couches et les paillassons de la grande serre chaude.

Une innovation dont nous nous sommes bien trouvés a été l'acceptation d'un apprenti qui est entré en fonctions cette année.

Pour les raisons ci-dessus mentionnées, les acquisitions ont également été fort réduites, de même que les récoltes de graines pour échange. Nous avons reçu, par l'intermédiaire de 78 jardins, 4958 paquets de graines.

Les acquisitions suivantes ont en outre été faites par échange ou par don :

Plantes des Indes orientales, du jardin botanique de Calcutta; une belle série de graines de plantes japonaises, de M. le professeur Schröter, à Zurich; de M. le prof. Wilczek, à Lausanne, diverses plantes alpines; du jardin botanique de Zurich, plantes de serres; de MM. Massot, Thibaud-Lyand et Nitschner, plantes vivaces et alpines; de M. H. Correvon, plantes alpines.

Les bordereaux de demandes de plantes pendant l'année 1900, provenant de l'Université, des cours agricoles, de l'école cantonale d'horticulture et du collège, se sont montés à près de 200, correspondant à environ 2000 parts.

Le jardin botanique a fait l'objet de nombreux articles dans la presse quotidienne, traitant de la question de la réorganisation de notre établissement botanique municipal. Il a en outre fourni matière, en tout ou en partie, à cinq publications diverses.

SECTION XX.

Legs et dons.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 44.		Chap. XIV, A, d et e.	
Voté	Fr. 3 000 —	Prévu	Fr. 2 875 —
Dépensé	<u>3 000 —</u>	Reçu	<u>2 525 —</u>
		En moins . .	<u>Fr. 350 —</u>

I

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Prix Disdier.			
Voté	Fr. 2 000 —	Prévu	Fr. 2 000 —
Dépensé	<u>2 000 —</u>	Reçu	<u>1 650 —</u>
		En moins . .	<u>Fr. 350 —</u>

II

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Prix Amiel.			
Voté	Fr. 1 000 —	Prévu	Fr. 875 —
Dépensé	<u>1 000 —</u>	Reçu	<u>875 —</u>

Compte de réserve spécial en faveur des Musées et Collections.

Ce compte était créancier, au 31 décembre 1899, de.	Fr. 1 036 50
Il s'est accru en 1900 des intérêts.	<u>41 45</u>
Il est actuellement créancier de. . . .	<u>Fr. 1 077 95</u>

SECTION XXI.

Chauffage et Eclairage.

Budget n° 45.	
Voté	Fr. 60 000 —
Dépensé	<u>71 467 65</u>
En plus . . .	<u>Fr. 11 467 65</u>

Le tableau n° 8 du compte rendu financier donne le détail des dépenses.

	Prévu.	Dépensé.
Chauffage.	Fr. 40 000 —	47 219 10
Eclairage	20 000 —	23 948 55
	<u>60 000 —</u>	<u>71 167 65</u>
Dépensé en plus.	Fr. 11 167 65	
Somme égale.	<u>Fr. 71 167 65</u>	

On porte au compte de l'éclairage toute la dépense du gaz. Mais, en réalité, le gaz est employé pour le chauffage de plusieurs des locaux scolaires. Ensuite d'une entente survenue avec le Service du Gaz, et par la pose de nombreux sous-compteurs, tout le gaz consommé pour le service du chauffage sera indiqué spécialement sur les factures et pourra de ce fait être porté à l'avenir au compte de chauffage.

CHAPITRE XV

THÉÂTRE ET CONCERTS

Conservateur : M. LE ROYER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 47.			
Voté	Fr. 189 200 —	Prévu	Fr. 1 000 —
Crédit suppl. .	Fr. 4 000 —	Reçu	» 700 —
	<u>Fr. 193 200 —</u>	En moins . . .	<u>Fr. 300 —</u>
Dépensé . . .	» 191 044 80		
Dép. en moins.	<u>Fr. 2 155 20</u>		

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1900, il a été donné au théâtre 226 représentations et 10 concerts classiques, soit :

204 par la troupe habituelle de M. Poncet (dont 29 en matinées), 22 par des troupes en passage, soit 226 représentations, dont ci-dessous le tableau détaillé :

Grand opéra : Les Huguenots, 3; — Guillaume Tell, 5; — La Juive, 5, — Norma, 6.

Opéra : Rigoletto, 5; — La Traviata, 4; — Mireille, 4; — La Favorite, 5; — Faust, 8; — Lohengrin, 2; — Manon, 2; — Samson et Dalila, 5; — Princesse d'Auberge, 6.

Opéra comique : Mignon, 1; — Le Chalet, 3; — Rip, 6; — Si j'étais Roi, 4; — Carmen, 7; — La Fille du Régiment, 4; — La Poupée, 8; — La Cigale et la Fourmi, 1; — La Mascotte, 1; — Le Sourd ou l'Auberge pleine, 5.

Opérette : Miss Helyett, 6; — L'Enlèvement de la Tolédad, 6; — Lili, 2; — Les Charbonniers, 3; — La Femme à Papa, 1.

Opéra bouffe : Canard à 3 becs, 2.

Drame lyrique : Paillasse, 8.

Pièce lyrique : Sapho, 4.

Comédie : Le Monde où l'on s'ennuie, 7; — Poil de Carotte, 3; — Les Vivacités du Capitaine Tic, 5; — Les Dominos roses, 5; — Le Gendarme est sans pitié, 3; — Blanchette, 3; — Les Ouvriers, 2; — La Poudre aux yeux, 3; — Gringoire, 2; — Les Romanesques, 1; — Mon Enfant, 2; — Tête de Linotte, 3.

Pièces diverses : La Clairière, 3; — La nouvelle Idole, 4; — Michel Strogoff, 27.

Pièce historique : Napoléon, 6.

Comédie vaudeville : Les Mémoires du Diable, 2; — Bruno le Filleur, 3.

Conte lyrique : Hänsel et Gretel, 3.

Drame : Le Bossu, 2; — L'Aveugle, 2; — Les Misérables, 6; — Les deux Orphelines, 2; — Les Pirates de la Savane, 2; — Marie-Jeanne, 3; — La Tour de Nesle, 1.

Féerie : Cendrillon, 17; — Rothomago, 3.

Ballet : Le Meunier, 4.

Représentation de M^{lle} Cléo de Mérode, 1.

Récapitulation : Grands opéras, 4; — Opéras, 9; — Opéras comiques, 10; — Opérettes, 5; — Opéra bouffe, 1; — Drames, 8; — Pièces diverses, 3; — Féeries, 2; — Drame lyrique, 1; — Pièce lyrique, 1; — Ballet, 1; — Comédies, 12; — Pièce historique, 1; — Conte lyrique, 1; — Comédies vaudevilles, 2.

Des travaux d'aménagement et de réparation assez importants ont été effectués cette année. Les planchers du rez-de-chaussée, complètement usés, ont été changés; le plafond du vestibule de la marquise a été repeint et les stucs, fendus sur toute leur étendue, ont été polis et entièrement réparés.

La grille qui entoure le bâtiment, ainsi que les chaînes et les piliers, dévernissés et rouillés par les intempéries, ont été vernis à nouveau.

Sur le toit, une inspection sérieuse a été faite et beaucoup de cheminées ont dû être changées ou réparées.

Pour faciliter encore les dégagements et donner pleine confiance au public, on a procédé à la transformation de diverses serrures suivant un système nouveau qui permet aux spectateurs d'ouvrir les portes aumoyen d'une forte poussée.

Comme les fils des sonneries se croisaient à de nombreux endroits avec ceux de l'éclairage, contact très dangereux pour la sécurité du théâtre, nous avons dû procéder à leur changement complet ; 13 kilomètres de fils ont dû être employés pour cette opération.

Le Conseil Administratif, ayant reconnu que la Ville aurait tout avantage à s'occuper elle-même du chauffage du théâtre, a confié au Conservateur la surveillance complète et spéciale de ce service à partir du 1^{er} Octobre dernier, et nous pouvons déjà prévoir que cette innovation rapportera un sérieux bénéfice.

Les décors de *Hensel et Gretel* et ceux de *Patrie* ont été pris sur la rubrique courante « Acquisition de décors, » de même que l'achat d'un tapis de scène et de nombreuses réfections ; parmi celles-ci nous avons à signaler la retouche de deux salons et les peintures des deux premiers manteaux qui, collées sur tôle par suite des dangers de l'éclairage au gaz, étaient très difficiles à manœuvrer en raison de leur poids ; elles ont été remplacées par des châssis ordinaires.

Le mobilier de la salle et celui de l'administration ont beaucoup souffert par le fait d'un service très chargé. A cette occasion, nous devons constater le zèle et la bonne volonté du personnel qui, malgré des représentations sans relâche, et malgré l'heure tardive à laquelle se termine en général le spectacle, a su se montrer à la hauteur de la tâche qui lui a été attribuée par la direction.

Les mutations suivantes ont été faites dans le personnel :

Machinerie : M. Fitting a été nommé sous-chef et M. Condeveau, machiniste.

Chauffage : M. Roy et un aide ont été désignés pour le chauffage ; leurs appointements seront pris sur la rubrique spécialement affectée à cet usage.

Nettoyage : M. Grasset, nettoyeur, malade depuis longtemps, a été définitivement remplacé par M. Reymond.

Ensuite de regrettables manifestations, M. Poncet a donné sa démission de directeur, qui a été acceptée par le Conseil Administratif.

MM. Huguet et Sabin-Bressy ont été chargés de la direction pour les saisons de 1901 à 1903.

Bibliothèque du Théâtre.

Bibliothécaire : M. Emile DELPHIN.

Rien à noter, en dehors du service courant, qu'un remaniement dans la place occupée par les collections. L'espace manquant de plus en plus dans les trois locaux de l'entresol où la bibliothèque occupe de nombreuses armoires, on a été obligé de transporter dans les combles tout ce qui n'était pas d'un usage courant.

C'est la série « musique de concert » qui a bénéficié du nouvel arrangement.

D'autre part, le matériel d'opéra étant maintenu en bon état, une partie du budget voté a pu être consacrée à réparer les partitions et parties d'orchestre de la musique de concert, qui ne laisse pas de souffrir, elle aussi, d'un usage fréquent. Constatons le réjouissant et régulier accroissement de cette série des symphonies, ouvertures, suites, etc. Elle est pour nous consolider du *statu quo* de la collection des opéras et ouvrages lyriques du répertoire moderne. Ce fait regrettable, dû aux prix de vente exagérés demandés par les éditeurs, existe d'ailleurs dans d'autres bibliothèques théâtrales que la nôtre. Nous avons pu augmenter le répertoire ancien de 14 ouvrages ayant un intérêt historique, achetés d'occasion et à bon compte.

Augmentation en 1900.

	Achats.	Dons.	Totaux.
Partitions d'orchestre	14	19	33
Partitions chant et piano	6	—	6
Parties détachées	48	805	853
<i>Libretti</i>	—	10	10
Ouvrages théoriques, historiques, bibliographiques	8	4	12
Actes administratifs	—	4	4
Œuvres dramatiques diverses	10	31	41
Estampes, photographies, autographes	—	1	1
Recueils et morceaux de musique	1	1	2
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	87	875	962

DONS.

Bibliothèque publique : 3 volumes. — MM. BEDOT, professeur à l'Université : 41 volumes de pièces de théâtre diverses. — Comité des Concerts d'abonnement : 49 partitions d'orchestre, 805 parties détachées. — E. DELPHIN, bibliothécaire : 1 année du *Ménestrel*. — KLING, compositeur : 1 année *Gazetta musicale di Milano*, 1 brochure, journaux divers. — CH. PLOMB, critique musical : 1 volume *Europe artiste*. — P. DE SIMON : 1 brochure.

Administration des journaux : la *Scène*, *Schweizerische Musikzeitung*, *l'Echo de Genève*, un abonnement gratuit.

CHAPITRE XVI

PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget nos 48, 49, 50.		Chapitre XVI.	
Voté	Fr. 413 875 —	Prévu	Fr. 448 950 —
Dépendé	» 458 867 45	Reçu	» 469 578 35
En plus	<u>Fr. 44 992 45</u>	En plus	<u>Fr. 20 628 35</u>

Détail des dépenses.

	Prévu.	Dépendé.
N° 48. Bâtiments	Fr. 335 660 —	Fr. 384 281 70
N° 49. Promenades	» 73 215 —	» 70 515 05
N° 50. Horloges	» 5 000 —	» 4 070 70
	<u>Fr. 413 875 —</u>	<u>Fr. 458 867 45</u>
Dépendé en plus	» 44 992 45	
Somme égale	<u>Fr. 458 867 45</u>	

Détail des recettes.

	Prévu.	Reçu.
<i>a. b. c. d. e.</i> Loyers des appartements, kiosques, water-closets et Bains	Fr. 84 600 —	Fr. 90 681 65
<i>f. g.</i> Bâtiments scolaires	» 300 800 —	» 300 800 —
<i>A reporter</i>	<u>Fr. 385 400 —</u>	<u>Fr. 391 481 65</u>

	Prévu.	Reçu.
<i>Report</i>	Fr. 385 400 —	Fr. 391 481 65
<i>h.i.j.k.l.</i> Anticipations sur la voie publique	» 55 900 —	» 64 420 25
<i>m. n.</i> Redevances diverses	» 4 500 —	» 10 766 45
<i>o.</i> Promenades et jardins.	» 1 650 —	» 1 450 —
<i>p.</i> Horloges	» 1 500 —	» 1 460 —
	<u>Fr. 448 950 —</u>	<u>Fr. 469 578 35</u>
Reçu en plus	» 20 628 35	
Somme égale	<u>Fr. 469 578 35</u>	

SECTION I.

Bâtiments.

	Prévu.	Dépensé.
<i>Service public :</i>		
<i>a. b. c. d. e.</i> Traitements	Fr. 20 410 —	Fr. 19 909 35
<i>f.</i> Restauration de St-Pierre.	» 40 000 —	» 40 000 —
<i>g. h. i. j. k.</i> Entretien d. bâtiments	» 130 500 —	» 180 351 55
<i>l.</i> Eau consommée par les diffé- rents services municipaux	» 110 000 —	» 110 000 —
<i>Service locatif :</i>		
<i>a. b. c. d.</i> Traitements	» 9 700 —	» 9 700 —
<i>e. f. g. h. i. j.</i> Entretien des bâti- ments	» 25 050 —	» 24 320 80
	<u>Fr. 335 660 —</u>	<u>Fr. 384 281 70</u>
Dépensé en plus	» 48 621 70	
Somme égale	<u>Fr. 384 281 70</u>	

I

BATIMENTS DES SERVICES PUBLICS.

Collèges et écoles.

Comme chaque année dans la plupart des bâtiments scolaires, on a dû refaire une partie des planchers et reblanchir ou repeindre un certain nombre de classes.

Le renouvellement du vieux matériel en un mobilier système Mauchain a été poursuivi par le remplacement des bancs des 4^{mes} degrés.

Au collège de St-Antoine on a commencé la réfection par étapes des fers blancs de la toiture; quelques poêles à gaz ont été remplacés et l'appartement de l'huissier a été entièrement réparé. La restauration du porche du bâtiment central a pu être différée mais elle s'imposera à bref délai si l'on veut conserver cet intéressant morceau d'architecture du XVI^{me} siècle.

Au collège de la Prairie quelques calorifères ont été réparés et on a changé une partie des rideaux des classes.

La transformation des water-closets d'ancien système, entreprise les années précédentes, a été continuée par les appareils de l'école enfantine de la rue de Malagnou, de l'école des Cropettes et de l'école d'horlogerie, y compris les classes enfantines du rez-de-chaussée. Dans ce bâtiment on a terminé l'aménagement des sous-sols, partie nord, pour y installer trois classes professionnelles.

L'Aula a été repeinte et l'éclairage électrique a été substitué au gaz. Dans les classes enfantines du rez-de-chaussée plusieurs planchers ont été remplacés, une nouvelle classe a été créée dans le vestibule sud.

A l'école des Cropettes la couverture en ardoises de la salle de jeu du bâtiment neuf où se produisaient des gouttières a été remplacée par un placage en tôle plombée.

Le parquet de la salle de gymnastique de l'école de la rue de Malagnou a été refait à neuf sur la plus grande partie de la salle. Le local des cuisines scolaires a été entièrement réparé.

Pour remédier au manque de jour de la salle de gymnastique de l'école du Grütli on a rendu plus spacieuse la cour anglaise donnant sur le préau et élargi les baies ouvrant sur le trottoir de la rue Hornung. Dans une classe de garçons on a remplacé les boiseries par un granitage en ciment. Les cours professionnels pour dames au rez-de-chaussée ont été pourvus d'un water-closet spécial.

L'immeuble ci-devant Engel sis rue du Levant, récemment acquis par la Ville, a été démoli et aménagé en préau pour l'école des filles de la rue de l'Entrepôt; cet emplacement a été pourvu d'une grille de clôture, d'une fontaine et de plantations.

Deux des calorifères à air chaud de ce bâtiment ont été remplacés.

La classe de travaux manuels de l'école des garçons aux Pâquis a été réparée et aménagée pour servir de classe primaire. Les vestibules du 2^{me} étage ont été dallés en xyloolith.

L'insuffisance des classes enfantines a conduit l'Administration municipale à louer une partie de l'ancien asile des orphelins, rue de Lausanne, pour y transférer le trop-plein des classes de l'école de la rue du Môle, ainsi que les élèves des trois classes de la rue de l'Entrepôt reprises par l'enseignement primaire. Sept classes et deux salles de jeu ont ainsi été aménagées, la salle de gymnastique a de même été remise en état. Les dégagements et les water-closets ont été refaits suivant les exigences actuelles. Il est à espérer que la Ville conservera quelques années encore la jouissance de ces locaux pour assurer l'amortissement des dépenses faites.

Musées, temples et divers.

N^o 48 *i.*

Voté	Fr. 30 000
Dépensé	» 53 736 45
Dépensé en plus .	<u>Fr. 23 736 45</u>

Cette rubrique comprend non seulement les musées et les temples, mais encore tous les autres bâtiments, édifices scolaires exceptés. L'insuffisance du crédit voté est manifeste.

Au Musée Rath, on a aménagé un bureau pour le directeur, en divisant une salle du rez-de-chaussée; il a en outre été établi un poste d'eau facilement abordable en cas de sinistre.

Toutes les fenêtres du Musée d'histoire naturelle ont été réparées et repeintes. Un laboratoire a été aménagé dans l'annexe du Palais Eynard et les salons du rez-de-chaussée ont été pourvus de lustres pour l'éclairage électrique.

La lumière électrique a été installée à la Bibliothèque publique. Le système de chauffage à air chaud, qui ne fonctionnait plus d'une manière satisfaisante et constituait un danger d'incendie, a été remplacé par un chauffage à vapeur à basse pression. Cette installation a nécessité d'importants travaux de maçonnerie dans les sous-sols qui ont dû être abaissés pour loger les nouveaux appareils. Le crédit voté (16 mars) pour l'exécution de ce travail était de Fr. 26 000; il a été dépensé Fr. 25 775 75; dépensé en moins Fr. 224 25.

Le prolongement de la rue Vallin jusqu'à la rue des Terreaux a mis à nu la place postérieure du temple de St-Gervais. Les fondations déchaussées par suite de ce travail, ont dû être reprises en sous-œuvre, cette mesure de sécurité a été prise de façon à ne pas préjuger la question plus importante de la restauration qui s'impose. Un comité s'est constitué dans le quartier en vue d'étudier les voies et moyens d'assurer la réalisation de ce projet. M. Brocher, architecte et M. Mayor, archéologue, ont été chargés par le Conseil Administratif, des premières études de cette restauration.

A St-Pierre, une partie des fers blancs de la toiture ont dû être remplacés, le grand perron a été remis en état et la chambre des veilleurs entièrement réparée. Un examen attentif du dôme en a révélé le fâcheux état de conservation; une importante réparation s'impose.

Le temple des Pâquis, bien que de construction récente, a nécessité une réfection partielle des poutres et une réparation du calorifère.

Le vitrage de la toiture du marché couvert de la rue des Alpes avait l'inconvénient de donner trop de chaleur; sur les réclamations réitérées de nos locataires, on l'a remplacé par une couverture en ardoises.

Le dépôt d'engins contre l'incendie rendu vacant par la construction d'un nouveau hangar dans le square de Chantepoulet, a été annexé au bureau de la Voirie, lequel, à l'occasion de cet agrandissement, a été réparé et éclairé à la lumière électrique.

M. Louis Catelino a été appelé aux fonctions de surveillant des travaux, en remplacement de M. Charles Marmet, qui a donné sa démission.

Restauration du Temple de St-Pierre.

Les travaux exécutés en 1900 ont consisté dans la réfection des façades et de la toiture de l'ancienne sacristie et de la chapelle absidale nord, la restauration de l'escalier de la porte dite de l'Evêché et l'exécution d'une porte en noyer.

Il a été donné suite à la restauration des façades et de la couverture de la sacristie, l'intérieur de la salle a été revêtu de boiseries ornées, en noyer, et il y a été aménagé un w.-c. réclamé depuis longtemps.

La troisième travée nord des bas-côtés a été reprise, enfin on a commencé la réparation des colonnes du portique dont l'aspect avait été compromis par des rhabillages antérieurs et par de récentes détériorations.

Construction de logements hygiéniques à bon marché.

L'immeuble L formant l'angle de la rue Rousseau avec la rue Lisignol dont les fondations seules avaient été exécutées en 1899 a été achevé, ce qui termine ainsi le square principal. D'autre part, l'immeuble H construit à l'angle est du quartier a été également terminé. Il y a été établi au rez-de-chaussée trois salles d'école enfantine destinées à compléter les cinq classes qui occupent le bas de l'école ménagère construite par l'Etat; l'espace qui sépare les deux bâtiments sera aménagé en préau. Le chauffage des classes de l'immeuble H est assuré par une canalisation souterraine communiquant avec les appareils à vapeur de l'école ménagère. Ces prestations réciproques feront l'objet d'un règlement de compte entre l'Etat et la Ville.

Une passerelle en béton a été construite en arrière de l'immeuble n° 10 pour l'exercice du droit de passage existant en faveur de l'immeuble Balland. Ce droit est contesté par le propriétaire du fonds servant à front de la rue de Chantepoulet. Cette question a été déferée aux tribunaux.

Abattoir. Entretien spécial.

Voté 11 000 fr. — Dépensé 12 810 fr. 85. — En plus 1 810 fr. 85.

Cet établissement, utilisé par un nombreux personnel, exige chaque année d'importants travaux d'entretien concernant principalement les tuyauteries et les toitures.

Les écuries des bœufs ont été remises complètement en état et pourvues chacune d'une sortie directe sur le marché. Le pavillon de l'horloge et l'horloge elle-même ont été remis en état, ainsi que le bureau de la recette, l'appartement de l'inspecteur sanitaire et celui du concierge.

Quatre grandes cheminées de ventilation ont été établies sur le couvert de la porcherie.

Le réseau des sonneries électriques a été entièrement retenu.

Le tablier du poids public du Rond-Point a été refait à neuf.

*Dépôt d'engins contre l'incendie construit dans le square
Chantepoulet.*

Voté 10 000 fr. Dépensé 9452 fr. 15. Dépensé en moins 547 fr. 85.

La construction de ce dépôt destiné à abriter le matériel de la Compagnie de sauvetage, rive droite, a été effectuée dans le courant de l'année. Ce dépôt a été muni d'un appareil de chauffage; il est éclairé à l'électricité.

D'autre part, le travail de déblaiement des bâtiments adossés au temple de St-Gervais a obligé la Ville à construire un dépôt provisoire pour le matériel de la Compagnie N° 2.

Ce petit hangar qu'il convenait de laisser dans le même quartier a été établi dans le préau de l'école primaire de la gare.

Nouveau Cadastre.

L'élaboration des plans du nouveau cadastre de la Ville dressés par les soins de l'Etat a débuté par les travaux préliminaires de la triangulation générale du territoire de la Commune.

La feuille du N° 1 du plan au 1 : 250 a d'autre part été remise à la Ville.

II

PROPRIÉTÉS DE RAPPORT ET LOCATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Percepteur des loyers et redevances : M. Moïse TRIMOLET.

A. Propriétés de rapport.

Les recettes prévues au budget ont été atteintes, en ce qui concerne les loyers des appartements, et si les frais d'entretien semblent un peu élevés nous tenons à rappeler que la plupart de nos immeubles sont vieux et destinés à être démolis dans un temps plus ou moins

rapproché; or, si nous ne voulons pas avoir des chômages trop onéreux, nous devons rendre ces appartements habitables. Nous avons la satisfaction de les voir presque constamment occupés. Dans le courant de l'année, la Ville a acquis, en vue d'opérations futures, les immeubles situés place St-Gervais n° 5, rue des Corps-Saints n° 3, quai du Rhône n° 43 et rue du Môle n° 25. — Les loyers perçus depuis la prise de possession ont augmenté le chiffre porté au budget.

Les recettes prévues pour les divers établissements de W.-C. n'ont pas été tout à fait atteintes, mais malgré cela nous avons réalisé, tous frais payés, un excédent de 900 fr. La situation des W.-C. dans la promenade de St-Jean est défavorable, et nous devons renoncer à les tenir ouverts l'hiver prochain. Nous étudions de nouveaux projets pour installer deux de ces établissements sur la rive droite, près des marchés de Coutance et de la rue Grenus, et non loin de la place des Alpes.

Les recettes des bains de la Jetée restent toujours au-dessous des prévisions budgétaires, mais c'est un service public qui s'impose et il ne faut pas trop compter sur une amélioration sensible du rendement.

Conformément à la décision du Conseil Municipal, nous avons régularisé au 31 décembre toutes les affaires d'assurances contre l'incendie.

B. Locations sur la voie publique et divers.

	Prévu.	Reçu.
<i>h)</i> Saillies fixes et mobiles	Fr. 25 000 —	Fr. 28 406 —
<i>i)</i> Location de places devant les cafés.	» 17 000 —	» 20 985 75
<i>j)</i> Location de places pour empla- cements de kiosques à fleurs, à fruits et légumes.	» 2 900 —	» 3 200 —
<i>k)</i> Location de places pour travaux sur la voie publique	» 9 000 —	» 9 936 60
<i>l)</i> Droit de stationnement pour voi- tures de louage	» 2 000 —	» 1 970 —
<i>m)</i> Droit d'attache des bateaux à laver, à vapeur et bateaux de louage.	» 1 500 —	» 1 555 —
<i>A reporter</i>	Fr. 57 400 —	Fr. 66 053 35

	Prévu.	Reçu.
<i>Report</i>	Fr. 57 400 —	Fr. 66 053 35
n) Redevances diverses, (non compris celles de la Compagnie des tramways, de la Société des chemins de fer à voie étroite, de la Société Genève-Veyrier, de la Compagnie des colonnes d'affichage et pour affichage contre les vespa-siennes, perçues par le bureau et portées au compte Voirie), formant la somme de 11 526 fr. 80	» 3 000 —	» 9 259 15
Total.	Fr. 60 400 —	<u>Fr. 75 312 50</u>
Reçu en plus	» 14 912 50	
Somme égale	<u>Fr. 75 312 50</u>	

Les différents postes de ce service accusent en général une augmentation sur les chiffres prévus, surtout en ce qui concerne les locations de places devant les cafés et les concessions à bien plaie.

Autorisations pour travaux particuliers et anticipations sur la voie publique.

Le nombre des autorisations pour travaux particuliers et anticipations sur la voie publique a été, en 1900, de 4849, accusant une diminution de 271 sur l'exercice précédent.

Ces autorisations se répartissent de la manière suivante :

	1900.	1899.
Enseignes nouvelles	371	421
» restaurées	66	62
Enseignes déplacées	35	29
Inscriptions sur murs et vitrages	145	144
Lanternes à gaz et électriques	14	25
Attributs de commerce	23	28
Tentes fixes et mobiles	97	109
Réparations de faces	30	42
	<u>A reporter</u>	<u>781 860</u>

	<i>Report</i>	1900.	1899.
		781	860
Fermetures de magasins		—	—
Canaux, descentes, renvois d'eau		100	134
Trottoirs, marches et seuils		—	—
Terrasses, balcons, marquises		6	5
Soupiraux, abat-jour, stores et volets		—	1
Murs et clôtures		3	1
Arcades, portes et fenêtres		1	4
Démolitions de bâtiments		1	—
Constructions et reconstructions, dont 18 avec objets en saillie sur la voie publique		41	40
Constructions de hangars		1	3
Travaux journaliers et réparations sur la voie publique :			
Travaux divers	361	} 3897	331
» vidange hydraulique	3337		3522
» peintres divers	199		195
Dépôts de matériaux		18	24
	Total	<u>4849</u>	<u>5120</u>

SECTION II.

Promenades et Jardins.

Chef de service : M. G. NITZSCHNER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 49.		Chapitre XVI.	
Voté	Fr. 73 215 —	Prévu	Fr. 1 650 —
Dépensé	» 70 515 05	Reçu	» 1 450 —
En moins	<u>Fr. 2 699 95</u>	En moins	<u>Fr. 200 —</u>

La dépense en moins porte spécialement sur : Journées d'ouvriers, entretien et frais de culture.

L'entretien des promenades a été effectué comme par le passé; les mêmes soins habituels ont été donnés aux parterres de gazon et aux cultures; les arbres ont été élagués, quelques-uns ont été remplacés, les clôtures ont été tenues en état.

Outre ces travaux ordinaires il y a lieu de mentionner ici quelques travaux spéciaux aux bois de la Bâtie. La canalisation du ravin et le chemin contigu dégradés par le ravinage de l'eau ont subi une importante réparation.

Sur l'autre versant, dans le bois de mélèzes, il a fallu construire un mur en béton pour soutenir les terres le long du chemin public.

La barrière de protection en bois existant sur le pourtour du plateau a été, par mesure de sécurité, remplacée par une clôture en fer.

Les plantes d'ornement des serres municipales ont été mises à contribution pour diverses fêtes et cérémonies données au Théâtre et au Bâtiment électoral.

A dater du premier juin le service des promenades a été chargé de l'entretien du parc Mon Repos.

SECTION III

H o r l o g e s .

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 50.		Chapitre XVI.	
Voté	Fr. 5 000 —	Prévu	Fr. 1 500 —
Dépendé	» 4 070 70	Reçu	» 1 460 —
En moins	<u>Fr. 929 30</u>	Reçu en moins	<u>Fr. 40 —</u>
		Prévu.	Dépendé.
a. Entretien des horloges de clochers		Fr. 2 500	Fr. 1 889 35
b. » et éclairage du clocheton			
de l'ancienne machine hydraulique		» 500	» 494 —
c. Entretien des horloges électriques		» 2 000	» 1 987 35
		Fr. 5 000	Fr. 4 070 70
		Dépendé en moins	» 929 30
		Somme égale	<u>Fr. 5 000 —</u>

CHAPITRE XVII

VOIRIE

Ingénieur : M. Albert OBIER.

Dépenses.

Budget nos 51 à 56.

Voté	Fr. 694 250 —
Dépensé	» 703 666 05
Dépensé en plus	Fr. 9 416 05

Recettes.

	Prévu.	Reçu.
<i>a.</i> Vente de ruclons	Fr. 45 000 —	Fr. 22 718 40
<i>b.</i> Etablissement de nouv. trottoirs	» 20 000 —	» 4 928 10
<i>c.</i> » denouveaux égouts	» 5 000 —	» 1 510 30
<i>d.</i> Redevance kilométrique de la Compagnie des tramways	» 3 000 —	» 2 656 40
<i>e.</i> Redevance kilométrique de la Compagnie des Voies-Etroites	» 2 800 —	» 2 820 40
<i>f. g. h. i. j. k.</i> Redevances diverses	» 7 350 —	» 6 992 —
	Fr. 83 150 —	Fr. 41 625 60
Reçu en moins		» 41 524 40
Somme égale		Fr. 83 150 —

L'année 1900 a été marquée par quelques circonstances qui ont exercé leur influence sur le service de la voirie. Mentionnons en premier lieu l'établissement d'une partie des lignes concédées à la Compagnie des tramways électriques. Il est inutile d'insister sur les

inconvenients temporaires inhérents à ce genre de travaux, tels qu'encombrement des rues, production intempestive de boue et de poussière.

Bien que les Compagnies concessionnaires soient censées supporter tous les frais du raccordement de la voie publique sur le parcours des lignes, ce n'en est pas moins pour la voirie municipale l'occasion de dépenses assez sérieuses provenant de la nécessité d'étendre sur certains points le périmètre des réfections de chaussées ne fût-ce que pour ne pas juxtaposer un revêtement neuf à des parcelles à demi usées. — C'est ainsi que le pavé de bois de la place Bel-Air a été refait à peu près entièrement ensuite de l'établissement des nouvelles lignes de même que sur certains points de la rue du Rhône. Ailleurs le même fait s'est produit pour les rues macadamisées et sur de nombreux points on se trouve en présence de chaussées déformées parce qu'elles ont dû être adaptées aux exigences d'une voie ferrée.

L'année écoulée a vu se multiplier considérablement le nombre des voitures automobiles qui présentent au point de vue de l'entretien des chaussées l'avantage d'être pourvues de jantes en caoutchouc et à ce titre de n'être pas une cause d'usure appréciable; en revanche ces véhicules soulèvent la poussière dans une mesure plus forte que les voitures légères, d'allures moins rapides et de moindre volume.

SECTION I.

Administration.

Budget n° 51.

Voté 14 650 fr. — Dépensé 15 211 fr. — Dépensé en plus 561 fr.

SECTION II.

Rues.

Budget n° 52.

Voté	Fr. 618 900 —
Dépensé	• 630 581 30
Dépensé en plus. . . .	Fr. <u>11 681 30</u>

Dépensé en plus sur :

d) <i>Entretien des rues macadamisées</i>	Fr.	24 218 65
e) » <i>des trottoirs</i>	»	15 819 50
g) <i>Sablage et arrosage des rues</i>	»	8 181 —
h) <i>Nettoisement des rues</i>	»	15 385 65
j) <i>Entretien des latrines et urinoirs</i>	»	1 264 95
		<hr/>
		Fr. 64 869 75

Dépensé en moins sur :

a) <i>Entretien des rues pavées et asphaltées</i>	Fr.	22 173 05
b) <i>Entretien du pavage en bois</i>	»	3 258 25
c) » <i>spécial de la voie ferrée</i> <i>Rive-Neuve</i>	»	1 871 50
f) <i>Trottoirs dans les nouveaux quartiers</i>	»	24 827 15
i) <i>Entretien des passages, escaliers et</i> <i>grilles de clôtures</i>	»	678 80
k) <i>Noms de rues et numéros de maisons</i>	»	379 70
		<hr/>
		Fr. 53 188 45

Dépensé en plus. Fr. 11 681 30

I

Entretien des rues pavées et asphaltées.

Budget n° 52 a.

Voté 60 000 fr. — Dépensé 37 826 fr. 95. — Dép. en moins 22 173 fr. 05.

Les réfections générales de pavé de pierre susceptibles d'être mentionnées, ont visé le quai du Mont-Blanc au-devant de la place des Alpes, une partie de la rue du Commerce, la rue des Etuves refaite entièrement à neuf, et la rue du Cendrier dans laquelle l'amélioration a porté surtout sur l'établissement de trottoirs dallés continus.

La partie nord de la rue Calvin a été repavée à neuf dans les mêmes conditions que pour la première moitié exécutée en 1899, on a profité de ce travail pour supprimer ou réduire quelques objets faisant saillie et pour améliorer le raccordement de la rue avec la rampe de la Pélisserie.

Désireux de favoriser toutes les initiatives, l'Administration municipale a fait dans la Grande-Rue, sur une superficie de 150 m² environ, une application d'un pavé artificiel d'asphalte posé sur sable.

La voirie a acquis encore en vue d'un essai un lot de pierres à paver en porphyre rouge des environs de Varèze; ces pavés mis en dépôt représentent environ 250m².

Mentionnons encore le pavage en pavés de Baveno du passage sous-voie de Montbrillant exécuté après le remaniement des voies de tramways et l'exécution de 4 passerelles pavées dans les nouveaux quartiers.

La rue de la Tour-de-l'Île a été, après la pose des voies du tramway, entièrement dallée en asphalte; cet ensemble de ponts et de rues est maintenant achevé.

II

Entretien du pavage en bois.

Budget n° 52, lettre *b*.

Voté 30 000 fr. — Dépensé 26 741 75. — Dépensé en moins 3258 fr. 25.

D'importantes réfections ont été opérées sur le quai des Bergues et dans la rue du Rhône à la suite de l'établissement des nouvelles voies de tramways.

Une autre parcelle assez étendue a été exécutée en sapin imprégné dans la partie de la rue du Mont-Blanc comprise entre la rue Kléberg et le quai.

Le bois de karri mis en dépôt a subi quelques avaries par suite du mode d'emmagasinage, il a dès lors paru préférable d'utiliser sans plus de retard le solde disponible de la commande de février 1897.

Ces bois ont été appliqués partie en bas de la Corraterie entre les rues de la Poste et Abauzit, le reste place du Port et rue de la Croix-d'Or entre les numéros 15 et 19.

Il arrive fréquemment que les bois appliqués à l'état très sec subissent à la suite d'une période de pluie un gonflement qui se traduit par un soulèvement de la chaussée. Il est facile de remettre le pavage en ordre quand cet inconvénient se produit, mais c'est là une indication d'utiliser les bois de pavage de préférence à l'état frais et en règle générale d'éviter les grands approvisionnements.

Les bois de karri ou d'essences similaires d'Australie sont actuellement d'un usage très répandu en Europe et d'une obtention plus facile, mais le coût reste assez élevé. Ces bois exotiques sont incontestablement d'un excellent usage, mais on peut se demander si, dans notre ville, se justifie absolument l'adoption d'un revêtement aussi coûteux en présence de la nécessité d'ouvrir à tout propos le sol de nos rues.

III

Entretien spécial de la voie ferrée Rive-Neuve.

Budget n° 52, lettre c.

Voté 8 000 fr. — Dépensé 6 428 fr. 50 — Dép. en moins 1 871 fr. 50.

En présence de l'état de dislocation du matériel de voie de la ligne rond-point de Plainpalais-Terrassière, le service a dû renoncer à raccorder jusqu'au rail les plots de bois du pavage, et cela sur quelques sections de la rue de la Croix-d'Or récemment refaites à neuf. La prochaine réfection de ces voies dans de bonnes conditions permettra de faire disparaître cette lacune.

IV

Entretien des rues macadamisées.

Budget n° 52, lettre d.

Voté 180 000 fr. — Dépensé 204 218 fr. 65. —
Dépensé en plus 24 218 fr. 65.

Les réfections générales de chaussées macadamisées exécutées en 1900 s'appliquent aux rues et places ci-après désignées :

Place Cornavin,	surface	1 900 m ²
Rue de Candolle,	»	4 230 »
Rue des Pâquis,	»	2 850 »
Boulevard des Philosophes,	»	1 250 »
Boulevard de Plainpalais,	»	1 210 »
Rue de l'Entrepôt,	»	3 300 »
	<i>A reporter</i>	<u>14 740 m²</u>

		<i>Report</i> 14 740 m ²
Quai du Léman,	surface	4 500 »
Cours de Rive,	»	1 406 »
Avenue du Monument National,	»	2 080 »
Rue Versonnex,	»	870 »
		<hr/> 23 596 m ²

Le prix du rechargement et du cylindrage des chaussées varie quelque peu suivant les circonstances et spécialement d'après la consistance du sous-sol. Quoiqu'il en soit, le prix moyen des rechargements exécutés en 1900 ressort à 2 fr. 14 alors que, avec un cylindre pris en location, ce prix atteignait 2 fr. 44; on peut en conclure avec une certaine raison que l'économie réalisée de ce chef atteint environ 7 400 fr. et que sur cette base l'amortissement de l'engin acquis par la Ville serait largement assuré dans le délai de trois années.

Les matériaux employés provenaient pour la presque totalité des carrières d'Arvel, un essai avec de la pierre de Pérignier a cependant été fait au boulevard de Plainpalais. Ces diverses variétés de pierre calcaire ne donneront jamais que des résultats relatifs, il est certainement regrettable que le pays ne fournisse pas les qualités de pierre dure appropriées à ce genre de travail.

V

Entretien des trottoirs.

Budget n° 52, lettre e.

Voté 30 000 fr. — Dépensé 45 819 fr. 50. — Dép. en plus 15 819 fr. 50.

Le remplacement de l'asphalte coulé par les dallages en ciment au fur et à mesure de l'usure des trottoirs approche de son achèvement, ce qui allégera notablement le coût annuel de cet entretien, néanmoins la superficie de dallages ainsi transformée s'est élevée à près de 8 500 m² à peu près également partagés entre les deux rives.

Le parti adopté par les services du téléphone et de l'éclairage électrique, consistant à loger leurs câbles sous les trottoirs, se justifie à beaucoup de points de vue, mais compromettra forcément la conservation des dallages. Quoiqu'on fasse, la teinte des enduits de ciment

se modifie avec les années en sorte que les brèches demeurent toujours apparentes.

A l'occasion d'un travail de canalisation opéré sous le trottoir rue de Lyon, entre les rues des Délices et Tronchin, on a porté la largeur de ce trottoir au chiffre normal de 3 mètres.

En vertu d'une convention récente conclue avec l'Etat il a été fait remise à la Ville de tous les squares des terrains des fortifications. Ceux-ci sont soumis à des régimes différents, mais en règle générale l'inspection et la police en est confiée à la Ville, tous les travaux d'aménagement devant être portés au compte des propriétaires riverains.

Aucun de ces squares n'avait été aménagé par les soins de l'Etat en sorte que tout restait à faire dans ce domaine. Pour entrer dans l'esprit des engagements pris, la Ville a procédé à l'aménagement complet du square compris entre les rues St-Ours et St-Léger en y établissant les travaux de chaussées, canalisations, trottoirs, plantations, clôtures et éclairage. La dépense, au montant total de 15 700 fr., a été répartie entre les propriétaires.

La Ville se propose d'aménager successivement les autres squares sur le même type et cela au fur et à mesure de l'achèvement des constructions.

VI

Etablissement de trottoirs dans les nouveaux quartiers.

Budget n° 52, lettre *f*.

Voté 40 000 fr. — Dépensé 15 172 fr. 85. — Dép. en moins 24 827 fr. 15.

Le nombre de nouveaux trottoirs tend à décroître, malgré l'appoint fourni par la reconstruction des vieux quartiers ; il a atteint le chiffre de 19 dans l'exercice écoulé. L'Administration municipale a d'autre part fait une première application de l'article de la loi du 15 juin 1895 qui prévoit l'exécution d'office à frais communs avec les propriétaires des trottoirs jugés nécessaires par l'Autorité compétente.

La rue du Cendrier présentait à ce point de vue un disparate anormal en matière de niveaux et une succession d'éléments de trottoirs séparés par des lacunes.

Cet état de choses qui avait fait l'objet de plusieurs interpellations au sein du Conseil Municipal a été régularisé, sauf au-devant des N°s 24 et 26 en raison d'une opposition formulée par le propriétaire.

VII

Sablage et arrosage des rues.

Budget n° 52, lettre *g*.

Voté 20 000 fr. — Dépensé 28 181 fr. — Dépensé en plus 8 181 fr.

VIII

Nettoisement des rues.

Budget n° 52, lettre *h*.

Voté 210 000 fr. — Dépensé 225 385 fr. 65. — Dép. en plus 15 385 fr. 65.

La question de la construction d'une usine pour l'incinération des immondices n'a pas avancé durant l'exercice écoulé. De nouveaux procédés de destruction sont appliqués de divers côtés sans qu'il en résulte une indication bien précise en faveur d'un système déterminé; il paraît probable que, avant qu'il soit longtemps, la véritable formule de ce traitement se dégagera des expériences faites ici et là, et que la Ville de Genève serait alors mieux qu'aujourd'hui en situation de procéder à cette installation.

Il semble au surplus qu'une semblable création, pour avoir tout son effet utile, devrait desservir tout l'ensemble de l'agglomération genevoise et qu'à ce titre cette création devrait faire l'objet d'une entente préalable entre les Communes intéressées.

Dans les circonstances actuelles, la Ville a continué d'opérer d'après l'ancien système l'évacuation des immondices sur les emplacements autorisés; il y a lieu de reconnaître du reste que cet état de choses n'a pas donné lieu à de nouvelles réclamations.

Ruclons.

Tombereaux de balayures levés en 1900 : 24,495 tombereaux, soit 3,934 vendus; 20,561 conduits en dépôt.

Cube : = 24,495 tombereaux \times 1^m250 = 30,618^m750.

Poids : 30,618^m750 \times 615 kilos = 18,830 tonnes 531.

Verres, vaisselles, etc. : 572 tombereaux \times 1^m250 = 715 m³ (conduits au remblai).

Dépôts. — Nous avons actuellement 9 dépôts qui sont situés : à

Compesières, Vernier, Plan-les-Ouates, Collonge-Bellerive, Onex, Bernex, Bardonnex et Anières.

Quantité de ruclons dans les dépôts : 17,000 m³ environ.

Prix des ruclons. — Tableaux comparatifs des prix de 1877 à 1899 avec ceux pratiqués en 1900.

De 1877 à 1887.

Ruclons frais (balayures fraîches), l'unité de vente (ruclon) se composant de 26 tombereaux.

ÉTÉ.			HIVER.		
Conduits à	5 kilom.	Fr. 100	Conduits à	5 kilom.	Fr. 80
»	» 6 »	» 120	»	» 6 »	» 100
»	» 7 »	» 130	»	» 7 »	» 110
»	» 8 »	» 140	»	» 8 »	» 120
»	» 9 »	» 150	»	» 9 »	» 130
»	» 10 »	» 160	»	» 10 »	» 140
»	» 11 »	» 170	»	» 11 »	» 150
»	» 12 »	» 180	»	» 12 »	» 160

Ruclons fermentés, l'unité de vente (ruclon) se composant de 20 tombereaux : même prix que les ruclons frais.

De 1888 à 1893.

Ruclons frais.

ÉTÉ.		HIVER.	
A 9 kilom., les 26 tomber.	Fr. 100	A 9 kilom., les 26 tomber.	Fr. 80
De 9 à 12 kilom., les 26 tombereaux	120	De 9 à 12 kilom., les 26 tombereaux	100
Ruclons fermentés. Jusqu'à 10 kilom., le tombereau	Fr. 5 —		
» 13 » » » »	» 6 —		

De 1894 à 1899.

Ruclons frais (unité de vente = 32 tombereaux.)

ÉTÉ.		HIVER.	
Jusqu'à 10 kilom.	Fr. 90.	Jusqu'à 10 kilom.	Fr. 70.
» 13 »	» 110.	» 13 »	» 90.

5% d'escompte (30 jours).

Ruclons fermentés. Jusqu'à 10 kilom., le tombereau	Fr. 5 —.
» 13 » » » »	» 6 —.

Prix en 1900.

Ruclons frais (unité de vente = 40 tombereaux) (en prenant 2 ou 3 ruclons : 44 tombereaux).

ÉTÉ.

HIVER.

Jusqu'à 10-12 kilom. Fr. 90 —. Jusqu'à 10-12 kilom. Fr. 70 —.

(On ne va à 12 kilom. que si les chevaux ne font pas besoin pour le travail de l'après-midi en Ville.)

Ruclons fermentés dans un rayon de 1 kilom. à partir d'un dépôt quelconque : 3 fr. 25 à 4 fr. le tombereau ; dans un rayon de 1 à 2 kilom. : de 4 fr. à 4 fr. 50 le tombereau ; au delà de 2 kilom. : de 4 fr. à 6 fr. le tombereau.

Ces prix varient suivant le port, la facilité de transport et la quantité de tombereaux vendus.

Ruclon pris sur dépôt (autorisé) 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25 le m³ suivant la quantité et la vieillesse du ruclon.

Vente de 1900.

Ruclons frais	3934 tombereaux pour	Fr. 6 878 25
» fermentés	2803 »	» 13 553 85
» vendus sur dépôt	,	» 2 285 30
		Fr. 22 717 40

(compris Fr. 705 95
fumier en deux ans.)

Prix moyen de vente: Frais	. . .	Fr. 1 75	le tombereau.
Fermenté	. »	4 87	»
Sur dépôt	. »	1 75	le mètre ³ .

Nous avons effectué: 77 ventes de ruclon frais.
194 » » » fermentés.

Total: 271 ventes

qui se répartissent comme suit :

Ventes de	1 à 50 francs	131
»	» 51 à 100 »	84
»	» 101 à 150 »	28
»	» 150 à 200 »	16
»	» 201 et au-dessus	12
	Total	271

La diminution prévue des recettes de ruclons provient :

1° Du fait qu'au printemps de 1899, il a fallu vendre les ruclons au « jeton », c'est-à-dire pris sur dépôt par les intéressés ayant acheté préalablement des jetons de vente.

2° De la décision prise par la Ville de construire un four incinérateur pour les ordures ménagères.

3° De la qualité toujours de plus en plus inférieure des ruclons.

4° Du désagrément pour les agriculteurs de recevoir du ruclon frais (balayures fraîches).

5° De la concurrence faite par l'engrais chimique.

6° De la difficulté de trouver des emplacements propices et pas trop éloignés de la Ville.

7° De la nécessité dans laquelle nous sommes de refuser de vendre des ruclons frais, à plus de 8 à 10 kilomètres.

1° *De la vente au « jeton » du printemps 1899.*

A cette époque, nos dépôts de « ruclons » étaient encombrés à tel point, que la Ville dut pour les liquider en partie, vendre les ruclons sur place au prix d'un franc cinquante (1 fr. 50) la charge d'un cheval. Les agriculteurs n'ayant pas de chevaux en louèrent de forts et arrangèrent des chars de toutes espèces, de manière à enlever le plus de ruclons possible pour 1 fr. 50.

On a pu voir sortir des dépôts, des chars contenant jusqu'à 2^m à 2^m,500 de ruclons.

Depuis cette époque ce ne sont plus, au bureau de la Voirie, que des demandes d'achats de ce genre. Les prix des ruclons frais ou vieux (nous entendons par ruclons vieux, les ruclons fermentés) ont été baissés, mais pour l'agriculteur ils sont toujours trop élevés, et il attend patiemment que la Ville soit de nouveau dans l'obligation de vendre à vil prix.

Au printemps 1899, quelques agriculteurs achetèrent à bon compte, assez de marchandises pour pouvoir amender leurs terrains pendant deux ans.

Il s'est vendu pour 7296 francs de ruclons qui représentent environ 14,000 tombereaux.

2° *Construction d'un four pour l'incinération des immondices.*

La décision prise par la Ville de construire un four pour incinérer les ordures ménagères a beaucoup contribué à leur mévente. Les agriculteurs ont vu là une obligation de liquider à tous prix nos dépôts de ruclons.

Le chef de service chargé de la vente des ruclons, reçut des offres d'achats à *un franc* le mètre cube. C'est dire combien les campagnards étaient certains de la liquidation de nos dépôts.

3° *De la qualité des ruclons.*

La qualité des ruclons est toujours de plus en plus inférieure. Autrefois il se brûlait beaucoup de bois; or la cendre de bois était

recherchée par les agriculteurs, car elle a la valeur d'un engrais excellent.

Le bois a été remplacé par les charbons de terre, et les cendres de charbon (mâchefer), non seulement n'ont aucune valeur, mais ont encore des inconvénients pour l'agriculteur, qui est obligé de procéder à un ou deux nettoyages des terrains sur lesquels les ruclons ont été mis, ce qui augmente beaucoup la main-d'œuvre. Il y a en outre, dans les ruclons, une trop grande quantité de débris de verre, porcelaine, fer-blanc, etc., etc. Malgré une levée spéciale de ces débris, il s'en trouve quotidiennement deux ou trois tombereaux dans les récipients à ordures. C'est pour ces raisons que la vente des ruclons pour les prés qui était, il y a quelques années, de 6 à 7000 francs, est nulle aujourd'hui.

4° *Un autre désagrément pour l'agriculteur* qui prend des ruclons frais (levée du jour) est le fait d'amener sur sa propriété un certain nombre de chiffonniers.

Ces chiffonniers ramassent entre autres les os, enlevant ainsi une valeur aux ruclons.

Les ruclons frais ont encore l'inconvénient de tenir trop de place, et nombre d'agriculteurs n'en achètent point pour cette raison.

5° *Engrais chimiques.*

Peu à peu les engrais chimiques supplantent nos ruclons. Beaucoup d'agriculteurs les préfèrent parce qu'ils sont plus faciles à transporter, qu'il faut peu de place pour les loger, qu'ils les ont toujours sous la main pour les répandre quand le temps est propice.

Pour les prés, ils ont même complètement supplanté les ruclons, car ils n'en ont pas les inconvénients déjà signalés.

Le Cercle des Agriculteurs a acheté en 1900, pour le compte de ses sociétaires, pour plus de 28,000 francs d'engrais divers, mais pas de ruclons.

6° *Emplacements des dépôts.*

Il est de plus en plus difficile de trouver des emplacements pour établir des dépôts d'ordures qui réunissent ces différentes conditions :

- a) se trouver au centre des vignobles pour en faciliter la vente;
- b) être à proximité de bonnes routes, soit pour y conduire les balayures, soit pour les enlever quand elles ont fermenté, et cela par tous les temps;
- c) ne pas être trop près des maisons d'habitations ;

d) tenir compte des distances réglementaires tant pour les routes cantonales que pour les chemins vicinaux ;

e) ne pas être éloignés de plus de 8 à 9 kilomètres de la ville.

Sur la commune de Puplinge, nous avons un dépôt de ruclons connu sous le nom de « dépôt de la Pierre-à-Bochet. » Ce dépôt débitait facilement. Il a fallu le supprimer par ordre du bureau de la Salubrité, et il n'a jamais pu être remplacé au point de vue des ventes.

Même cas à Onex.

7° *De la nécessité dans laquelle nous sommes de refuser les demandes de balayures fraîches si elles doivent être conduites, en été, à une distance de plus de 8 à 9 kilomètres.*

Cette obligation provient de la nécessité d'avoir les chevaux à 2 heures de l'après-midi sur les chantiers en ville, pour le service des travaux.

Quand il est procédé à la réfection d'une rue, par exemple, il importe que les chevaux soient de bonne heure sur les chantiers pour le transport des matières, pierre, sable, etc.

Autrefois les chevaux qui arrivaient au travail à 3 ou 4 heures obligeaient les conducteurs de chantiers à louer des chevaux en supplément, car depuis 4 heures ils ne pouvaient guère faire de travail.

En outre, il était porté à la répartition des journées de travail :

$\frac{1}{2}$ journée seulement à « Nettoiement, » alors qu'en réalité il devait être porté $\frac{3}{4}$ de journée.

Maintenant, les chevaux qui rentrent en ville à ces heures comptent :

$\frac{3}{4}$ au nettoiement et

$\frac{1}{4}$ aux autres rubriques,

ce qui fait qu'autant que possible les balayures doivent être transportées à de petites distances.

IX

Entretien des passages, escaliers et grilles de clôture.

Budget n° 52, lettre i.

Voté 3 000 fr. — Dépensé 2 321 fr. 20. — Dépensé en moins 678 fr. 80.

L'Association des Intérêts de Genève a fait don à la Ville de 13 bancs de promenade, à charge par elle de les mettre en place; 12

de ces bancs ont été placés sur la promenade du quai du Mont-Blanc, un treizième de plus grandes dimensions dans l'île Rousseau.

La peinture de la grille de la promenade des Bastions a été terminée dans le courant de l'année.

X

Entretien des latrines publiques et urinoirs.

Budget n° 52, lettre *j*.

Voté 10 000 fr. — Dép. 11 264 fr. 95 — Dép. en plus 1 264 fr. 95.

La colonne lumineuse de la place de la Poste a dû être déplacée quelque peu pour le passage d'une des lignes des nouveaux tramways. Ce travail a été opéré aux frais de la Compagnie et à cette occasion le refuge central a été allongé pour comprendre cette colonne.

Une colonne lumineuse a remplacé sur la place Grenus une petite vespasienne reconnue insuffisante dans ce quartier.

XI

Noms de rues et numéros de maisons.

Budget n° 52, lettre *k*.

Voté 500 fr. — Dépensé 120 fr. 30. — Dépensé en moins 379 fr. 70.

Nous avons mentionné dans le compte rendu de l'an dernier que l'Association des Intérêts de Genève nous avait proposé de faire placer, à côté des plaques indicatives de rues, des plaques en marbre ou en émail portant, avec le nom de Genevois célèbres, les dates de leur naissance et de leur mort, avec quelques détails caractéristiques du rôle qu'ils ont joué. Le Conseil Administratif avait très volontiers approuvé cette idée, et l'Association des Intérêts de Genève avait fait poser une première plaque consacrée à A.-P. de Candolle. Elle a continué à mettre à exécution son projet par la pose de deux nouvelles plaques, l'une en émail blanc rue Pradier, avec l'inscription :

J.-J. PRADIER

SCULPTEUR

1792-1852

l'autre en marbre d'Hauterive, quai Besançon Hugues :

BESANÇON HUGUES

MORT EN 1532

négociateur de l'alliance de Genève
avec les Suisses.

XII

*Amortissement et intérêts des rescriptions émises pour
l'établissement du pavage en bois.*

Budget n° 52, lettre l.

Voté 22 400 fr. — Dépensé 22 400 fr.

XIII

Elargissements de rues, versement à effectuer à ce compte.

Budget n° 52, lettre m.

Voté Fr. 5 000.— Dépensé Fr. 5 000.—

TRAMWAYS.

L'année 1900 a vu se conclure la fusion des anciennes sociétés avec la nouvelle Compagnie des tramways électriques sous forme de rachat à l'amiable. Cette absorption laisse toutefois en dehors la ligne Genève-Veyrier.

A cette occasion, les clauses des différentes concessions ont été revisées et unifiées et la Compagnie américaine annonce son intention de réformer le matériel de l'ancien réseau d'après les types nouveaux.

Les lignes Jonction-Plongeon-Sécheron-Carouge ont été ouvertes à l'exploitation.

La ligne circulaire N° 7 a été établie dans ses parties essentielles mais n'est pas encore ouverte au public.

Cet ensemble de travaux n'a pas été opéré sans provoquer d'assez sérieuses réclamations de la part du public et de l'Administration municipale.

Quelques propriétaires se sont considérés comme lésés par certains travaux et de son côté l'Administration municipale a formulé en temps et lieu des réserves expresses quant à la manière dont certaines voies ont été établies en compromettant les conditions de viabilité des rues de la ville. Ces réclamations, bien que présentées dans la forme voulue, n'ont pas encore obtenu satisfaction.

SECTION III.

Ponts et Quais.

	Budget n° 53.	Prévu.	Dépensé.
a) Entretien des ponts et quais	Fr. 15 000 —	Fr. 9 400 85	
b) Entretien des bateaux et chaînes de sauvetage	» 200 —	» — —	
	<u>Fr. 15 200 —</u>	<u>Fr. 9 400 85</u>	
Dépensé en moins		» 5 799 15	
Somme égale.		<u>Fr. 15 200 —</u>	

SECTION IV.

Egouts.

	Budget n° 54. Dépenses.	Prévu.	Dépensé.
a) Réparations.	Fr. 6 000 —	Fr. 5 044 85	
b) Nettoyage	» 5 000 —	» 13 387 70	
c) Construction d'égouts (à l'extra- ordinaire)	» 20 000 —	» 12 642 10	
	<u>Fr. 31 000 —</u>	<u>Fr. 31 074 65</u>	
Dépensé en plus	» 74 65		
Somme égale	<u>Fr. 31 074 65</u>		

Recettes, Chap. XVII, lettre c.

Part des propriétaires dans l'établissement des nouveaux égouts.

Prévu	Fr. 5 000 —
Reçu.	• 1 510 30
En moins	<u>Fr. 3 489 70</u>

Entretien des égouts.

La question de la réforme des égouts des rues de Lyon, Voltaire, Servette et boulevard James-Fazy, en présence de l'énorme extension des apports dirigés dans ces égouts des régions de la banlieue avoisinant la Ville, a fait l'objet de nouveaux échanges de vues entre les Autorités compétentes.

Ces nouvelles études se traduisent par une notable extension du projet primitif et du coût à prévoir pour sa réalisation. Il est à craindre dans ces circonstances qu'une solution de cette question ne soit pas encore prochaine.

L'un des squares remis à la Ville en vertu de la convention du 28 octobre 1898, celui qui confine aux rues de l'Université et du Conseil-Général, se trouvait desservi par un système d'égouts, aboutissant à une fosse centrale de grandes dimensions. Cet état de choses donnait lieu à de sérieux inconvénients et à la suite de plusieurs obstructions l'Administration municipale a pris l'initiative d'une réforme de cet état de choses. Le coût de ces travaux, qui a dépassé sensiblement les prévisions, sera supporté partie par la Ville, partie par les propriétaires riverains.

Un tronçon de l'égout de la rue d'Enfer qui donnait lieu à des infiltrations dans les caves voisines a été reconstruit à neuf.

Egouts à l'extraordinaire.

Ce compte a été grevé de retenues de garantie relatives à des travaux exécutés dans les années antérieures et de toute la dépense de l'égout de la place Longemalle et de la rue de la Croix-d'Or.

Il n'y a lieu de mentionner comme travail nouveau qu'un tronçon de 30 mètres exécuté dans la rue Vallin prolongée.

SECTION V.

Dépôts.

	Budget n° 55.	Voté.	Dépensé.
a) Entretien et loyers des dépôts	. Fr.	2 000 —	Fr. 2 877 70
b) Achat et entretien d'outils et matériel 7 500 —	. 12 541 80
Ensemble	. . . Fr.	9 500 —	<u>Fr. 15 419 50</u>
Dépensé en plus 5 919 50	
Somme égale	<u>Fr. 15 419 50</u>	

Le Conseil Municipal a ratifié l'acquisition d'une parcelle de terrain de 4000 m² à Varembe en vue d'un dépôt de voirie; cet emplacement est d'un accès facile, mais il sera nécessaire avant qu'il soit longtemps de procéder encore à l'achat d'un ou plusieurs lieux de dépôt semblables distribués sur la périphérie de la Ville; l'aliénation prochaine du dépôt de la Prairie et l'utilisation des terrains des Casemates en feront une obligation absolue.

Percements et élargissements de rues.

Les opérations immobilières ratifiées par le Conseil Municipal en 1900 sont les suivantes :

Achat de l'immeuble Spiess, place St-Gervais, 210 000 fr.

Vente à M. Malet d'une parcelle rue de la Croix-d'Or en vue d'une rectification d'alignement.

Procès-verbal de délimitation entre les Communes de Genève et de Plainpalais en vue de l'élaboration des plans du nouveau cadastre.

Achat d'une parcelle de terrain à M. Baud au-devant du N° 12 de la rue de Rive, en vue de l'élargissement de cette rue. Indemnité 13 500 fr.

Achat de l'immeuble Cayla, 3, rue des Corps-Saints, au prix de 95 000 fr., en vue de la prolongation de la rue Vallin.

Achat de l'immeuble Coppier, rues du Môle et de la Navigation, en vue de la construction d'une école et de l'élargissement de ces deux rues, 95 000 fr.

Convention visant un échange de terrain avec M. Revaclier en vue de l'élargissement de la rue du Prieuré.

Achat et échange de parcelles de terrain avec M. Corte en vue de l'élargissement des rues de la Croix-d'Or et du Fort-de-l'Ecluse moyennant paiement par la Ville d'une soulte de 10 800 fr.

Convention avec la Société anonyme de la rue de la Croix d'Or et achat au prix de 500 fr. par mètre du terrain nécessaire à l'élargissement de la rue.

Achat de l'Hospice général, au prix de 106 000 fr., de l'immeuble N° 21, rue de Cornavin, en vue de l'élargissement de la dite rue.

Les opérations engagées dans les années antérieures ont été terminées ou poursuivies.

La rue de la Monnaie est actuellement achevée.

La rue Lissignol est ouverte à la circulation et pourvue de trottoirs du côté impair; son achèvement interviendra sous peu.

En exécution des engagements pris vis-à-vis de l'Administration de la Caisse d'Epargne, la Ville a procédé à la démolition des bâtiments adossés au temple de St-Gervais et ouvert au public la rue Vallin prolongée jusqu'aux Terreaux du Temple.

Quelques propriétaires du quartier ont protesté contre une conséquence de cette opération. La rue haute des Terreaux se trouvait en effet interceptée à son extrémité ouest et la circulation des chars ne pouvait se faire que par l'accès de la place des 22 Cantons. Les intéressés ayant déclaré qu'ils se contenteraient d'une rampe d'accès abordable aux chars légers, il leur a été donné satisfaction par la construction d'une rampe en béton armé recouverte d'une couche de macadam.

L'opération de la rue de la Croix-d'Or a été abordée à ses deux extrémités et sera poursuivie par étapes successives jusqu'à son achèvement.

La rue de la Tour-Maitresse est maintenant achevée et pourvue de trottoirs sur les deux côtés.

De nombreuses opérations sont à l'étude sur différents points de la Ville; la plupart d'entre elles auront pour conséquence des élargissements de rues.

Entretien des ponts et quais.

Le niveau du lac maintenu exceptionnellement bas au printemps de l'année conformément à la convention intercantonale, a permis de procéder à certaines réparations des murs du quai sur les deux rives du Rhône.

D'autre part, l'établissement de nouvelles lignes de tramways sur les ponts de l'Île a nécessité quelques travaux de consolidation et d'entretien prescrits par les inspecteurs du Département fédéral des chemins de fer.

La Ville a profité de la pose des échafaudages pour procéder de son côté à une revision générale du tablier de ces ponts. De nombreux rivets ont été changés et la peinture des fers a été complétée.

Constatons en passant les difficultés que présente l'entretien de ces ponts dont les poutres sont affleurées par les eaux du Rhône. Il ne faut pas s'étonner dès lors si certains éléments de cette construction ont souffert de l'oxydation.

Quelques parcelles des trottoirs du pont des Bergues ont été refaites à neuf en béton de ciment.

Le projet de reconstruction en fer du tablier du pont du Mont-Blanc a été poursuivi par M. l'ingénieur Autran, mais entre temps des propositions ont été formulées au Conseil Administratif pour l'emploi du béton armé ; il en résulterait certains avantages et une économie importante. Dans ces circonstances, l'examen de ce système a été poursuivi concurremment avec celui d'une construction métallique et des propositions seront prochainement formulées au Conseil Municipal en vue d'une application de ce système à la reconstruction du pont du Mont-Blanc.

SECTION VI.

Enlèvement des neiges.

Budget n° 56.

Voté	Fr. 5 000 —
Dépensé	» 4 978 75
En moins	<u>Fr. 3 021 25</u>

La dépense réelle s'est élevée à 5 936 fr. 20, dont les $\frac{2}{3}$ sont à recouvrer par l'Etat, soit 3 957 fr. 45.

L'année 1900 a été comme les précédentes particulièrement clémente au point de vue des chutes de neige.

CHAPITRE XVIII

ÉCLAIRAGE DE LA VILLE

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget N° 57.		Chapitre XVIII.	
Voté	Fr. 144 000 —	Prévu	Fr. 2 400 —
Dépensé	» 168 359 45	Reçu	» 2 726 30
En plus	<u>Fr. 24 359 45</u>	En plus	<u>Fr. 326 30</u>

Au 31 décembre 1900, les becs à gaz en service comprenaient :

- 439 becs à nuit entière.
- 578 » à minuit et demi.
- 37 » d'éclairage supplémentaire d'été.

Total 1054 becs.

Comparé au chiffre de l'année précédente, ce total s'établit comme suit :

Becs en service au 31 décembre 1899	1 049
Becs nouveaux placés en 1900	10
	<u>1 059</u>
	Total.
Becs supprimés pendant l'année par suite de démolitions d'immeubles	5
	<u>1 054</u>
	Reste.

Le nombre total de becs qui ont été transformés en becs à incandescence était, au 31 décembre 1900, de 1010.

Au 31 décembre 1900, les lampes à arc pour l'éclairage électrique des rues de la Ville étaient au nombre de 281 en augmentation de 1 lampe sur celles posées au 31 décembre 1899.

La lampe installée en 1900 est située place Montbrillant.

CHAPITRE XIX

POLICE ET SURVEILLANCE

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Budget n° 58.		Chapitre XIX	
Voté	Fr. 34 600 —	Prévu	Fr. 21 300 —
Dépendé	» 35 988 30	Reçu.	» 24 099 60
En plus	<u>Fr. 1 388 30</u>	En plus	<u>Fr. 2 799 60</u>

Dépendé en plus sur :

d. <i>Traitement de treize inspecteurs</i>	Fr. 1 329 05
g. <i>Habilllements</i>	» 458 55
	<u>Fr. 1 787 60</u>

Dépendé en moins sur :

f. <i>Entretien des cygnes</i>	Fr. 13 85
h. <i>Part des employés dans le produit des amendes</i>	» 69 60
i. <i>Frais divers.</i>	» 315 85
	<u>» 399 30</u>
Dépendé en plus	<u>Fr. 1 388 30</u>

Pendant l'année 1900, la police municipale a relevé 785 contraventions, soit 45 de moins qu'en 1899. Elles se répartissent comme suit :

- 39 dégradations d'édifices, promenades et cimetières.
- 14 dépôts de balayures sur la voie publique.
- 8 tentes non autorisées.
- 61 à reporter.

- 61 *report.*
- 96 enseignes placées sans autorisation.
 - 4 lavages dans les fontaines.
 - 4 chiens non tenus à l'attache dans les promenades.
- 25 dépôts de matériaux non autorisés.
 - 1 scandale dans les halles et marchés.
- 16 travaux sur la voie publique non autorisés.
 - 4 travaux non ou mal éclairés.
- 20 travaux négligés.
- 80 stationnements d'ânes, de chevaux, sur la voie publique.
- 85 embarras divers sur la voie publique.
 - 8 malpropreté des cours, allées et latrines.
- 41 transports de fumier aux heures interdites.
- 27 trottoirs balayés après les heures réglementaires.
- 93 tapis secoués sur la voie publique.
- 24 linges étendus hors des fenêtres.
- 48 vases sans barrières sur les fenêtres.
- 16 circulation de chars et voitures dans les marchés.
 - 1 animaux prohibés, tels que : poules, pigeons, lapins.
 - 2 affichages interdits.
 - 3 allures défendues (chevaux).
- 38 eaux répandues sur la voie publique.
- 45 immeubles sans récipient pour le dépôt des immondices.
 - 8 jets de pierres sur la voie publique.
 - neige sur les trottoirs et dépôt sur la voie publique.
 - 7 branloires surchargées.
 - 3 cardages de matelas sur la voie publique.
- 38 tentes non à la hauteur réglementaire.
 - 4 pont suspendu sans rebord.
 - 1 transport de lavures aux heures interdites.
- 75 divers.
- 785 contraventions.

Ces contraventions ont été réglées comme suit :

Annulées	127
Transmises à la Justice de paix	28
Réglées au bureau de la police municipale	630
Total égal	<u>785</u>

Le nombre des contraventions tend chaque année à diminuer, malgré la surveillance active exercée dans tous les quartiers de la ville: cela prouve que les règlements sont toujours mieux observés.

Nous avons appelé l'attention du Département de Justice et Police sur les inconvénients résultant du grand nombre de patentes délivrées aux colporteurs. La question est, nous le reconnaissons volontiers, très délicate, car beaucoup de personnes vivent de ce métier; toutefois le Département nous a promis de restreindre, dans la mesure du possible, le colportage, qui porte un préjudice à beaucoup de magasins.

Le produit de la location d'emplacement pour les fêtes du 31 décembre a été supérieur à celui des exercices précédents. Nous avons craint que la suppression des installations sur la place de Bel-Air ne nuisît aux recettes; il n'en a rien été et l'aspect du champ de foire sur le Grand Quai et les places adjacentes était très animé; nous aurons à défalquer les frais d'aménagement du jardin où étaient installés deux carrousels; malgré cela la somme encaissée sera encore supérieur à celle prévue au budget, et cette opération occupe un certain nombre d'ouvriers pendant la mauvaise saison.

Par suite de décès et de mutations, nous avons appelé aux fonctions d'inspecteurs municipaux MM. Grünmann, Gilly, Allemand, tous trois citoyens genevois.

CYGNES.

Le nombre des cygnes noirs s'est sensiblement accru cette année, les couvées ayant été bonnes; l'entretien de ces animaux est assez coûteux, mais c'est une distraction pour les nombreuses personnes qui vaquent chaque jour aux abords des enclos et il ne faut pas trop regretter cette dépense.

CHAPITRE XX

SECOURS CONTRE LES INCENDIES

Conservateur du matériel : M. Alex. Ricou.

<i>Dépenses.</i>		Budget n° 59.	<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 39 700 —	Prévu	Fr. 1 800 —	
Dépensé	» 42 065 95	Reçu	» 1 009 35	
En plus.	<u>Fr. 2 365 95</u>	En moins	<u>Fr. 790 65</u>	

Dépensé en plus sur :

<i>f) Frais d'incendies et de veilles</i>	Fr. 4 347 20
<i>i) Indemnité à la Fanfare</i>	» 500 —
<i>o) Eclairage du poste permanent</i>	» 47 60
	<u>Fr. 4 894 80</u>

Dépensé en moins sur :

<i>b) Traitement du pédon et du concierge .</i>	Fr. 37 50
<i>c) Entretien du matériel</i>	» 94 85
<i>d) Renouvellement du matériel</i>	774 40
<i>e) Entretien et renouvellement de l'équi- pement et de l'armement</i>	» 483 65
<i>g) A la disposition du commandant</i>	» 2 70
<i>h) Part de la Ville pour primes d'assu- rances</i>	» 30 —
<i>j) Chauffage</i>	» 6 95
<i>n) id. du poste permanent</i>	» 163 75
<i>p) Frais divers, etc., poste permanent</i>	» 935 35
	<u>Fr. 2 528 85</u>
Dépensé en plus	<u>Fr. 2 365 95</u>

SERVICE.

Les incendies qui ont eu lieu en 1900 se classent comme suit :

	Dans la ville		Dans la banlieue		A la campagne	
	de jour.	de nuit.	de jour.	de nuit.	de jour.	de nuit.
Inquiétants	2	6	1	3	1	0
Peu graves	7	8	3	1	0	0

Il y a en, en outre, 40 feux de cheminées, dont 28 de jour et 12 de nuit, 12 inquiétants et 28 peu graves; 5 fausses alertes.

En résumé, 77 alertes, pour lesquelles se sont présentés 1485 sapeurs: — 14 alertes de plus et 579 sapeurs de plus qu'en 1899.

Parmi les feux graves, il y a lieu de mentionner les suivants :

5 Mars. — Rue du Rhône, 43, chez M. Würthner-Gally, fabricant de chapeaux.

10 Mai. — Rue des Boucheries, 4, feu d'appartements et de combles.

19 Juillet — Chantepoulet, 10, greniers, combles et appartements.

3 novembre. — Rue du Marché, 5, maison Koenne et Briquet.

Dans la banlieue le bataillon a été appelé à opérer lors de l'incendie considérable de la fabrique Billon, quai de St-Jean, commune du Petit-Saconnex. La « Campagnarde » a prêté son concours pour un incendie survenu à Annemasse, à l'usine Camps.

238 services de veille ont eu lieu au théâtre, avec 2568 présences de sous-officiers et sapeurs, 51 services de veille ont été faits dans d'autres salles.

Six services de veille de nuit ont eu lieu pour cause de forte bise.

Les différents exercices et les inspections ont eu lieu dans les conditions habituelles.

PERSONNEL.

Démission : M. le capitaine Charles Marmet.

Nomination : Le Conseil d'Etat a nommé M. le 1^{er} lieutenant William Klein au grade de capitaine, MM. les lieutenants Julien Berlie, Auguste Dégus, Henri Waldvogel, au grade de 1^{ers} lieutenants.

RÈGLEMENT.

Le règlement sur l'organisation du corps des sapeurs-pompiers voté par le Conseil Municipal le 8 mai 1900 et approuvé par le Conseil d'Etat le 7 juillet est entré en vigueur dès le 1^{er} octobre. Ce règlement a été distribué à chaque homme avec un livret de service.

MATÉRIEL.

Commission :

MM. LAMUNIÈRE, Victor, Conseiller Administratif, *Président*.
FOUDRAL, Marc, commandant, *Vice-Président*.
SCHAUBENBERG, Henry, capitaine, *Secrétaire*.
PRICAM, Emile, Conseiller Municipal.
BUTTICAZ, Constant, ingénieur.
PRIVAT, Emile, ancien commandant.
LAMUNIÈRE, Marc, 1^{er} lieutenant.

La commission a décidé la construction d'un char de courses pour la haute pression.

SECTION TECHNIQUE.

Ensuite des prescriptions du nouveau règlement, la section technique a été portée à l'effectif de 10 hommes, dont deux sous-officiers techniciens.

POSTE PERMANENT.

Nombre des appels : 483

Feux éteints par les hommes du poste seul : 60

CHAPITRE XXI

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté	Fr. 46 200 —	Prévu	Fr. 3 000 —
Dépendé	47 242 35	Reçu	521 15
En plus	<u>Fr. 1 042 35</u>	Reçu en moins	<u>Fr. 2 478 85</u>

DÉTAIL DES DÉPENSES.

	Prévu.	Dépendé.
Allocations de la Ville aux suivants :		
a) Caisse d'épargne des employés de la Ville	Fr. 9 500 —	Fr. 9 338 25
b) Association des Intérêts de Genève	» 7 500 —	» 7 500 —
c) Service des fontaines lumineuses.	» 2 500 —	» 2 395 25
d) Prix à diverses sociétés	» 800 —	» 925 —
e) Eclairage et chauffage des locaux d'élection	» 900 —	» 723 50
f) Aux exposants genevois à l'Exposition de Paris en 1900.	» 15 000 —	» 15 000 —
g) Au patronat des apprentis tisseurs pour l'Exposition de Paris en 1900	» 4 000 —	» 4 036 —
h) Entretien des tableaux électoraux.	» 1 000 —	» 1 035 85
i) Dépenses imprévues	» 5 000 —	» 6 288 50
Total	<u>Fr. 46 200 —</u>	<u>Fr. 47 242 35</u>
Dépendé en plus	» 1 042 35	
Somme égale	<u>Fr. 47 242 35</u>	

Nous n'avons cette année qu'une dépense à la lettre *i*. Dépense imprévue qui mérite d'être mentionnée spécialement, c'est une allocation de 2000 fr. à l'Association des Intérêts de Genève pour le Parc des Sports aux Charmilles. Sans cette dépense extraordinaire, cette rubrique serait restée en dessous du crédit voté. Les autres dépenses qui figurent à cette lettre sont des frais d'annonces mortuaires, frais d'ensevelissement d'employés de l'Administration municipale et autres menues dépenses qui ne peuvent figurer dans les budgets des différents services, n'ayant pas d'affectation spéciale.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Résultats de l'exercice budgétaire de 1900.	4
Chap. I. — ADMINISTRATION.	6
I. Autorités municipales. Administration centrale.	7
II. Délibérations du Conseil municipal.	8
III. Rapports avec les Autorités fédérales et cantonales	13
1. Rapports avec les Autorités fédérales.	13
2. Rapports avec l'Autorité cantonale	19
IV. Divers	26
Population de la Ville de Genève en 1900	26
Nouveau Musée	28
Visite de citoyens suisses à l'Exposition de Paris	29
Legs Chevalier.	29
Legs du baron Adolphe de Rothschild	30
Bourse du baron Adolphe de Rothschild.	30
Dons et legs	31
Convention scolaire conclue avec la commune du Petit-Saconnex	31
Service funèbre à la mémoire de S. M. le roi d'Italie	31
Fondation d'une caisse de retraite pour les employés municipaux.	32
Fondation Revilliod	33
Conditions des nominations dans le personnel de l'administration municipale	33
Chap. II. — FINANCES.	34
Recettes	35
Rescriptions	38
Résultats généraux	39
Comptes spéciaux	39
Emprunt	41
Bilan	42
Chap. III. — TAXE MUNICIPALE.	46
Chap. IV. — ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL.	54

	PAGES
Chap. V, VI, VII, VIII et IX. — SERVICES INDUSTRIELS	59
Chap. V. — Administration générale.	59
Chap. VI. — Service des eaux et forces motrices du Rhône	60
Chap. VII. — Forces motrices, usine de Chèvres.	60
Chap. VIII. — Service de l'éclairage électrique	60
Chap. IX. — Service d'éclairage et de chauffage par le gaz	61
1° Arrêtés du Conseil municipal.	61
2° Correspondance du bilan général de la Ville avec la comptabilité des services industriels.	63
3° Résultats généraux	67
4° Ville de Genève. Administration générale	84-85
5° Eaux	86
6° Forces motrices	120
7° Eclairage électrique.	132
8° Gaz.	162
Chap. X. — HALLES ET MARCHÉS	190
Chap. XI. — CONVOIS FUNÈBRES	192
Chap. XII. — CIMETIÈRES	195
Chap. XIII. — ÉTAT CIVIL	197
Chap. XIV. — INSTRUCTION PUBLIQUE, INDUSTRIE ET COMMERCE, BEAUX-ARTS ET SCIENCES	202
A. INSTRUCTION PUBLIQUE	202
Section I. Ecoles enfantines	202
» II. Ecoles primaires	206
» III. Ecoles complémentaires	209
» IV. Collège de Genève	209
B. INDUSTRIE ET COMMERCE	210
Section V. Ecole d'horlogerie et de mécanique.	210
» VI. Ecole de métiers	214
» VII. Ecole de commerce	215
» VIII. Académie professionnelle	216
C. BEAUX-ARTS ET SCIENCES	220
Section IX. Ecoles d'art	220
» X. Fêtes des Ecoles municipales	223

	PAGES
Section XI. Fondation Diday	223
» XII. Fondation Lissignol	226
» XIII. Musée Rath	227
» XIV. Musée d'histoire naturelle	236
» XV. Musée des Arts décoratifs	241
» XVI. Collections diverses	244
» XVII. Bibliothèque publique	250
» XVIII. Laboratoire de bactériologie et de sérothérapie	263
» XIX. Herbier Delessert et Conser- vatoire botanique et Jardin botanique	265
» XX. Legs et dons	269
» XXI. Chauffage et éclairage des bâ- timents consacrés à l'ins- truction publique	269
 Chap. XV. — THÉÂTRE ET CONCERTS	 271
Chap. XVI. — PROPRIÉTÉS MUNICIPALES	276
Section I. Bâtiments	277
» II. Promenades et jardins	285
» III. Horloges	286
 Chap. XVII. — VOIRIE	 287
Section I. Administration	288
» II. Rues	288
» III. Ponts et Quais	302
» IV. Egouts	302
» V. Dépôts	304
» VI. Enlèvement des neiges	306
 Chap. XVIII. — ÉCLAIRAGE DE LA VILLE	 307
Chap. XIX. — POLICE ET SURVEILLANCE	309
Chap. XX. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES	312
Chap. XXI. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES	315

